

# Rapport annuel de gestion

2008-2009

En n'imprimant que le tiers des exemplaires habituels, la SODEC contribue fièrement à la protection de l'environnement.

Ce rapport annuel est aussi disponible sur le site Internet de la Société à l'adresse : [www.sodec.gouv.qc.ca](http://www.sodec.gouv.qc.ca)

L'impression de ce document sur 152 lb de papier Rolland Enviro100 Print plutôt que sur du papier vierge réduit notre empreinte écologique de :

Arbre(s) : 1

Déchets solides : 37 kg

Eau : 3 532 L

Matières en suspension dans l'eau : 0,2 kg

Émissions atmosphériques : 82 kg

Gaz naturel : 5 m<sup>3</sup>



PERMANENT



**BIO GAZ**  
ÉNERGIE

Montréal, le 31 août 2009

Madame Christine St-Pierre

Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine  
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine  
225, Grande Allée Est, Bloc A, 1er étage  
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que je vous transmets le Rapport annuel de gestion de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2009.

Ce rapport vous est transmis pour dépôt à l'Assemblée nationale. Il a été produit conformément aux dispositions de la loi de notre Société ainsi que de la Loi sur l'administration publique.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président et chef de la direction par intérim,



Gilles Corbeil

**La culture.  
Par cœur.**



# Table des matières

## PRÉFACE

---

- 6 Déclaration de fiabilité des données contenues dans le rapport annuel de gestion
- 7 Message du président du conseil d'administration
- 8 Message du président et chef de la direction par intérim
- 10 Les faits saillants
- 17 Le survol des interventions
- 24 La SODEC depuis cinq ans
- 27 Répartition régionale des interventions de la SODEC

## 1 / LA SODEC

---

- 32 1.1 Mission, vision, domaines d'intervention, fonctions et approche
- 35 1.2 L'organigramme
- 36 1.3 Conseil, comités et commissions

## 2 / LES RÉSULTATS

---

- 42 2.0 L'application du plan d'action 2008-2009

## 3 / L'UTILISATION DES RESSOURCES

---

- 72 3.1 Les ressources humaines
- 73 3.2 Les systèmes d'information
- 74 3.3 Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2009
- 94 3.4 Liste des entreprises ou des professionnels qui ont reçu du soutien financier de la SODEC

## 4 / LES LOIS ET POLITIQUES D'APPLICATION GOUVERNEMENTALE

---

- 148 4.1 La politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration
- 148 4.2 L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
- 149 4.3 Les règles de déontologie et d'éthique de la SODEC
- 149 4.4 Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées
- 150 4.5 L'accès à l'égalité en emploi
- 150 4.6 Gouvernance des sociétés d'État
- 153 4.7 Renseignements sur le Conseil d'administration
- 160 4.8 Liste des consultants et des membres des comités d'évaluation
- 161 4.9 La déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens
- 164 4.10 La politique linguistique
- 169 4.11 Code d'éthique et de déontologie du personnel de la SODEC
- 172 4.12 Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société
- 174 4.13 Plan d'action pour donner suite aux recommandations du Vérificateur général  
Portant sur la gestion de certaines activités de la SODEC
- 177 4.14 Plan d'action pour donner suite aux recommandations du Vérificateur général  
Portant sur le soutien financier aux entreprises culturelles



# Préface



# Déclaration de fiabilité des données contenues dans le rapport annuel de gestion

L'information contenue dans le présent rapport annuel de gestion relève de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel de gestion 2008-2009 de la Société de développement des entreprises culturelles :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les orientations stratégiques et les défis de la Société;
- présentent les objectifs, les indicateurs et les résultats obtenus eu égard au Plan stratégique 2005-2008 et au Plan d'action 2008-2009 qui en découle;

- font état des résultats consécutifs à l'application de la « Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens »;
- rendent compte de l'application de certains règlements, lois et politiques auxquels la Société est soumise.

Je déclare que les données contenues dans le présent document, de même que les contrôles qui leur sont afférents, sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2009.

Gilles Corbeil



Président et chef de la direction par intérim

# Message du président du conseil d'administration

Les turbulences qui ont affecté la Société de développement des entreprises culturelles il y a quelques mois ne doivent pas nous faire oublier que l'année 2008-2009 a été faste et positive, tant pour la SODEC que pour les entreprises culturelles québécoises.

Il faut notamment souligner les nombreux succès remportés par des entreprises d'ici, dans le cadre d'événements internationaux d'envergure, qui leur ont permis d'affirmer leur créativité et leur savoir-faire bien au-delà de nos frontières. Rappelons le succès de l'événement Cinéma du Québec qui, en décembre dernier, assurait une présence spectaculaire de nos œuvres cinématographiques en terre européenne. Rappelons notre participation au prestigieux Carrousel des métiers d'art et de création de Paris, dont le Québec était l'invité d'honneur, et qui a permis à 17 de nos meilleurs créatrices et créateurs d'offrir aux participants et aux visiteurs un magnifique aperçu du dynamisme et de la diversité de la création québécoise. Pensons à la Foire du livre de Barcelone (Liber), où le Québec était à l'honneur et à laquelle ont participé une trentaine d'éditeurs québécois. Pensons aussi aux quelque 71 artistes ou groupes québécois qui ont reçu une aide de la SODEC pour se produire à l'extérieur de nos frontières et faire rayonner leurs meilleurs succès. Soulignons encore l'initiative de la SODEC qui a voulu favoriser la découverte des talents d'ici par les programmeurs internationaux en leur offrant une compilation DVD de courts métrages québécois.

Chacun de ces gestes et événements, qui font partie de l'éventail des programmes et activités gérés par la SODEC, a favorisé le rayonnement planétaire de notre culture et accompagné de façon bien tangible le développement de nos entreprises culturelles. Il faut s'en féliciter et s'en réjouir.

Les membres du conseil d'administration de la SODEC ont aussi, pendant l'année, poursuivi et multiplié leurs efforts pour affiner



les règles de gouvernance de la Société, c'est-à-dire garantir ou créer toutes les conditions nécessaires à des prises de décisions éclairées et transparentes, une gestion efficace, l'utilisation optimale des ressources qui lui sont allouées et une imputabilité sans faille. Les principaux comités du conseil (comité de gouvernance et d'éthique, comité de vérification et comité des ressources humaines et des communications) se sont enrichis, en cours d'année, des compétences que leur apportent les nouveaux membres du conseil et ont commencé à se doter d'outils qui leur permettront de mieux soutenir le fonctionnement de la SODEC et d'assurer la nécessaire convergence entre les besoins des entreprises culturelles, les orientations gouvernementales et les programmes ou mesures par lesquels la SODEC traduit concrètement les différents éléments de sa mission.

Le président du conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Jean Pronovost". The signature is fluid and cursive.

Jean Pronovost



# Message du président et chef de la direction par intérim

M'étant vu confier en juin dernier l'intérim de la présidence et de la direction de la SODEC, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de gestion de la Société pour l'exercice 2008-2009. Une année qui s'est déroulée sous l'égide de Jean G. Chaput, dont je tiens à souligner la participation active dans la défense de dossiers qu'il a portés haut et fort, notamment pour le rayonnement du cinéma québécois à travers le monde.

L'année 2008-2009 de la SODEC a été riche en événements de toutes sortes. Parmi les faits les plus marquants, l'octroi par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, de crédits additionnels récurrents de 1 M \$ dans le domaine du livre, dont 200 000 \$ pour la numérisation et 450 000 \$ pour la promotion du livre, et de 1 M \$ dans le domaine des métiers d'art, ainsi qu'une somme supplémentaire de 5 M \$ (2 M \$ en 2007-2008 et 3 M \$ en 2008-2009) dans le domaine de la musique et des variétés, dont 2,2 M \$ pour l'adaptation des entreprises au numérique. Rappelons la récurrence, en 2007-2008, de 10 M \$ supplémentaires octroyés au domaine du cinéma et de la production télévisuelle.

Ces sommes additionnelles ont permis à la SODEC, de concert avec ses différentes commissions consultatives sectorielles et le CNCT, de procéder à plusieurs ajouts et ajustements de ses programmes d'aide, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques et d'accompagner de manière plus adéquate les entreprises des différents domaines culturels face aux défis actuels, en particulier le virage numérique.

La SODEC a poursuivi ses efforts d'accompagnement des entreprises sur les marchés hors Québec, par de nombreuses présences collectives à des foires et événements internationaux, de multiples rencontres de travail et collaborations, notamment entre les partenaires francophones sur la création d'un fonds d'aide au développement pour la coproduction cinématographique francophone, ainsi que des partenariats avec les délégations du Québec, qui se sont concrétisés, entre autres, par la présence de 17 artisans québécois au Carrousel du Louvre, une première édition de Québec Film Week à San Francisco, et la Semaine du Cinéma du Québec à Paris.

Parallèlement à l'ensemble de ses activités, la SODEC a fait l'objet d'une vérification de l'optimisation de ses ressources, qui a débuté en 2007-2008, et dont le rapport a été publié en 2008. Les suites du rapport du Vérificateur général sur le soutien financier aux entreprises culturelles ont été auditionnées devant la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale du Québec le 17 septembre 2008. En suivi, la Société a élaboré un plan d'action dont l'application est déjà bien entamée et encadrée par le Comité de vérification mis en place selon les nouvelles règles de gouvernance des sociétés d'État.

La SODEC, c'est d'abord et avant tout une société au service des entreprises culturelles du Québec. Soyez assurés de mon engagement, et de celui de l'ensemble de mes collègues, à maintenir une SODEC forte et professionnelle; ce qui ne peut se réaliser qu'en partenariat avec la clientèle, les gens du milieu, et les employés de la Société.



Le président et chef de la direction par intérim,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Gilles Corbeil' in a cursive style.

Gilles Corbeil

# Les faits saillants

## Cinéma et production télévisuelle

En 2008-2009, la SODEC a financé en production 28 longs métrages de fiction du secteur privé, 6 longs métrages de fiction du secteur indépendant, 7 courts métrages, 43 documentaires et 19 projets jeunes créateurs. Parmi tous ces projets, notons 13 coproductions dont 10 en fiction et 3 en documentaire. La diversité des genres a dominé cette année, que l'on pense au drame, à la comédie, au film biographique ou d'animation.

Un nouveau partenaire s'est associé à Atelier Grand Nord. Lors de rencontres de coproduction francophone, la SODEC a développé des liens avec le Grand Duché du Luxembourg qui a décidé d'être partenaire de l'événement. Atelier Grand Nord vise à développer le maillage entre professionnels et favoriser ainsi la coproduction entre partenaires francophones. Depuis l'édition de 2004, 15 projets présentés à Atelier Grand Nord ont été produits. Parmi les films québécois, notons *Léo Huff* de Sylvain Guy et *Tromper le silence* de Julie Hivon.

Dans le cadre de ses activités de promotion, tant sur le marché international que local, la SODEC s'est associée en 2008 au festival Regard sur le court métrage au Saguenay pour la production d'une deuxième compilation de courts métrages. Ainsi, la SODEC souhaite favoriser la découverte des talents québécois ici comme à l'étranger. L'initiative a amorcé son circuit international lors du Marché du court métrage de Clermont-Ferrand, en plus du lancement à Montréal à l'occasion des Rendez-vous du cinéma québécois et lors du festival Regard sur le court métrage au Saguenay.

La dixième édition de Cours écrire ton court, organisée par la SODEC, a été l'occasion exceptionnelle pour sept jeunes scénaristes de travailler avec des mentors. Les scénarios finalistes ont été présentés devant le public dans le cadre du Festival du nouveau cinéma. Le Grand Prix a été accordé à Halima Ouardiri pour

son projet Mokhta, qui a également reçu le prix Coup de coeur du public de Métropole Film distribution.

## Festivals et marchés de l'Amérique du Nord

Par leur proximité, les marchés des États-Unis et du Canada anglais présentent un potentiel réel pour la diffusion de la cinématographie québécoise. La SODEC, en particulier au cours des deux dernières années, soutient ou organise de nombreuses actions de prospection et de développement sur ces territoires : que ce soit sous forme d'aide remboursable, de subvention ou d'aide à la sélection de films québécois dans des événements et festivals majeurs. Les résultats sont de plus en plus concrets.

Comme chaque année, de nombreux films québécois ont été présentés dans les événements Hot Docs, Worldwide Short Film Festival (WSFF) et Toronto International Film festival (TIFF). De concert avec le Bureau du Québec à Toronto, la SODEC a profité de ces occasions pour saluer le travail des réalisateurs et des producteurs venus présenter leurs films. Au WSFF, le Prix du meilleur court métrage a été accordé à *Can You Wave Bye Bye* de Sarah Galéa-Davis. Au TIFF, Rodrigue Jean a remporté le Prix du meilleur long métrage canadien avec *Lost Song* et Marie Hélène Cousineau a remporté le Prix du meilleur film-première œuvre avec *Before tomorrow*.

La cinématographie québécoise a été mise en valeur du 10 au 14 décembre 2008 lors de la première édition de Québec Film Week à San Francisco. L'événement était organisé par la San Francisco Film Society et la SODEC, en collaboration avec la délégation du Québec à Los Angeles. Au programme, 8 films québécois alliant éclectisme, valeurs sûres et cinéma de la relève ont été présentés aux cinéphiles américains.

La SODEC, en collaboration avec la délégation du Québec à Los Angeles, a effectué des démarches auprès des organisateurs de

festivals de la côte Ouest américaine. On parle ici des festivals de Palm Springs, le plus important de la Californie dans le cadre duquel *Ce qu'il faut pour vivre*, de Benoit Pilon, *Maman est chez le coiffeur*, de Léa Pool, et *C'est pas moi je le jure*, de Philippe Falardeau ont été présentés, de celui de Sundance, le plus prestigieux des États-Unis, sans oublier ceux de Denver, San Francisco, Seattle et Los Angeles.

Plusieurs autres participations de films à des festivals de la côte Est ont été rendues possibles grâce à la collaboration avec les représentations du Québec à New York et à Boston, sans oublier les actions réalisées avec la Délégation du Québec à Mexico.

La SODEC et l'Institut Mexicain du Cinéma (IMCINE) ont organisé une mission de producteurs mexicains qui s'est déroulée à Montréal du 18 au 22 février 2009. Cette activité autour de la coproduction Québec-Mexique s'inscrit dans la foulée de la mission de producteurs québécois qui se sont rendus à Guadalajara en mars 2008 et de la Rencontre des professionnels des industries culturelles Mexique-Québec d'octobre 2008.

### Festivals et marchés européens

La SODEC a participé aux discussions initiées il y a environ deux ans entre les partenaires francophones. Ces échanges devraient se conclure sous peu par une entente visant la création d'un fonds d'aide en développement pour la coproduction francophone. Ce fonds a pour objectif de stimuler l'écriture de longs métrages de langue française qui pourraient favoriser l'émergence de projets de coproduction.

La SODEC et le FilmFernsehFonds Bayern (FFF Bayern), en collaboration avec l'APFTQ, ont organisé une rencontre de coproduction Bavière-Québec, à laquelle ont assisté une quinzaine de représentants de la Bavière et une vingtaine de producteurs québécois. La SODEC a également accueilli une mission de producteurs belges, qui ont eu l'occasion de rencontrer des producteurs québécois afin d'échanger sur les possibilités de coproduction de certains projets.

Le court métrage québécois et la relève cinématographique ont été, encore cette année, bien représentés au 31<sup>e</sup> Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand, qui s'est déroulé du 30 janvier au 7 février dernier. Coordinée par la SODEC dans un stand partagé avec la Belgique, la présence québécoise s'affichait par la présentation de trois courts métrages. *Les Réfugiés*, d'Émile Proulx-Cloutier se retrouvait en compétition internationale, alors que *Danse Macabre* de Pedro Pires et *Next Floor* de Denis Villeneuve étaient tous deux en compétition Labo. Les réalisateurs, Émile Proulx-Cloutier ainsi que Pedro Pires, étaient sur place afin de présenter leur film. Dans le cadre du Marché du film

court, la SODEC a organisé une projection de 9 courts métrages. Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, la SODEC a coordonné une délégation d'entreprises de production qui œuvrent dans le domaine du documentaire à Sunny Side Of The Doc à La Rochelle, marché international du documentaire qui s'est tenu du 24 au 27 juin 2008. La délégation rassemblait quelque 18 maisons de production. La SODEC a réuni sous une ombrelle francophone les entreprises belges, suisses, françaises et québécoises qui réalisent des productions en français.

La cinématographie québécoise a également été très bien représentée au festival du film de Berlin et au festival du Film de Locarno, où le long métrage *Elle veut le chaos* de Denis Côté a remporté le prix de la meilleure mise en scène.

La présence record en mai 2008 de quelque 150 professionnels du cinéma québécois indique à quel point le Festival de Cannes est la cible d'échanges à caractère créatif et commercial pour le milieu. Plus de 100 professionnels de la France, de la Belgique, du Luxembourg et de la Suisse ont participé à des séances de rencontres express organisées par la SODEC. Le travail de cinq producteurs québécois a également été mis en lumière à l'occasion du petit-déjeuner Spotlight. Enfin, ce fut l'occasion de prendre contact avec les principaux représentants des institutions européennes qui ont des accords ou des liens de travail avec la SODEC.

Une fois de plus, les films québécois étaient nombreux au Festival International du film francophone de Namur qui s'est déroulé du 26 septembre au 3 octobre 2008, avec 16 longs et courts métrages.

Mentionnons la présentation en séances spéciales des films *Infinitement Québec* de Jean Claude Labrecque et *Le manège* de Mireille Couture. Le jury, sur lequel siégeait la productrice Barbara Shrier, a décerné le Bayard d'or du meilleur scénario ainsi que le Prix Nouvelles technologies de la Compétition Meilleure première oeuvre à Yves Christian Fournier pour *Tout est parfait*. De plus, grande première, à la demande des partenaires européens, une sélection de scénaristes qui avaient participé à Atelier Grand Nord en mars 2009 au Québec se sont retrouvés à Namur pour un « suivi de l'Atelier Grand Nord » afin de leur permettre de peaufiner la dernière version de leur scénario.

### Cinéma du Québec à Paris

Cinéma du Québec à Paris a fêté sa 12<sup>e</sup> édition sur les Champs-Élysées du 26 novembre au 2 décembre 2008. L'événement était aussi présent à Liège, à Lyon et à Cannes pour une première édition. Ce panorama du cinéma québécois proposait une sélection de 14 longs métrages de fiction et 11 documentaires. Plus d'une centaine de professionnels québécois et européens ont participé

à la 5<sup>e</sup> édition des rencontres de coproduction francophone. Nouveauté cette année, une délégation de producteurs néerlandais s'est jointe à l'événement.

En association avec Le Film Français, la SODEC a tenu sa première édition d'une Vitrine TV Québec à Paris pour souligner et soutenir les succès récents des séries de fiction québécoises en France. L'objectif de Vitrine TV Québec est de soutenir les professionnels du secteur pour leur permettre de consolider et de développer leurs activités. Le marché a présenté aux acheteurs et diffuseurs français des séries de fiction télévisuelles québécoises inédites en France.

### **Journée internationale de la Francophonie**

La Journée internationale de la Francophonie, le 20 mars 2009, a été l'occasion de mettre encore plus en valeur le cinéma québécois à l'étranger. Plusieurs courts et longs métrages ont été présentés dans divers événements et activités à travers le monde : au Festival Ciné Franco à Toronto, au Festival de films francophones du Trinity College, à Miami et à Atlanta, au Festival international du film francophone de Bratislava en Slovaquie, à La nuit du cinéma francophone à Budapest en Hongrie, au Festival du film francophone de Vienne en Autriche, à La Nuit blanche du Film noir à Londres, ainsi qu'au Mexique, à Port-au-Prince en Haïti, à Quito en Équateur, à Graz en Autriche, à Mumbai et à New Delhi en Inde et à Beijing en Chine.

## **Livre**

À l'occasion de l'ouverture du Salon international du livre de Québec, le 16 avril 2008, la ministre Christine St-Pierre annonçait des crédits supplémentaires de 1 M \$ pour les programmes d'aide du livre, reconductibles à partir de l'exercice 2008-2009. Avec un ajout de 400 000 \$ pour les librairies agréées, la SODEC a été à nouveau en mesure de soutenir des projets d'informatisation, de modernisation et de promotion en librairie. Les modalités de l'aide à la promotion ont été établies selon le modèle utilisé pour l'aide à la promotion pour les éditeurs agréés, laquelle a été bonifiée de 300 000 \$.

Une autre somme de 200 000 \$ a été octroyée pour l'aide à la numérisation. L'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) a pu ainsi développer une plateforme numérique pour l'ensemble de la production littéraire francophone du Québec et du Canada, dont certaines modalités restent à définir avant sa mise en application en 2009. Les différents acteurs québécois de la chaîne du livre, les éditeurs et libraires agréés, pourront également bénéficier d'une aide pour affronter le virage numérique.

### **Promotion des maisons d'édition québécoises**

Afin d'assurer la promotion des maisons d'édition québécoises aux salons du livre de Bruxelles et de Paris début 2009, la SODEC et la délégation générale du Québec à Paris ont fait appel aux services d'une relationniste, Laurette Monconduit. Du 11 au 13 novembre 2008, la SODEC a accompagné Mme Monconduit dans le cadre d'un séjour à Montréal qui lui aura permis de mieux comprendre le rôle de la SODEC et de Québec Édition. Cela aura été également l'occasion pour elle de discuter avec plusieurs des intervenants.

Du 25 au 27 février 2009, la SODEC accueillait Philippe Delaroche, rédacteur en chef de la revue Lire publiée en France. La SODEC a accompagné M. Delaroche lors de rencontres organisées avec des éditeurs et libraires québécois. Cette visite constituait une première prise de contact avec le milieu du monde littéraire québécois, en vue d'un numéro spécial consacré à la littérature canadienne et québécoise et ses acteurs. M. Delaroche a poursuivi ses rencontres lors du Salon du livre de Paris.

### **Foires et salons internationaux**

Dans le cadre du Salon international du livre de Québec, en avril 2008, la SODEC a participé à une rencontre avec une délégation d'éditeurs catalans et l'ANEL en vue d'assurer la présence du Québec à la Foire LIBER. Une délégation d'éditeurs, de libraires et de représentants gouvernementaux de la région d'Aquitaine en France a également été reçue à l'occasion du Salon.

Le Québec était l'invité d'honneur à la Foire Liber de Barcelone, programmée du 8 au 10 octobre 2008. La participation du Québec, supervisée par la délégation générale du Québec à Barcelone, le MRI et la SODEC, était assurée par Québec Édition. Une trentaine de maisons d'édition québécoises étaient au rendez-vous afin d'étudier les possibilités de vente de droits et, éventuellement, la traduction en catalan ou en espagnol d'œuvres québécoises. La soirée d'inauguration de la Foire Liber, à laquelle participait une délégation gouvernementale québécoise, fut sans conteste le point culminant de la Foire. L'événement « Imagina Québec », comprenait également des récitals de poésie (Anthony Phelps, France Mongeau), des spectacles de danse (Benoît Lachambre et Louise Lecavalier, la compagnie Sursaut), des rencontres avec des auteurs québécois (Michel Noël, Suzanne Lebeau, Nicole Brossard, Sergio Kokis, Louise Dupré) et un dramaturge (Michel Marc Bouchard).

Tout au long de 2008-2009, la SODEC a soutenu les activités de présences collectives de Québec Édition. Ainsi, ce sont plus de 190 participations d'éditeurs québécois dans 8 salons et foires qui ont été rendues possibles : Foire du livre jeunesse de Bologne, Salon International du livre et de la presse de Genève, Rendez-

vous de l'histoire de Blois, Foire du livre de Francfort, Foire internationale du livre de Guadalajara (Mexique), Foire du livre de Bruxelles et Salon du Livre de Paris.

Québec Édition a aussi reçu un appui ponctuel, provenant des crédits de la Politique internationale, pour le développement spécifique de la présence de l'édition québécoise au Canada hors Québec et aux États-Unis. Des rencontres entre Québec Édition et des délégations sur ces territoires ont été organisées et suivies de missions spécifiques contribuant aux avenues de développement.

## Métiers d'art

Le 15 avril 2008, la ministre Christine St-Pierre annonçait des crédits supplémentaires récurrents dans les programmes d'aide de la SODEC pour les métiers d'art, à compter de l'exercice 2008-2009. Sur un total de 1 M \$, des crédits de 500 000 \$ ont été octroyés pour l'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art.

Le 30 avril 2008, la SODEC participait à un colloque sur le développement des métiers d'art organisé par ARRIMAGE, Corporation de développement culturel des Îles-de-la-Madeleine. Le colloque regroupait environ 50 artisans et représentants gouvernementaux, dont une représentante du CALQ et la directrice générale du MCCCCF Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine.

### Prix France Québec et Prix OPUS

En 2008, le Prix France Québec – Professionnels des métiers d'art a été décerné à Marie-Renée Otis, artiste en arts textiles et spécialiste de la broderie d'art. Mme Otis est native de Baie-Saint-Paul où elle a établi son atelier en 1979. Grâce à la bourse de 5 000 \$ offerte par la SODEC, elle a présenté ses œuvres au Festival des Points Oubliés – Dentelles et Broderies d'Exception de La Rochefoucauld, en Charente. Elle a aussi participé à un stage de broderie sur canevas avec Philippe Cécile, « Maître d'art et Meilleur ouvrier de France ». Son séjour lui a également permis d'établir de nombreux contacts professionnels.

Le Prix Jeunes talents des métiers d'art / SODEC-OFQJ 2008 a par ailleurs été attribué à Matthieu Huck, un jeune céramiste de Montréal qui a reçu sa formation au Centre de céramique Bonsecours. Une bourse d'un montant équivalant à 5 000 \$, accordée à parts égales par la SODEC et l'OFQJ, a permis à M. Huck d'approfondir sa recherche sur les techniques de tournage de la poterie alsacienne et de réaliser un stage dans l'atelier de David Louveau De la Guigneraye, à La Borne, dans la région du Cher, où il a eu l'occasion d'expérimenter la cuisson dans un four japonais de type « anagama ».

La cérémonie de la remise des Prix France Québec en métiers d'art a eu lieu au Salon des métiers d'art du Québec, en décembre 2008.

Le prix SODEC destiné à un facteur d'instruments, doté d'une bourse de 5 000 \$ et octroyé dans le cadre du Gala des Prix OPUS organisé par le Conseil québécois de la musique, a été décerné en janvier 2009 à Jean-François Laporte, fondateur et directeur artistique des Productions Totem Contemporain, compositeur et inventeur d'instruments (tu-yo, bol, FlyingCan, trompe-sax, orgue de sirènes).

### Écoles ateliers

Parmi les crédits additionnels octroyés au secteur, 350 000 \$ ont été ajoutés au Programme d'aide aux écoles ateliers, dont 100 000 \$ pour le soutien à l'encadrement pédagogique.

### Marché de l'art contemporain

La SODEC a soutenu l'événement PAPIER 08 au Westmount Square. Ce salon, qui en était à sa deuxième édition, est organisé par l'Association des galeries d'art contemporain (AGAC). Il regroupe 18 galeries commerciales en art contemporain, d'importants musées québécois ainsi que des médias canadiens spécialisés en art contemporain.

Le projet Art Souterrain, qui s'inscrit dans le cadre du Festival Montréal en lumière, a également obtenu le soutien de la SODEC. Art Souterrain se veut un événement éducatif et de médiation culturelle. Le réseau de la STM est resté ouvert la nuit du 28 février 2009 afin de permettre au public de découvrir, dans différents lieux du circuit souterrain de Montréal, 80 projets réalisés par 130 artistes et commentés par plus de 200 bénévoles.

La SODEC a participé à la rencontre des délégués et attachés culturels des délégations et missions du Québec de divers pays à la Grande Bibliothèque, le 20 novembre 2008, afin d'y présenter son mandat en ce qui touche la promotion et la mise en marché de l'art contemporain à l'échelle internationale.

Rappelons que la SODEC, par le biais de son Programme de soutien au marché de l'art, soutient les activités des galeries commerciales en art contemporain, au Québec et au niveau international.

### À l'international

Le Québec était l'invité d'honneur du Carrousel des métiers d'art et de création au Carrousel du Louvre à Paris, du 3 au 7 décembre 2008. Ce salon se déroulant dans un lieu unique et prestigieux est organisé tous les deux ans par la Chambre régionale de métiers

et de l'artisanat d'Île-de-France. Il présente un artisanat haut de gamme composé de pièces uniques et de petite série.

La SODEC assurait la coordination de la participation québécoise, en collaboration avec la délégation générale du Québec à Paris, le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) et sa Galerie CRÉA – Métiers d'art contemporains. Parmi les 104 professionnels ayant déposé leur candidature, le jury a sélectionné 17 artisans représentatifs de la création contemporaine québécoise, dans les disciplines du bois (Michel Chayer, Mathieu Gnocchini, Colin Schlee), de la céramique (Janine Parent, Dominique Robert), de la joaillerie (Karina Guévin, Sylvie Lupien, Marie-Ève Martin, Judith Picard, Luci Veilleux), du textile (Elyse De Lafontaine, Rosie Godbout) et du verre (Maude Bussièrès, Catherine Labonté, Gilles Payette, Stephen Pon, Patrick Primeau). Douze d'entre eux étaient présents à l'événement.

Plus de 85 000 visiteurs ont visité le Carrousel en quatre jours et demi. C'est en grand nombre que le public parisien s'est arrêté au stand du Québec baptisé MÉTIERS D'ART QUÉBEC et a manifesté son enthousiasme quant à l'originalité des œuvres et la grande qualité de présentation. Près de 70 transactions ont été réalisées et certains artisans ont établi des contacts sérieux avec des galeries parisiennes.

En 2008-2009, la SODEC a soutenu les présences collectives organisées par le Conseil des métiers d'art du Québec; 67 artisans ont pu être représentés par le biais de la galerie CREA, la Galerie Elena Lee et Option Art au SOFA de New York et de Chicago, ainsi que dans le cadre du Palmbeach3 – Contemporary Art Fair, en Floride.

## Musique et variétés

Les crédits additionnels de 2 M \$ consentis au secteur de la musique et des variétés pour l'exercice 2007-2008 ont été reconduits pour 2008-2009, et répartis en quatre parties égales pour la circulation de spectacles au Québec, l'aide à la tournée hors Québec (Sodexport), la promotion et la mise en marché de spectacles et, finalement, le soutien aux activités en nouveaux médias. Le 31 octobre 2008, la ministre Christine St-Pierre annonçait de nouveaux crédits additionnels dans le secteur au montant de 3 M \$. Ainsi, les crédits additionnels consentis pour l'année 2008-2009 au secteur de la musique et des variétés ont totalisé 5 M \$.

Sur consultation de la Commission du disque et du spectacle de variétés, des modifications ont été apportées au Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle (PADISQ), entre autres, sur la reconnaissance de l'admissibilité au programme des agences de spectacles, et au programme Sodexport - Volet 2.2 Soutien à la tournée de spectacles de variétés hors Québec

à l'effet de hausser le plafond d'aide à une même entreprise de 35 000 \$ à 100 000 \$ par an.

Des sommes additionnelles, un montant de 2,2 M \$ a été octroyé en aide aux entreprises de la musique pour l'adaptation à la nouvelle économie dans le cadre du volet numérique - Soutien additionnel aux activités en nouveaux médias. Un bilan de la 1ère inscription de ce projet pilote en 2007, doté de 500 000 \$, a fait ressortir que les dépenses associées aux 56 projets retenus, de 42 entreprises, se chiffraient à 3,2 M \$, dont 84 % en coûts de main-d'œuvre. Cet investissement visait à donner aux entreprises les moyens de mettre en œuvre et d'expérimenter de nouvelles stratégies adaptées aux réalités économiques actuelles et à venir, entre autres, par le biais d'internet et de la téléphonie, la production de contenus pour ces nouveaux médias, la mise à jour des contenus et des outils ou l'utilisation de la vidéo. En 2008-2009, les devis des projets soumis par 56 entreprises totalisaient 6 M \$.

Un montant de 250 000 \$ a été consacré à un volet expérimental du PADISQ, effectif du 1er janvier au 31 mars 2009, et visant à aider les producteurs à poursuivre la production de leurs spectacles sur l'île de Montréal, via une aide à la promotion. Les spectacles à Montréal constituent une rampe de lancement pour les artistes de la relève et jouent un rôle essentiel dans le développement de l'offre future des salles sur l'ensemble du territoire du Québec.

Le 17 octobre 2008, le Prix Distinction SODEC a été remis au Café-Théâtre Graffiti de Port-Cartier, à l'occasion de la soirée Gala soulignant le 30e anniversaire du Réseau des organisateurs de spectacles de l'Est du Québec (ROSEQ), à Rimouski.

## À l'international

Depuis sa mise en place en 2005-2006, le budget alloué au soutien à la tournée de spectacles de variétés hors Québec (Sodexport) a été en constante progression, passant de 431 548 \$ pour la première année à 1 189 715 \$ en 2008-2009. Cette augmentation a été rendue possible grâce à deux aides supplémentaires non récurrentes de 500 000 \$ et de 550 000 \$, ainsi que 250 000 \$ provenant de crédits spéciaux liés à la Politique internationale du Québec en matière de culture, et ceci pour la troisième année consécutive. Cet outil constitue un des leviers les plus importants pour la circulation des spectacles québécois sur la scène internationale, afin d'assurer le développement de la carrière des groupes et artistes sur les marchés étrangers et de permettre aux entreprises d'augmenter leur volume d'affaires sur ces marchés.

Les aides additionnelles ont permis de soutenir 45 entreprises et 105 projets de tournée internationale en 2008-2009. Par le biais de ces entreprises, ce sont 71 artistes ou groupes québécois de genres musicaux très variés, tels que Damien Robitaille, Duchess

Says, CEA, Ragleela, Vulgaires machins, We Are Wolves, Your Favorite Enemies, Mes Aïeux, Michel Donato, The Real Deal, Caïman Fu, Yves Lambert, The Echo Hunters, Amélie Veille, les Breastfeeders, François Carrier, Miracle Fortress, Mauvais Sort, Patrick Watson, Omnikrom, 3 gars su'l sofa, Alain Bédard (Auguste Quartet), Andréa Lindsay, Catherine Major, François Bourassa, Fred Pellerin, Genticorum, Madcaps, Marco Calliari, Numéro#, Pawa Up First, The One Night Band, Bam, Beast, The Planet Smashers, Karkwa, Les Cowboys fringants, Tomas Jensen, Les Trois accords, Ghislain Poirier, Accrophone, Angèle Dubeau et La Pietà, Florence K., Think About Life, Land of Talk, L'Orkestre des Pas Perdus, Pierre Lapointe, et l'Ensemble Romulo Larea, qui ont rayonné en France, Belgique, Suisse, Chine, Écosse, Bermudes, États-Unis, Angleterre, Irlande, Islande, Roumanie, Japon, Pologne ainsi que dans les provinces maritimes et l'Ouest canadien.

Par ailleurs, au cours de 2008-2009, de nombreux projets porteurs ont été soutenus : la présence collective organisée par l'ADISQ au MIDEM, les actions de FolkQuébec, celles de M pour Montréal, Musicora, la venue de programmeurs dans le cadre de festivals au Québec, le NACA, Montréalités 2009-2010 ainsi que quelques projections d'entreprises sur divers territoires, dont la Chine.

## Autres développements

### Vérification de l'optimisation des ressources portant sur le soutien financier aux entreprises culturelles

Le 17 septembre 2008, la SODEC présentait, devant la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale du Québec, son plan d'action en réponse au rapport du Vérificateur général sur la Vérification de l'optimisation des ressources portant sur le soutien financier aux entreprises culturelles concernant la période de cinq ans, de 2002-2003 à 2006-2007.

Le rapport du Vérificateur mettait notamment en exergue l'habilitation de la SODEC à l'égard des mesures fiscales, les modalités d'attribution et de décision relatives à certains programmes d'aide et de mesures fiscales, le suivi des conditions, la vérification, l'évaluation et la reddition de comptes. La SODEC étant en constante évolution quant à l'amélioration de ses pratiques de gestion, plusieurs des mesures applicables à la Vérification sont déjà effectives, les autres sont en cours de réalisation; et ceci, en vue de relever le défi quotidien d'assurer un service à la clientèle équitable et efficace.

À l'égard des mesures fiscales, la SODEC délivre les décisions préalables et les certifications finales aux entreprises. Elle exerce ces responsabilités à la demande du gouvernement; celles-ci ne sont toutefois pas incluses dans sa loi constitutive sauf pour les pro-

ductions cinématographiques québécoises. Les mesures fiscales pour lesquelles la Société n'est pas habilitée - services de production cinématographique, doublage de films, production de spectacles, production d'enregistrements sonores et édition de livres - ont toutes été mises en place entre 1998 et 2001. Le ministère des Finances du Québec a publié, en décembre dernier, un bulletin d'information annonçant son intention de proposer une loi-cadre qui permettra de régulariser la situation.

### Développement stratégique

En 2008-2009, la SODEC a restructuré sa Direction du développement stratégique et des nouvelles technologies, pour appuyer dans leur mission les différentes directions de la Société. La SODEC a procédé, à la fin de l'année financière, à l'engagement d'une directrice et de chargés de projets responsables de l'évaluation des programmes d'une part, et des nouveaux médias et nouvelles technologies, d'autre part. La SODEC dispose ainsi de l'expertise nécessaire pour procéder au suivi et à l'analyse de l'évolution de la situation économique des entreprises culturelles et de leur adaptation à l'ère du numérique, et à l'évaluation de ses outils d'intervention (programmes, mesures fiscales et activités de financement).

Au cours de l'année 2008-2009, la Planification stratégique 2009-2012 de la SODEC a été amorcée. Cet outil guidera la Société au cours des prochaines années et contribuera à sa reddition de comptes annuelle, tel que le prévoit la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État. Cet exercice a permis de dégager les priorités de la Société face aux enjeux majeurs auxquels sont confrontées les entreprises culturelles, en particulier celui de maintenir une présence forte de la production culturelle québécoise dans un contexte où l'offre culturelle augmente de façon exponentielle, notamment par le biais des nouveaux médias. Cette augmentation de l'offre s'accompagne, à l'ère du numérique, d'une diversification et d'une segmentation des marchés et des pratiques culturelles, modifiant en profondeur les manières de produire et de mettre en marché les productions culturelles. La SODEC continuera d'accompagner les entreprises québécoises face aux défis et aux opportunités que ce contexte met à l'ordre du jour.

L'évaluation des programmes a également été amorcée en 2008-2009. Ainsi, une entente d'évaluation conjointe des mesures fiscales a été adoptée par la SODEC et le ministère des Finances. Les six mesures fiscales dont la SODEC assure la gestion seront ainsi évaluées au cours des trois prochaines années. Un premier bilan concernant le crédit d'impôt pour la production de spectacles de variétés a été produit par la SODEC et déposé auprès du ministère des Finances, qui complètera la démarche par des analyses spécifiques quant aux impacts économiques de la

mesure. Les travaux de la SODEC ont pu attester qu'une telle mesure constitue un soutien pour la croissance du domaine d'activités concerné et pour l'augmentation des ressources de production nécessaires à l'évolution des standards attendue par le public.

D'autres travaux ont également été complétés au cours de l'année, notamment l'analyse de l'évolution et du financement de la production télévisuelle et cinématographique, celle des activités de doublage au Québec entre 1998 et 2008 et un bilan du crédit d'impôt à la production d'enregistrements sonores. Ces documents ont tous été publiés et l'information produite contribue à l'ajustement des interventions gouvernementales et de celles de la SODEC.

### **Aide fiscale**

En collaboration avec Revenu Québec, le MCCCFC et le ministère des Finances, un programme de rencontres entre les professionnels a été mis en place afin d'assurer une cohérence dans le traitement des paramètres fiscaux et non fiscaux des mesures fiscales administrées par la SODEC. La direction de l'aide fiscale a aussi consolidé ses relations avec le Bureau du Cinéma et de la Télévision du Québec (BCTQ) et accompagné le Commissaire national du BCTQ dans une tournée à Los Angeles qui a permis des rencontres avec les dirigeants et fiscalistes de plus de 25 studios, dont les plus grands de Hollywood.

### **Participation au réseau gouvernemental**

La SODEC a participé aux différents comités de travail mis sur pied pour augmenter la cohérence de l'intervention gouvernementale dans le domaine culturel, dont ceux établis par le ministère de la Culture et des Communications, l'Observatoire de la culture et des communications, les conseils de développement régional ou local ainsi que les villes des grands centres du Québec.

### **Tournée des régions**

Tel que convenu avec les représentants des Conseils régionaux de la Culture, la SODEC effectue une tournée des différentes régions du Québec afin de rencontrer les conseils régionaux et prendre note de leurs attentes et préoccupations. La tournée a débuté en 2009 par la région des Laurentides et s'est poursuivie à l'occasion du Salon du livre de l'Outaouais, où une rencontre a été organisée avec le CRC régional et des responsables du ministère de la Culture et des Communications. Elle se poursuivra au cours de l'année 2009-2010.

## **Gestion financière**

Depuis l'exercice 2001-2002, la Société utilise ses surplus cumulés pour compenser ses déficits annuels successifs. En raison du déficit exceptionnel du 31 mars 2008, expliqué par la crise du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), la SODEC a épuisé en une seule année ses surplus cumulés. Depuis quelques années, une série de mesures ont été mises en place et certaines démarches ont été effectuées pour tenter d'atteindre l'équilibre budgétaire ; toutefois, bien que la Société ait réussi à contrôler efficacement ses frais d'administration (augmentation moyenne de 2% sur les 6 dernières années), la SODEC a enregistré un déficit financier de 449 688 \$ au 31 mars 2009, qui aurait été plus important n'eut été de revenus ponctuels et non récurrents de 1,5 M \$ enregistrés au cours de l'exercice.

Les causes de cette tendance déficitaire depuis 2001-2002 sont à la fois structurelles et conjoncturelles. D'une part, les déficits attribuables à la gestion des mesures fiscales (moyenne de 1,2 M \$ annuellement pour les trois dernières années), causés par le plafonnement des honoraires, limitent la capacité de la Société à générer des revenus supplémentaires. D'autre part, la dépendance à la fluctuation des taux d'intérêt a un impact majeur sur les revenus d'intérêts. Plus de 75 % des frais d'administration de la Société étant financés à partir de ses revenus autogénérés, il en résulte que l'exercice d'équilibre budgétaire de la SODEC est en partie tributaire de la conjoncture économique. Il faut également mentionner la stabilité de la subvention au fonctionnement de la SODEC malgré l'accroissement des crédits de programmes et du nombre de dossiers traités et autorisés.

À cet égard, et tel que fixé comme priorité pour l'exercice, le conseil d'administration a approuvé le 20 mars 2009 le *Rapport sur la situation financière et mesures de redressement proposées*. Ce rapport recommande différentes solutions au déficit de la SODEC sans mettre en péril la mission de la Société.

Par ailleurs, rappelons que la SODEC détient des placements dans le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui ont été restructurés en échange de billets de trésorerie non bancaires adossés à des actifs (BTAA), dont le coût s'élève à 18,3 M \$ au 31 mars 2009. À la suite de l'analyse de ces placements par un expert externe, la Société considère qu'en date du 31 mars 2009, ces placements n'ont pas subi de moins-value durable additionnelle à celle de 3,7 M \$ constatée au 31 mars 2008.

# Le survol des interventions

Répartition de l'ensemble des interventions financières de la SODEC selon la nature des activités et les domaines, 2008-2009

Domaine	Programmes d'aide		Financement des entreprises	Mesures fiscales *	
	Programmes généraux (\$)	Programme destiné à l'exportation et au rayonnement culturel (\$)	Financement des entreprises (\$)	Décisions préalables : montant pressenti du crédit d'impôt (\$)	Financement intérimaire (\$)
Arts d'interprétation			4 225 000		
Arts visuels					
Cinéma et production télévisuelle	33 838 046	1 783 996	11 362 000	97 043 364	6 238 941
Musique et variétés	12 774 926	1 769 137	3 700 000		
Doublage				2 127 155	
Enregistrements sonores				1 347 165	55 574
Livre et édition	4 585 422	706 158	3 475 000	5 883 212	218 828
Logiciel					
Médias écrits					
Métiers d'art	3 572 834	229 827			
Multimédia			570 000		
Production de spectacles musicaux				9 399 910	224 296
Radio					
Services de production cinématographique et télévisuelle				24 631 127	
Plurisectoriel		26 497			
<b>TOTAL</b>	<b>54 771 228</b>	<b>4 515 615</b>	<b>23 332 000</b>	<b>140 431 933</b>	<b>6 737 639</b>

\* Les montants inscrits aux mesures fiscales correspondent aux montants autorisés et amendés au cours de l'exercice 2008-2009.

## Financement des entreprises

### Répartition des autorisations selon les domaines, 2008-2009

Domaine	Nombre d'autorisations	Montant (\$)	%
Arts d'interprétation	8	4 225 000	18,1
Cinéma et production télévisuelle	23	11 362 000	48,7
Musique et variétés	5	3 700 000	15,9
Livre et édition	10	3 475 000	14,9
Multimédia	3	570 000	2,4
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>23 332 000</b>	<b>100,0</b>

### Répartition des autorisations selon l'outil financier, 2008-2009

Outil	Nombre d'autorisations	Montant (\$)	%
Crédit renouvelable	21	10 865 000	46,6
Garantie de marge	8	3 645 000	15,6
Prêt à terme	20	8 822 000	37,8
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>23 332 000</b>	<b>100,0</b>

### Répartition des autorisations par catégorie selon la politique financière, 2008-2009

Catégorie	Nombre d'autorisations	Montant (\$)	%
Développement	17	5 647 000	24,2
Opérations conventionnelles	28	15 185 000	65,1
Redressement	4	2 500 000	10,7
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>23 332 000</b>	<b>100,0</b>

## Mesures fiscales de crédit d'impôt

### Répartition des interventions selon les domaines et la nature, 2008-2009

Domaine et nature de l'intervention	Nombre	Montant (\$)
<b>Cinéma et production télévisuelle</b>		
Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	510	97 043 364
Financement intérimaire (autorisations)	54	6 238 941
<b>Doublage de films</b>		
Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	315	2 127 155
<b>Édition de livres</b>		
Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	126	5 883 212
Financement intérimaire (autorisations)	5	218 828
<b>Production d'enregistrements sonores</b>		
Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	138	1 347 165
Financement intérimaire (autorisations)	1	55 574
<b>Production de spectacles</b>		
Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	211	9 399 910
Financement intérimaire (autorisations)	8	224 296
<b>Services de production cinématographique et télévisuelle</b>		
Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	22	24 631 127

## Programmes d'aide du domaine du cinéma et de la production télévisuelle

### Répartition des interventions financières selon les programmes, 2008-2009

Programme d'aide	Nombre de projets	%	Montant (\$)	%
Programme d'aide à la scénarisation	149	35,8	2 180 338	6,4
Programme d'aide à la production	84	20,2	26 821 100	79,3
Programme d'aide à la promotion et à la diffusion	97	23,3	3 353 743	9,9
Programme d'aide aux jeunes créateurs	86	20,7	1 482 865	4,4
<b>TOTAL</b>	<b>416</b>	<b>100,0</b>	<b>33 838 046</b>	<b>100,0</b>

### Programme d'aide à la scénarisation

#### Répartition des investissements selon les volets du programme, 2008-2009

Volet d'aide	Nombre de projets	%	Montant (\$)	%
<b>Volet 1 : Aide sélective aux scénaristes et aux scénaristes-réalisateurs</b>	26	17,4	367 450	16,9
<b>Volet 2 : Aide aux entreprises de production</b>				
2.1 Aide sélective aux entreprises de production du secteur privé	94	63,1	1 053 093	48,3
2.2 Aide sélective aux entreprises de production du secteur indépendant	25	16,8	259 795	11,9
2.3 Aide corporative aux entreprises de production - long métrage de fiction	4	2,7	500 000	22,9
<b>TOTAL</b>	<b>149</b>	<b>100,0</b>	<b>2 180 338</b>	<b>100,0</b>

## Programme d'aide à la production

Répartition des interventions financières selon les volets du programme, 2008-2009				
Volet d'aide	Nombre de projets	%	Montant (\$)	%
<b>Volet 1 : Aide à la production de longs métrages fiction</b>				
1.1 Aide sélective aux longs métrages fiction – secteur privé	28	33,3	21 780 000	81,2
1.2 Aide sélective aux longs métrages fiction – secteur indépendant	6	7,2	2 220 000	8,3
<b>Volet 2 : Aide à la production de courts et moyens métrages fiction</b>	7	8,3	370 000	1,4
<b>Volet 3 : Aide à la production de documentaires</b>	43	51,2	2 451 100	9,1
<b>TOTAL</b>	<b>84</b>	<b>100,0</b>	<b>26 821 100</b>	<b>100,0</b>

## Programme d'aide à la promotion et à la diffusion

Répartition des interventions financières selon les volets du programme, 2008-2009				
Volet d'aide	Nombre de projets	%	Montant (\$)	%
<b>Volet 1 : Aide aux entreprises de distribution</b>				
1.1 Aide à la mise en marché	38	39,2	596 700	17,8
1.2 Aide au tirage de copies	20	20,6	152 400	4,5
<b>Volet 2 : Aide aux exploitants de salles</b>				
2.1 Aide aux salles parallèles	5	5,2	327 200	9,8
2.2 Aide aux salles de cinéma commerciales	2	2,0	137 643	4,1
<b>Volet 3 : Aide aux projets spéciaux</b>	14	14,4	540 800	16,1
<b>Volet 4 : Aide aux festivals et aux événements cinématographiques</b>	18	18,6	1 599 000	47,7
<b>TOTAL</b>	<b>97</b>	<b>100,0</b>	<b>3 353 743</b>	<b>100,0</b>

## Programme d'aide aux jeunes créateurs

Répartition des interventions financières selon les volets du programme, 2008-2009				
Volet d'aide	Nombre de projets	%	Montant (\$)	%
<b>Volet 1 : Aide à la scénarisation</b>	59	68,6	293 415	19,8
<b>Volet 2 : Aide à la production</b>	19	22,1	1 151 150	77,6
<b>Volet 3 : Aide à la distribution et aux projets spéciaux</b>	8	9,3	38 300	2,6
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>	<b>100,0</b>	<b>1 482 865</b>	<b>100,0</b>

## Programmes d'aide du domaine de la musique et des variétés

Répartition des subventions selon les programmes, 2008-2009			
	Nombre d'autorisations	Montant (\$)	%
Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés	408	7 802 037	61,1
Programme de sensibilisation à la chanson et de diffusion pour le milieu collégial	91	232 389	1,8
Programme d'aide à la diffusion en variétés	38	2 373 000	18,6
Programme d'aide aux associations et aux regroupements nationaux	12	792 500	6,2
Programme de soutien aux immobilisations - salles de spectacles	4	1 575 000	12,3
<b>TOTAL</b>	<b>553</b>	<b>12 774 926</b>	<b>100,0</b>

### Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés

Répartition des subventions selon les volets du programme, 2008-2009			
Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant (\$)	%
<b>Volet 1 : Secteur industriel - Aide globale</b>	39	2 918 500	37,4
<b>Volet 2 : Secteur industriel - Aide aux projets</b>	34	524 900	6,7
<b>Volet 3 : Secteur para-industriel</b>	52	498 400	6,4
<b>Volet 4 : Soutien additionnel à la tournée</b>	226	1 689 237	21,7
<b>Volet numérique : Soutien additionnel aux nouveaux médias</b>	57	2 171 000	27,8
<b>TOTAL</b>	<b>408</b>	<b>7 802 037</b>	<b>100,0</b>

### Programme d'aide à la diffusion en variétés

Répartition des subventions selon les volets du programme, 2008-2009			
Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant (\$)	%
<b>Volet 1 : Aide aux événements nationaux et internationaux</b>	32	2 134 500	89,9
<b>Volet 2 : Aide à la programmation d'un diffuseur</b>	4	216 000	9,1
<b>Volet 3 : Aide aux projets en développement</b>	2	22 500	1,0
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>2 373 000</b>	<b>100,0</b>

## Programmes d'aide du domaine du livre et de l'édition

Répartition des subventions selon les programmes, 2008-2009			
Programme d'aide	Nombre d'autorisations	Montant (\$)	%
Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée	336	3 236 422	70,6
Programme d'aide aux salons du livre	9	564 000	12,3
Programme d'aide aux associations et aux regroupements nationaux	11	785 000	17,1
<b>TOTAL</b>	<b>356</b>	<b>4 585 422</b>	<b>100,0</b>

## Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée

### Répartition des subventions selon les volets du programme, 2008-2009

Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant (\$)	%
<b>Volet 1 : Aide à l'édition et à la promotion</b>	112	2 141 121	66,1
<b>Volet 2 : Aide à l'édition spécialisée</b>	9	55 000	1,7
<b>Volet 3 : Aide à la traduction</b>			
3.1 Œuvres littéraires	21	117 414	3,6
3.2 Extraits d'œuvres littéraires	20	9 072	0,3
<b>Volet 4 : Participation aux salons du livre</b>	61	220 000	6,8
<b>Volet 5 : Aide aux librairies agréées</b>	37	400 000	12,4
<b>Volet 6 : Aide au transport de livres au Québec</b>	68	81 315	2,5
<b>Volet 7 : Aide aux projets collectifs et aux événements</b>	8	212 500	6,6
<b>TOTAL</b>	<b>336</b>	<b>3 236 422</b>	<b>100,0</b>

## Programmes d'aide du domaine des métiers d'art

### Répartition des subventions selon les programmes, 2008-2009

Programme d'aide	Nombre d'autorisations	Montant (\$)	%
Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art	235	905 234	25,3
Programme d'aide aux écoles ateliers	11	1 351 000	37,8
Soutien au marché de l'art	29	266 600	7,5
Programme d'aide aux associations et aux regroupements nationaux	2	1 050 000	29,4
<b>TOTAL</b>	<b>277</b>	<b>3 572 834</b>	<b>100,0</b>

## Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art

### Répartition des subventions selon les volets du programme, 2008-2009

Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant (\$)	%
<b>Volet 1 : Aide aux artisans professionnels et aux entreprises intermédiaires</b>	100	364 655	40,3
<b>Volet 2 : Aide aux artisans et aux entreprises en démarrage</b>	32	94 450	10,4
<b>Volet 3 : Aide aux projets collectifs et aux événements de commercialisation</b>	40	415 629	45,9
<b>Volet 4 : Participation aux salons de métiers d'art</b>	63	30 500	3,4
<b>TOTAL</b>	<b>235</b>	<b>905 234</b>	<b>100,0</b>

## Programme de soutien au marché de l'art

### Répartition des subventions selon les volets du programme, 2008-2009

Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant (\$)	%
<b>Volet 1 : Exposition</b>	13	59 850	22,4
<b>Volet 2 : Exportation</b>	16	206 750	77,6
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>266 600</b>	<b>100,0</b>

## Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel

### Répartition des interventions financières selon les volets du programme et les domaines, 2008-2009

Volet d'aide	Cinéma et production télévisuelle		Musique et variétés		Livre et édition		Métiers d'art		Tous les domaines		Total		
	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	Nb	Montant (\$)	%
<b>Volet 1 : Sodexport - entreprise</b>	3	185 000	6	275 000	2	100 000	2	61 500	..	..	13	621 500	13,8
<b>Volet 2 : Sodexport - projet</b>	1	2 000	9	83 800	1	7 000	8	19 515	..	..	19	112 315	2,5
Volet 2.1 : Aide à la tournée hors Québec	..	..	104	1 189 715	..	..	..	..	..	..	104	1 189 715	26,3
<b>Volet 3 : Sodexport - Présence dans les marchés et foires</b>	3	661 363	2	160 000	3	550 599	2	145 712	..	..	10	1 517 674	33,6
Sodexport - Autres activités de rayonnement culturel	71	927 369	5	60 622	2	43 559	1	3 100	1	17 452	80	1 052 102	23,3
<b>Volet 4 : Relations internationales</b>	3	8 264	..	..	1	5 000	..	..	2	9 045	6	22 309	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>	<b>1 783 996</b>	<b>126</b>	<b>1 769 137</b>	<b>9</b>	<b>706 158</b>	<b>13</b>	<b>229 827</b>	<b>3</b>	<b>26 497</b>	<b>232</b>	<b>4 515 615</b>	<b>100,0</b>



# La SODEC depuis cinq ans

## Programmes généraux

### Évolution des montants accordés selon les domaines, 2004-2005 à 2008-2009

Programme d'aide	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Montant (\$)	%								
Exportation	2 987 751	7,3	3 691 178	8,1	4 469 896	7,9	3 944 872	7,3	4 515 615	7,6
Cinéma et production télévisuelle	23 356 615	57,3	27 832 624	61,4	37 470 535	66,2	33 803 141	62,6	33 838 046	57,1
Musique et variétés	7 895 629	19,4	7 308 364	16,1	7 735 610	13,7	8 674 371	16,1	12 774 926	21,5
Livre et édition	3 781 372	9,3	3 555 645	7,8	3 874 077	6,8	3 665 278	6,8	4 585 422	7,7
Métiers d'art	2 705 631	6,7	2 962 283	6,6	3 069 873	5,4	3 905 920	7,2	3 572 834	6,0
<b>TOTAL</b>	<b>40 726 998</b>	<b>100,0</b>	<b>45 350 094</b>	<b>100,0</b>	<b>56 619 991</b>	<b>100,0</b>	<b>53 993 582</b>	<b>100,0</b>	<b>59 286 843</b>	<b>100,0</b>

### Évolution du financement des entreprises et des mesures fiscales de crédit d'impôt, 2004-2005 à 2008-2009

Domaine et nature de l'intervention	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nb	Montant (\$)								
<b>FINANCEMENT DES ENTREPRISES</b>	46	19 475 000	65	26 414 500	38	17 455 000	48	19 257 030	49	23 332 000
<b>MESURES FISCALES</b>										
<b>Cinéma et production télévisuelle</b>										
Crédit d'impôt*	506	94 731 780	556	95 494 524	460	94 745 320	544	96 629 640	510	97 043 364
Financement intérimaire (autorisations)	86	11 779 410	66	8 449 133	67	7 750 754	51	3 413 134	54	6 238 941
<b>Doublage de films</b>										
Crédit d'impôt*	389	2 981 080	406	2 699 664	359	2 306 944	308	2 020 920	315	2 127 155
<b>Édition de livres</b>										
Crédit d'impôt*	160	4 541 834	176	7 126 546	132	4 082 999	122	5 363 851	126	5 883 212
Financement intérimaire (autorisations)	11	409 147	5	145 756	2	58 890	8	230 561	5	218 828
<b>Production d'enregistrements sonores</b>										
Crédit d'impôt*	89	754 741	88	829 963	62	591 443	84	1 017 545	138	1 347 165
Financement intérimaire (autorisations)	3	78 803	2	80 344	2	29 718	1	73 106	1	55 574
<b>Production de spectacles</b>										
Crédit d'impôt*	174	6 474 285	186	6 015 536	202	6 649 990	216	7 216 745	211	9 399 910
Financement intérimaire (autorisations)	14	768 865	6	200 690	8	1 003 027	7	434 344	8	224 296
<b>Services de production cinématographique et télévisuelle</b>										
Crédit d'impôt*	39	10 807 601	23	8 754 868	28	16 929 231	32	16 549 385	22	24 631 127

\* Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt, incluant les amendements.

## Cinéma et production télévisuelle

Évolution des programmes d'aide, 2004-2005 à 2008-2009										
Programme d'aide	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nb	Montant (\$)								
Programme d'aide à la scénarisation	144	2 617 659	127	2 059 249	157	2 374 790	151	2 306 801	149	2 180 338
Programme d'aide à la production	78	16 236 584	96	21 260 103	87	30 492 707	78	27 149 280	84	26 821 100
Programme d'aide à la promotion et à la diffusion	89	2 897 101	85	2 991 867	93	3 025 613	80	2 767 975	97	3 353 743
Programme d'aide aux jeunes créateurs	114	1 605 271	98	1 521 405	88	1 577 425	92	1 579 085	86	1 482 865
<b>TOTAL</b>	<b>425</b>	<b>23 356 615</b>	<b>406</b>	<b>27 832 624</b>	<b>425</b>	<b>37 470 535</b>	<b>401</b>	<b>33 803 141</b>	<b>416</b>	<b>33 838 046</b>

## Musique et variétés

Évolution des programmes d'aide, 2004-2005 à 2008-2009										
Programme d'aide	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nb	Montant (\$)								
Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés	231	4 287 328	275	4 630 544	278	4 690 436	353	5 845 145	408	7 802 037
Programme de sensibilisation à la chanson et de diffusion pour le milieu collégial	115	375 801	94	246 820	95	272 674	87	262 726	91	232 389
Programme d'aide à la diffusion en variétés	22	2 137 000	26	1 973 000	32	2 223 000	31	2 117 000	38	2 373 000
Aide aux associations et aux regroupements nationaux	6	365 500	9	458 000	9	549 500	9	449 500	12	792 500
Programme de soutien aux immobilisations - salles de spectacles	2	730 000	..	..	..	..	..	..	4	1 575 000
<b>TOTAL</b>	<b>376</b>	<b>7 895 629</b>	<b>404</b>	<b>7 308 364</b>	<b>414</b>	<b>7 735 610</b>	<b>480</b>	<b>8 674 371</b>	<b>553</b>	<b>12 774 926</b>

## Livre et édition

Évolution des programmes d'aide, 2004-2005 à 2008-2009										
Programme d'aide	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nb	Montant (\$)								
Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée	292	2 585 072	276	2 409 345	317	2 676 028	312	2 488 978	336	3 236 422
Programme d'aide aux salons du livre	9	564 000	9	564 000	14	591 749	9	564 000	9	564 000
Aide aux associations et aux regroupements nationaux	12	632 300	10	582 300	11	606 300	12	612 300	11	785 000
<b>TOTAL</b>	<b>313</b>	<b>3 781 372</b>	<b>295</b>	<b>3 555 645</b>	<b>342</b>	<b>3 874 077</b>	<b>333</b>	<b>3 665 278</b>	<b>356</b>	<b>4 585 422</b>

## Métiers d'art

### Évolution des programmes d'aide, 2004-2005 à 2008-2009

Programme d'aide	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nb	Montant (\$)								
Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art	153	612 600	167	645 323	188	616 253	262	1 061 320	235	905 234
Programme d'aide aux écoles ateliers	11	1 025 000	22	1 249 000	14	1 287 700	24	1 376 600	11	1 351 000
Programme de soutien au marché de l'art	24	268 031	29	267 960	26	265 920	30	268 000	29	266 600
Aide aux associations et aux regroupements nationaux	1	800 000	1	800 000	2	900 000	4	1 200 000	2	1 050 000
<b>TOTAL</b>	<b>189</b>	<b>2 705 631</b>	<b>219</b>	<b>2 962 283</b>	<b>230</b>	<b>3 069 873</b>	<b>320</b>	<b>3 905 920</b>	<b>277</b>	<b>3 572 834</b>

## Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel

### Répartition des interventions selon les domaines, 2004-2005 à 2008-2009

Domaine	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nb	Montant (\$)								
Cinéma et production télévisuelle	50	1 239 022	63	1 884 474	87	1 818 310	79	1 613 873	81	1 783 996
Musique et variétés	24	492 200	53	822 348	89	1 424 390	99	1 307 041	126	1 769 137
Livre et édition	26	942 183	11	671 152	20	877 306	18	782 326	9	706 158
Métiers d'art	9	237 005	16	289 300	22	325 100	22	224 725	13	229 827
Plurisectoriel	3	77 341	3	23 904	3	24 790	2	16 907	3	26 497
<b>TOTAL</b>	<b>112</b>	<b>2 987 751</b>	<b>146</b>	<b>3 691 178</b>	<b>221</b>	<b>4 469 896</b>	<b>220</b>	<b>3 944 872</b>	<b>232</b>	<b>4 515 615</b>



# Répartition régionale des interventions de la SODEC

En plus de l'aide aux entreprises, la SODEC soutient, dans les régions du Québec, des événements d'envergure régionale, nationale et internationale. Ce sont des moments privilégiés de rencontres pour les différents acteurs culturels, les institutions régionales ou locales, les corporations professionnelles, les agents économiques ou de développement, les entreprises et les organisations. La Société y assure une présence active afin de partager son expertise, mais surtout afin de prendre connaissance sur le terrain des enjeux et des réalités de la région. Elle participe normalement aux activités professionnelles ou aux ateliers planifiés par les organisateurs des événements, et à l'occasion, y joue un rôle de coordonnateur d'activités spécifiques.

La compilation des interventions de la SODEC selon les régions administratives repose sur l'adresse du requérant. Or, des demandes sont déposées à Montréal pour des activités ayant lieu en tout ou en partie en région. C'est le cas du Festival du

film de l'Outaouais, de l'Association des cinémas parallèles du Québec pour la programmation des ciné-clubs à travers la province, de l'aide à la tournée du Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés, du Programme de sensibilisation à la chanson et de diffusion pour le milieu collégial, des associations professionnelles dont les membres se répartissent à travers le Québec. Aussi, des événements d'envergure qui se déroulent à Montréal font circuler par la suite une partie de leur programmation dans les régions, tels Les Rendez-vous du cinéma québécois, Les Journées du cinéma africain, le Festival international du film sur l'art et les Rencontres internationales du documentaire.

En 2008-2009, dans le cadre du Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art, la majorité des aides (62,9 %) ont été octroyées à des artisans et des entreprises de régions autres que celles de Québec (14 %) et de Montréal (23,1 %).

## Évolution des interventions de la SODEC, par région administrative, 2006-2007 à 2008-2009 \*

Région administrative	2006-2007				2007-2008				2008-2009			
	Nb	%	\$	%	Nb	%	\$	%	Nb	%	\$	%
01 Bas-Saint-Laurent	40	2,5	348 938	0,6	40	2,3	408 742	0,8	35	1,9	354 758	0,6
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	41	2,5	356 429	0,6	32	1,8	275 007	0,5	27	1,5	242 841	0,4
03 Québec	148	9,1	3 952 310	7,0	155	8,8	4 591 481	8,5	143	7,8	3 927 423	6,6
04 Mauricie	22	1,3	139 015	0,2	20	1,1	151 987	0,3	29	1,6	168 035	0,3
05 Estrie	35	2,1	356 752	0,6	35	2,0	348 383	0,6	45	2,4	407 186	0,7
06 Montréal	1 030	63,1	44 799 959	79,1	1119	63,8	42 889 210	79,4	1217	66,3	49 944 257	84,2
07 Outaouais	18	1,1	186 239	0,3	16	0,9	146 068	0,3	18	1,0	400 245	0,7
08 Abitibi-Témiscamingue	16	1,0	233 371	0,4	17	1,0	402 241	0,8	20	1,1	256 090	0,4
09 Côte-Nord	8	0,5	120 906	0,2	7	0,4	128 086	0,2	10	0,5	158 373	0,3
10 Nord-du-Québec	0,0	0,0	-	0,0	1	0,1	1 123	0,0	1	0,1	1 225	0,0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	24	1,5	341 953	0,6	26	1,5	259 242	0,5	26	1,4	203 842	0,3
12 Chaudière-Appalaches	24	1,5	89 204	0,2	30	1,7	108 745	0,2	17	0,9	60 360	0,1
13 Laval	13	0,8	155 562	0,3	16	0,9	167 740	0,3	20	1,1	376 341	0,6
14 Lanaudière	29	1,8	743 975	1,3	36	2,1	209 610	0,4	39	2,1	307 864	0,5
15 Laurentides	43	2,6	3 318 847	5,9	66	3,7	357 754	0,7	45	2,5	344 283	0,6
16 Montérégie	131	8,0	1 449 500	2,6	129	7,4	3 522 763	6,5	139	7,6	2 123 415	3,6
17 Centre-du-Québec	10	0,6	27 031	0,1	9	0,5	25 400	0,0	4	0,2	10 305	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>1632</b>	<b>100,0</b>	<b>56 619 991</b>	<b>100,0</b>	<b>1754</b>	<b>100,0</b>	<b>53 993 582</b>	<b>100,0</b>	<b>1835</b>	<b>100,0</b>	<b>59 286 843</b>	<b>100,0</b>

\* Exclut les activités de la Direction générale du financement des entreprises et de la Direction générale de l'aide fiscale aux entreprises culturelles.

## Taux de réponses favorables des demandes déposées à la SODEC, par région administrative, 2006-2007 à 2008-2009 \*

Régions administratives	2006-2007			2007-2008			2008-2009		
	Nombre		Taux de réponses favorables (%)	Nombre		Taux de réponses favorables (%)	Nombre		Taux de réponses favorables (%)
	Demandé	Autorisé		Demandé	Autorisé		Demandé	Autorisé	
01 Bas-Saint-Laurent	55	40	72,7	55	40	72,7	52	35	67,3
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	48	41	85,4	42	32	76,2	37	27	73,0
03 Québec	207	148	71,5	192	155	80,7	214	143	66,8
04 Mauricie	28	22	78,6	24	20	83,3	33	29	87,9
05 Estrie	52	35	67,3	44	35	79,5	50	45	90,0
06 Montréal	1958	1030	52,6	1976	1119	56,6	1876	1217	64,9
07 Outaouais	26	18	69,2	27	16	59,3	20	18	90,0
08 Abitibi-Témiscamingue	19	16	84,2	19	17	89,5	22	20	90,9
09 Côte-Nord	8	8	100,0	8	7	87,5	12	10	83,3
10 Nord-du-Québec	1	0	0,0	1	1	100,0	1	1	100,0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	28	24	85,7	32	26	81,3	32	26	81,3
12 Chaudière-Appalaches	33	24	72,7	42	30	71,4	25	17	68,0
13 Laval	30	13	43,3	34	16	47,1	23	20	87,0
14 Lanaudière	48	29	60,4	51	36	70,6	48	39	81,3
15 Laurentides	71	43	60,6	91	66	72,5	68	45	66,2
16 Montérégie	213	131	61,5	197	129	65,5	190	139	73,2
17 Centre-du-Québec	15	10	66,7	19	9	47,4	4	4	100,0
<b>TOTAL</b>	<b>2840</b>	<b>1 632</b>	<b>57,5</b>	<b>2854</b>	<b>1 754</b>	<b>61,5</b>	<b>2707</b>	<b>1 835</b>	<b>67,8</b>

\* Exclut les activités de la Direction générale du financement des entreprises et de la Direction générale de l'aide fiscale aux entreprises culturelles.

## Taux de réponses favorables des demandes déposées à la SODEC, par regroupement de régions administratives, 2006-2007 à 2008-2009 \*

Régions administratives	2006-2007			2007-2008			2008-2009		
	Nombre		Taux de réponses favorables (%)	Nombre		Taux de réponses favorables (%)	Nombre		Taux de réponses favorables (%)
	Demandé	Autorisé		Demandé	Autorisé		Demandé	Autorisé	
Montréal	1958	1030	52,6	1976	1119	56,6	1876	1217	64,9
Québec	207	148	71,5	192	155	80,7	214	143	66,8
Autres régions	675	454	67,3	686	480	70,0	617	475	77,0
<b>TOTAL</b>	<b>2840</b>	<b>1632</b>	<b>57,5</b>	<b>2854</b>	<b>1754</b>	<b>61,5</b>	<b>2707</b>	<b>1835</b>	<b>67,8</b>

\* Exclut les activités de la Direction générale du financement des entreprises et de la Direction générale de l'aide fiscale aux entreprises culturelles.

## Interventions de la SODEC et taux de réponses favorables par domaine et par regroupement de régions administratives, 2008-2009 \*

Domaine	Demandes		Autorisations				Taux de réponses favorables (%)
	Nb	%	Nb	%	\$	%	
<b>Cinéma et production télévisuelle</b>							
Montréal	978	86,5	451	90,7	34 076 727	95,7	46,1
Québec	47	4,2	14	2,8	413 533	1,2	29,8
Autres régions	106	9,4	32	6,4	1 131 784	3,2	30,2
<b>TOTAL</b>	<b>1131</b>	<b>100,0</b>	<b>497</b>	<b>100,0</b>	<b>35 622 044</b>	<b>100,0</b>	<b>43,9</b>
<b>Musique et variétés</b>							
Montréal	603	71,2	498	73,2	10 143 425	69,7	82,6
Québec	66	7,8	38	5,6	2 124 015	14,6	57,6
Autres régions	178	21,0	144	21,2	2 276 622	15,7	80,9
<b>TOTAL</b>	<b>847</b>	<b>100,0</b>	<b>680</b>	<b>100,0</b>	<b>14 544 062</b>	<b>100,0</b>	<b>80,3</b>
<b>Livre et édition spécialisée</b>							
Montréal	180	48,1	173	47,4	3 336 582	63,1	96,1
Québec	53	14,2	53	14,5	554 704	10,5	100,0
Autres régions	141	37,7	139	38,1	1 400 294	26,5	98,6
<b>TOTAL</b>	<b>374</b>	<b>100,0</b>	<b>365</b>	<b>100,0</b>	<b>5 291 580</b>	<b>100,0</b>	<b>97,6</b>
<b>Métiers d'art</b>							
Montréal	112	31,8	92	31,7	2 361 027	62,1	82,1
Québec	48	13,6	38	13,1	835 171	22,0	79,2
Autres régions	192	54,5	160	55,2	606 463	15,9	83,3
<b>TOTAL</b>	<b>352</b>	<b>100,0</b>	<b>290</b>	<b>100,0</b>	<b>3 802 661</b>	<b>100,0</b>	<b>82,4</b>
<b>Tous les domaines</b>							
Montréal	<b>3</b>	<b>100,0</b>	<b>3</b>	<b>100,0</b>	<b>26 496</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Québec	..	..	..	..	..	..	..
Autres Régions	..	..	..	..	..	..	..
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>100,0</b>	<b>3</b>	<b>100,0</b>	<b>26 496</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Totaux</b>							
Montréal	1876	69,3	1217	66,3	49 944 257	84,2	64,9
Québec	214	7,9	143	7,8	3 927 423	6,6	66,8
Autres régions	617	22,8	475	25,9	5 415 163	9,1	77,0
<b>TOTAL</b>	<b>2707</b>	<b>100,0</b>	<b>1835</b>	<b>100,0</b>	<b>59 286 843</b>	<b>100,0</b>	<b>67,8</b>

\* Exclut les activités de la Direction générale du financement des entreprises et de la Direction générale de l'aide fiscale aux entreprises culturelles.



**Section 1**  
La SODEC

*Qu'est-ce qu'une société individuelle ?*  
*Pour l'écran*

# 1.1 Mission, vision, domaines d'intervention, fonctions et approche

## La mission

Créée en 1995, en vertu de la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles, la SODEC a pour mandat spécifique de promouvoir et soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, et de contribuer à accroître la qualité des produits et services et la compétitivité de ceux-ci au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger. Ainsi, elle apporte l'aide financière publique pour la création, la production, la diffusion et l'exportation des entreprises des domaines du livre, de la musique et des variétés, du cinéma et de la production télévisuelle, ainsi que des métiers d'art. À cela s'ajoute un mandat particulier pour le site de la Place-Royale, à Québec, ainsi que pour des édifices patrimoniaux dont l'État québécois lui a confié la responsabilité. Sa création résulte d'une volonté unanime, tant de l'Assemblée nationale que des milieux professionnels, de doter les entreprises de la culture et des communications du Québec d'une société d'État performante chargée de leur apporter l'aide financière publique. Chacune des entreprises culturelles œuvre dans un domaine artistique où elle réalise des activités commerciales qui vont de la production jusqu'au commerce au détail.

## La vision

La SODEC, comme elle le précise dans son Plan stratégique 2005-2008, se donne pour ambition d'accroître les activités des entreprises culturelles. Son but : concourir à l'essor des entreprises culturelles et au rayonnement des œuvres afin de participer à la vitalité culturelle et économique du Québec.

## Les domaines d'intervention

### L'industrie du cinéma et de la télévision

Pour contribuer à l'affirmation de notre cinéma et de notre production télévisuelle, la SODEC :

- soutient l'écriture de scénarios originaux, diversifiés et de qualité ;
- soutient la production de courts, moyens et longs métrages de fiction, et d'œuvres documentaires ;
- soutient la promotion et la diffusion de la production cinématographique et télévisuelle québécoise ;
- soutient la relève et l'intégration des jeunes créateurs dans les circuits réguliers de la production cinématographique et télévisuelle ;
- soutient les entreprises du Québec qui exploitent des salles de cinéma ;
- encourage la tenue de festivals, d'événements et d'activités promotionnelles qui valorisent le cinéma et la production télévisuelle ;
- soutient la promotion des films étrangers peu diffusés ;
- soutient l'exportation et le rayonnement culturel sur les marchés hors Québec et la participation collective des entreprises à des manifestations internationales ;
- soutient la promotion du Québec comme centre de production de calibre international et l'accueil des producteurs étrangers sur le territoire.

### L'industrie du livre

Pour accroître la production et la diffusion du livre québécois, la SODEC :

- soutient les éditeurs dans leurs activités d'édition et de promotion ;
- soutient les salons du livre dans les différentes régions du Québec et la participation des éditeurs à ces événements ;

- soutient les librairies agréées, principalement en informatisation et en promotion ;
- contribue à la promotion de la lecture ;
- appuie les différentes associations professionnelles du milieu ;
- soutient l'exportation et le rayonnement culturel sur les marchés hors Québec et la participation collective des entreprises à des manifestations internationales;
- offre un soutien à la traduction d'œuvres québécoises, notamment pour la vente de droits à l'international ;
- administre un fonds d'achat de droits étrangers pour les éditeurs québécois.

### **L'industrie des métiers d'art**

Pour permettre l'émergence de nouvelles formes d'art, perpétuer les arts traditionnels et favoriser le développement des entreprises de métiers d'art, la SODEC :

- soutient le développement des moyens de production et des outils de commercialisation des artisans et des entreprises, notamment dans un volet dédié aux artisans en début de carrière ;
- soutient les projets collectifs de promotion et de mise en marché qui favorisent la structuration du secteur ;
- soutient l'encadrement professionnel offert par les écoles ateliers en métiers d'art;
- encourage la recherche et le partenariat entre les écoles ateliers, les organismes, les artisans et les entreprises ;
- soutient le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) ;
- soutient l'exportation et le rayonnement culturel sur les marchés hors Québec et la participation collective des entreprises à des manifestations internationales;
- administre la Convention de coopération entre la France et le Québec pour le développement des métiers d'art, dont les prix France-Québec SODEC-SEMA et SODEC-OFQJ;
- octroie divers prix de reconnaissance en métiers d'art dans le cadre d'événements culturels québécois : le Prix OPUS-reconnaissance à un facteur d'instruments (CQM) et le Prix Série limitée (SIDIM).

### **Et de façon complémentaire :**

- soutient les galeries d'art commerciales spécialisées dans le marché de l'art contemporain en arts visuels et en métiers d'art, dans leurs activités au Québec comme à l'étranger.

### **L'industrie de la musique et des variétés**

Pour favoriser la croissance de l'industrie de la musique et des variétés au Québec, la SODEC :

- soutient les entreprises québécoises de production, notamment pour prendre le virage numérique;
- encourage le développement de la carrière des artistes et l'émergence de nouveaux talents ;
- octroie un soutien additionnel à la tournée de spectacles québécois, tant sur le territoire québécois qu'hors-Québec;
- encourage la tenue de festivals, d'événements et d'activités promotionnelles qui valorisent la production de musique et de spectacles de variété;
- sensibilise les étudiants du milieu collégial à la chanson francophone ;
- soutient les diffuseurs spécialisés en chanson ;
- appuie les associations professionnelles du milieu ;
- soutient l'exportation et le rayonnement culturel sur les marchés hors Québec et la participation collective des entreprises à des manifestations internationales.

### **Le patrimoine immobilier**

Pour favoriser la protection du patrimoine architectural, la SODEC :

- gère l'ensemble immobilier de Place-Royale en considérant l'urbanité du lieu, soit la cohabitation des fonctions : résidentielle, commerciale, culturelle, récréotouristique et institutionnelle, selon le Plan de développement de Place-Royale/Horizon 2008 ;
- termine la restauration amorcée dans les années soixante-dix en prenant charge de tous les aspects d'une telle démarche ou en convenant d'ententes de partenariat ;
- assure le maintien en bon état des actifs du parc immobilier de Place-Royale et des édifices patrimoniaux répartis sur l'ensemble du territoire du Québec dont elle est propriétaire.

## Fonctions

Globalement, les fonctions de la SODEC sont, d'une part, d'assumer la gestion de l'aide financière publique destinée aux entreprises des industries de la culture et des communications du Québec et, d'autre part, de conseiller le gouvernement quant aux orientations à privilégier dans les domaines de sa compétence. Pour ce faire, elle assure la cohérence de l'action gouvernementale québécoise dans ce secteur culturel en exerçant quatre fonctions complémentaires :

- Elle administre l'aide gouvernementale destinée aux entreprises culturelles pour soutenir la production, la diffusion et l'exportation des œuvres favorisant ainsi la création. Cette aide est accordée sous forme d'investissement au projet, de subvention ou d'aide remboursable.
- Elle gère les mesures d'aide fiscale aux entreprises culturelles du gouvernement du Québec qui prennent la forme de crédits d'impôt remboursables sur les coûts de main-d'œuvre liés à la création et à la production des œuvres. Son rôle est d'évaluer l'admissibilité des entreprises et des projets et d'estimer le montant du crédit d'impôt pour un projet donné. Ces mesures sont disponibles dans les domaines du cinéma et de la télévision, de la musique et des variétés et de l'édition de livres.
- Elle offre les services d'une banque d'affaires. Ces services comprennent le prêt et la garantie de prêt et, exceptionnellement, elle investit au projet et en capital-actions.
- Consciente de l'importance de doter les industries culturelles d'outils financiers adaptés à leur développement, la SODEC a aussi contribué à la création du Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC) dont elle détient un tiers du capital. Il s'agit d'un fonds de capital de risque qui prend des participations dans des entreprises. Elle est aussi partenaire de la Financière des entreprises culturelles (FIDEC), une société en commandite dotée d'un capital constitué de fonds publics et privés qui a pour mandat d'investir dans des projets dont la portée est internationale.
- Elle mène ou participe à des recherches et analyses sectorielles et coordonne le travail de diverses commissions consultatives.

## Approche

Son approche est de conjuguer les mondes de la culture et de l'économie : elle appuie le mouvement de la création artistique afin que la production culturelle québécoise devienne accessible et participe selon son plein potentiel à notre économie. Sa démarche en est une à la fois globale de connaissance économique des industries culturelles et spécifique de compréhension des besoins des acteurs culturels et de la valeur de leurs créations.

La SODEC s'appuie donc sur une stratégie de développement et de consolidation des entreprises dont les axes sont à la fois culturel et économique. L'axe culturel poursuit des objectifs visant :

- l'épanouissement de la création ;
- l'expression de la plus grande diversité ;
- la diffusion et le rayonnement de la production artistique ;
- l'accessibilité à cette culture pour l'ensemble des citoyens.

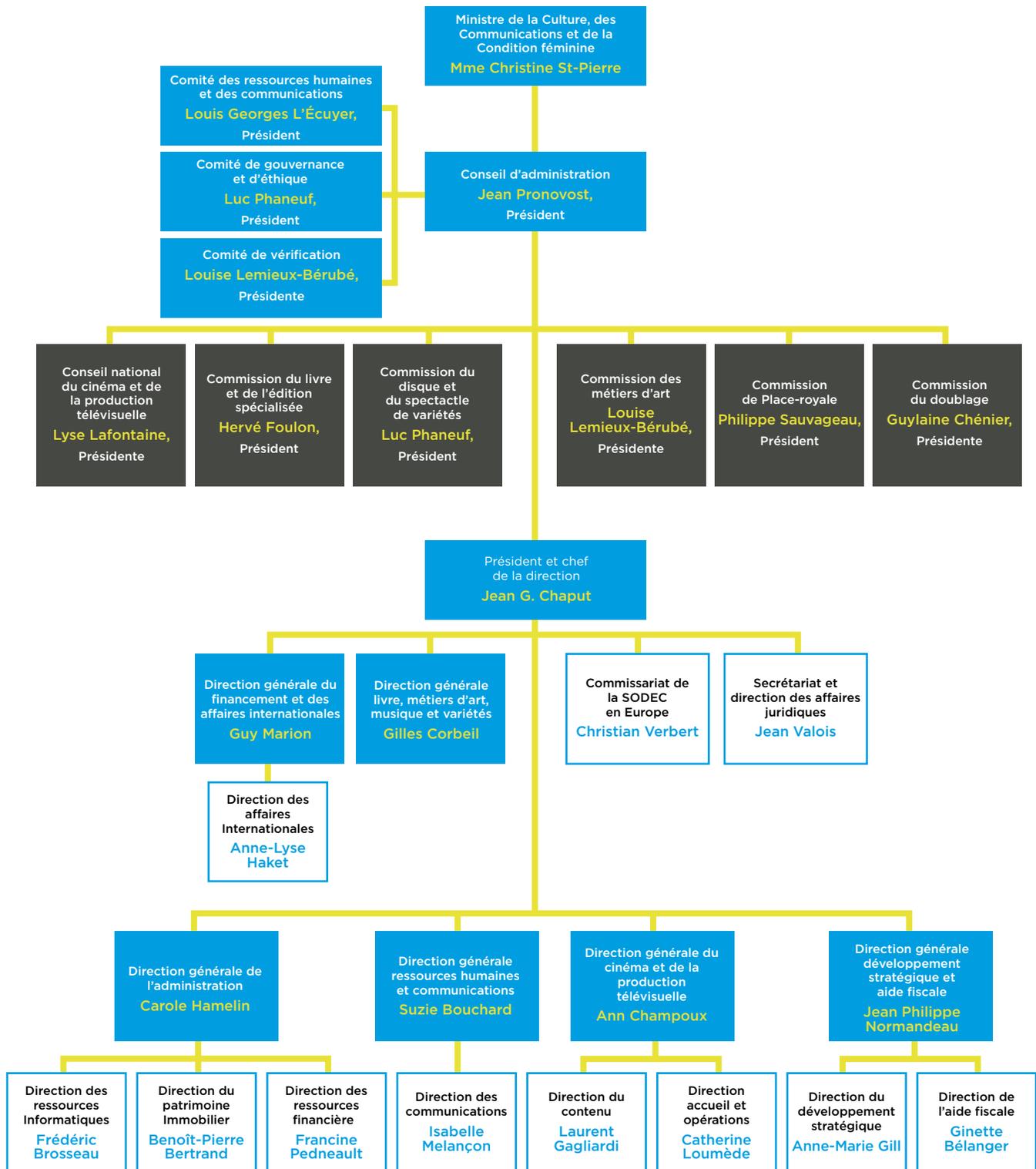
L'axe économique poursuit des objectifs visant :

- le soutien au développement et à la stabilisation des entreprises ;
- la structuration des domaines d'activités ;
- la mise en place des conditions qui favorisent la commercialisation et l'exportation.

Son action est marquée par la souplesse, puisque son approche de services doit être en phase avec les besoins réels des différents milieux et donc constamment ajustée. Elle est marquée par l'ouverture puisqu'elle soutient la production culturelle dans des domaines aussi différents que le cinéma et les métiers d'art, auprès d'entreprises de tailles variées, évoluant dans des modes de production éloignés les uns des autres. Elle est aussi marquée par le souci de la diversité puisque la culture québécoise doit être représentative de la pluralité des genres, des cultures du monde, des œuvres dans un univers plus large de réciprocité, indispensable aux échanges internationaux.



# L'organigramme 1.2



## 1.3 Conseil, comités et commissions

### Conseil d'administration

#### LE PRÉSIDENT

**Jean Pronovost**

#### MEMBRES

**Jean G. Chaput**

Président et chef de la direction  
Société de développement des  
entreprises culturelles (SODEC)

#### Métiers d'art

**Louis-Georges L'Écuyer**

Artisan ébéniste en poste jusqu'au  
7 janvier 2009  
*remplacé par*

**Laurent Craste**, artisan céramiste  
à compter du 4 mars 2009.

**Louise Lemieux-Bérubé**

Directrice générale  
Centre des textiles contemporains  
de Montréal

#### Cinéma et production

#### Télévisuelle

**Lyse Lafontaine**

Présidente  
Les Productions Équinoxe inc.

**Sophie Ferron**

Présidente- directrice générale  
Media Ranch inc.

#### Livre

**Hervé Foulon**

Président-directeur général  
Éditions Hurtubise HMH ltée

1 poste vacant

#### Disque et spectacle de variétés

**Luc Phaneuf**

Président  
Luc Phaneuf Impresario inc.

**Jacques K. Primeau**

Président  
Les Productions Jacques K. Primeau inc.

#### Autres domaines

**Serge Carrier**

Président  
Gestion Académac inc.

**Denise Arsenault**

Ex-directrice générale et artistique  
Théâtre de Baie-Comeau

**Françoise Boudreau**

Directrice générale et directrice  
principale-administration  
Société du 400e anniversaire de Québec

**Catherine Lapointe**

Avocate associée BCF

**Pierre Bernier**

Vice-président exécutif  
Autorité des marchés financiers

#### LE SECRÉTAIRE

**Jean Valois**

Directeur des affaires juridiques et  
Secrétaire (SODEC)

### Comité de vérification

#### PRÉSIDENTE

**Louise Lemieux-Bérubé**

Directrice générale  
Centre des textiles contemporains de  
Montréal

#### MEMBRES

**Luc Phaneuf**

Président  
Luc Phaneuf Impresario inc.

**Serge Carrier**

Président  
Gestion Académac inc.

**Pierre Bernier**

Vice-président exécutif  
Autorité des marchés financiers

## Comité des ressources humaines

### PRÉSIDENT

(en poste jusqu'au 7 janvier 2009)

#### Louis-Georges L'Écuyer

Artisan ébéniste

### MEMBRES

#### Lyse Lafontaine

Présidente

Les Productions Équinoxe inc.

#### Jacques K. Primeau

Président

Les Productions Jacques K. Primeau inc.

#### Serge Carrier

Président

Gestion Académac inc

## Comité de gouvernance et d'éthique

### PRÉSIDENT

#### Luc Phaneuf

Président

Luc Phaneuf Impresario inc.

### MEMBRES

#### Serge Carrier

Président

Gestion Académac inc.  
jusqu'au 6 février 2009

#### Hervé Foulon

Président

Éditions Hurtubise HMH ltée

#### Denise Arsenaault

Ex-directrice générale et artistique  
Théâtre de Baie-Comeau

#### Jean Pronovost

Président du conseil

## Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle

### PRÉSIDENTE

#### Lyse Lafontaine, présidente

Les Productions Équinoxe inc.  
Production cinéma

### MODULE 1

#### Entreprises et personnes requérantes

#### Didier Farré

Exploitant de salles

Exploitation, salles et ciné-parcs

#### Alain Chartrand

Réalisateur

Création

#### Jacques Blain

Producteur

Cirrus productions inc.  
Production télévisuelle

#### Patrick Roy

Président

Alliance Atlantis Vivafilm  
Distribution

#### Jeannine Gagné

Productrice

Amazone Films  
Production indépendante

#### Jacques Matte

Directeur général

Festival du cinéma international  
de l'Abitibi-Témiscamingue  
Festivals

#### Sylvain Corbeil

Producteur

Metafilms  
Jeunes créateurs

### MODULE 2

#### Partenaires créatifs et stratégiques

#### Marie-Andrée Poliquin

Directrice des opérations, financement  
et relations d'affaires  
Société Radio-Canada  
Télévision généraliste  
(publique ou privée)

#### Marc Robitaille

Scénariste

Création

#### Mathieu Lefebvre

Vision Globale

Maisons de services

#### Michel Pradier

Directeur des opérations  
pour le Québec.  
Téléfilm Canada

#### Pierre Roy

Président-directeur général  
Les chaînes télé Astral  
Télévision spécialisée

#### Michèle Fortin

Présidente-directrice générale  
Télé-Québec

### MODULE 3

#### Application de la Loi sur le cinéma

#### Katerine Mousseau

Comédienne

Artistes-interprètes

#### Pierre Jutras

Conservateur

Cinémathèque québécoise  
Patrimoine cinématographique  
et télévisuel

#### Guylaine Chénier

Directrice au doublage

Technicolor

Entreprises de doublage

### **François Poitras**

Propriétaire  
la Boîte noire  
Commerce au détail de matériel vidéo

### **Yves Théorêt**

Directeur  
École des médias  
Formation

### **Hélène Girard**

Monteuse  
Techniciens

## **Commission du disque et du spectacle de variétés**

### **PRÉSIDENT**

#### **Luc Phaneuf, président**

Luc Phaneuf Imprésario inc.  
Production, spectacles

### **MEMBRES**

#### **Marcel Alexander**

Directeur général  
Salle André-Mathieu, Laval  
Diffusion, régions

#### **Louis Carrière**

Président  
Preste  
Production de spectacles

Poste vacant

Interprète

#### **J. Serge Sasseville**

Vice-président, affaires corporatives et institutionnelles, Quebecor Media inc.  
Distribution

#### **Johanne Goyette**

Productrice  
Disques Atma inc.  
Production, disques

### **François Mario Labbé**

Président  
Enregistrements Analekta inc.  
Production, disques

### **Claude Larivée**

Directeur général et artistique  
Compagnie Larivée, Cabot,  
Champagne  
Diffusion, événements dans le secteur des variétés ou en salle

### **Marc Lazare**

Président  
Productions Benannah  
Production, disques

### **Brigitte Lemonde**

Vice-présidente spectacles et disques  
Productrice exécutive  
Zone 3 inc.  
Production de spectacles

### **Sébastien Nasra**

Président  
Avalanche Productions  
Gérance d'artistes

### **Jonathan Painchaud**

Auteur-compositeur

### **Luc Wiseman**

Producteur  
Les Productions Avanti  
Ciné Vidéo inc.  
Production d'émissions de variétés

## **Commission du livre et de l'édition spécialisée**

### **PRÉSIDENT**

#### **Hervé Foulon**

Président  
Éditions Hurtubise HMH ltée  
Édition

### **MEMBRES**

#### **Pierre Bourdon**

Vice-président à l'édition  
Groupe Homme  
Généraliste du domaine du livre

#### **Françoise Careil**

Présidente  
Librairie du square  
Librairie, Montréal

#### **Marie-Claude Trépanier**

Directrice générale  
Coopérative universitaire de  
Trois-Rivières  
Librairie en milieu scolaire

#### **Guy Langlois**

Président du conseil  
et chef de la direction  
Prologue  
Distribution

#### **Robert Leroux**

Président  
Librairie à lire  
Librairie, régions

#### **Jean Pettigrew**

Directeur éditorial  
Les Éditions Alire inc.  
Édition

#### **Jacques Rochefort**

Président-directeur général  
Chenelière Éducation  
Édition

#### **Nicole Saint-Jean**

Directrice générale  
Guy Saint-Jean éditeur  
Édition

## Commission des métiers d'art

### PRÉSIDENTE

#### **Louise Lemieux-Bérubé**

Directrice générale  
Centre des textiles contemporains de  
Montréal  
Généraliste

### MEMBRES

#### **Gilles Perrault**

Atelier Petite Californie  
Production, exportation

#### **Carole Baillargeon**

Directrice-générale  
Maison des métiers d'art de Québec  
École atelier

#### **Marie-Claude Morin**

Joaillière  
Production, relève

#### **Manon-Rita Babin**

Manon-Rita Etcetera  
Artisan de services

#### **Giuseppe Benedetto**

Verrerie d'art Touverre inc.  
Diffusion et commercialisation

#### **Frédéric Loury**

Directeur  
Galerie Sas  
Galerie d'art contemporain

#### **Luc Archambault**

Céramiste  
Production, pièce unique  
et petite série

Poste vacant

Production, moyenne et grande série

## Commission du doublage

### PRÉSIDENTE

#### **Guylaine Chénier**

Directrice au doublage  
Technicolor

### MEMBRES

#### **Louise Belleau**

Directrice du doublage  
Alliance Atlantis Vivafilm  
Entreprises de distribution

#### **Normand Rodrigue**

SPR INC.  
Entreprises de doublage

#### **Stéphane Consentino**

Directeur délégué  
Téléfilm Canada

#### **Tristan Harvey**

Artiste – Interprète

#### **Patricia Gariépy**

Généraliste du domaine

## Commission de place Royale

### PRÉSIDENT

#### **Philippe Sauvageau**

Directeur général  
Salon international  
du livre de Québec  
Milieu culturel

### MEMBRES

Poste vacant

Office du tourisme et des congrès  
de la communauté urbaine  
de Québec

#### **Philippe Plante**

Représentant  
Commission de la Capitale  
nationale du Québec

#### **Jacques Faguy**

Représentant  
Ville de Québec

#### **Louise Gauthier**

Représentante  
Comité des citoyens  
du Vieux-Québec

#### **Daniel Gross**

Président  
Association des gens d'affaires  
Place Royale / Vieux-Port

#### **Denis Langlais**

Président  
Comité de citoyens  
de Notre-Dame-des-Victoires  
et Vieux-Port

#### **Hélène Pagé**

Directrice du service de l'action  
culturelle et des relations publiques  
Musée de la Civilisation

#### **Daniel Deraîche**

Représentant  
Fabrique Notre-Dame-des-Victoires



**Section 2**  
Les résultats



## 2.0 L'application du plan d'action 2008-2009



### La compétitivité des entreprises culturelles

#### Orientation 1

Agir sur la dynamique financière des entreprises culturelles afin de contribuer à leur stabilité.

### AXE 1 / CONSOLIDATION DE L'OFFRE

**Objectif 1.1 Assurer la continuité artistique en documentant les besoins en matière de production et d'édition et proposer des ajustements aux outils d'intervention qui tiennent compte des coûts et des crédits disponibles.**

#### ACTIONS

**Finaliser le bilan des crédits d'impôt à la production d'enregistrements sonores et amorcer celui de la production de spectacles. Suggérer des amendements, le cas échéant.**

Le bilan du crédit d'impôt à la production d'enregistrements sonores a été finalisé et rendu public sur le site web de la SODEC.

De plus, comme suite aux recommandations du vérificateur général, la SODEC et le ministère des Finances ont convenu d'un calendrier pour évaluer conjointement les mesures fiscales. La

première mesure évaluée en partenariat avec le ministère sera le crédit d'impôt remboursable à la production de spectacles de variétés. La SODEC a terminé la rédaction de l'étude préparatoire. Le document présente une analyse des données de gestion ainsi que les recommandations de la SODEC pour faciliter la gestion du crédit d'impôt. Le Ministère des Finances complètera ces données pour obtenir une évaluation complète de la mesure et de son impact. La fin des travaux est prévue pour décembre 2009.

**Objectif 1.2 Favoriser l'adaptation et la mise à niveau des procédés et des équipements en fonction des avancées numériques et technologiques.**

## ACTIONS

### DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE ET DES VARIÉTÉS

**Suivre les effets de l'ouverture du Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés (PADISQ) au soutien aux DVD de variétés et de musique spécialisée.**

**Observer l'impact de l'élargissement du crédit d'impôt à la production d'enregistrements sonores aux enregistrements audiovisuels numériques et aux vidéoclips sur le volume de production de DVD.**

En 2008-2009, la SODEC a soutenu 22 projets de développement ou de production de DVD dans le cadre des différents volets de son Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés (PADISQ). Pour cette même période, 9 DVD ont reçu une décision préalable favorable pour l'obtention d'un crédit d'impôt à la production.

Depuis 2006-2007, le crédit d'impôt remboursable pour la production d'enregistrements sonores est ouvert à la production de vidéoclips. En 2008-2009, la mesure fiscale a permis de soutenir la production de 13 vidéoclips pour un total de 27 depuis l'instauration du dispositif de soutien.

**Soutenir les entreprises dans leur développement en nouveaux médias par la création d'un nouveau volet d'aide du PADISQ.**

Parmi les crédits additionnels de 5 M \$ consentis pour l'année 2008-2009 au secteur de la musique et des variétés, un montant de 2,2 M \$ a été octroyé en aide aux entreprises de la musique et des variétés pour l'adaptation au numérique dans le cadre du nouveau volet numérique - Soutien additionnel aux activités en nouveaux médias. Un bilan de la 1<sup>ère</sup> inscription de ce projet pilote, 2007-2008, a fait ressortir que les dépenses associées aux 56 projets retenus, de 42 entreprises, se chiffraient à 3,2 M \$, dont 84 % en coûts de main-d'œuvre. En 2008-2009, les devis des projets déposés par 56 entreprises totalisaient 6 M \$, dont 82 % en coûts de main-d'œuvre. Cet investissement visait à donner aux entreprises les moyens de mettre en œuvre et d'expérimenter de nouvelles stratégies adaptées aux réalités économiques actuelles et à venir, entre autres, par le biais d'internet et de la téléphonie ainsi que la production de contenus pour ces nouveaux médias, la mise à jour des contenus et des outils et l'utilisation de la vidéo.

### DANS LE DOMAINE DU CINÉMA

**Maintenir une veille permanente sur le passage à la technologie numérique dans les salles de cinéma commerciales.**

Au cours de l'année 2008-2009, certains grands réseaux de salles et quelques indépendants ont commencé à s'équiper d'appareils de projection de films en version numérique et quelques-uns en format 3D. Cependant, dans son ensemble, le réseau des salles de cinéma au Québec n'est pas fermement engagé dans la transition vers le numérique. Plusieurs modèles d'affaires ont été examinés depuis deux ans, mais aucun n'a remporté l'adhésion de l'ensemble des propriétaires. La situation financière des entreprises, du réseau de salles bien implanté à la salle de cinéma indépendante qui se retrouve le plus souvent en région, est fort différente. L'investissement requis par ces entreprises, selon leur taille, représente un poids financier et des possibilités de rentabilisation variables. Cette situation appelle sans doute la mise au point de différents modèles d'affaires qui devront, outre leur structure de financement, préserver l'indépendance de programmation des salles de cinéma et la mise en valeur des films québécois sous les nouveaux standards de projection. Les établissements pourront également intégrer à leur programmation l'exploitation d'autres catégories de production que le cinéma, en projetant sur leurs écrans des événements d'envergure.

Aux États-Unis, plus de 8 712 écrans étaient équipés «d-cinema» à la fin 2008, suivis en Europe, par plus de 2 000 écrans. La transition a donc bien été amorcée, malgré des indices de ralentissement de sa progression en 2008, notamment aux États-Unis, en raison de la crise économique. Les modèles d'affaires varient : certains sont basés essentiellement sur des ressources privées tandis que d'autres peuvent bénéficier d'une contribution publique importante, qui tient compte de la taille du marché des différents pays et territoires.

La transformation des équipements de projection en 35 mm vers l'équipement numérique est inéluctable. Selon l'évolution de la stratégie des propriétaires de salles de cinéma ainsi que celle des agrégateurs de services, la SODEC participera, grâce aux outils à sa disposition, à la mise en place des conditions permettant l'adaptation progressive des salles de cinéma à la diffusion numérique des films et sera attentive à ce que cette progression soit équivalente dans les différentes régions du Québec.

### **Objectif 1.3** Œuvrer à stabiliser les normes selon lesquelles s'effectue le calcul de l'aide fiscale dans tous les domaines.

Au cours de l'année, la direction de l'aide fiscale a accentué ses efforts de collaboration avec les partenaires gouvernementaux impliqués dans l'élaboration et la gestion des mesures fiscales culturelles. En participant aux travaux sur la loi-cadre et ses paramètres sectoriels ainsi qu'en jouant un rôle conseil auprès du ministère des Finances, cette direction s'est assurée que les paramètres sectoriels maintiennent une bonne cohérence avec l'intention du législateur tout en reflétant la réalité de chacune des industries. De plus, des rencontres entre les professionnels administrant les mesures de la SODEC et Revenu Québec ont eu lieu dans le but d'assurer une cohérence entre le processus de certification des biens culturels admissibles ainsi que la réclamation du crédit d'impôt et son traitement par Revenu

Québec. Ces travaux faisaient suite aux discussions permanentes du comité d'échange interministériel auquel participe aussi le MCCCCF et, dorénavant, le ministère des Finances à titre d'observateur.

Finalement, dans le but de simplifier le processus de traitement des dossiers pour l'édition de livres, des rencontres ont eu lieu avec l'ANEL, et un certain nombre des propositions avancées sont en cours d'étude ou déjà mises en application. Finalement, concernant la simplification du processus de demande de certification pour les services de production télévisuelle et cinématographique, le discours sur le budget du 19 mars 2009 annonçait déjà les propositions faites en ce sens par la SODEC au MFQ.

## **AXE 2 / PROFESSIONNALISME DES ENTREPRISES**

**Objectif 2.1** Participer aux travaux visant la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental sur les conditions socioéconomiques des artistes, selon l'échéancier établi, et veiller au respect des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle par les entreprises culturelles en mettant en place ou en maintenant des mesures à l'intérieur des programmes d'aide, en commençant par le disque et le spectacle de variétés.

### **ACTIONS**

#### **Collaborer aux travaux sur invitation du MCCCCF.**

La SODEC participe activement à titre de collaborateur aux différents travaux des comités du MCCCCF et de l'Observatoire de la culture et des communications concernant, entre autres, les recherches sur les conditions socio-économiques des artistes. De plus, la Société s'assure de transmettre aux différents partenaires les préoccupations des entreprises culturelles face aux différentes problématiques évoquées lors des rencontres de ces comités.

#### **Dans le domaine de la musique et des variétés**

##### **Évaluer le système de répartition des bénéfices d'une œuvre entre les parties concernées.**

Des travaux exploratoires visant à vérifier la possibilité d'évaluer le système de répartition des bénéfices d'une œuvre entre les parties concernées ont été réalisés en 2008-2009. Cette exploration a révélé que dans l'état actuel de la production de statistiques concernant cette répartition, il n'était pas possible de produire une information valide et représentative de la situation.

**Objectif 2.2** Poursuivre notre collaboration avec le MCCCCF pour la mise en œuvre des politiques de développement des ressources humaines en culture afin que la problématique propre aux entreprises culturelles soit bien cernée.

### **ACTIONS**

#### **Poursuivre notre participation aux travaux du comité interministériel sur le développement des ressources humaines en culture et aux autres comités sur ce sujet.**

La SODEC participe notamment aux rencontres du Comité de liaison CALQ / MCCCCF / SODEC et à la Table de concertation sur la diffusion des arts de la scène.

**Objectif 2.3 Poursuivre les travaux entourant le problème de la succession au sein des entreprises culturelles dans le contexte du changement démographique et de nombreux départs à la retraite.**

**ACTIONS**

**Compléter la production de profils de la situation des entreprises québécoises qui peuvent être affectées par le phénomène.**

Vu l'âge actuel des baby-boomers, plusieurs études ont révélé que d'ici moins de 10 ans, 50 % des entrepreneurs de petites et moyennes entreprises prendront leur retraite et que d'ici 15 ans, ce taux atteindra 75 %. En fait, jamais pareille cohorte de gens actifs n'aura quitté en si peu de temps la direction des affaires économiques dans les différents secteurs d'activités de notre société. Or, la littérature scientifique nous apprend que, faute d'une planification adéquate, laquelle s'étend sur une dizaine d'années, le départ du dirigeant fondateur d'une entreprise annonce à plus ou moins court terme et dans la grande majorité des cas, sa disparition. En effet, le taux de disparition des entreprises lors du départ du dirigeant fondateur atteint 70 % au cours du passage de la première à la deuxième génération de dirigeants d'entreprise, et 90 %, de la première à la troisième génération. Ces statistiques ont été confirmées à plusieurs reprises au cours des 20 dernières années.

Cette situation s'applique également aux dirigeants des entreprises culturelles et il leur revient d'assurer, comme dans tous les autres domaines, la pérennité de leurs sociétés et de leurs rôles social et culturel. Par ailleurs, pour la majorité des entreprises culturelles de production, petites et moyennes, lesquelles constituent la plus grande part de la clientèle de la SODEC, la valeur marchande des actifs est généralement peu élevée (immobilisations, inventaires, valeur du catalogue, etc.). La situation financière de ces entreprises est essentiellement tributaire de leurs activités de production et donc, du volume minimal de production qu'elles réussissent à maintenir d'une année à l'autre. Leur rendement s'appuie essentiellement sur la personnalité et la compétence du dirigeant et sur ses réseaux. La transmission repose donc sur la volonté du dirigeant de transmettre sa vision et son savoir-faire à ses propres collaborateurs qui pourront, le cas échéant, prendre la relève et poursuivre l'œuvre léguée. Au cours des dernières années, on a pu observer que certaines entreprises ont été ainsi transmises. Toutefois, on peut s'attendre également à ce qu'un certain nombre d'entreprises de production ne puissent survivre à la retraite de leurs fondateurs.

Cette situation pourrait nous alarmer, mais il faut prendre en compte le fait que la démographie des entreprises, culturelles ou non, se caractérise par un flux plus ou moins constant et important de création, de disparition et de fusion d'entreprises. Aussi, l'examen du phénomène de retraites massives d'entrepreneurs ne doit pas nous faire oublier que si des entreprises disparaissent dans le temps, d'autres voient le jour de façon régulière pendant que d'autres fusionnent. Ces cycles de disparition, de renouvellement et de consolidation sont du reste inévitables et ils participent au dynamisme des différents domaines culturels comme de celui d'autres secteurs de l'économie.

Cela étant convenu, certaines entreprises culturelles québécoises qui œuvrent tant en production, en distribution qu'en diffusion, présentent une valeur marchande importante, et occupent souvent une place stratégique en termes d'activités, de parts de marché ou encore de spécialisation. Ces entreprises ont souvent un certain nombre d'actifs tangibles, et elles ont su au cours des ans, diversifier leurs activités, bien exploiter leurs catalogues et de plus, elles peuvent être dirigées ou gérées par des équipes plutôt que par un seul individu (ce qui facilite, le cas échéant, la transmission de l'expertise et des réseaux). L'ensemble de ces facteurs favorise le succès d'une transmission ou le rachat d'une entreprise. Par ailleurs, la cessation des activités de ces entreprises (par insuccès de la transmission) ou encore leur rachat par des intérêts autres que québécois pourraient avoir des conséquences néfastes sur les différents domaines culturels au Québec. Il importe donc, en priorité, que la SODEC identifie ces entreprises et s'informe sur leur plan de transmission afin d'avoir une intervention ciblée auprès des entrepreneurs concernés tant sur le plan de la communication que du financement d'éventuels rachats. Cette action s'accompagnera d'un travail plus large de sensibilisation auprès de l'ensemble des entreprises culturelles afin qu'elles puissent continuer, le cas échéant, à intégrer à leur planification des actions favorables à leur transmission.

# ENJEU DEUX

## La pluralité des œuvres

### Orientation 2

Renforcer la production, la diffusion et le rayonnement national et international des productions culturelles québécoises favorisant ainsi la création artistique.

## AXE 3 / DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE

**Objectif 3.1** Maintenir et développer le soutien financier aux entreprises culturelles afin de garantir un volume de production optimal dans chaque domaine pour que la population ait accès à une vaste gamme d'œuvres québécoises.

### Dans le domaine du cinéma

#### Évolution des aides à la production

En 2008-2009, la direction du cinéma et de la production télévisuelle a traité plus de 1035 demandes d'aide, tous programmes confondus, avec un taux d'acceptation de quarante pour cent (40%). Dans le domaine de la production, ce sont 28 longs métrages de fiction du secteur privé, 6 longs métrages de fiction du secteur indépendant, 7 courts métrages, 43 documentaires et

19 projets jeunes créateurs qui ont été financés par la Société. Parmi tous ces projets, notons 13 coproductions dont 10 en fiction et 3 en documentaire. La diversité des genres a dominé cette année, que l'on pense au drame, à la comédie, au suspense, au film biographique, au cinéma d'auteur ou à celui d'animation.

#### Demandes reçues et taux d'acceptation, production cinématographique et télévisuelle, de 2006-2007 à 2008-2009

Production (format et genre)*	2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nombre de dossiers déposés	Taux d'acceptation (%)	Nombre de dossiers déposés	Taux d'acceptation (%)	Nombre de dossiers déposés	Taux d'acceptation (%)
Longs métrages (secteur privé, indépendant et jeunes créateurs)	143	25,2%	134	22,4%	147	23,1%
Courts, moyens métrages fiction et téléfilms	40	20,0%	53	15,1%	52	13,5%
Documentaires	106	43,4%	100	40,0%	91	47,3%
Productions jeunes créateurs (autres formats)	173	13,9%	158	15,8%	142	13,4%
<b>TOTAL</b>	<b>462</b>	<b>24,7%</b>	<b>445</b>	<b>23,1%</b>	<b>432</b>	<b>23,8%</b>

\*Incluant les demandes d'ajouts aux projets soutenus les années antérieures

## Programme d'aide à la production cinématographique et télévisuelle, projets soutenus par volet, 2006-2007 à 2008-2009

Production (format et genre)*	2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Longs métrages - secteur privé	28	25 079 988	22	21 100 000	28	21 780 000
Longs métrages - secteur indépendant et jeunes créateurs	5	2 688 500	8	3 325 000	6	2 220 000
Courts, moyens métrages fiction et téléfilms	8	469 000	8	503 200	7	370 000
Documentaires	46	2 255 219	40	2 221 080	43	2 451 100
Productions jeunes créateurs (autres formats)	24	1 243 950	25	1 247 850	19	1 151 150
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>	<b>31 736 657</b>	<b>103</b>	<b>28 397 130</b>	<b>103</b>	<b>27 972 250</b>

\*Incluant les demandes d'ajouts aux projets soutenus les années antérieures

## Dans le domaine du livre

### Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée, nombre d'entreprises soutenues et aide financière accordée pour les activités de production, d'édition et de promotion, 2006-2007 à 2008-2009

	2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Aide à l'édition et à la promotion	109	1 844 995	107	1 845 099	112	2 141 121

Le 16 avril 2008, la ministre Christine St-Pierre annonçait des crédits supplémentaires récurrents de 1 M \$ dans les programmes d'aide de la SODEC du secteur livre, dont 300 000 \$ pour les activités promotionnelles des éditeurs. En 2008-2009, dans le cadre du Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée, 336 demandes ont été acceptées et soutenues pour la somme de 3 236 422 \$.

Le programme comporte sept volets, dont le principal, l'Aide à l'édition et à la promotion, soutient les éditeurs agréés dans leurs

activités de développement et d'édition selon des catégories d'ouvrages admissibles, ainsi que leurs activités de diffusion et de promotion sur le marché québécois.

En 2008-2009, 112 éditeurs ont fait appel à ce volet d'aide, pour un total de 2 141 121 \$, avec un montant maximal alloué de 63 435 \$. On a constaté des croissances de ventes fort intéressantes dans les catégories suivantes : les ouvrages de poésie ont progressé de 26 %; le théâtre, de 23 %; les romans, contes et nouvelles, de 9 %, et finalement, les albums jeunesse, de 46 %.

## Dans le domaine des métiers d'art

### Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art, aide financière accordée et nombre d'entreprises soutenues, 2006-2007 à 2008-2009

	2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Aide aux artisans professionnels et aux entreprises intermédiaires	81	275 070	121	495 689	100	364 655
Aide aux artisans et aux entreprises en démarrage	27	52 982	43	137 626	32	94 450
<b>TOTAL</b>	<b>108</b>	<b>328 052</b>	<b>164</b>	<b>633 315</b>	<b>132</b>	<b>459 105</b>

Le 15 avril 2008, la ministre Christine St-Pierre annonçait des crédits supplémentaires récurrents de 1 M \$ dans les programmes d'aide de la SODEC en métiers d'art, dont 500 000 \$ au Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art. En 2008-2009, deux dates de dépôt ont été fixées, le 9 mai et le 21 novembre 2008. Au total, 235 projets ont été soutenus pour une somme de 905 234 \$.

Le programme se décline en quatre volets, dont l'Aide aux artisans professionnels et aux entreprises intermédiaires et l'Aide aux artisans et aux entreprises en démarrage, lesquels per-

mettent aux artisans de développer leurs moyens de production (équipements, outils) et leurs outils de commercialisation (dépliants, catalogues, site Internet, etc.). La répartition des sommes dans les différents volets du programme fluctue d'une année à l'autre, au gré des projets de développement des artisans et des entreprises qui déposent, lesquels varient aussi grandement d'une année à l'autre.

Concernant le volet Aide aux artisans et aux entreprises intermédiaires, l'aide moyenne a légèrement augmenté, passant de 3 201 \$ pour 121 projets en 2007-2008 à 3 647 \$ pour 100 projets en 2008-2009.

### Dans le domaine de la musique et des variétés

#### Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés, aide financière accordée et nombre d'entreprises soutenues, secteur industriel, 2006-2007 à 2008-2009

	2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Secteur industriel - aide globale	34	2 529 000	36	2 959 000	39	2 918 500
Secteur industriel - aide aux projets	31	484 000	35	495 000	34	524 900
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>3 013 000</b>	<b>71</b>	<b>3 454 000</b>	<b>73</b>	<b>3 443 400</b>

Les crédits additionnels de 2 M \$ consentis au secteur de la musique et des variétés pour l'exercice 2007-2008 ont été reconduits pour 2008-2009. Le 31 octobre 2008, la ministre Christine St-Pierre annonçait de nouveaux crédits additionnels dans le secteur d'un montant de 3 M \$. Ainsi, les crédits additionnels consentis pour l'année 2008-2009 au secteur de la musique et des variétés totalisaient 5 M \$.

Parmi ces crédits, à l'instar de l'année 2007-2008, une somme de 500 000 \$ a été accordée aux entreprises clientes du Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés (PADISQ) pour la promotion et la mise en marché

de spectacles. À cette somme a été ajouté un montant de 250 000 \$ pour un projet-pilote de promotion de spectacles à Montréal, applicable à des représentations tenues entre le 1er janvier et le 31 mars 2009, et dont les aides accordées apparaîtront à l'année financière 2009-2010. Ce volet expérimental du PADISQ visait à aider les producteurs à continuer la production de leurs spectacles sur l'île de Montréal où, pour un ensemble de raisons, les salles ont certaines difficultés à se remplir. Toutefois, les spectacles à Montréal constituent une rampe de lancement pour les artistes de la relève et jouent un rôle essentiel dans le développement de l'offre future des salles sur l'ensemble du territoire du Québec.

### Financement

#### Financement des entreprises, volume des activités, 2006-2007 à 2008-2009

	2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Financement des entreprises	38	17 455 000	48	19 257 030	49	23 332 000
<b>FINANCEMENT INTÉRIMAIRE</b>						
Cinéma et production télévisuelle	67	7 750 754	51	3 413 134	54	6 238 941
Édition de livres	2	58 890	8	230 561	5	218 828
Production d'enregistrements sonores	2	29 718	1	73 106	1	55 574
Production de spectacles	8	1 003 027	7	434 344	8	224 296
<b>TOTAL financement intérimaire</b>	<b>79</b>	<b>8 842 389</b>	<b>67</b>	<b>4 151 145</b>	<b>68</b>	<b>6 737 639</b>

**Objectif 3.2 Contribuer à la consolidation des réseaux de diffusion et de commercialisation afin qu'ils participent au maintien de l'offre.**

**Dans le domaine du cinéma**

**Aide aux distributeurs et exploitants de salles**

Le rendez-vous annuel des exploitants de salles de cinéma, des distributeurs et des partenaires du milieu cinématographique s'est tenu en janvier 2009. Un forum de discussions sur la baisse de fréquentation dans les salles de cinéma a été organisé par l'AC-CPQ. Plusieurs partenaires présents ont été sensibilisés sur la nécessité d'une concertation du milieu pour inciter le public à fréquenter davantage les salles. L'association des propriétaires de salles de cinéma et ciné-parcs du Québec (APCCQ) a suggéré la possibilité d'une campagne générique et mis sur pied un comité de consultation des priorités de travail. La SODEC a été invitée à siéger sur ce comité qui a tenu une première réunion.

Le comité de travail MCCCC-SODEC mis en place par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour tenter d'identifier des pistes de solutions dans le litige existant entre les salles de cinéma parallèles et les exploitants de

salles commerciales a terminé ses travaux. Le rapport du comité a été déposé auprès de la ministre.

L'annonce d'Ex-Centris de mettre fin à la diffusion d'œuvres québécoises et étrangères a pris de court tout le milieu. La fermeture des salles d'Ex-Centris risque d'avoir un impact important sur la distribution du cinéma d'auteur québécois et étranger ainsi que son rayonnement au Québec. À la suite de rencontres avec le Regroupement des distributeurs indépendants ainsi que des représentants de Cinéma Parallèle, la SODEC et le ministère ont décidé de soutenir temporairement et de façon urgente le Cinéma Parallèle pour lui permettre de se trouver un lieu permanent de diffusion des œuvres. Des pourparlers sont en cours pour que le cinéma ait pignon sur rue dans le futur Quartier des spectacles à Montréal.

**Programme d'aide à la promotion et à la diffusion, Volet 1 - Aide aux entreprises de distribution, cinéma et production télévisuelle, nombre de projets soutenus et aide financière accordée, SODEC, 2006-2007 à 2008-2009**

	2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Aide à la mise en marché	48	683 048	28	472 650	38	596 700
Aide au tirage de copies	14	136 788	16	104 125	20	152 400
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>819 836</b>	<b>44</b>	<b>576 775</b>	<b>58</b>	<b>749 100</b>

**Programme d'aide à la promotion et à la diffusion, cinéma et production télévisuelle, nombre de projets soutenus et aide financière accordée aux exploitants de salle\*, SODEC, 2006-2007 à 2008-2009**

	2006-2007			2007-2008			2008-2009		
	Autorisations	Activités	\$	Autorisations	Activités	\$	Autorisations	Activités	\$
<b>Salles commerciales</b>	4	4	163 669	2	2	56 000	2	2	137 643
Amélioration des équipements		2	101 395	..	..	..		1	93 750
Publicité		2	62 274		2	56 000		1	43 893
<b>Salles parallèles</b>	8	9	362 396	5	6	313 400	5	6	327 200
Amélioration des équipements		3	53 996		..	..		2	42 200
Développement		2	144 000		2	144 000		2	144 000
Publicité		4	164 400		4	169 400		2	141 000
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>526 065</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>369 400</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>464 843</b>

\* Le versement de l'aide aux équipements des salles commerciales est étalé sur trois ans. L'engagement de l'enveloppe octroyée apparaît dans sa globalité l'année de la signature de l'entente.

## Dans le domaine du livre

---

Parmi les crédits supplémentaires récurrents accordés au secteur du livre, un montant de 400 000 \$ octroyé au volet Aide aux librairies agréées, dans le cadre du Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée, a permis de soutenir 37 librairies de différentes régions du Québec dans la réalisation de 54 projets de promotion, d'informatisation et de modernisation. Par ailleurs, 68 librairies agréées se sont réparti la somme globale de 81 315 \$ en Aide au transport de livres au Québec.

### Maintenir le soutien annuel à la Banque de titres de langue française.

La SODEC a maintenu son soutien au fonctionnement de la Société de gestion de la Banque de titres de langue française (BTLF) à hauteur de 300 000 \$. Fondée en 1996, la BTLF a pour mission de contribuer à l'amélioration de la commercialisation des produits de l'édition en langue française au Québec et au

Canada, de favoriser la promotion et d'encourager la commercialisation des produits de l'édition québécoise et canadienne de langue française à l'étranger, d'encourager et de favoriser la communication et la collaboration entre les éditeurs, les libraires, les distributeurs, les bibliothécaires et les autres participants de l'industrie du livre.

Au cours de l'exercice 2008-2009, la BTLF a poursuivi la mise en œuvre d'un système de suivi des ventes (SIV). Avec Gaspard, le tableau de bord québécois des ventes de livres, la BTLF sera en mesure de recueillir plus de 65 % des données de ventes de livres du marché des détaillants québécois. Le seuil de 65 % garantit la validité de l'information sur les ventes de livres. Le système Gaspard, dont le lancement est prévu en 2009, permettra à tous les intervenants de la chaîne du livre de suivre les tendances et l'évolution du marché du livre, ainsi que les ventes par titre et par catégorie d'ouvrages.

## Dans le domaine des métiers d'art

---

Comme suite à l'évaluation de la valeur marchande du réseau « Boutique métiers d'art du Québec », la SODEC a poursuivi sa collaboration avec le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) afin de concrétiser la mise en place d'un réseau de commerces de détail dans diverses régions du Québec, qui viendrait compléter l'offre existante à Québec et Montréal.

Le volet Aide aux projets collectifs et aux événements de commercialisation, du Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art, permet de soutenir les projets de commercialisation qui favorisent la structuration du domaine sur une base régionale ou favorisent le développement de nouveaux circuits de vente des produits québécois en métiers d'art. En 2008-

2009, l'aide accordée dans ce volet a permis de soutenir 40 organismes régionaux pour un montant total de 415 629 \$.

Par ailleurs, le volet d'aide à la Participation aux salons en métiers d'art, mis en place en 2004-2005 afin d'encourager les artisans et les entreprises à participer aux salons régionaux et nationaux sur le territoire québécois, a permis de soutenir, en 2008-2009, 63 participations totalisant 30 500 \$ en subventions. On a pu constater un accroissement des déplacements des artisans vers des salons hors de leur région : Salon des métiers d'art du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Salon des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent, Salon des métiers d'art de l'Estrie, Salon des métiers d'art de Lanaudière, pour n'en citer que quelques-uns.

## Galleries d'art contemporain

---

Dans le cadre du programme Soutien au marché de l'art, la SODEC a soutenu les activités de diffusion au Québec de 13 galeries en art contemporain pour un total de 59 850 \$. En 2008-2009, l'aide globale octroyée dans le cadre du programme, qui comprend également un volet dédié à l'exportation, se chiffrait à 266 600 \$.

De plus, la SODEC a soutenu l'événement PAPIER 08 et le projet Art souterrain. Le salon PAPIER, organisé par l'Association des galeries d'art contemporain (AGAC), en était à sa deuxième édition. Il regroupait, au Wesmount Square, 18 galeries commerciales en art contemporain, d'importants musées québécois

ainsi que des médias canadiens spécialisés en art contemporain. Le projet Art Souterrain, un événement éducatif et de médiation culturelle dans le cadre du Festival Montréal en lumière, a présenté le travail de 130 artistes des arts visuels et des métiers d'art au grand public montréalais.

## Dans le domaine de la musique et des variétés

### Soutenir la tournée de spectacles d'artistes québécois dans toutes les régions du Québec.

Parmi les aides additionnelles octroyées au secteur musique et variétés en 2008-2009, un montant supplémentaire de 850 000 \$ a été alloué à la tournée de spectacles au Québec. Au total, la SODEC a ainsi accordé 1 689 237 \$ à la circulation des spectacles de 226 artistes et groupes musicaux sur l'ensemble du territoire québécois.

Le soutien additionnel à la tournée est consenti aux entreprises clientes du Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle (PADISQ). Il permet aux producteurs de couvrir une partie des coûts de transport et de per diem des artistes qu'ils font tourner à travers le Québec, et par conséquent, de maintenir le

prix de vente d'un spectacle à un niveau équivalent aux abords de Montréal et en régions éloignées. Cela permet de rallonger la durée de vie des tournées et d'augmenter le nombre de représentations par spectacle.

Outre l'apparition depuis quelques années de nouvelles salles mieux adaptées sur le plan technique et permettant d'accueillir des spectacles plus imposants, le marché tend à se diversifier. La demande des producteurs dans ce volet d'aide est sans cesse croissante et reflète l'importance grandissante de la tournée dans le développement et la promotion de la carrière des artistes et des groupes musicaux québécois.

Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés, aide financière accordée et nombre d'entreprises, de spectacles et de représentations dans l'aide à la tournée au Québec, 2006-2007 à 2008-2009

Exercice	Entreprises	Artistes/Spectacles	Représentations	Total de l'aide (\$)
2006-2007	50	151	1896	1 287 936
2007-2008	60	184	2210	1 490 945
2008-2009	59	226	2558	1 689 237

### Soutenir la diffusion en variétés dans l'ensemble du territoire

Dans l'optique d'assurer la diversité et l'accessibilité, la SODEC soutient de nombreux événements qui se déroulent dans les différentes régions du Québec, incluant la Capitale nationale. En 2008-2009, 13 festivals et concours situés hors Montréal, sur un total de 26, ont reçu une aide de 826 500 \$, soit 40 % de l'enveloppe de 2 134 500 \$ du volet Aide aux événements nationaux et internationaux du Programme d'aide à la diffusion. Parmi

ceux-ci, mentionnons le Festival d'été international de Québec, le Festival de la chanson de Tadoussac, le Festival de musique émergente (FME), Musiqu'en Nous, le Festival de la chanson de Petite-Vallée, le Festival international de la chanson de Granby et le Tremplin de Dégelis.

## AXE 4 / DIVERSIFICATION DES GENRES

**Objectif 4.1 Renforcer l'accès à des activités de recherche et de développement qui contribuent à un renouvellement des formes et des pratiques artistiques.**

### Dans le domaine du cinéma

#### Ateliers professionnels

Un nouveau partenaire s'est associé à Atelier Grand Nord. En effet, suite à des échanges lors de rencontres de coproductions francophones, la SODEC a développé des liens avec le Grand Duché du Luxembourg qui a décidé d'être partenaire de l'événement. Pour la sixième édition de mars 2009 le Québec était représenté par les scénaristes Benoit Pilon avec *Décharge*, Louise Archambault avec *Le chant des invisibles*, Lucie Lachapelle avec *L'Étrangère*, Frédéric Pelletier avec *Diego Star*. Sébastien Rose et Ian Lauzon étaient les scénaristes consultants québécois. Initié par la SODEC, cet événement vise à développer le maillage entre professionnels et ainsi favoriser la coproduction entre partenaires francophones. C'est une occasion exceptionnelle pour des scénaristes et scénaristes-réalisateurs de confronter leurs idées et points de vue, de partager des intentions et des différences culturelles.

Pour souligner le dixième anniversaire de Cours écrire ton court, deux classes de maîtres ont été offertes, avec Jérôme Beaujour, écrivain et scénariste français et Ken Scott, scénariste et réalisa-

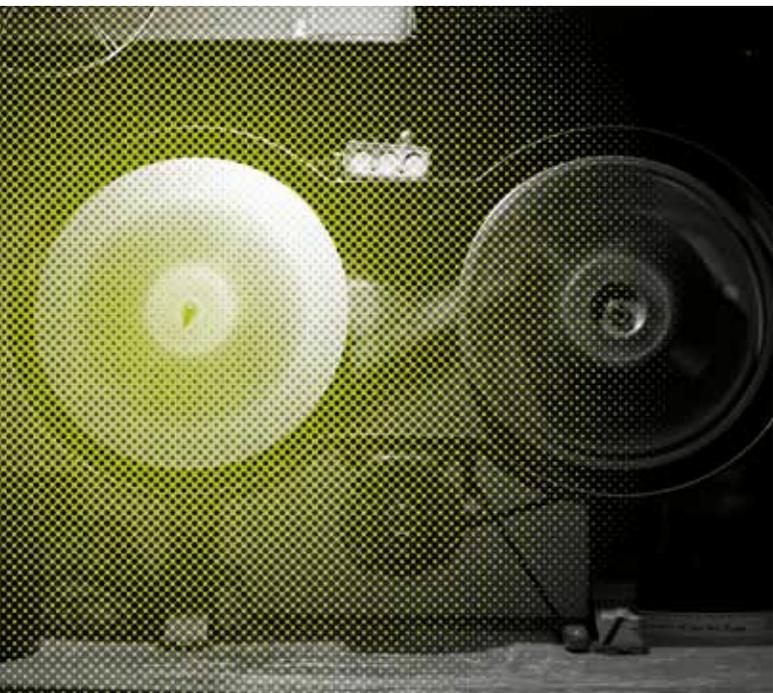
teur. Ces deux conférences avaient pour objectif d'approfondir la connaissance du métier de scénariste. Une autre activité publique fut également organisée avec des producteurs, visant à mettre en lumière leur ligne éditoriale et l'encadrement créatif de leur projet. La dixième édition de Cours écrire ton court, organisée par la SODEC en octobre 2008 fut l'occasion privilégiée pour sept jeunes scénaristes de travailler avec des mentors.

Pour la production d'une deuxième compilation de courts métrages de l'année, la SODEC s'est associée au festival Regard sur le court métrage au Saguenay. Dans le cadre de ses activités de promotion tant sur le marché international que local, la Société souhaite favoriser la découverte de talents québécois ici comme à l'étranger. L'initiative a entamé son circuit international lors du Marché du court métrage de Clermont-Ferrand, en plus du lancement à Montréal dans le cadre des Rendez-vous du cinéma québécois.

### Dans le domaine des métiers d'art

Parmi les crédits supplémentaires récurrents accordés au secteur métiers d'art en 2008-2009, un montant de 350 000 \$ était destiné au Programme d'aide aux écoles ateliers, dont 100 000 \$ pour l'encadrement pédagogique.

Le programme soutient les écoles ateliers, six à Montréal, cinq à Québec, dans la planification et la réalisation d'activités de recherche, de diffusion et de soutien au milieu professionnel qui contribuent au développement des métiers d'art québécois. Les activités de recherche comprennent toute activité d'analyse et d'expérimentation se déroulant en dehors du contexte de la formation initiale, et contribuant à l'avancement des connaissances ou de la pratique d'une discipline des métiers d'art. Les activités de soutien professionnel comprennent toute activité mettant à profit l'expertise et les ressources des écoles ateliers afin de répondre aux besoins et aux attentes des professionnels et des entreprises des métiers d'art, ou de faciliter l'intégration au marché du travail pour les finissants des écoles ateliers. En 2008-2009, les aides octroyées aux onze écoles ateliers ont totalisé 1 351 000 \$.



**Objectif 4.2 Approfondir le rôle à jouer vis-à-vis de la production indépendante, para-industrielle et toute autre forme d'avant-garde.**

**Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés, aide financière accordée et nombre d'entreprises soutenues, secteur para-industriel, 2006-2007 à 2008-2009**

	2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Total Secteur para-industriel	54	386 500	46	412 200	52	498 400

Le volet Aide au secteur para-industriel du PADISQ a pour objectif de soutenir la relève industrielle et artistique et de favoriser l'émergence de nouveaux genres musicaux. Il est destiné à de petites entreprises à but lucratif du secteur de la musique et des variétés qui s'inscrivent dans une démarche plutôt artisanale et qui développent la carrière d'artistes québécois œuvrant dans des créneaux généralement peu commerciaux.

Les sommes additionnelles octroyées au secteur de la musique et des variétés ont permis d'augmenter les aides accordées à ces entreprises; la moyenne d'aide par entreprise se chiffre à 9 585 \$ en 2008-2009 comparativement à 7 157 \$ en 2006-2007. En 2008-2009, l'aide consentie aux entreprises de la relève a augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente.

## AXE 5 / OUVERTURE À LA MODERNITÉ ARTISTIQUE ET TECHNOLOGIQUE

**Objectif 5.1 Considérer, dans les aides à la production et à la diffusion, le recours aux nouvelles technologies et au numérique comme moyen d'expression et de diffusion.**

### ACTIONS

**Mener, au besoin, une réflexion sur les nouveaux usages reliés à la diffusion des œuvres numérisées.**

Pour s'assurer que les programmes de la SODEC atteignent leurs objectifs de soutien au développement des entreprises culturelles, la Société suit les besoins des entreprises.

Dans ce cadre, la SODEC :

- mène une veille constante sur l'impact des nouvelles technologies sur la production et la diffusion des œuvres culturelles;
- organise des réunions internes de réflexion et d'échange sur l'évolution des nouvelles technologies;
- consulte régulièrement les membres de l'industrie, notamment par l'intermédiaire des commissions et du CNCT.

En interaction avec les entreprises et les organisations professionnelles, ces travaux ont amené la SODEC à modifier, auprès des entreprises des différents secteurs, ses interventions concernant l'adaptation et l'intégration des nouvelles technologies.

En cinéma et production télévisuelle, la commercialisation sur d'autres plateformes de diffusion que les médias traditionnels et

l'écran de cinéma est progressivement prise en compte dans la gestion des programmes.

Depuis quelques années, dans le secteur du livre, les ventes de livres en version électronique sont admissibles dans le calcul de l'aide à l'édition. En 2008-2009, parmi les crédits additionnels récurrents, une somme de 200 000 \$ a été octroyée pour l'aide à la numérisation. L'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) a pu ainsi enclencher la création d'une plateforme numérique visant la promotion de l'ensemble de la production littéraire francophone du Québec et du Canada. Sa mise en application est prévue au cours de l'année 2009. Les différents acteurs québécois de la chaîne du livre, éditeurs et libraires agréés, pourront également bénéficier d'une aide pour prendre le virage numérique.

En métiers d'art, les dépenses des artisans et des entreprises, associées tant à la production, machine à commandes numériques, qu'à la promotion sur support numérique, ont été rendues admissibles depuis plusieurs années.

Finalement, grâce aux aides additionnelles octroyées au secteur

musique et variétés en 2008-2009, la SODEC a soutenu les entreprises clientes du PADISQ à la hauteur de 2,2 M \$ pour l'adaptation au numérique dans le cadre du nouveau volet numérique - Soutien additionnel aux activités en nouveaux médias. En 2008-2009, les devis déposés par 56 entreprises totalisaient 6 M \$, dont 82 % en coûts de main-d'œuvre. Cet investissement visait à donner aux entreprises les moyens de mettre en œuvre et d'expé-

ri-  
 menter de nouvelles stratégies adaptées aux réalités économiques actuelles et à venir, notamment, par le biais d'Internet et de la téléphonie, mais également la production de contenus pour ces nouveaux médias, la mise à jour des contenus et des outils, l'utilisation de la vidéo. L'appropriation par les entreprises de la musique de méthodes de marketing et de promotion adaptées aux nouvelles plateformes de diffusion des contenus est également priorisée.

**Objectif 5.2 Collaborer, avec le MCCCCF, à l'élaboration d'une stratégie de développement de la production numérique interactive à contenu culturel.**

## ACTIONS

### Participer aux travaux dirigés par le MCCCCF, selon le calendrier qu'il proposera.

En septembre 2006, le MCC a annoncé la formation d'une table sectorielle sur les nouvelles technologies et leurs effets sur les politiques culturelles. À cette occasion, il a été déterminé qu'un des mandats de cette table serait de préciser la situation entourant les œuvres numériques interactives à contenu culturel et d'en établir les enjeux. Les priorités du Comité au cours de

la dernière année ont toutefois été d'identifier les impacts des nouveaux médias et des nouvelles technologies sur le mandat du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et des différentes sociétés d'État que sont la Régie du cinéma, Télé-Québec, le Conseil des arts et des lettres ainsi que la SODEC.

**Objectif 5.3 S'assurer d'offrir des mesures incitatives en faveur de la relève dans chacun des domaines et reconnaître les nouveaux modes de création.**

## ACTIONS

### Maintenir, dans tous les programmes où cela peut s'appliquer, des dispositifs facilitant l'intégration de la relève.

#### Évolution de l'aide accordée à la relève, SODEC, 2006-2007 à 2008-2009

Programme/Volet	2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
<b>Cinéma et production télévisuelle</b>						
Programme d'aide aux jeunes créateurs	88	1 577 425	92	1 579 085	86	1 482 865
<b>Métiers d'art</b>						
Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art Volet 2 - Artisans et entreprises en démarrage	27	52 982	43	137 626	32	94 450
<b>Musique et variétés</b>						
Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés Volet 3 - Secteur para-industriel	54	386 500	46	412 200	52	498 400
Programme de sensibilisation à la chanson et de diffusion pour le milieu collégial	95	272 674	87	262 726	91	232 389

## Dans le domaine des métiers d'art

---

Le volet Aide aux artisans et aux entreprises en démarrage, du Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art vise à soutenir les artisans et les entreprises possédant entre une et trois années de pratique professionnelle dans le développement de leurs moyens de production - principalement par l'achat d'équipements spécialisés -, ainsi que dans leurs activités de commercialisation de leurs produits. En 2008-2009, 32 artisans de la relève répartis sur l'ensemble du territoire ont bénéficié d'une aide totale de 94 450 \$.

La SODEC intervient de manière importante auprès de la relève du secteur en soutenant un réseau de onze écoles ateliers (six à Montréal et cinq à Québec). Parmi les crédits supplémentaires récurrents accordés au secteur métiers d'art en 2008-2009, un montant de 350 000 \$ était destiné au Programme d'aide aux écoles ateliers, dont 100 000 \$ pour l'encadrement pédagogique. En 2008-2009, les aides octroyées aux écoles ateliers ont totalisé

1 351 000 \$. Outre le soutien au fonctionnement des écoles ateliers, les subventions accordées concernent directement l'organisation d'activités pour les jeunes en apprentissage ou nouvellement formés : incubateurs d'entreprises, ateliers de transition et soutien professionnel au développement de leur carrière et à leur intégration sur le marché du travail.

En tant que partenaire du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et du ministère de l'Enseignement, du Loisir et du Sport dans la coordination du Plan national de formation en métiers d'art (PNFMA) qui encadre la formation collégiale dans ce secteur, la SODEC a contribué activement au bilan du PNFMA. De plus, la SODEC a participé activement aux travaux du Comité de coordination du PNFMA, qui ont conduit à la pérennisation du budget du Programme d'aide aux écoles ateliers en métiers d'art.

## Dans le domaine de la musique et des variétés

---

Le volet Aide au secteur para-industriel du PADISQ répond aux objectifs de soutenir la relève industrielle et artistique et de favoriser l'émergence de nouveaux genres musicaux. Il est destiné à de petites entreprises à but lucratif du secteur de la musique et des variétés qui s'inscrivent dans une démarche plutôt artisanale et qui développent la carrière d'artistes québécois œuvrant dans des créneaux généralement peu commerciaux. Les sommes additionnelles octroyées au secteur de la musique et des variétés ont permis d'augmenter les aides accordées à ces entreprises. En 2008-2009, la SODEC a soutenu 52 projets pour la somme de 498 400 \$; la moyenne d'aide par entreprise se chiffrait à 9 585 \$ comparativement à 7 157 \$ en 2006-2007.

Le Programme de sensibilisation à la chanson et de diffusion pour le milieu collégial permet à la clientèle étudiante, partout au Québec, d'avoir accès à une plus grande offre de spectacles de chanson en français. Au cours de l'année 2008-2009, la SODEC a participé financièrement à la réalisation de 91 projets pour un montant d'aide globale de 232 389 \$. Parmi les crédits additionnels au secteur, un montant de 50 000 \$ a servi à bonifier les barèmes de calcul des tournées dans les cégeps.

## AXE 6 / INTERNATIONALISATION DES ÉCHANGES

**Objectif 6.1** Maintenir des outils financiers pour assurer un engagement constant des entreprises dans les échanges internationaux afin qu'elles accroissent leur volume d'affaires et qu'elles améliorent leur rentabilité.

### ACTIONS

**Travailler étroitement avec les opérateurs des présences collectives à l'étranger pour maximiser les occasions d'affaires pour les entreprises.**

#### Évolution des aides accordées aux entreprises exportatrices et aux opérateurs des présences collectives, 2006-2007 à 2008-2009

Volet d'aide	2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Volet 1 : Sodexport – entreprise	27	1 126 000	17	615 000	13	621 500
Volet 2 : Sodexport – projet	21	167 200	21	157 025	19	112 315
Volet 3 : Sodexport –Présence dans les marchés et foires	15	1 498 131	19	1 534 126	10	1 517 674
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>2 791 331</b>	<b>57</b>	<b>2 306 151</b>	<b>42</b>	<b>2 251 489</b>

La Société reconnaît quatre opérateurs qui sont des partenaires dans l'organisation des présences collectives des entreprises dans les grands salons, les foires et les marchés qui se tiennent à l'étranger. Ces opérateurs sont Québec Édition dans le domaine du livre, le BÉMAQ, Bureau d'exportation des métiers d'art du Québec, l'ADISQ dans le domaine de la musique et des variétés et Horizon Québec dans le domaine de la télévision. La Société a travaillé en étroite collaboration avec eux afin de maximiser l'impact de ces présences qui ont permis, au cours de l'année 2008-2009, plus de 430 participations des entreprises culturelles québécoises à 16 événements majeurs.

De plus la SODEC a appuyé plusieurs autres initiatives des opérateurs visant à explorer, développer ou consolider des marchés. Par exemple le Conseil des métiers d'art, par le biais de la galerie CREA, représentait une quinzaine d'artistes au Palmbeach3 – Contemporary Art Fair, en Floride; Québec Édition a reçu de l'aide pour accroître sa présence au Canada hors Québec et l'APFTQ recevait un soutien pour le déplacement de 3 conférenciers étrangers à l'édition 2009 de son congrès annuel afin de discuter, entre autres, des nouvelles plateformes de diffusion numériques.

### Dans tous les domaines

#### Développer ou accompagner les actions et projets sur le territoire américain et au Canada anglais.

La SODEC, en particulier depuis deux ans, appuie ou organise de nombreuses actions de prospection et de développement sur ces territoires, que ce soit sous forme d'aide remboursable, d'appui direct à des projets (subvention), ou de sélection de films québécois dans des événements et festivals majeurs.

Les résultats sont de plus en plus concrets. Quelques exemples : dans le domaine de la production cinématographique, la SODEC, en collaboration avec la délégation du Québec à Los Angeles, a effectué des démarches auprès des organisateurs de festivals de la côte Ouest américaine. Grâce à ces efforts soutenus, de nombreux films québécois ont fait partie cette année de la programmation de ces manifestations. Le cinéma d'ici a aussi

été mis en valeur du 10 au 14 décembre lors de la première édition de Québec Film Week à San Francisco, action qui s'inscrit dans une stratégie de promotion et de rayonnement du cinéma québécois aux États-Unis.

De nombreuses tournées d'artistes ou groupes québécois ont été soutenues sur ces territoires, ainsi que des projets de développement dans le domaine de la musique et des variétés (NACA, M pour Montréal, appui à la venue de sélectionneurs et programmeurs).

Dans le domaine du livre, des rencontres entre Québec Édition et les délégations sur ces territoires ont été organisées et suivies de

missions spécifiques qui permettront d'avoir un meilleur aperçu des possibilités de développement.

La SODEC et l'Institut Mexicain du Cinéma (IMCINE) ont organisé une mission de producteurs mexicains (février 2009). Cette activité autour de la coproduction Québec-Mexique s'inscrit dans la foulée de la mission de producteurs québécois qui se sont

rendus à Guadalajara en mars 2008 et de la Rencontre des professionnels des industries culturelles Mexique-Québec d'octobre 2008. La SODEC a aussi soutenu la production de copies sous-titrées en espagnol de documentaires et de longs métrages pour leur présentation dans des festivals et qui seront, par la suite, utilisées pour d'autres événements, entre autres dans le cadre de la Semaine de la Francophonie.

### **Dans le domaine du cinéma**

---

La cinquième édition des Rencontres de Coproduction Francophone a réuni à Paris plus d'une centaine de professionnels québécois et européens autour de projets de coproduction en langue française. Nouveauté cette année, une délégation de producteurs néerlandais s'est jointe aux producteurs grâce au soutien de Holland Film Meeting.

La SODEC a participé aux discussions initiées il y a environ deux ans entre les partenaires francophones, qui devraient se conclure par une entente visant la création d'un fonds d'aide en développement pour la coproduction francophone. Ce fonds aurait pour objectif de stimuler l'écriture de longs métrages en langue française, qui pourrait favoriser l'émergence de projets de coproduction.

La SODEC et le FilmFernsehFonds Bayern (FFF Bayern), en collaboration avec l'APFTQ, ont tenu en août 2008 une rencontre de coproduction Bavière-Québec à laquelle ont assisté une quinzaine de représentants de la Bavière, présents à Montréal dans le cadre du Festival des Films du Monde, et une vingtaine de producteurs québécois. Puis en février 2009, la SODEC a accueilli deux missions de producteurs; des jeunes producteurs de fiction belges et des producteurs mexicains qui ont eu l'occasion de rencontrer des producteurs québécois pour évaluer les possibilités de coproduction des projets proposés.

### **Dans le domaine du livre**

---

#### **Poursuivre l'application des volets d'aide à la traduction et à l'achat de droits.**

La traduction, particulièrement vers l'anglais, est perçue comme un outil indispensable pour développer la vente de droits de titres d'édition québécoise lors de foires internationales, telles Francfort, Guadalajara ou Bologne. Dans le cadre du lancement de la Politique internationale du Québec en mai 2006, une somme additionnelle de 100 000 \$ par année pour trois ans a été ajoutée au volet d'aide à la traduction du Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée. En 2008-2009, 41 projets ont été soutenus totalisant 126 486 \$.

En novembre 2007, la ministre Christine St-Pierre annonçait la création d'un fonds de 250 000 \$, géré par la SODEC, pour aider les éditeurs québécois à acquérir des droits étrangers en ajout à leurs publications. Cette annonce donnait suite aux travaux du Comité sur l'exportation, relevant de la Commission du livre et de l'édition spécialisée, qui avait identifié la traduction des ouvrages vers l'anglais et la création d'un fonds pour l'achat de droits comme actions prioritaires. Le fonds fait l'objet d'un nouveau volet du Programme Sodexport, intitulé Achat de droits hors Québec.

### **Dans le domaine des métiers d'art**

---

#### **Poursuivre l'application de la Convention de coopération entre la France et le Québec.**

En tant qu'opérateur québécois de la Convention de coopération entre la France et le Québec pour le développement des métiers d'art, la SODEC a assuré l'organisation des Prix France Québec : Professionnels des métiers d'art et Jeunes talents des métiers d'art

/ SODEC-OFQJ, dotés respectivement d'une bourse de 5 000 € et 5 000 \$. Ces deux prix contribuent à accroître la notoriété d'artisans québécois, tout en leur permettant d'établir des partenariats pour la mise sur le marché de leurs créations.

## Galeries d'art contemporain

### Soutenir les efforts des galeries d'art contemporain à l'exportation.

Dans le cadre du programme Soutien au marché de l'art, la SODEC soutient les galeries d'art contemporain dans leurs activités de diffusion au Québec et dans leur participation à des salons et foires d'art contemporain se déroulant à l'extérieur du Québec.

Vu le rôle primordial des marchés internationaux dans le développement des artistes et des galeries, en 2008-2009, 70 % de l'enveloppe globale de 266 600 \$ a été octroyé à ce volet du programme. Ainsi, 16 entreprises ont été soutenues à l'exportation pour un montant de 206 750 \$.

## Dans le domaine de la musique et des variétés

### Poursuivre l'application du volet d'aide à la tournée de spectacles de variétés hors Québec.

Depuis sa mise en place en 2005-2006, le budget alloué à ce volet a été en constante progression. De 837 215 \$ en 2007-2008, il se chiffrait à 1 189 715 \$ en 2008-2009. L'augmentation provenant, à hauteur de 1 050 000 \$, des sommes additionnelles non récurrentes accordées au secteur, ainsi qu'un montant de 250 000 \$, des crédits spéciaux liés à la Politique internationale du Québec, et ceci, pour la troisième année.

Le plafond annuel par entreprise a été majoré, de 35 000 \$ à 100 000 \$, et le plafond par artiste ou groupe, de 25 000 \$, a été supprimé. Ces modifications ont entraîné une hausse des demandes

dès le début de janvier 2009. Les sommes additionnelles ont permis de soutenir plus d'entreprises, 45, et plus de projets, 105, en 2008-2009. Par le biais de ces entreprises, ce sont 71 artistes ou groupes québécois de genres musicaux très variés qui ont rayonné sur la scène internationale.

L'aide à la tournée hors Québec constitue un levier majeur pour la circulation des spectacles québécois sur la scène internationale, pour développer la carrière des groupes et artistes sur les marchés étrangers et permettre aux entreprises d'augmenter leur volume d'affaires sur ces marchés.

**Objectif 6.2 Contribuer aux efforts d'intégration des objectifs du Réseau culturel (MCCCF, CALQ, SODEC, attachés et conseillers culturels en poste à l'étranger) pour le positionnement de la culture québécoise sur la scène internationale et ainsi accroître la visibilité des entreprises québécoises à l'étranger.**

## ACTIONS

### Participer aux rencontres de concertation et aux activités en découlant, notamment dans l'application de la nouvelle politique internationale du Québec.

Pour cette troisième année d'application de la stratégie de mise en œuvre du volet culturel de la politique internationale du Québec, des rencontres régulières de la table de concertation MCCCF-CALQ-SODEC avaient pour objectifs de bien coordonner les actions et de suivre l'évolution des mesures de la politique internationale du Québec. Plusieurs dossiers conjoints font aussi l'objet de communications régulières. Des travaux de la table de concertation pour la reconduction des crédits de la politique, qui avaient été octroyés pour trois ans, ont débuté dès l'automne et les nouveaux crédits seront annoncés en juin 2009.

Des collaborations avec certaines délégations du Québec, dont celles de Los Angeles, New York et Boston ont été renforcées depuis deux ans avec, comme résultat, une augmentation des actions soutenues conjointement et un plus grand rayonnement culturel des œuvres québécoises.

Finalement, la rencontre annuelle des attachés culturels qui s'est tenue à Montréal à l'automne 2008 a été l'occasion pour la société d'y présenter le bilan et les perspectives de ses actions sur la scène internationale.

## AXE 7 / ACTIONS DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

**Objectif 7.1** Contribuer à maintenir un volume optimal d'activité dans chaque région afin que soient adéquatement soutenues les entreprises culturelles sur l'ensemble du territoire.

### Dans le domaine du livre

#### Favoriser la participation des éditeurs et des distributeurs aux salons du livre en région.

Une aide supplémentaire de 150 000 \$ sur trois ans a été allouée à la Participation aux salons du livre, volet du Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée (2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010). En 2008-2009, 61 éditeurs ont

obtenu une aide totalisant 220 000 \$ pour soutenir leur participation et celle des auteurs québécois qu'ils représentent aux salons du livre membres de l'Association québécoise des salons du livre (AQSL).

#### Évolution du nombre d'éditeurs et d'auteurs présents dans les salons du livre, 2006-2007 à 2008-2009

Salons du livre	2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Éditeurs (Nb)	Auteurs (Nb)	Éditeurs (Nb)	Auteurs (Nb)	Éditeurs (Nb)	Auteurs (Nb)
Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue	75	90	84	104	80	117
Salon du livre de la Côte-Nord	65	50	62	41	66	64
Salon du livre de Rimouski	77	126	85	160	98	165
Salon du livre de l'Estrie	80	150	90	175	88	135
Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean	102	175	105	202	108	188
Salon du livre de Trois-Rivières	64	150	74	160	86	200
Salon du livre de Montréal	875	1450	890	1515	950	1466
Salon du livre de l'Outaouais	235	350	239	350	231	350
Salon international du livre de Québec	300	802	327	803	336	875
<b>TOTAL</b>	<b>1 873</b>	<b>3 343</b>	<b>1 956</b>	<b>3 510</b>	<b>2 043</b>	<b>3 560</b>

### Dans le domaine des métiers d'art

Le volet Aide aux projets collectifs et aux événements de commercialisation du Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art permet de soutenir les projets de commercialisation qui favorisent la structuration du domaine sur une base régionale ou permettent le développement de nouveaux circuits de vente des produits québécois en métiers d'art. En 2008-2009, l'aide accordée dans ce volet a permis de soutenir 40 organismes régionaux pour un montant total de 415 629 \$.

Par ailleurs, le volet d'aide à la Participation aux salons en métiers d'art, mis en place en 2004-2005 afin d'encourager les artisans et les entreprises à participer aux salons régionaux et nationaux

sur le territoire québécois, a permis de soutenir, en 2008-2009, 63 participations totalisant 30 500 \$ en subventions. On a pu constater un accroissement des déplacements des artisans vers des salons hors de leur région : Salon des métiers d'art du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Salon des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent, Salon des métiers d'art de l'Estrie, Salon des métiers d'art de Lanaudière, pour n'en citer que quelques-uns.

## Dans le domaine de la musique et des variétés

### Soutenir la tournée de spectacles d'artistes québécois dans toutes les régions du Québec.

Parmi les aides additionnelles octroyées au secteur musique et variétés en 2008-2009, un montant supplémentaire de 850 000 \$ a été alloué à la tournée de spectacles au Québec. Au total, la SODEC a ainsi accordé 1 689 237 \$ à la circulation des spectacles de 226 artistes et groupes musicaux sur l'ensemble du territoire.

Le soutien additionnel à la tournée est accordé aux entreprises clientes du Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés (PADISQ). Il permet aux producteurs de couvrir une partie des coûts de transport et de per diem des artistes des spectacles qu'ils font tourner à travers le Québec, et par conséquent, de maintenir le prix de vente d'un spectacle à un niveau équivalent à ceux pratiqués aux abords de Montréal et en régions. On espère de la sorte rallonger la durée de vie des tournées et augmenter le nombre de représentations par spectacle. La demande des producteurs dans ce volet d'aide est sans cesse croissante et reflète l'importance grandissante de la tournée dans le développement et la promotion de la carrière des artistes et des groupes musicaux québécois.

#### Objectif 7.2 Établir des modes d'intervention adaptés aux diverses réalités du territoire.

Afin de maintenir à jour ses connaissances sur la réalité des régions et leurs spécificités, la SODEC se fait un devoir de se déplacer pour rencontrer les intervenants des secteurs culturels qu'elle dessert. La présence de ses professionnels dans les nombreux festivals, salons du livre et événements dans toutes les régions du Québec durant l'année, a été l'occasion de rencontrer les promoteurs d'événements et les représentants des milieux et de demeurer à l'écoute de leurs préoccupations.

Les professionnels et la direction générale de l'équipe cinéma de la SODEC ont sillonné le Québec dans plusieurs festivals québécois et événements : le Festival Nouveau Cinéma, le Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue, les Rencontres internationales du documentaire de Montréal, les Rendez-vous du cinéma québécois, le Festival de cinéma des trois Amériques à Québec, le Festival Regard sur le court métrage au Saguenay, le Festival du film de l'Outaouais, le Festival du film International de Baie-Comeau, le Festival du film de Sept-Iles, le Festival international des films sur l'art et le Festival international des films pour enfants, Course Estrie à Magog. Des ateliers professionnels se sont tenus à Québec et dans l'Outaouais; des conférences ont été données avec des finissants universitaires de Chicoutimi et de Montréal ainsi que des séances d'information pour les jeunes

### Soutenir la diffusion en variétés dans l'ensemble du territoire

Dans l'optique d'assurer la diversité et l'accessibilité, la SODEC soutient de nombreux événements qui se déroulent dans les différentes régions du Québec, incluant la Capitale nationale. En 2008-2009, 13 festivals et concours situés hors Montréal, sur un total de 26, ont reçu une aide de 826 500 \$, soit 40 % de l'enveloppe de 2 134 500 \$ du volet Aide aux événements nationaux et internationaux du Programme d'aide à la diffusion. Parmi ceux-ci, mentionnons le Festival d'été international de Québec, le Festival de la chanson de Tadoussac, le Festival de musique émergente (FME), Musiqu'en Nous, le Festival de la chanson de Petite-Vallée, le Festival international de la chanson de Granby et le Tremplin de Dégelis. Avec le soutien accordé à la Maison de la chanson (Théâtre Le Petit Champlain) et au Vieux Clocher de Magog, qui reçoivent un soutien dans le cadre du volet Aide à la programmation d'un diffuseur, l'aide de la SODEC atteint 48 % pour des organismes en régions.

(dont une à Québec). Toutes ces rencontres dans les lieux de pratique artistique ont été l'occasion de réunir des producteurs, des cinéastes et la relève, dans un cadre favorisant les échanges sur les besoins du milieu.

En métiers d'art, considérant la répartition des clientèles de ce secteur dans toutes les régions du Québec, le représentant du secteur a répondu aux invitations de plusieurs régions et offert des sessions d'information sur les programmes en métiers d'art ainsi que les autres formes de soutien offertes par la SODEC. Ces rencontres étaient organisées par des associations disciplinaires régionales, des conseils régionaux de la culture ou des organismes de formation.

De plus, la SODEC a entrepris au cours de 2008-2009 une tournée dans les différentes régions du Québec afin de rencontrer les représentants des conseils régionaux et prendre note de leurs attentes et préoccupations. La tournée a débuté en 2009 par la région des Laurentides et s'est poursuivie à l'occasion du Salon du livre de l'Outaouais, où une rencontre a été organisée avec le CRC régional et des responsables du ministère de la Culture et des Communications. Elle se poursuivra en 2009-2010.

## AXE 8 / GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

**Objectif 8.1 et 8.2 Faire de Place-Royale, site identitaire de notre culture et de notre tradition, un quartier vivant qui reflète le dynamisme de notre société et qui soit adapté à la vie contemporaine.**

Afin de donner libre cours à la fête en 2008, plusieurs travaux avaient été devancés, alors que d'autres furent suspendus jusqu'à l'automne. C'est le cas de la Batterie royale, dont le rempart de maçonnerie fut restauré pour corriger les lacunes qui menaçaient sa structure et redonner son éclat à cet ouvrage d'architecture militaire.

En matière de planification, plusieurs projets ont été étudiés afin d'établir une programmation de maintien des actifs. Ainsi, des expertises ont été faites en vue de rénover plusieurs appartements de différentes maisons, pour maintenir la qualité des services de logement offerts et favoriser la poursuite de l'occupation de Place-Royale par des résidents. Une autre expertise a permis de définir une intervention de requalification du

lieu situé au pied de l'escarpement et appelé Stationnement Guillot, dans le but de l'embellir et de le rendre plus sécuritaire en cas d'éboulements. L'exécution des travaux est planifiée en 2009-2010.

Au Parc de la Pointe-du-Moulin, à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, la SODEC a rénové la maison du gardien pour qu'elle puisse héberger des partenaires de la Ville; celle-ci ayant accepté de jouer un rôle accru pour contribuer au rayonnement du site. À Saint-Denis-sur-Richelieu, la SODEC a conjugué ses efforts à ceux de l'organisme Maison nationale des patriotes, en rénovant la maison Jean-Baptiste-Masse, pour permettre à l'organisme d'y déployer une nouvelle exposition permanente, consacrée au mouvement patriote au Bas-Canada.



## ENJEU TROIS

### La convergence entre la culture et l'économie

#### Orientation 4

Valoriser la coexistence des dimensions culturelles et économiques et cerner la vulnérabilité des industries culturelles dans le contexte de libéralisation du commerce international.

## AXE 9 / CONNAISSANCE DES INDUSTRIES CULTURELLES

**Objectif 9.1** Mettre en évidence, à des fins d'information, les dimensions culturelle, économique et professionnelle des activités de la SODEC afin d'intensifier son rôle de référence en matière d'analyse des industries culturelles.

### ACTIONS

**Produire et diffuser des études concernant des bilans de programmes ou de mesures fiscales, ainsi que sur tout autre sujet faisant l'actualité**

Deux études ont été rendues publiques en 2008-2009 : *L'industrie du doublage au Québec - état des lieux 1998-2006*, ainsi que

*Le crédit d'impôt remboursable à la production d'enregistrements sonores au Québec, bilan de la mesure, 2000-2001 à 2007-2008*.

**Objectif 9.2** Rendre accessibles des travaux et des analyses sur l'économie de la culture en vulgarisant la réalité des industries culturelles.

### ACTIONS

**Poursuivre l'analyse de l'économie de chacun des domaines.**

Compte tenu de ses ressources, la SODEC a pris la décision en 2008-2009 de privilégier la production de rapports concernant ses activités de soutien ou des sujets qui éclairent des stratégies particulières de développement d'un secteur ou de l'ensemble des entreprises culturelles d'un domaine. Des travaux concernant la situation financière des entreprises et leur positionne-

ment sur les marchés pourront également être entrepris. L'étude de l'économie de la culture et de ses caractéristiques particulières selon le domaine demeurera un champ de préoccupation majeure. Dans la réalisation de ses travaux, la SODEC tiendra compte des nouvelles approches et analyses produites par des spécialistes d'ici et de l'étranger.

### Objectif 9.3 Valoriser la contribution des entreprises culturelles à l'activité artistique.

#### ACTIONS

##### **Mettre à jour et diffuser annuellement une analyse de l'impact des interventions de la SODEC sur les revenus des artistes et des auteurs.**

En soutenant financièrement les entreprises de production, la SODEC contribue aux revenus qui sont versés aux créateurs et aux travailleurs culturels. En 2008, la SODEC a réalisé une mise à jour de l'étude sur *L'impact des opérations financières de la SODEC sur les revenus des artistes et du personnel*

*technique culturel*. L'analyse démontre que sur les 182,8 millions de dollars injectés dans les entreprises de production des industries culturelles en 2007-2008, plus de 78 millions de dollars ont été versés en rémunération aux créateurs et au personnel technique.

### Objectif 9.4 Maintenir notre partenariat avec l'Observatoire de la culture et des communications afin de concilier l'analyse statistique et les problématiques propres à chaque domaine.

#### ACTIONS

##### **Collaborer à la réalisation du programme de travail de l'Observatoire de la culture et des communications, notamment en participant aux réunions des comités consultatifs et du comité-conseil et en communiquant certaines données brutes et analyses.**

La Direction du développement stratégique et des nouvelles technologies collabore avec l'Observatoire de la culture et des communications de manière continue sur des projets récurrents ou ad hoc. À titre d'exemple, elle contribue annuellement à la publication d'études statistiques telles que *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante* et *Statistiques principales de la culture et des communications au Québec* ou à des enquêtes telles que *l'Enquête sur l'exportation des entreprises culturelles*.

Les membres de la Direction du développement stratégique assurent aussi la présence de la SODEC aux réunions des comités consultatifs de l'Observatoire, tels que :

- le comité des arts visuels, des métiers d'art et des arts médiatiques;
- le comité du cinéma, de l'audiovisuel et de la radiodiffusion;
- le comité du disque et des arts de la scène;
- le comité du livre, de la littérature et des bibliothèques;
- le comité du multimédia;
- le comité du patrimoine, des institutions muséales et des archives;
- le comité de la recherche universitaire.

### Objectif 9.5 Poursuivre, aussi longtemps que nécessaire, la collaboration aux travaux du MCCCCF qui feront suite à l'adoption de la Convention sur la diversité des expressions culturelles.

#### ACTIONS

##### **Prendre part aux activités du comité interministériel, en particulier sous l'angle du rapport entre l'économie et la culture, et mettre à disposition l'expertise de la Société dans la coopération avec les pays en développement.**

La Société n'a été sollicitée pour aucune activité dans ce dossier au cours de l'année 2008-2009.

## ENJEU QUATRE

### La participation des entreprises au réseau gouvernemental

#### Orientation 5

Œuvrer au sein du réseau culturel public en apportant une contribution reflétant la problématique du secteur des industries culturelles.

## AXE 10 / ADAPTATION DU RÉSEAU PUBLIC D'ACTION CULTURELLE

**Objectif 10.1** Collaborer à la mise en œuvre des choix gouvernementaux et ministériels dans le cadre de la modernisation de l'État en travaillant de concert avec le CALQ à la redéfinition des champs d'intervention des deux institutions.

### ACTIONS

#### Dresser des états de situation et valider la complémentarité des actions.

La SODEC tient des rencontres régulières avec le CALQ et participe présentement au chantier arts visuels où sont représentés les diverses associations concernées.

Certains distributeurs, qui sont plus exactement des centres d'artistes, bénéficient depuis plusieurs années de subventions au fonctionnement de la part du CALQ et d'une aide annuelle en distribution de la part de la SODEC. La SODEC et le CALQ ont convenu d'une entente qui reflète les efforts de concertation nécessaires pour un meilleur soutien financier. Cette entente a pour objectif de consolider ces organismes par une centralisation de l'aide au fonctionnement, où la SODEC et le CALQ ont convenu d'un appariement financier.

#### Conclure le protocole d'entente sur le financement avec le CALQ

Le financement des fonds de réserve du programme Placements Culture, selon le souhait du gouvernement, a été transféré aux institutions bancaires. Des discussions sont en cours pour officialiser une entente pour soutenir les organismes du CALQ.



**Objectif 10.2 Collaborer à l'implantation du plan de modernisation de la gestion des programmes dans un souci d'améliorer la prestation de services aux clientèles.**

## ACTIONS

### Établir une politique d'évaluation de programmes.

En 2008-2009, la SODEC a restructuré sa Direction du développement stratégique et des nouvelles technologies pour appuyer dans leur mission les différentes directions opérationnelles de la Société. Incidemment, la Société a procédé, à la fin de l'année financière, à l'engagement d'une directrice ainsi que de nouveaux chargés de projets responsables de l'évaluation des programmes d'une part, et des nouveaux médias et des nouvelles technologies, d'autre part. La SODEC dispose donc maintenant

de l'expertise complémentaire nécessaire pour procéder au suivi et à l'analyse de l'évolution de la situation économique des entreprises culturelles et de leur adaptation à l'ère numérique et enfin, à l'évaluation systématique de ses outils d'intervention (programmes, mesures fiscales et activités de financement). Une politique d'évaluation de programme sera élaborée et mise en œuvre au cours de l'année 2009-2010.

**Objectif 10.3 Participer aux travaux de la Table réseau et des tables sectorielles en vue d'arrimer les actions du MCCCCF, du CALQ et de la SODEC dans une concertation élargie avec les autres intervenants gouvernementaux et le milieu.**

## ACTIONS

### Contribuer aux réunions convoquées par le MCCCCF en fonction des priorités établies.

#### Dans l'ensemble des domaines

La Direction générale livre, métiers d'art, musique et variétés, a participé, tout au long de l'année, aux réunions de la Table de concertation métropolitaine – Festivals et événements, de la Table interministérielle pour le financement des festivals et des

événements de la Capitale-Nationale, ainsi qu'à celles du Comité de coordination pour l'application du Plan national de formation en métiers d'art.

**Objectif 10.4 Collaborer aux travaux du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine sur le financement de la culture.**

## ACTIONS

### Participer au Comité de suivi de Placement culture.

Un représentant de la Direction générale livre, métiers d'art, musique et variétés, a participé, tout au long de l'année, aux réunions de travail du comité de gestion de Placement culture.

Par ailleurs, la directrice générale de l'administration représente la Société à titre de membre du comité de gouvernance de Placement culture.

**Objectif 10.5 Faire le point, avec les ministères concernés, sur la participation de la Société dans le Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC) et dans la Financière des entreprises culturelles (FIDEC), en vue de préciser les mandats de chacun et d'éviter les chevauchements.**

L'échéance du FICC a été reportée au 31 décembre 2009 et celle de la FIDEC a été reportée au 31 décembre 2011. Les deux sociétés sont sur le point de terminer divers travaux soutenant de

nouvelles planifications stratégiques qui définiront leurs futurs modèles d'affaires. À la suite du dépôt de ces analyses, l'évaluation de la SODEC sera amorcée pour fin de recommandation.

**Objectif 10.6 Procéder à un examen approfondi des programmes dans l'optique de proposer de façon plus systématique un soutien sous forme d'aide remboursable, en vue d'un meilleur partage des risques avec le secteur privé.**

Au cours de l'année 2008-2009, il a été convenu de formaliser le processus d'évaluation des programmes. Il s'agissait d'ailleurs d'une des recommandations du vérificateur général dans le cadre de la vérification d'optimisation des ressources, acceptée par le conseil d'administration de la Société dans son plan d'action faisant suite à cette vérification. Des travaux ont été entamés en collaboration avec le ministère des Finances et il a été convenu

d'un calendrier pour la production d'évaluation des mesures fiscales. De plus, un poste a été ouvert spécifiquement, afin qu'une personne-ressource soit directement affectée à l'évaluation des programmes. Cette personne fera partie de la Direction du développement stratégique et aura pour mandat de proposer et d'entamer les travaux du plan d'évaluation des programmes, qui devra être approuvé par le conseil d'administration de la Société.

**Objectif 10.7 Favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes du domaine artistique, et plus particulièrement en ce qui a trait à la composition du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) et des commissions consultatives de la Société.**

Au moment de procéder au renouvellement des membres du CNCT et des commissions, la SODEC consulte les associations représentatives du domaine concerné. En tenant compte des personnes proposées à chacun des postes à combler, une proposition

de composition, qui visera notamment à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes, est soumise au conseil d'administration. En 2008-2009, près de 40 % des postes des différentes commissions consultatives de la Société étaient occupés par des femmes.

**Objectif 10.8 Favoriser la représentativité des communautés culturelles, et plus particulièrement en ce qui a trait à la composition du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) et des commissions consultatives de la Société.**

## ACTIONS

**S'assurer, lors du renouvellement des membres des Commissions et du CNCT, d'une composition diversifiée de ces instances.**

Tout comme la représentativité homme/femme au sein de ses instances consultatives, la SODEC a inscrit à son Plan stratégique 2005-2008 la représentativité des communautés culturelles. Une attention particulière sera recommandée aux associations à cet égard, lors des prochaines consultations.



## Une gestion sensible et compétente

Orientation 6

Exercer son mandat avec compétence

### AXE 11 / PRÉOCCUPATION CONSTANTE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

**Objectif 11.1 Conforter l'esprit d'ouverture au sein des équipes en adoptant une politique d'amélioration continue des services**

#### ACTIONS

Au cours de l'année 2007-2008, les professionnels de la SODEC ont participé activement aux rencontres des différentes commissions sectorielles. Cette participation des professionnels aux échanges avec les acteurs des milieux culturels permet d'assurer un niveau d'intervention mieux adapté aux réalités des divers secteurs et de s'assurer que les ajus-

tements proposés aux programmes sont bien adaptés aux préoccupations des milieux. Finalement, la Direction du développement stratégique met en place un plan d'évaluation des programmes, au sein duquel les professionnels de la SODEC seront associés ainsi que les intervenants du milieu.

**Objectif 11.2 Solliciter des avis des commissions consultatives et du CNCT sur les besoins en matière de services.**

#### ACTIONS

##### **Mener un sondage auprès des clientèles.**

La SODEC consulte régulièrement ses commissions ainsi que les associations représentatives du milieu.

### Objectif 11.3 Adapter la gouvernance de la Société aux nouvelles règles en la matière.

#### ACTIONS

##### **Poursuivre les travaux de mise à niveau des structures de gouvernance.**

##### **Création d'un site extranet destiné exclusivement aux administrateurs.**

À la suite de l'entrée en vigueur le 7 novembre 2007 de la loi modifiant la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles qui assujettissait la Société à la Loi sur la

gouvernance des sociétés d'État, la SODEC a procédé à la mise en place des comités du Conseil et à l'adoption de certaines mesures découlant des nouvelles règles. La Société a créé un site extranet qui tient lieu de manuel de référence de l'administrateur et sert à l'envoi de documents nécessaires aux réunions du conseil d'administration. Ce site est mis à jour régulièrement. Durant l'exercice 2009-2010, avec l'aide des comités du Conseil, la Société poursuivra l'adaptation des règles de gouvernance devant régir son fonctionnement.

### Objectif 11.4 Mettre en place ou réviser les outils afin d'optimiser la gestion et la performance de la Société.

Les travaux relatifs à la Planification Stratégique 2009-2010 ont été transférés à la Direction générale du développement stratégique et de l'aide fiscale en janvier 2009. Des consultations exhaustives ont eu lieu avec les représentants des différents milieux culturels ainsi qu'avec les membres du conseil d'administration. Il a été convenu que l'adoption de la planification stratégique 2009-2010 se ferait suite à la nomination d'un nouveau président et chef de la direction de la Société.

#### **Section ressources humaines**

##### **Mettre en place un programme de planification de la main-d'œuvre.**

La Société n'a pu réaliser cette action en raison d'effectifs affectés à d'autres priorités, dont notamment les travaux d'évaluation des emplois pour le personnel syndiqué.

##### **Mettre à niveau les systèmes informatiques.**

Au cours de l'exercice 2008-2009, la SODEC a poursuivi l'informatisation de ses opérations en concentrant ses efforts sur les applications de gestion développées à l'interne.

##### **Révision du site Internet dans le cadre du règlement sur la diffusion de l'information.**

La Société effectue une refonte complète de son site Internet. Le cadre du règlement sur la diffusion de l'information sera introduit dans la nouvelle version du site.

##### **Réviser et instaurer des politiques et procédures facilitant le fonctionnement administratif.**

La Société a communiqué aux membres un calendrier de réunions du Conseil d'administration en vue d'assurer le quorum aux réunions. La Société a recours aux comités du Conseil pour recommander l'adoption de politiques facilitant le fonctionnement administratif. La Société veille régulièrement à la mise à jour du règlement de régie interne de la Société et de sa directive concernant les signataires. La Société a institué formellement un comité de financement composé de cinq administrateurs, autres que ceux représentant les secteurs culturels desservis par la Société, afin d'autoriser conjointement avec le président et chef de la direction des aides financières supérieures à 500 000 \$. Le conseil d'administration de la Société compte maintenant 14 administrateurs sur 15.

### **Réviser les modalités contractuelles des programmes.**

La Société a terminé la révision des formulaires de demande d'aide des différentes directions de la Société en regard de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, et a uniformisé, dans une certaine mesure, les déclarations des requérants. Elle a aussi terminé la révision des contrats de services avec les consultants et les fournisseurs, et pratiquement complété la révision des conventions de la Direction générale du cinéma et de la production télévisuelle. Cette révision se poursuivra au cours de l'exercice 2009-2010 pour les autres directions générales.

### **Informar les employés sur les droits et obligations découlant de la Loi sur l'accès aux documents des organismes.**

Cette action se poursuivra au cours de 2009-2010.

## **AXE 12 / PARFAIRE LES COMPÉTENCES**

**Objectif 12.1 Mettre en place un mécanisme permanent d'évaluation des compétences.**

### **ACTIONS**

#### **Élaborer un cadre d'intervention**

Les ressources disponibles pour ces dossiers ont été spécifiquement dévolues aux travaux relatifs au dossier de l'évaluation des emplois. La mise en place d'un mécanisme d'évaluation des compétences est reportée à 2009-2010.

A black and white photograph of a stone building entrance. The entrance features a dark door with a multi-paned window above it, set within a light-colored stone frame. A small lantern is mounted above the frame. The building's facade is made of rough-hewn stone. In the foreground, there are two black poles with signs. The sign on the right pole is a 'No Parking' sign with the text 'DANS CETTE RUE' and a bicycle symbol below it. The sign on the left pole is a 'No Parking' sign with a bicycle symbol below it. A red mesh fence is visible on the right side of the image. A large pink circle is overlaid on the center of the image, containing the text 'Section 3 L'utilisation des ressources' in white.

**Section 3**  
L'utilisation  
des ressources



## 3.1 Les ressources humaines

### Les effectifs

Les effectifs réguliers de la SODEC pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 se chiffraient à cent neuf (109) postes, comparativement à cent six (106) postes au 31 mars 2008.

Évolution et répartition des effectifs réguliers par catégories d'emplois en 2008-2009												
Catégories d'emplois	Effectifs réguliers au 31 mars 2009						Effectifs réguliers au 31 mars 2008					
	HOMMES	FEMMES	TOTAL DES EFFECTIFS	POSTES VACANTS	TOTAL DES POSTES	%	HOMMES	FEMMES	TOTAL DES EFFECTIFS	POSTES VACANTS	TOTAL DES POSTES	%
Cadres et assimilés	5	3	8	0	8	7	6	3	9	0	9	8
Professionnels	26	34	60	2	62	57	24	31	55	2	57	54
Personnel de bureau et techniciens	5	32	37	2	39	36	3	35	38	2	40	38
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>69</b>	<b>105</b>	<b>4</b>	<b>109</b>		<b>33</b>	<b>69</b>	<b>102</b>	<b>4</b>	<b>106</b>	
<b>%</b>	<b>34</b>	<b>66</b>					<b>32</b>	<b>68</b>				

### L'équité salariale

La SODEC a finalisé pour les salariés accrédités l'exercice du maintien de l'équité salariale selon les dispositions du régime général de la Loi sur l'équité salariale. À cet égard, elle a procédé au versement des ajustements salariaux.

### La formation

Les dépenses de formation ont connu une diminution de 12,6 % comparativement à l'année précédente, passant à 76 000 \$ pour la période se terminant au 31 décembre 2008 par rapport à 87 000 \$ pour la période se terminant le 31 décembre 2007.

# Les systèmes d'information 3.2

## Les outils de gestion

À nouveau en 2008-2009, la SODEC a poursuivi l'informatisation de ses opérations en concentrant ses efforts sur les applications de gestion développées à l'interne.

L'événement marquant aura été le déploiement de la nouvelle version du Dossier-maître, une application centrale dans l'architecture de données, qui a mobilisé l'équipe de développement durant la première moitié de l'année.

L'équipe a poursuivi son travail avec la première phase du projet d'outil de gestion intégrée pour les programmes d'aide en cinéma et production télévisuelle, la modification importante de l'application de gestion de l'aide fiscale cinéma et production télévisuelle à la suite de l'Énoncé économique de janvier 2009 de la Ministre des Finances, ainsi que l'amélioration des mécanismes d'échange de données entre les applications, dont notamment le transfert des engagements entre le Dossier-maître (base de données client) et Virtuo financier (gestion financière).

Les autres réalisations de l'équipe de développement incluent le déploiement d'un service de diffusion de rapports via l'intranet et des projets pilotes utilisant la plateforme de collaboration Microsoft SharePoint (WSS 3.0).

Face à la charge de travail croissante pour le développement et l'entretien des applications de gestion, un troisième poste de programmeur-analyste a été créé en cours d'année.

Toutes les applications développées depuis 3 ans reposent sur une architecture 3-tiers, utilisant des interfaces web et des bases de données Microsoft SQL Server 2000. La programmation s'effectue en langage C# à l'aide des outils de développement de Microsoft Visual Studio 2005/ASP.Net, Microsoft Visual Studio Team Foundation System et IIS 7.

## L'infrastructure

Dans le cadre du plan triennal de mise à jour du parc informatique, 35 nouveaux ordinateurs de tables ont été distribués, ce qui a permis de compléter un cycle complet de mise à niveau.

L'équipe technique a poursuivi sa démarche de virtualisation avec la mise en production d'un tandem de serveurs virtuels et un réseau local de stockage («SAN») qui hébergent maintenant la majorité des opérations de la SODEC, y compris les environnements de développement, test et assurance qualité.

La SODEC s'est par ailleurs dotée d'un nouveau pare-feu physique, plus robuste et présentant des fonctions plus poussées au niveau des règles de filtrage, de la surveillance et des réseaux privés virtuels («VPN»).

Rappelons finalement que l'environnement informatique de la SODEC est basé sur des ordinateurs à processeur Intel et sur les logiciels Microsoft, soit Windows XP et Office 2003 sur les ordinateurs de tables et portatifs, Windows 2003/2008 Serveur sur les serveurs, ainsi qu'une messagerie Exchange 2003.

## 3.3 Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2009

### Rapport de la direction

Les états financiers de la Société de développement des entreprises culturelles ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Le président du conseil d'administration,



Jean Pronovost

Le président et chef de la direction par intérim,



Gilles Corbeil

Montréal, le 29 mai 2009

## Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement des entreprises culturelles au 31 mars 2009 et l'état des résultats et du déficit ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des modifications comptables résultant de l'adoption des normes comptables pour le secteur public, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA auditeur

Montréal, le 29 mai 2009

## Résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
		Retraité (note 3)
<b>INTERVENTIONS FINANCIÈRES</b>		
<b>Produits</b>		
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	62 681 966 \$	56 871 690 \$
Intérêts sur placements, prêts et aides remboursables	2 693 058	2 489 288
Récupérations sur investissements et sur aides remboursables en vertu des programmes d'aide financière (note 5)	1 017 349	738 720
Honoraires de prêts et garanties de prêts (note 6)	561 816	428 251
Honoraires de gestion des crédits d'impôt	1 534 832	1 442 244
Honoraires de gestion cinéma	131 400	118 450
Autres produits	20 583	41 624
	<b>68 641 004</b>	<b>62 130 267</b>
<b>Charges</b>		
Programmes d'aide financière (note 7) :		
Cinéma et production télévisuelle	33 394 332	33 400 162
Musique et variétés	11 984 301	8 848 396
Livre et édition	4 575 929	3 621 661
Métiers d'art	3 601 727	3 922 787
Affaires internationales	4 260 848	3 855 531
	<b>57 817 137</b>	<b>53 648 537</b>
Subventions résultant d'avantages importants conférés aux clients	72 112	-
Provision pour créances irrécouvrables et pour pertes (note 8)	786 702	196 213
Perte pour dévaluation des papiers commerciaux adossés à des actifs (note 9)	-	3 700 000
Frais d'administration (note 10)	10 828 584	9 998 212
Intérêts sur dettes	18 501	55 302
	<b>69 523 036</b>	<b>67 598 264</b>
<b>PERTE PROVENANT DE LA GESTION DES INTERVENTIONS FINANCIÈRES</b>	<b>( 882 032 )</b>	<b>( 5 467 997 )</b>
<b>PATRIMOINE IMMOBILIER</b>		
<b>Produits</b>		
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	2 727 643	2 556 166
Loyers et autres	1 687 866	1 641 508
Intérêts sur placements à court terme	67 114	73 678
	4 482 623	4 271 352
<b>Charges</b>		
Frais d'exploitation et d'administration (note 11)	3 457 637	3 274 339
Intérêts sur dettes	592 642	603 887
	4 050 279	3 878 226
<b>BÉNÉFICE PROVENANT DE LA GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER</b>	<b>432 344</b>	<b>393 126</b>
<b>PLACEMENTS</b>		
Produit de placements de sociétés en commandite	319 432	278 186
Frais d'intérêts sur avances à long terme du gouvernement du Québec	319 432	166 826
<b>BÉNÉFICE DE PLACEMENTS</b>	<b>-</b>	<b>111 360</b>
<b>PERTE NETTE</b>	<b>( 449 688 ) \$</b>	<b>( 4 963 511 ) \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

## Déficit de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
		Retraité (note 3)
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>		
Solde déjà établi	( 3 321 989 )\$	1 650 334 \$
Retraitement: adoption des normes comptables du secteur public	( 45 073 )	( 53 885 )
Solde au début retraité	( 3 367 062 )	1 596 449
Perte nette	( 449 688 )	( 4 963 511 )
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>( 3 816 750 )\$</b>	<b>( 3 367 062 )\$</b>

*Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.*

## Bilan au 31 mars 2009

	2009	2008
		Retraité (note 3)
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	8 770 684 \$	4 224 378 \$
Équivalents de trésorerie (note 12)	6 991 360	5 000 000
Prêts et autres participations financières (note 13)	18 831 828	16 182 099
Aides remboursables (note 7)	963 165	582 936
Créances et intérêts courus	890 130	798 531
Billets à terme, portant intérêts à 10 %	-	234 771
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	18 458 857	22 245 815
Frais payés d'avance et avances sur engagements	635 897	401 384
Placements à long terme (note 14)	15 850 000	15 850 000
Billets de trésorerie non bancaires adossés à des actifs (note 9)	14 594 510	14 594 510
Immobilisations corporelles (note 15)	18 918 399	18 310 876
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>104 904 830 \$</b>	<b>98 425 300 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Emprunts à court terme (note 16)	1 006 163 \$	2 573 418 \$
Charges à payer	2 723 559	3 517 070
Intérêts courus sur avances à long terme du gouvernement du Québec	319 432	166 826
Intérêts courus sur dettes à long terme	211 180	223 185
Montants à verser en vertu des programmes d'aide financière	19 908 865	15 575 240
Provision cumulée et contribution pour pertes sur garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises (note 8)	779 643	647 749
Produits reportés (note 17)	30 208 648	28 256 309
Avances à long terme du gouvernement du Québec (note 18)	18 000 000	18 000 000
Dettes à long terme (note 19)	16 064 090	13 332 565
	<b>89 221 580</b>	<b>82 292 362</b>
<b>AVOIR</b>		
Capital (note 20)	19 500 000	19 500 000
Déficit	( 3 816 750 )	( 3 367 062 )
	<b>15 683 250</b>	<b>16 132 938</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR</b>	<b>104 904 830 \$</b>	<b>98 425 300 \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Engagements (note 24)

Éventualités (note 25)

Pour le conseil d'administration

## Flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
		Retraité (note 3)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte nette	( 449 688 )\$	( 4 963 511 )\$
<b>Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie :</b>		
Créances irrécouvrables liées au financement intérimaire des crédits d'impôt	-	40 823
Provision pour créances irrécouvrables liées à l'aide remboursable	79 839	219 412
Provision pour créances irrécouvrables et pour pertes	786 702	196 213
Perte sur aliénation d'immobilisations	14 622	-
Avantages importants conférés aux clients	68 359	-
Amortissement des immobilisations corporelles	1 795 753	1 622 211
Produit de placement à long terme	( 319 432 )	( 278 186 )
	1 976 155	( 3 163 038 )
<b>Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation:</b>		
Créances et intérêts courus	( 91 599 )	24 238
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	3 786 958	( 6 628 316 )
Frais payés d'avance et avances sur engagements	( 234 513 )	48 529
Charges à payer	( 40 773 )	129 882
Intérêts courus sur avances à long terme du gouvernement du Québec	152 606	7 579
Intérêts courus sur dettes à long terme	( 12 005 )	( 29 791 )
Montants à verser en vertu des programmes d'aide financière	4 333 625	( 2 011 035 )
Produits reportés	1 952 339	10 872 282
	9 846 638	2 413 368
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>11 822 793</b>	<b>(749 670)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Prêts et autres participations financières	( 15 040 110 )	( 10 812 636 )
Billets à terme	234 771	-
Billets de trésorerie non bancaires adossés à des actifs	-	( 14 594 510 )
Aides remboursables	( 932 375 )	( 225 925 )
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 3 170 636 )	( 2 985 352 )
Placements à long terme	319 432	278 186
Remboursements de prêts et autres participations financières	11 735 573	11 456 557
Récupération d'aides remboursables	403 948	527 926
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>( 6 449 397 )</b>	<b>( 16 355 754 )</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts à court terme	( 1 567 255 )	2 512 943
Dettes à long terme	4 601 071	-
Remboursement sur dettes à long terme	( 1 869 546 )	( 1 834 571 )
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>1 164 270</b>	<b>678 372</b>
<b>Augmentation (diminution) de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>6 537 666</b>	<b>( 16 427 052 )</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>( 9 224 378 )</b>	<b>25 651 430</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 21)</b>	<b>( 15 762 044 )\$</b>	<b>( 9 224 378 )\$</b>

Les acquisitions d'immobilisations incluses aux charges à payer sont de 56 578 \$ (2008 : 809 316 \$).  
Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.



# Notes afférentes aux états financiers

## 1 / LOI CONSTITUTIVE ET OBJECTIFS

---

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) est une personne morale constituée et régie par la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles (L.R.Q., chapitre S-10.002). En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (L.R.C. 1985, c.1, 5 supplément) et de la Loi sur les impôts (L.R.Q., c.1-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Les objectifs de la Société sont de promouvoir et soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, et de contribuer

à accroître la qualité des produits et services et la compétitivité de ceux-ci au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger. La Société est aussi chargée de reconnaître des œuvres comme films québécois suivant les normes prévues par les règlements du gouvernement relativement à l'application de la Loi sur le cinéma (L.R.Q., chapitre C-18.1).

La Société est propriétaire du parc immobilier patrimonial acquis du ministre des Transports en 1989. La Société peut, avec l'autorisation du gouvernement, acquérir, restaurer, rénover, gérer, exploiter des immeubles ou en disposer.

## 2 / PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

---

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les provisions cumulées pour créances irrécouvrables, la provision pour congés de maladie et vacances et la durée de vie des immobilisations corporelles.

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

### **Prêts et autres participations financières**

Les prêts et autres participations financières sont constitués des placements de la Société effectués dans le cadre de ses programmes de financement des entreprises. Ces placements peuvent prendre la forme de prêts ou d'investissements aux projets et sont comptabilisés à la valeur nominale, majorée des intérêts

courus à recevoir, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables. Lorsqu'un prêt est assorti de conditions avantageuses importantes, la valeur nominale est actualisée au taux moyen des emprunts du gouvernement afin de déterminer la valeur de la subvention ainsi consentie, laquelle est constatée à titre de charge. L'écart d'actualisation est amorti sur la durée du prêt, selon la méthode de l'intérêt réel, et est constaté à titre de produit d'intérêts.

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Société n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Lorsqu'un prêt devient douteux, la constatation du produit d'intérêts cesse et la Société réduit cette participation par l'inscription d'une provision pour créances irrécouvrables.

Les garanties d'emprunt apparaissent à titre d'éventualités aux états financiers de la Société. Les prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises sont comptabilisés à l'actif de la Société lorsque cette dernière a approuvé la réclamation produite par l'institution financière prêteuse.

### **Provision cumulée et contribution pour créances irrécouvrables et pour pertes**

La provision cumulée pour créances irrécouvrables et pour pertes est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les créances irrécouvrables et les pertes qui existent dans le portefeuille de la Société. Elle est augmentée de la provision annuelle, laquelle est imputée aux résultats, et réduite du montant des

radiations. La provision cumulée pour créances irrécouvrables et pour pertes comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

Les provisions spécifiques sont constituées pour chaque prêt. La valeur comptable d'un prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus.

La provision générale est constituée pour les garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises. Le montant de la provision générale est estimé en se fondant sur les pertes antérieures.

La contribution pour pertes représente une somme encaissée pour absorber les pertes éventuelles découlant de la garantie d'un emprunt relatif au financement d'une entreprise. Dans l'éventualité où cette garantie d'emprunt devient douteuse, la contribution sera comptabilisée aux résultats à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les pertes seront constatées.

Les pertes relatives aux garanties accordées en vertu des programmes de financement intérimaire des crédits d'impôt sont remboursables par le gouvernement du Québec, conséquemment la Société ne comptabilise aucune provision.

### **Aides remboursables et provision cumulée pour créances irrécouvrables**

L'aide remboursable est une aide financière assortie d'une obligation de remboursement préétablie, d'une durée minimale de deux ans et n'excédant généralement pas cinq ans. Cette aide est comptabilisée au bilan à la valeur nominale, déduction faite d'une provision cumulée pour créances irrécouvrables. Les aides remboursables ne portent pas intérêt ainsi pour les aides assorties de conditions avantageuses importantes, la valeur nominale est actualisée au taux moyen des emprunts du gouvernement afin de déterminer la valeur de la subvention ainsi consentie, laquelle est constatée à titre de charge. L'écart d'actualisation est amorti sur la durée de l'aide remboursable, selon la méthode de l'intérêt réel, et est constaté à titre de produit d'intérêts.

La provision cumulée est établie en examinant la probabilité de recouvrement de chaque aide remboursable et en se fondant sur les pertes antérieures. La variation annuelle de la provision cumulée est imputée aux résultats à titre de charges de programmes.

### **Placements à long terme**

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. Cette réduction est imputée directement aux résultats de l'exercice. Les revenus sont comptabilisés aux résultats lorsqu'ils sont reçus ou exigibles.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire. Le coût des restaurations comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les frais indirects ainsi que les frais de financement temporaire durant les travaux.

Restaurations	25 ans
Réparations majeures	de 5 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Équipement	5 ans
Matériel informatique et logiciels	de 4 à 7 ans
Améliorations locatives	sur la durée du bail

*Les restaurations en cours ne sont pas amorties.*

Les œuvres d'art ne sont pas comptabilisées à titre d'immobilisations corporelles du fait qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable des avantages économiques futurs se rattachant à ces biens; leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

### **Subventions**

Les subventions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les subventions spécifiques reçues pour les programmes d'aide financière et pour tout autre projet sont reportées et imputées aux résultats à titre de produits en fonction des engagements afférents.

### **Produits**

Les récupérations sur investissements et sur aides remboursables non assorties d'une obligation de remboursement préétablie sont comptabilisées aux résultats au moment où elles sont encaissées ou exigibles.

La Société constate ses revenus de location lorsqu'ils sont gagnés, soit lorsque les services sont rendus, qu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix du service rendu est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement sûr.

### Programmes d'aide financière

L'aide financière accordée sous forme de subventions, d'investissements et d'aides remboursables, autres que celles assorties d'une obligation de remboursement préétablie, est imputée aux résultats à titre de charge de programmes. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées et lorsque le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité.

Lorsque les modalités et conditions de l'aide financière accordée ne sont pas respectées, l'annulation du projet est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel les faits sont connus.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

### Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

## 3 / MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

A la demande du gouvernement, la Société a établi ses états financiers selon le manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public. Auparavant, elle utilisait

le manuel de l'ICCA pour le secteur privé. La Société a choisi de conserver la même présentation des états financiers. L'application des nouvelles conventions a été faite rétroactivement avec retraitement des exercices antérieurs.

Les conventions comptables modifiées par ce changement de référentiel comptable sont décrites ci-dessous.

La Société applique dorénavant la méthode de comptabilisation des conditions avantageuses importantes pour les prêts et autres participations financières ainsi que pour les aides remboursables. À cet égard, une charge de subvention est comptabilisée au moment de la prise d'effet du prêt ou de l'aide remboursable. Par ailleurs, un produit d'intérêt est constaté selon la méthode de l'intérêt réel sur la durée du prêt ou de l'aide remboursable. La Société n'appliquait pas cette convention antérieurement.

Tous les placements à long terme dans les sociétés en commandite sont maintenant inscrits au coût. Auparavant, l'un des placements était comptabilisé à la valeur de consolidation alors que le second, déjà comptabilisé au coût, n'a subi aucun changement.

Le placement en actions a été reclassé dans les placements à long terme. Antérieurement, ce placement était inclus au poste prêts et autres participations financières.

Auparavant considéré à titre d'immobilisations corporelles, les œuvres d'art sont maintenant comptabilisées à titre de charges.

Ces modifications appliquées de façon rétroactive ont pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants :

	2009	2008
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Produits</b>		
Intérêts sur placements, prêts et aides remboursables	12 436 \$	8 812 \$
<b>Charges</b>		
Subventions résultant d'avantages importants conférés aux clients	72 112	-
Frais d'administration - perte sur aliénation d'immobilisations	( 1 241 )	-
<b>BILAN</b>		
<b>Actif</b>		
Prêts et autres participations financières	8 683	8 812
Aides remboursables	( 68 359 )	-
Créances et intérêts courus	41 246	118 939
Placements à long terme	( 41 246 )	( 118 939 )
Immobilisations corporelles	1 241	-
<b>Avoir</b>		
Déficit	58 435	45 073

## 4 / SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2009	2008
<b>SUBVENTIONS OCTROYÉES</b>		
<b>INTERVENTIONS FINANCIÈRES</b>		
Fonctionnement	3 993 791 \$	161 339 \$
Dettes relatives aux programmes d'aide financière	18 501	55 302
<b>Programmes d'aide financière</b>		
Cinéma et production télévisuelle	35 496 453	35 628 453
Musique et variétés	10 446 591	11 987 756
Livre et édition	4 665 559	3 655 559
Métiers d'art	4 008 314	4 208 314
Affaires internationales	5 112 783	5 272 783
Aide spécifique	-	676 314
<b>PATRIMOINE IMMOBILIER</b>		
Fonctionnement	1 108 900	1 108 900
Dettes relatives aux immobilisations corporelles	2 703 207	3 655 280
	<b>67 554 099</b>	<b>69 410 000</b>
<b>SUBVENTIONS REPORTÉES AU DÉBUT</b>		
<b>INTERVENTIONS FINANCIÈRES</b>		
<b>Programmes d'aide financière</b>		
Cinéma et production télévisuelle	5 663 834	3 435 543
Musique et variétés	3 520 486	104 039
Livre et édition	34 926	56 953
Métiers d'art	294 351	13 969
Affaires internationales	1 788 022	593 299
Aide spécifique	1 713 576	1 037 262
<b>PATRIMOINE IMMOBILIER</b>		
Dettes relatives aux immobilisations corporelles	14 350 311	12 142 297
	<b>27 365 506</b>	<b>17 383 362</b>
<b>SUBVENTIONS REPORTÉES À LA FIN</b>		
<b>INTERVENTIONS FINANCIÈRES</b>		
<b>Programmes d'aide financière</b>		
Cinéma et production télévisuelle	( 7 728 456 )	( 5 663 834 )
Musique et variétés	( 1 330 302 )	( 3 520 486 )
Livre et édition	( 184 531 )	( 34 926 )
Métiers d'art	( 700 938 )	( 294 351 )
Affaires internationales	( 2 417 418 )	( 1 788 022 )
Aide spécifique	( 1 713 576 )	( 1 713 576 )
<b>PATRIMOINE IMMOBILIER</b>		
Dettes relatives aux immobilisations corporelles	( 15 434 775 )	( 14 350 311 )
	<b>( 29 509 996 )</b>	<b>( 27 365 506 )</b>
	<b>65 409 609 \$</b>	<b>59 427 856 \$</b>
Les subventions se subdivisent comme suit :		
<b>INTERVENTIONS FINANCIÈRES</b>	62 681 966 \$	56 871 690 \$
<b>PATRIMOINE IMMOBILIER</b>	2 727 643	2 556 166
	<b>65 409 609 \$</b>	<b>59 427 856 \$</b>

## 5 / RÉCUPÉRATIONS SUR INVESTISSEMENTS ET SUR AIDES REMBOURSABLES EN VERTU DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

			2009	2008
	Investissements	Aides remboursables*	Total	Total
Cinéma et production télévisuelle	710 959 \$	45 097 \$	756 056 \$	573 234 \$
Livre et édition	-	-	-	2 575
Multimédia	-	-	-	18
Affaires internationales	-	261 293	261 293	162 893
	<b>710 959 \$</b>	<b>306 390 \$</b>	<b>1 017 349 \$</b>	<b>738 720 \$</b>

\* Ces récupérations proviennent d'aides remboursables non assorties d'une obligation de remboursement préétablie.

## 6 / HONORAIRES DE PRÊTS ET GARANTIES DE PRÊTS

	2009	2008
Honoraires de prêts	140 630 \$	- \$
Honoraires de garanties relatifs au financement des entreprises	188 569	190 628
Honoraires de garanties relatifs au financement intérimaire des crédits d'impôt	135 932	94 333
Créances irrécouvrables liées au financement intérimaire des crédits d'impôt	-	( 40 823 )
Déficit des produits d'honoraires sur les frais de gestion (note 17)	96 685	184 113
	<b>232 617</b>	<b>237 623</b>
	<b>561 816 \$</b>	<b>428 251 \$</b>

## 7 / PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE ET AIDES REMBOURSABLES

						2009	2008
CHARGES - PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE	CINÉMA ET PRODUCTION TÉLÉVISUELLE	MUSIQUE ET VARIÉTÉS	LIVRE ET ÉDITION	MÉTIERS D'ART	AFFAIRES INTERNATIONALES	Total	Total
Investissements - aides sélectives	29 946 003 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	29 946 003 \$	30 469 996 \$
Investissements - aides corporatives	500 000		-	-	-	500 000	500 000
Subventions	3 256 043	12 074 926	4 585 422	3 572 834	3 863 115	27 352 340	22 268 586
Aides remboursables non assorties d'une obligation de remboursement préétablie	136 000	-	-	-	420 125	556 125	529 075
Provision pour créances irrécouvrables	-	70 000	-	-	9 839	79 839	219 412
Annulations et recouvrements	( 990 504 )	( 183 294 )	( 9 493 )	-	( 41 522 )	( 1 224 813 )	( 1 080 076 )
Comités d'évaluation	300 809	12 669	-	9 848	-	323 326	322 850
Aide financière au Bureau du cinéma et de la télévision	200 000	-	-	-	-	200 000	200 000
Frais de déplacement et représentation	-	-	-	-	-	-	175 018
Autres	45 981	10 000	-	19 045	9 291	84 317	43 676
	<b>33 394 332 \$</b>	<b>11 984 301 \$</b>	<b>4 575 929 \$</b>	<b>3 601 727 \$</b>	<b>4 260 848 \$</b>	<b>57 817 137 \$</b>	<b>53 648 537 \$</b>

						2009	2008
ACTIF- AIDES REMBOURSABLES	CINÉMA ET PRODUCTION TÉLÉVISUELLE	MUSIQUE ET VARIÉTÉS	LIVRE ET ÉDITION	MÉTIERS D'ART	AFFAIRES INTERNATIONALES	Total	Total
Solde au début	55 000 \$	380 636 \$	134 106 \$	13 940 \$	477 359 \$	1 061 041 \$	1 383 842 \$
Aides remboursables assorties d'une obligation de remboursement préétablie accordées au cours de l'exercice	-	700 000	-	-	232 375	932 375	225 925
Récupérations	( 10 000 )	( 46 799 )	( 15 564 )	( 9 290 )	( 322 295 )	( 403 948 )	( 527 926 )
Radiations	0	( 113 500 )	-	-	( 12 500 )	( 126 000 )	( 20 800 )
	<b>45 000</b>	<b>920 337</b>	<b>118 542</b>	<b>4 650</b>	<b>374 939</b>	<b>1 463 468</b>	<b>1 061 041</b>
Avantages importants conférés aux clients	-	( 68 359 )	-	-	-	( 68 359 )	-
Provision cumulée pour créances irrécouvrables	-	( 290 337 )	( 62 500 )	( 3 500 )	( 75 607 )	( 431 944 )	( 478 105 )
<b>Solde à la fin</b>	<b>45 000 \$</b>	<b>561 641 \$</b>	<b>56 042 \$</b>	<b>1 150 \$</b>	<b>299 332 \$</b>	<b>963 165 \$</b>	<b>582 936 \$</b>

## 8 / PROVISION CUMULÉE ET CONTRIBUTION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES ET POUR PERTES

	2009	2008
Solde au début	5 038 322 \$	5 897 368 \$
<b>Radiations de l'exercice :</b>		
Prêts accordés par la Société	359 355	997 602
Prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises	133 274	57 657
	<b>492 629</b>	<b>1 055 259</b>
<b>Provision de l'exercice :</b>		
Prêts accordés par la Société	671 515	218 020
Prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises	( 16 706 )	54 497
Garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises	131 893	( 76 304 )
	<b>786 702</b>	<b>196 213</b>
<b>Solde à la fin</b>	<b>5 332 395 \$</b>	<b>5 038 322 \$</b>

	2009	2008
<b>La provision cumulée et la contribution pour créances irrécouvrables et pour pertes se subdivisent comme suit :</b>		
Prêts accordés par la Société (note 13)	2 224 898 \$	1 912 739 \$
Prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises (note 13)	2 327 854	2 477 834
	<b>4 552 752</b>	<b>4 390 573</b>
Garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises *	779 643	647 749
	<b>5 332 395 \$</b>	<b>5 038 322 \$</b>

\* Inclut une contribution de 375 000 \$ pour pertes sur la garantie d'un emprunt relative au financement d'une entreprise.

## 9 / BILLETS DE TRÉSORERIE NON BANCAIRES ADOSSÉS À DES ACTIFS

Au 31 mars 2009, la Société détient des placements dans le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui ont été restructurés en échange de billets de trésorerie non bancaires adossés à des actifs (BTAA) par une entente le 21 janvier 2009. Le PCAA était un instrument de financement à court terme émis par des fiducies, aussi appelé « conduits », généralement pour des échéances variant de un à trois mois. Le PCAA constituait une créance à court terme adossé à divers actifs tels que des créances hypothécaires ou à la consommation et des actifs financiers. Au moment de leur acquisition par la Société, les PCAA de tiers étaient cotés « R-1 » (High) par l'agence de notation DBRS Limited (« DBRS »), soit la plus haute cote accordée par DBRS pour du papier commercial adossé à des actifs.

La crise des prêts hypothécaires à haut risque aux États-Unis a déclenché des perturbations sur les marchés internationaux qui ont abouti à une crise de liquidités du marché canadien du PCAA de tiers à la mi-août 2007. Depuis le 13 août 2007, la Société n'a pas été en mesure de se faire rembourser les sommes dues en vertu des PCAA de tiers qu'elle détenait lorsque ceux-ci sont venus à échéance.

Les efforts de restructuration du PCAA de tiers entrepris depuis le 13 août 2007 ont abouti à la conclusion de l'entente de Montréal le 24 décembre 2008, laquelle était alors assujettie à l'approbation des autorités décisionnelles des institutions concernées ainsi qu'à l'obtention de décrets ministériels. L'entente a été subseqüemment entérinée dans sa forme proposée et a donné lieu à un échange de titres le 21 janvier 2009.

Conséquemment les conduits de PCAA ont été remplacés par trois nouvelles structures sous forme de fiducies, appelées « véhicules d'actifs cadres » (« VAC 1 », « VAC 2 » ET « VAC 3 »). Les VAC 1 et VAC 2 regroupent les transactions des conduits de PCAA constitués uniquement d'actifs synthétiques et hybrides. Le VAC 3 est composé des transactions des conduits de PCAA constitués exclusivement d'actifs inéligibles et d'actifs traditionnels. Par cet échange, la Société détient maintenant des billets de type VAC 2 et VAC 3.

La Société comptabilise ses placements au coût réduit de toute moins-value durable. Elle considère qu'en date du 31 mars 2009

ces placements n'ont pas subi de moins-value durable additionnelle à celle de 3,7 M\$ constatée au 31 mars 2008. De plus, la Société a l'intention, exceptionnellement, de détenir ces placements dans les BTAA à plus long terme.

Au 31 mars 2009, la Société détient des billets dont le coût s'élève à 18,3 M\$ dévalué d'une perte de valeur durable de 3,7 M\$ présenté à la valeur comptable de 14,6 M\$ (9,7 M\$ à la juste valeur).

	Coût	Moins- valeur durable comptabilisé	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs synthétiques et hybrides	13 270 557 \$	1 156 203 \$	12 114 354 \$	7 195 713 \$
Actifs inéligibles	2 057 263	1 855 048	202 215	138 454
Actifs traditionnels	2 966 690	688 749	2 277 941	2 410 994
	<b>18 294 510 \$</b>	<b>3 700 000 \$</b>	<b>14 594 510 \$</b>	<b>9 745 161 \$</b>

## 10 / FRAIS D'ADMINISTRATION

	2009	2008
Traitements et avantages sociaux	8 167 785 \$	7 822 849 \$
Honoraires	231 868	158 820
Déplacements, représentation et congrès	459 502	190 588
Loyers	732 681	663 444
Assurances	42 451	39 889
Frais de bureau et de papeterie	365 738	388 172
Publicité et promotion	207 780	169 401
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	14 622	-
Amortissement des immobilisations corporelles	510 732	462 441
Autres frais	95 425	102 608
	<b>10 828 584 \$</b>	<b>9 998 212 \$</b>

## 11 / PATRIMOINE IMMOBILIER - FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

	2009	2008
Traitements et avantages sociaux	376 451 \$	361 764 \$
Honoraires	161 213	114 080
Déplacements, représentation et congrès	5 156	3 805
Taxes	339 800	345 015
Assurances	94 948	135 815
Électricité et chauffage	280 388	258 415
Entretien et réparations	795 449	719 828
Frais de bureau et de papeterie	39 186	38 030
Amortissement des immobilisations corporelles	1 285 021	1 159 770
Autres frais	80 025	137 817
	<b>3 457 637 \$</b>	<b>3 274 339 \$</b>

## 12 / ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La Société détient une acceptation bancaire comptabilisée au coût et portant intérêt à 0,72 %.

## 13 / PRÊTS ET AUTRES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

	2009		2008	
	Montant	Provision pour pertes (note 8)	Montant net	Montant net
<b>Prêts et débetures</b>	16 506 863 \$	474 685 \$	16 032 178 \$	13 597 887 \$
<b>Avantages importants conférés aux clients</b>	-	-	-	( 8 683 )
<b>Prêts et débetures douteux :</b>				
Prêts accordés par la Société	2 512 006	1 750 213	761 793	312 063
Prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises	4 365 711	2 327 854	2 037 857	2 280 832
	<b>23 384 580 \$</b>	<b>4 552 752 \$</b>	<b>18 831 828 \$</b>	<b>16 182 099 \$</b>

Les prêts totalisant 23,2 M \$ (2008 : 20 M \$) sont garantis par des hypothèques de 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ième</sup> rang sur des biens corporels et incorporels, des cautions personnelles, des cautions corporatives, des assurances-vie, des hypothèques immobilières et des remboursements de crédits d'impôt. Des prêts pour un total de 154 318 \$ (2008 : 597 743 \$) ne comportent aucune garantie.

Tous les prêts accordés par la Société portent intérêt à un taux variable. Le taux d'intérêt effectif des prêts au 31 mars 2009, calculé selon une moyenne pondérée, est de 5,43 %, soit le taux préférentiel plus 2,43 %.

Ces prêts, autres que les prêts douteux, viennent à échéance au cours des exercices se terminant le 31 mars :

2010	8 508 439 \$
2011	827 738
2012	593 330
2013	1 498 184
2014 et plus	4 604 487
	<b>16 032 178 \$</b>

## 14 / PLACEMENTS À LONG TERME

	2009	2008
Actions ordinaires, au coût, avec droit de vote	450 000 \$	450 000 \$
Participation, au coût dévalué, à titre de commanditaire dans une société en commandite dont l'activité est d'investir dans des entreprises qui oeuvrent dans le secteur de la culture. En vertu de la convention, la Société continue d'exister jusqu'au 31 décembre 2009.	7 400 000	7 400 000
Participation, au coût, à titre de commanditaire et commandité dans une société en commandite dont l'activité est d'offrir aux entreprises culturelles des outils de financement spécialisés. La Société continue d'exister jusqu'au 31 décembre 2011, à moins qu'elle soit dissoute avant cette date, conformément à la convention.	8 000 000	8 000 000
	<b>15 850 000 \$</b>	<b>15 850 000 \$</b>

## 15 / IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Restaurations *	22 472 777 \$	7 277 648 \$	15 195 129 \$	14 234 502 \$
Réparations majeures	5 837 175	3 600 145	2 237 030	2 477 971
Mobilier de bureau	576 835	434 761	142 074	175 516
Équipement	197 731	168 404	29 327	44 154
Matériel informatique	397 191	232 484	164 707	150 774
Améliorations locatives	441 202	390 894	50 308	112 948
Logiciels**	2 594 900	1 495 076	1 099 824	1 115 011
	<b>32 517 811 \$</b>	<b>13 599 412 \$</b>	<b>18 918 399 \$</b>	<b>18 310 876 \$</b>

La Société possède des œuvres d'art dont le coût est de 58 749 \$.

\* Inclut des actifs de 645 090 \$ comptabilisés au coût qui ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas en exploitation au 31 mars 2009. Inclut des intérêts capitalisés de 85 924 \$ pour l'exercice.

\*\* Inclut des actifs de 168 211 \$ comptabilisés au coût qui ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas en exploitation au 31 mars 2009.



## 16 / MARGE DE CRÉDIT ET EMPRUNTS

La Société dispose, auprès d'une institution financière, d'une marge de crédit de 2 M \$ autorisée par un décret du gouvernement du Québec. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel pour un terme ne pouvant dépasser un an.

La Société est autorisée, par décret du gouvernement du Québec, à contracter des emprunts à court terme ou par voie de marge de crédit, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 1,9 M \$ pour maintenir en bon état les édifices faisant partie de son parc immobilier. Les emprunts peuvent être contractés auprès d'une institution financière ou auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec et portent intérêt à taux variable ou fixe, sans excéder le taux préférentiel, pour un terme ne pouvant dépasser un an.

## 17 / PRODUITS REPORTÉS

	2009	2008
<b>Financement intérimaire des crédits d'impôt (note 25)</b>		
Solde au début	387 223 \$	( 425 167 )\$
Contribution octroyée par le gouvernement du Québec	-	823 686
Montant net des radiations / encaissements (débourss) sur les dossiers en défaut	( 170 794 )	172 817
Déficit des produits d'honoraires sur les frais de gestion	( 96 685 )	( 184 113 )
<b>Solde à la fin</b>	<b>119 744</b>	<b>387 223</b>
<b>Subventions reportées (note 4)</b>	<b>29 509 996</b>	<b>27 365 506</b>
<b>Autres produits reportés</b>	<b>578 908</b>	<b>503 580</b>
	<b>30 208 648 \$</b>	<b>28 256 309 \$</b>

## 18 / AVANCES À LONG TERME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2009	2008
Avance du gouvernement du Québec, portant intérêt au taux de rendement du placement dans la société en commandite jusqu'à un maximum annuel égal au taux préférentiel, remboursable lors de la dissolution de la société en commandite ou au plus tard le 31 décembre 2009.	10 000 000 \$	10 000 000 \$
Avance du gouvernement du Québec, portant intérêt au taux de rendement du placement dans la société en commandite jusqu'à un maximum annuel égal au taux préférentiel, remboursable lors de la dissolution de la société en commandite ou au plus tard le 31 décembre 2011.	8 000 000	8 000 000
	<b>18 000 000 \$</b>	<b>18 000 000 \$</b>

## 19 / DETTES À LONG TERME

	2009	2008
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,771 %, remboursable en versements annuels de 342 398 \$ jusqu'au 3 juin 2014 et en un versement de 2 396 786 \$ le 3 juin 2014.	4 108 777 \$	4 451 175 \$
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,617 %, remboursable en versements annuels de 416 308 \$ jusqu'au 1er décembre 2015 et en un versement de 2 081 538 \$ le 1er décembre 2015.	4 579 383	4 995 691
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,654 %, remboursé au cours de l'exercice.	-	790 718
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,837 %, remboursable en versements annuels de 41 631 \$ jusqu'au 1er octobre 2013.	208 154	249 784
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,323 %, remboursable par versements annuels de 172 288 \$ jusqu'au 1er octobre 2012 et par un versement de 1 550 588 \$ le 1er octobre 2012.	2 067 451	2 239 738
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,592 %, remboursable en versements annuels de 35 599 \$ jusqu'au 31 mars 2016	249 194	284 794
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,771 %, remboursable en versements annuels de 342 398 \$ jusqu'au 3 juin 2014 et en un versement de 2 396 786 \$ le 3 juin 2014.	4 108 777	4 451 175
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,617 %, remboursable en versements annuels de 416 308 \$ jusqu'au 1er décembre 2015 et en un versement de 2 081 538 \$ le 1er décembre 2015.	4 579 383	4 995 691
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,654 %, remboursé au cours de l'exercice.	-	790 718
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,837 %, remboursable en versements annuels de 41 631 \$ jusqu'au 1er octobre 2013.	208 154	249 784
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,323 %, remboursable par versements annuels de 172 288 \$ jusqu'au 1er octobre 2012 et par un versement de 1 550 588 \$ le 1er octobre 2012.	2 067 451	2 239 738
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,592 %, remboursable en versements annuels de 35 599 \$ jusqu'au 31 mars 2016	249 194	284 794
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,463 %, remboursable par versements annuels de 35 629 \$ jusqu'au 14 novembre 2016.	285 035	320 665
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,164 %, remboursable en versements annuels de 34 974 \$ jusqu'au 1er octobre 2013 et un versement de 174 874 \$ le 1er octobre 2013.	314 774	-
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 2,726 %, remboursable en versements annuels de 34 957 \$ jusqu'au 1er octobre 2013 et un versement de 209 744 \$ le 1er octobre 2013.	349 573	-
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 2,726 %, remboursable en versements annuels de 390 175 \$ jusqu'au 1er octobre 2013 et un versement de 2 341 050 \$ le 1er octobre 2013.	3 901 749	-
	<b>16 064 090 \$</b>	<b>13 332 565 \$</b>

*Le paiement en capital et intérêts sur ces emprunts est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur le montant de la subvention prévu pour le remboursement de cet emprunt.*

Les montants des versements en capital à effectuer sur les dettes à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2010	1 503 960 \$
2011	1 503 960
2012	1 503 960
2013	2 882 260
2014	3 597 233
2015 et suivantes	5 072 717
	<b>16 064 090 \$</b>

## 20 / CAPITAL

Au 31 mars 1995, le capital-actions de la Société générale des industries culturelles, organisme du gouvernement, devient le capital de la Société.

## 21 / FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés au bilan :

	2009	2008
Encaisse	8 770 684 \$	4 224 378 \$
Placements temporaires	6 991 360	5 000 000
	<b>15 762 044 \$</b>	<b>9 224 378 \$</b>

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 789 975 \$ (2008 : 848 227 \$).

Les intérêts encaissés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 2 616 260 \$ (2008 : 2 693 958 \$).

## 22 / AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 475 880 \$ (2008 : 375 104 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie et vacances				
	2009			2008
	Congés de maladie	Vacances	Total	Total
Solde au début	104 900 \$	751 289 \$	856 189 \$	823 981 \$
Charge de l'exercice	230 019	708 437	938 456	780 812
Prestations versées au cours de l'exercice	( 203 151 )	( 616 555 )	( 819 706 )	( 748 604 )
<b>Solde à la fin</b>	<b>131 768 \$</b>	<b>843 171 \$</b>	<b>974 939 \$</b>	<b>856 189 \$</b>

Cette provision est incluse au poste « charges à payer ».

## 23 / OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux, ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement et indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune

de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

## 24. ENGAGEMENTS

- a) Les montants non déboursés sur les prêts autorisés au 31 mars 2009 totalisent 9,9 M\$ (2008 : 9,1 M \$).
- b) La Société est engagée pour une somme de 901 914 \$ (2008 : 1,8 M \$) relativement à des contrats d'entretien et de restauration d'un bâtiment jusqu'en novembre 2009.
- c) Les engagements minimums exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation des locaux de la Société sont de 557 545 \$ jusqu'au 31 décembre 2009.

## 25 / ÉVENTUALITÉS

- a) La Société garantit le remboursement d'emprunts ou de dettes contractés par des entreprises auprès d'institutions financières dans le cadre du financement des entreprises et du programme de financement intérimaire des crédits d'impôt. Les engagements maximaux de ces garanties se répartissent comme suit :

	2009	2008
Financement des entreprises *	6 416 762 \$	7 462 393 \$
Financement intérimaire des crédits d'impôt remboursables à la production cinématographique et télévisuelle québécoise, à la production d'enregistrements sonores, à l'édition de livres et à la production de spectacles **	9 570 677	7 391 989
	<b>15 987 439 \$</b>	<b>14 854 382 \$</b>

\* La provision cumulée pour pertes relative à ces garanties est présentée à la note 8 des états financiers.

\*\* Toutes pertes relatives aux garanties accordées en vertu de ce programme seront remboursées par le gouvernement du Québec.

- b) Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont actuellement en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires ne peut avoir d'incidence importante sur sa situation financière ni sur les résultats de ses opérations.

## 3.4 Liste des entreprises ou des professionnels qui ont reçu du soutien financier de la SODEC

### Cinéma et production télévisuelle

#### Programme d'aide à la scénarisation 2008-2009

##### Volet 1 : Aide sélective aux scénaristes et aux scénaristes-réalisateurs

Nature de l'aide : investissement		
Nom du professionnel	Objet	\$
Audet-Nadeau, Vincent	Terreau fertile, Le	12 000
Baillargeon, Paule	Musique, l'état des choses, La	12 000
Beaulieu, Renée	Garagiste, Le	10 000
Beitel, Garry	My Dear Clara	10 000
Bissonnette, Sophie	Sagesse de la dépression, La	17 000
Coulbois, Jean-Claude	Mort subite	17 000
Dansereau, Mireille	Regard sur le butô	12 000
Delfour, Francis	Tigre d'Amérique, Le	11 950
Donovan, Michael Leo	Last of the Eveningroses	10 000
Ghioni, Carlo	For Better for Worse	5 000
Giguère, Serge	Louis-Edmond Hamelin...	12 000
Klodawsky, Hélène	Primal Love	10 000
Langevin, Yann	Guantanamo Boxe - 10 ans plus tard	12 000
Larochelle, Ninon	Augustines, corps et âme	12 000
Lasnier, Stéfanie	Terre à boire, La	20 000
Mallet, Marie-Louise	Retour au pays natal	15 000
Miller, Heidi	Finding Red	20 000
Monderie, Robert	Faillie de Cadillac, La	17 000
Morin, Robert	Perfection, La	20 000
Nguyen, Kim	Sasha	20 000
Parent, Dominique	Joie égarée, La	12 000
St-Pierre, Léopold	Heart of Stone	20 000
Tassinari, Patricia	Voleur de papillons, Le	12 000
Touma, Ziad	Under Cover Girls	19 500
Turcotte, Anne-Marie	En ligne pour un continental	17 000
Vien, Christiane	Chroniques de Mimi, Les	12 000
		<b>367 450</b>

## Volet 2 : Aide aux entreprises de production

### Volet 2.1 : Aide sélective aux entreprises de production du secteur privé

#### Nature de l'aide : investissement

Nom de l'entreprise	Objet	\$
3090-5178 Québec inc. (Palomar)	Aube	10 000
4114019 Canada inc. (Les Films Tribute), Lowry, Richard Ormond	Rough Around the Edges	10 000
4473256 Canada inc. (Film Wolfpack)	Wolfpack, The	10 000
9097-4767 Québec inc. (Films Camera Oscura, Les)	Amour, L'	17 000
9097-4767 Québec inc. (Films Camera Oscura, Les)	Roche, papier, ciseaux...	10 000
9097-4767 Québec inc. (Films Camera Oscura, Les)	Dancing in the Dust	10 000
9116-7502 Québec inc., Sherpas Films inc.	Projet X, Le	5 601
9116-7502 Québec inc., Sherpas Films inc.	Pour l'amour de Dieu	10 000
9125-6396 Québec inc. (Films 53/12)	Noir	17 500
9125-6396 Québec inc. (Films 53/12)	Noir	10 000
Amérimage-Spectra inc.	Ongaku No Ie	2 315
Amérimage-Spectra inc.	Appât du gain, L'	10 000
Amérique Film inc.	Boule noire	15 000
Amérique Film inc.	Mal élevé	15 000
BBR Productions 2006 inc.	Enfant et la rivière, L'	7 500
Cirrus Productions inc.	Jack Carter le Film	10 000
Cirrus Productions inc.	Voyage de César, Le	10 000
Cirrus Productions inc.	Amsterdam	10 000
Cirrus Productions inc.	Hum, The	10 000
Communications Chantale Bujold inc.	El Latino del Norte	10 000
Corporation Silo	White Circus, The	14 000
Couzin Films inc.	Oniria	17 500
Dark Lullabies inc. (Berceuses Sombres inc.)	Space Race 2	10 000
Développement Pimiento inc.	Côte-des-Nègres	10 000
Divertissement Subséquence inc.	Rouge poison	8 260
Émergence International inc.	Gracias a la Vida	8 067
Émergence International inc.	Jouliks	10 000
Films Artesian inc.	Muse errante, La	15 000
Films Baliverna inc., Les	Balade de p'tit Tom, La	8 000
Films Baliverna inc., Les	Mémoire du coeur, La	10 000
Films Baliverna inc., Les	Je tu il	10 000
Films Baliverna inc., Les	6:00 A.M.	7 000
Films Bunbury inc., Les	Rosebud	5 600
Films du Boulevard inc.	River Burns, The	17 500
Films du Boulevard inc.	Clé est sous le baobab, La	10 000
Films du Boulevard inc.	Poil de la bête, Le	10 000
Films Esperamos inc.	Pauvres, Les	10 000
Films Esperamos inc.	Reine malade, La	10 000
Films Jessie inc., Les	Soif, La	10 000
Films Milagro inc.	Tango's Revenge	9 940
Films Moskito inc.	Tueur autodidacte, Le	9 450
Forum Films 2005 inc.	Histoire d'un mensonge, L'	17 500
Forum Films 2005 inc.	Histoire d'un mensonge, L'	10 000

Galafilm inc.	Hannah and The Hunger, The	15 000
Groupe ECP inc.	Côté obscur de la lumière, Le	10 000
Groupe ECP inc.	Destination cosmos	6 637
Groupe Fair-Play inc.	Loto-Québec Inc.	15 000
I Studio Cinéma télévision inc.	Premier amour	10 000
Locomotion Films inc.	Marita Lorenz	10 000
Novem Communications inc.	Québec Air Force	17 500
Photos Philms inc., Les	Remembering Todd	13 500
Possibles média inc.	Entendement, L'	10 000
Productions 10e ave inc.	Coq de St-Victor, Le	17 500
Productions Box film inc.	Alice	17 500
Productions Caramel film inc.	Alexis le trotteur	17 500
Productions Caramel film inc.	Gangs de rue	10 000
Productions Caramel film inc.	Opération Goliath	9 296
Productions Casablanca inc.	Chapelets rouges, Les	10 000
Productions Castor & Pollux inc., Les	Projet D.	10 000
Productions Colin Neale inc., Les	Rockbound	6 983
Productions de la Crécerelle inc., Les	Sur les quais	10 000
Productions des Années lumières inc.	Desperado	14 000
Productions Équinoxe inc., Les	Vie parfaite, La	10 000
Productions Équinoxe inc., Les	Un de ces jours	10 000
Productions Équinoxe inc., Les	Encore là!	10 000
Productions Grand Nord (Québec) inc.	Direction sud	10 000
Productions Hyperzoom inc.	Enquêtes L.D.T.P.	15 000
Productions Informaction inc.	Enfant de l'ennemi, L'	10 000
Productions Informaction inc.	Yoga	15 000
Productions Informaction inc.	Ti-coq aux pieds d'argile	7 000
Productions Informaction inc.	Birmanie	10 000
Productions La Presse Télé Itée, Les	Art sous enquête	15 000
Productions Park Ex inc.	French Immersion	10 000
Productions Park Ex inc.	Gilles et Joanne	10 000
Productions Pixcom inc.	Eau vive	17 500
Productions Pop6 inc.	Celtina	10 000
Productions Vic Pelletier inc., Les	On est tous des artistes II	8 000
Productions Vidéo-films Itée, Les	Scènes de la vie	7 000
Productions Vidéo-films Itée, Les	Capitaine Bonhomme	17 500
Productions Virage inc., Les	Bienvenue au Canada	10 000
Productions Virage inc., Les	Salut Galarneau!	9 600
Productions Virage inc., Les	Temps qui reste, Le	15 000
Productions Virage inc., Les	Usura ou l'enfer à crédit	10 000
Productions Virage inc., Les	Infirmière 24h24	15 000
Spectra 5V Film inc.	City of Ice	8 000
Spectra Animation inc.	Amos Daragon	5 000
Télé-tribu inc.	25 déc...bonne année....	17 500
Vélocité International inc., Christal films Productions inc.	Monsieur Tomate	9 700
Wizzfilms inc.	Défi de l'univers, Le	15 000
Zone3 inc.	Chanteur sans nom, Le	10 800

Zone3 inc.	Danser sur le volcan	17 500
Zone3 inc.	Apprentis sorciers, Les	9 844
Zoofilms inc.	Chiens sales, Les	10 000
Zoofilms inc.	Opération Tablette	10 000
		<b>1 053 093</b>

#### Volet 2.2 : Aide sélective aux entreprises de production du secteur indépendant

##### Nature de l'aide : investissement

Nom de l'entreprise	Objet	\$
148845 Canada inc. (Hunt Hoe)	Death By Stiletto	10 000
1976 Productions inc.	Intérieur-nuit	4 459
9094-1543 Québec inc. (Day Job Productions), 6566049 Canada inc. (Entourage Films)	Blue Movie	7 500
9097-4767 Québec inc. (Films Camera Oscura, Les)	Carrés jaunes sur fond vert	4 800
9097-4767 Québec inc. (Films Camera Oscura, Les)	Saison des citrouilles, La	10 000
9120-5112 Québec inc. (Arrimage Productions)	Voir	3 000
9120-5112 Québec inc. (Arrimage Productions)	Intrication, L'	13 446
9151-1766 Québec inc. (Productions Maryanne Zéhil)	De l'autre côté de novembre	6 750
9162-4957 Québec inc. (Un autre film de Jay)	Révolté de banlieue, Le	10 290
Aviva Communications inc.	Beat, Surrender!, The	14 700
Corporation Silo	Crosswise	10 000
Facteur 7 inc.	Je voudrais me déposer la tête	17 500
Film Viking 1685 inc.	Trou, Le	17 500
Films Vespera inc., LES	Arthur le preux	10 907
Productions Band with Pictures Inc., Les	Dark Antoine	9 800
Productions cinématographiques Boréal films inc., Les	Josué	17 500
Productions cinématographiques Boréal films inc., Les	Hollywood Dream	2 500
Productions du Rapide-Blanc inc., Les	Envol, L'	17 500
Productions Sure Shot inc., Les	Kinder	10 000
Sanaa Films inc.	eMat	6 468
Seyka Production inc.	Et si...	12 005
Théâtre Virtuel inc.	Storyteller	7 835
Théâtre Virtuel inc.	Just Another Gender-Orientation Sex Comedy	7 835
Verbomatrices inc., LES (Projets Hystéria, Les)	Plate-forme	17 500
Wright, Brian	Art House	10 000
		<b>259 795</b>

#### Volet 2.3 : Aide corporative aux entreprises de production – long métrage de fiction

##### Nature de l'aide : investissement

Nom de l'entreprise	Objet	\$
Cité-Amérique inc.	Aide corporative 2008/2011	125 000
Films vision 4 inc., Les	Aide corporative 2008/2011	125 000
Max Films inc.	Aide corporative 2008/2011	125 000
Microscope inc.	Aide corporative 2008/2011	125 000
		<b>500 000</b>

## Programme d'aide à la production 2008-2009

### Volet 1 : Aide à la production de longs métrages de fiction

#### Volet 1.1 : Aide sélective aux longs métrages de fiction - secteur privé

Nature de l'aide : investissement		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
1981 inc.	Mille neuf cent quatre-vingt-un	1 150 000
4485611 Canada inc. (Cité-Amérique inc.)	Une histoire de coeur-100 ans du Canadien	650 000
6604021 Canada inc. (CLAP), Région grandes chaleurs inc.	Grandes chaleurs, Les	1 000 000
7054815 Canada inc. (Productions Équinoxe inc.)	Une belle mort	1 500 000
7085800 Canada inc. (Zoofilms inc.)	10 1 / 2	1 185 000
9054-3513 Québec inc. (Filmo)	Cuisine, La	265 000
9129-4181 Québec inc., Carpediem Film & tv inc.	Sarila	750 000
9174-5018 Québec inc. (Coop Vidéo de Montréal)	Flamme d'une chandelle, La	950 000
9188-9840 Québec inc. (Productions Thalie inc.)	Cité des ombres, La	100 000
9195-7050 Québec inc. (Noémie le film)	Noémie	1 125 000
Corporation de développement et de production ACPAV inc.	Fins dernières, Les	1 300 000
Film Mathieu inc.	André Mathieu	1 500 000
Films Corsimar inc., Les	Funkytown	850 000
Films vision 4 inc., Les	Pieds dans le vide, Les	1 125 000
Films Zuno inc.	Looking For Anne	200 000
Incendies inc.	Incendies	1 425 000
Melenny Productions inc., Productions RP (Doigts croches) inc.	Doigts croches, Les	1 100 000
Opération Casablanca inc.	Opération Casablanca	350 000
Père Film inc.	De père en flic	1 350 000
Production Dame inc.	Oscar et la dame rose	250 000
Production EVW inc.	Everywhere	580 000
Production Konianski inc.	Simon Konianski	300 000
Productions La fête (Tocade) inc.	Sont où tes éléphants	350 000
Productions Point de mire inc., Les	Grande Ourse - la clé des possibles	75 000
Productions Rue des Ormes inc.	5150, rue des Ormes	1 300 000
Productions Trotsky inc.	Trotsky, The	850 000
Studiofilm inc., Zone3-XXIII inc.	Dédé, à travers les brumes	100 000
Wushu Warrior I inc.	Wushu Warrior	100 000
		<b>21 780 000</b>

#### Volet 1.2 : Aide sélective aux longs métrages de fiction - secteur indépendant

Nature de l'aide : investissement		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
9174-5018 Québec inc. (Coop Vidéo de Montréal)	Journal d'un coopérant	455 000
9199-8294 Québec inc. (Productions des Films de l'Autre, Les)	Tromper le silence	500 000
9205-8494 Québec inc. (Bastien, Jephthe)	Sortie 67	390 000
Mifilifilms inc.	J'ai tué ma mère	250 000
Productions Bâbord inc., Les	Quitter Montréal	300 000
Productions film Plein coeur inc.	En plein coeur	325 000
		<b>2 220 000</b>

## Volet 2 : Aide à la production de courts et moyens métrages de fiction

Nature de l'aide : investissement		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
Facteur 7 inc.	Revenant, Le	75 000
Microscope inc.	Vie commence, La	32 000
Pedro Pires inc.	Danse macabre	46 000
Productions Band with Pictures Inc., Les	Julia Julep	75 000
Productions Caramel film (L'anniversaire) inc.	Anniversaire, L'	75 000
Productions Élément 4 inc., Les	Comment 15 personnes...	3 000
Productions L'unité centrale inc.	Homme qui dort, L'	64 000
		<b>370 000</b>

## Volet 3 : Aide à la production de documentaires

Nature de l'aide : investissement		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
3809412 Canada inc. (Orbi-XXI Productions inc.)	Bête lumineuse	35 000
4181743 Canada inc. (Ciné Qua Non Média inc.)	Sur les traces de Marguerite Yourcenar	150 000
4235169 Canada inc. (Eye Steel Film inc.)	Atanasoff	60 000
6071759 Canada inc. (Jean Huppé)	États au pied du mur, Les	49 500
9151-7516 Québec inc. (Arrimage Productions)	Dexilsic	11 000
9164-6828 Québec inc. (Productions Loaded Pictures)	H2oil	75 000
9188-0864 Québec inc. (Productions par'ici)	Ter	35 000
Amazone Films inc.	Urgence création	67 000
Cirrus Productions inc.	Un monde sans pitié	80 000
Film Progreso inc.	A Short History of Progress	200 000
Films de l'Atalante inc., Les	Chères nonagénaires	50 000
Films de l'Isle inc., Les	Mes soeurs, les musulmanes	41 000
Films de l'Isle inc., Les	Route devant, La	80 000
Films de l'Oeil inc.	Hier encore, je t'espérais toujours	26 000
Films du Rapide-Blanc inc.	Mystère Macpherson	150 000
Films du Rapide-Blanc inc.	Équilibristes, Les	126 000
Films du Rapide-Blanc inc.	Red Light Bhangra	77 000
Films Rezolution (Reel Injun) inc.	Reel Injun	174 000
Macumba doc. inc.	Victimes et bourreaux	26 000
Media Mushkeg (FOT3) inc.	Parler pour survivre III	98 000
Productions Adobe international inc.	Avoir 32 ans	60 000
Productions Catbird inc., Les	Tusarnituuq! Nagano au pays des Inuits	75 000
Productions de la Ruelle inc.	J'ai la mémoire qui tourne	33 000
Productions E.G.M. Itée, Les	Sexe soigne-t-il?, Le	41 000
Productions Information inc.	Première année	52 000
Productions Information inc.	Refuge	5 000
Productions Information inc.	Collectors, The	10 000
Productions Périphéria inc.	États-Unis d'Afrique, Les	61 000
Productions Périphéria inc.	Je porte le voile	6 000
Productions Pierre Brochu inc., Les	Nos lacs, sous la surface	64 600
Productions Pimiento inc.	Couleur du temps, La	8 500

Productions Pixcom inc.	Quatrième pouvoir «Derrière la toile», Le	36 000
Productions RPM inc.	Vrais gagnants, Les	23 000
Productions VF inc.	Alice au pays des gros nez, la suite, les ados	10 000
Productions Virage inc., Les	Rêver le français	40 000
Productions Virage inc., Les	Self-Made mère	55 000
Productions Virage inc., Les	Enfants en détresse	83 000
Productions Virage inc., Les	Bienvenue au Canada	39 500
Productions Virage inc., Les	École du plus fort, L'	10 000
Qui vivra verra Films inc.	Adagio pour un gars de bicycle	6 500
Tshinanu inc.	Éveil du pouvoir, L'	41 000
Vivazoom I inc.	Sauver sa peau	12 500
Vivre à Saint-Camille inc.	Saint-Camille	68 000
		<b>2 451 100</b>

## Programme d'aide à la promotion et à la diffusion 2008-2009

### Volet 1 : Aide aux entreprises de distribution

#### Volet 1.1 : Aide à la mise en marché

#### Nature de l'aide : subvention ou aide remboursable

Nom de l'entreprise	Objet	Aide remboursable (\$)	Subvention (\$)	Total (\$)
9012-6640 Québec inc. (K-Films Amérique inc.)	Faro, la reine des eaux		10 000	10 000
9012-6640 Québec inc. (K-Films Amérique inc.)	Un baiser s'il vous plaît	5 000	15 000	20 000
9012-6640 Québec inc. (K-Films Amérique inc.)	En plein coeur	5 000	15 000	20 000
9012-6640 Québec inc. (K-Films Amérique inc.)	Un capitalisme sentimental	5 000	15 000	20 000
9012-6640 Québec inc. (K-Films Amérique inc.)	Sous la cagoule: un voyage au bout de la torture	2 000	15 000	17 000
9016-3379 Québec inc. (Amoniak films)	Encerclement, L'		12 000	12 000
Alliance Vivafilm inc.	Tout est parfait	10 000	15 000	25 000
Alliance Vivafilm inc.	Rivière aux castors, La	10 000	15 000	25 000
Alliance Vivafilm inc.	Banquet, Le	15 000	15 000	30 000
Amazone Films inc.	Atelier de mon père, L'		13 000	13 000
Atopia Distribution inc.	Imitation		8 000	8 000
Atopia Distribution inc.	4th Life, The		10 000	10 000
Atopia Distribution inc.	Je me souviens	5 000	15 000	20 000
Axia Films inc.	Home		12 000	12 000
Axia Films inc.	Élève libre		15 000	15 000
Distribution de films Métropole inc.	Quatre minutes		10 000	10 000
Distribution de films Métropole inc.	Next Floor		5 000	5 000
Distribution de films Métropole inc.	Entre les murs	5 000	15 000	20 000
Distribution Funfilm inc.	Eldorado		13 200	13 200
Distribution Funfilm inc.	Elle veut le chaos	2 000	15 000	17 000
Facteur 7 inc.	Caporal Crevette		4 000	4 000
Filmoption Internationale inc.	Territoires / Territories		8 000	8 000

Filmoption Internationale inc.	Rumba		13 000	13 000
Filmoption Internationale inc.	3 amis	5 000	15 000	20 000
Films Équinoxe inc., Les	99 francs	5 000	15 000	20 000
Films Séville inc., Les	Dernier continent, Le	5 000	15 000	20 000
Films Séville inc., Les	C'est pas moi, je le jure	20 000	15 000	35 000
Groupe TVA inc. (Films TVA, Les)	Borderline	10 000	15 000	25 000
Groupe TVA inc. (Films TVA, Les)	Déserteur, Le	20 000	15 000	35 000
Locomotion Distribution inc.	3 saisons		15 000	15 000
Locomotion Distribution inc.	Réfugiés, Les		5 000	5 000
Oeil vif, L' (Films du 3 mars, Les)	Suivre Catherine		5 000	5 000
Oeil vif, L' (Films du 3 mars, Les)	Jouer Ponette		6 000	6 000
Oeil vif, L' (Films du 3 mars, Les)	Mise en marché 2 courts métrages		8 000	8 000
Oeil vif, L' (Films du 3 mars, Les)	Génération 101, La		13 000	13 000
Oeil vif, L' (Films du 3 mars, Les)	Americano	7 000	15 000	22 000
Productions Isca inc., Les	Femmes de la Brukman, Les		7 500	7 500
Vidéographe inc.	Birlyant, une histoire tchétchéne		13 000	13 000
			<b>136 000</b>	<b>460 700</b>
				<b>596 700</b>

### Volet 1.2 : Aide au tirage de copies

#### Nature de l'aide : subvention

Nom de l'entreprise	Objet	\$
9012-6640 Québec inc. (K-Films Amérique inc.)	Pour un instant la liberté	2 300
Alliance Vivafilm inc.	Tout est parfait	10 600
Alliance Vivafilm inc.	Rivière aux castors, La	10 000
Alliance Vivafilm inc.	Banquet, Le	7 560
Alliance Vivafilm inc.	Bonheur de Pierre, Le	17 568
Atopia Distribution inc.	Je me souviens	7 500
Distribution de films Métropole inc.	Trois Brigands, Les	5 500
Distribution de films Métropole inc.	Il y a longtemps que je t'aime	4 452
Distribution de films Métropole inc.	Entre les murs	11 225
Distribution de films Métropole inc.	Mia et le Migou	3 200
Distribution Funfilm inc.	Elle veut le chaos	2 246
Distribution Funfilm inc.	Vie moderne, La	1 730
Films Équinoxe inc., Les	Ben X	4 000
Films Équinoxe inc., Les	99 francs	6 164
Films Équinoxe inc., Les	Sagan	5 200
Films Équinoxe inc., Les	Paris	6 765
Films Équinoxe inc., Les	Mes amis mes amours	6 400
Films Séville inc., Les	Dernier continent, Le	10 000
Films Séville inc., Les	C'est pas moi, je le jure	18 000
Groupe TVA inc. (Films TVA, Les)	Femmes de l'ombre, Les	11 990
		<b>152 400</b>

## Volet 2 : aide aux exploitants de salles

### Volet 2.1 : Aide aux salles parallèles

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
Association des cinémas parallèles du Québec	ACPQ publicité 2009	100 000
Association des cinémas parallèles du Québec	ACPQ - Développement 2008-2009	120 000
Centre du Cinéma parallèle inc.	Cinéma Parallèle 2008	65 000
Ciné-Campus (Trois-Rivières) inc.	Amélioration des équipements - Ciné-Campus Trois-Rivières	19 200
Cinéma Quatre inc.	Amélioration des équipements - Cinéma Quatre	23 000
		<b>327 200</b>

### Volet 2.2 : Aide aux salles de cinéma commerciales

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
2157-5154 Québec inc. (Cinéma le Clap)	Magazine le Clap 2008-2009	43 893
Corporation du Cinéma Beaubien	Cinéma Beaubien - Ajout de 2 salles	93 750
		<b>137 643</b>

### Volet 3 : Aide aux projets spéciaux

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
Académie canadienne du cinéma et de la télévision (section Québec) inc.	Génie 2008	10 000
Académie canadienne du cinéma et de la télévision (section Québec) inc.	Activité annuelle / Académie du cinéma / Fondation Claude Jutra 2008	5 000
Académie canadienne du cinéma et de la télévision (section Québec) inc.	Gémeaux 2008	105 000
Alex Films inc.	Statistiques Cineac 2008-2009	4 500
Ciné Québec	Ciné Québec 2009	15 000
Cinémathèque québécoise, La	Répertoire en ligne - Cinémathèque québécoise	18 800
Diffusions gaies et lesbiennes du Québec	Image+nation	10 000
Diffusions gaies et lesbiennes du Québec	Master Class - Bruce LaBruce	10 000
Festival de films Cinémania	Ateliers professionnels - Cinémania 2008	15 000
Grande nuit du cinéma, La	Jutra 2008	50 000
Grande nuit du cinéma, La	Jutra 2009	182 500
Institut de la statistique du Québec, L'	Contribution à l'observatoire 2008 / 2009 - Promo-diff	60 000
Observatoire du documentaire	Forum 2008 - Un cas de figure: le débat autour du Fonds canadien de télévision	5 000
Rendez-vous du cinéma québécois, Les	Tournée des rendez-vous du cinéma québécois 2008	50 000
		<b>540 800</b>

#### Volet 4 : Aide aux festivals et aux événements cinématographiques

##### Nature de l'aide : subvention

Nom de l'entreprise	Objet	\$
Caravane films Productions	Regard sur le court métrage au Saguenay 2009	65 000
Carrousel international du film de Rimouski inc., Le	Carrousel international du film de Rimouski 2008	120 000
Festival canadien des films du monde	Festival des Films du Monde 2008	345 000
Festival Ciné 7	Festival du film de Sept-Îles 2009	12 000
Festival de cinéma des 3 Amériques	Festival de cinéma des 3 Amériques 2009	110 000
Festival du film de l'Outaouais	Festival du film de l'Outaouais 2008	30 000
Festival du film de l'Outaouais	Festival du film de l'Outaouais 2009	20 000
Festival du film international de Baie-Comeau (Cinoche) inc.	Festival du film International de Baie-Comeau 2009	20 000
Festival du nouveau cinéma de Montréal	Festival du Nouveau Cinéma 2008	230 000
Festival Fantasia	Festival Fantasia 2008	50 000
Festival international du film pour Enfants de Montréal	Festival international du film pour enfants de Montréal 2009	22 000
Festival international du film sur l'art (FIFA)	Festival international du film sur l'art 2009	77 000
Productions Scénat de l'Abitibi-Témiscamingue	Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue 2008	115 000
Rencontres internationales du documentaire de Montréal	Rencontres internationales du documentaire de Montréal 2008	95 000
Rendez-vous du cinéma québécois, Les	Rendez-vous du cinéma québécois 2008	25 000
Rendez-vous du cinéma québécois, Les	Rendez-vous du cinéma québécois 2009	200 000
Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone	Festival du film et de la vidéo autochtones de Montréal 2009	18 000
Vues d'Afrique	Pan Africa international 2009	45 000
		<b>1 599 000</b>

#### Programme d'aide aux jeunes créateurs 2008-2009

##### Volet 1 : Aide à la scénarisation

##### Nature de l'aide : investissement

Nom de l'entreprise ou du professionnel	Objet	\$
6976034 Canada inc. (Pieropan, David)	David et Goliath	7 000
7th Embassy Media Ltd.	Farewell to Grozny	8 000
9184-6774 Québec inc. (Productions par'ici)	Mes 300 soeurs et moi	6 000
9185-6120 Québec inc. (Immersion)	Immersion	7 000
ABX Production inc.	Combat, ma réalité, Le	5 000
Albert, Geneviève	Dunes	4 700
Anémone Films inc.	Vie à l'île d'Hoëdic, Le	5 000
Auger, Alexandre	Cogneur	4 500
Bertolino, Laetitia	Contes en mutation	5 500
Blanc, Annick	Au milieu de nulle part	2 500
Bolduc, Nicolas	Ninja aux bas bruns, Le	4 000
Chaussé, Eric	Princesse et l'oiseau, La	3 750
Copti, Marie-Hélène	Un trou dans la nuit	6 000
Couzin Films inc.	Queen of Denial	6 000
Couzin Films inc.	Une île au coeur	5 000
Crocodile Roux	Vanier	5 000

Desjardins, Benoit	Il Petardo	2 500
Desroches, Jean-Daniel	Humain(s) d'ailleurs	1 440
Dessureault, Jacinthe	Jusqu'à ce que la chance nous sépare	6 000
Dock Films inc.	Poids du vide, Le	2 875
Films Cosmodéon inc., Les	Village St-Pierre	6 000
Films de l'Isle inc., Les	Nuit #1	7 800
Films de l'Isle inc., Les	St-Lawrence	5 000
Films du Rapide-Blanc inc.	Chercher le courant	5 200
Fortier Gauthier, Alexis	Vent dans face, Le	4 200
Franc Doc films inc.	Arnaque en or	6 000
Frati, Giulia	Homesick	6 500
Gatti, Isabelle	Un homme libre	4 500
Grégoire, Isabelle	Interférences	2 500
Hu, Zhi-Min	On the Way Home	4 250
Juste pour rire TV inc.	Bataille de Farador, La	7 800
Kephart, Elza	Sweet Blood	6 000
Khan, Arshad	Fault Line	800
Leblanc, Jeanne	Alice	3 000
Leconte, Judith	Parcours, Le	4 400
Macumba doc. inc.	Plan Jeanne-Mance, Le	6 000
Mailloux, Caroline	Diogène le chien	3 800
Melki, Viveka	While Waiting	4 300
Mendritzki, Andreas	Sanctuaire	3 100
Menz, Eduardo	Acrobat	3 800
MJSTP Films inc.	Femelle	9 000
Ourson Films inc.	Bullshit	6 000
Ourson Films inc.	A Real F**king A**hole	6 500
Paquette, Étienne	Débiteurs, Les	4 000
Perreault, Émilie	Loin de chez nous	4 000
Photos Philms inc., Les	Hump	7 000
Productions Camélia inc.	Lièvres	5 000
Productions Information inc.	Derniers hommes-éléphants, Les	6 000
Proulx, Catherine, Dubois, Karine	Tanobe	5 000
Renaud, Nicolas	Dérivation	6 500
Robichon, Elric	Je serai partie	4 000
Schachter, Daniel	Nowhere to Go From Here	6 000
Sicotte-Lévesque, Alexandra	Waiting Room, The	6 000
State, Andreea (Divertissements Encore)	Bag	2 600
Tard, Abeille	Là où je suis	3 600
Tremblay, Frédérick	Mièvre	5 000
Trépanier, Simon	Racines de fer	5 000
Walsh, Shannon	À St-Henri le vingt-trois juin	5 500
Yang, Aonan	Winter Night Endurance	4 000
		<b>293 415</b>

**Volet 2 : Aide à la production****Nature de l'aide : investissement**

Nom de l'entreprise	Objet	\$
7th Embassy Media Ltd.	India Space Opera, The	75 000
9198-7917 Québec inc. (Productions Artifact)	Chant des ondes, Le	45 000
Ciné-frontière inc.	Perte de la terre des femmes, La	40 000
Classiques Eyesteefilm inc., Les	Tickets, Les	37 000
Films By-Pass, Les	Naissances	75 000
Films Cosmodéon inc., Les	Nuit finira, La	75 000
Homme et la bête inc., L'	Homme et la bête, L'	74 000
Mauger, Marie-Andrée	Des ailes aux talons	4 500
Nitrofilms	Stephen Faulkner: j'm'en vas revien dre	75 000
Productions des Films de l'Autre inc., Les	Belle visite, La	65 000
Productions du Colonel Fondant inc.	Léger problème	75 000
Productions Kinesis inc., Les	Poudres	75 000
Productions Nufilms inc.	Chute, La	75 000
Productions Périphéria inc.	Belle au verre de lait, La	62 650
Productions Périphéria inc.	Three Mothers	61 000
Productions Périphéria inc.	Gardien d'hiver, Le	65 000
Sperberg, Kathy	Miscellaneous Symptoms: Sweet Basements & Gaseline	22 000
Stellart Média inc.	Saint-Belmont	75 000
Uberdo Films S.A.	Surmenage	75 000
		<b>1 151 150</b>

**Volet 3 : Aide à la distribution et aux projets spéciaux****Nature de l'aide : subvention**

Nom de l'entreprise	Objet	\$
Bande vidéo et film de Québec, La	Tournée Vidéaste recherché-e 2008-2009	6 000
Course Estrie	Course Estrie, édition 2008	10 000
Films de l'Autre, Les	Consultations jeunes producteurs (Montréal) 2008-2009	1 800
Locomotion Distribution inc.	Avant goût du printemps	2 500
Locomotion Distribution inc.	Battue, La	5 000
Locomotion Distribution inc.	C'est notre histoire	5 000
Productions Festives	À mère et marées	4 000
Productions Festives	Temps des récoltes, Le	4 000
		<b>38 300</b>

## Musique et variétés

### Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés 2008-2009

#### Volet 1 : Secteur industriel - aide globale

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
154848 Canada inc. (Disques Artiste enr., Les)	Global - Disques, gérance	25 000
2853-7447 Québec inc. (Productions Pierre Gravel international)	Global - Disques, spectacles, gérance	24 500
9006-4890 Québec inc. (Avalanche Productions)	Global - Disques, spectacles, gérance	47 000
Agence Sphère inc.	Global - Disques, spectacles, gérance	53 500
Agence Station bleue inc., L'	Global - Gérance	30 000
C4 Productions inc.	Global - Disques, spectacles, gérance	39 000
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Global - Disques, spectacles, gérance	153 500
Déjà Musique inc.	Global - Disques, spectacles	149 000
Diffusion YFB inc.	Global - Disques, spectacles	43 000
Disques Atlantis inc., Les	Global - Disques, spectacles	37 500
Disques Atma inc.	Global - Disques	155 000
Disques Audiogramme inc., Les	Global - Disques, spectacles	203 000
Disques Dare To Care Inc., Les	Global - Disques, gérance	27 000
Disques Effendi inc.	Global - Disques, spectacles, gérance	43 500
Disques Indica inc., Les	Global - Disques, gérance	67 500
Disques Justin Time inc., Les	Global - Disques	42 000
Disques Passeport inc., Les	Global - Disques, spectacles, gérance	55 000
Disques Tox inc., Les	Global - Disques, gérance	34 000
Équipe Spectra inc., L'	Global - Disques, spectacles, gérance	186 000
Gestion Avanti ciné vidéo inc.	Global - Spectacles	34 000
Gestion son image inc.	Global - Disques, spectacles	145 000
Groupe Analekta inc.	Global - Disques, spectacles, gérance	150 000
Groupe Archambault inc.	Global - Disques	85 500
Groupe Phaneuf inc.	Global - Disques, spectacles, gérance	153 500
Isba Music Entertainment Inc.	Global - Disques, gérance	32 000
Management Encore inc.	Global - Disques, spectacles, gérance	126 500
Musique Orange inc.	Global - Disques, gérance	25 500
Prodât inc.	Global - Disques, spectacles	34 500
Productions BYC Itée, Les	Global - Disques, spectacles, gérance	27 000
Productions de l'Onde inc.	Global - Disques, spectacles	46 500
Productions Folle avoine inc., Les	Global - Disques	22 000
Productions J inc.	Global - Disques, spectacles, gérance	75 000
Productions Jacques K. Primeau inc., Les	Global - Disques, gérance	46 000
Productions Jean-Pier Doucet inc.	Global - Disques, spectacles, gérance	34 000
Productions Juste pour rire II inc., Les	Global - Disques, spectacles, gérance	212 000
Productions Micheline Sarrazin inc.	Global - Disques, spectacles, gérance	54 500
Productions Serge Paré inc.	Global - Spectacles, gérance	23 000
Tacca Musique inc.	Global - Disques, spectacles	109 000
Tandem.mu inc.	Global - Disques, spectacles, gérance	68 000
		<b>2 918 500</b>

**Volet 2 : Secteur industriel – aide aux projets**

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
6206531 Canada inc. (Envision Management and Production)	Global - Gérance	24 000
9013-9700 Québec inc. (Prûche Libre, La)	Lambert / Calliari - Prod DVD, prod promo spect. / Yves Lambert - Gérance	15 000
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	Genticorum - Prod promo spect. / Echo Hunters - Promo spect., global - gérance	17 000
9045-1170 Québec inc. (Disques Stomp, Les / Union Label Group)	Subb, Real Deal, One Night Band - Prod promo disque incl. vidéo / Vans Warped Tour - Spect.	13 000
9069-7707 Québec inc. (Disques Voxtone, Les)	Caïman Fu - Promo disque, prod promo spectacle	13 000
9137-8489 Québec inc. (Disques Saboteur, Les)	DJ Champion - Prod promo disque / Femme - Promo disque	12 000
9144-1022 Québec inc. (Impresaria)	Bia, Yves Desrosiers - Prod promo spect. / Bia, Lhasa, Yves Desrosiers, Mara Tremblay - Gérance	18 000
9181-5142 Québec inc. (Slam Disques)	Exterio - Prod promo disque incluant vidéoclip	7 000
9e Vague inc.	Damien Robitaille, Marie-Pierre Fournier - Prod spect / Annie-Mots - Prod promo spect., gérance	10 000
Bonsound inc. (Bonson)	Global - Gérance	15 000
Boulev'art inc.	Global - Gérance	25 000
Corporation Serfim inc.	Lynda Thalie - Prod promo spectacle	8 500
Diffusion I Média inc.	Global - Prod promo disques	15 000
Distribution Ambiances magnétiques etcetera inc.	Global - Prod promo disques	39 500
Éditions Galoche inc., Les	Desrochers / Desrosiers - Prod spect. / Marie-Michèle Desrochers, Clémence Desrochers - Gérance	6 000
Enregistrements Alien8, Les	Think About Life - Prod promo disque / Duchess Says, Torngat - Promo disques	10 000
Génération inc.	Kevin Parent - Promo spectacle	5 000
Gestion EDC inc.	Your Favorite Enemies, Mc Toupin - Prod promo disque incl. vidéoclip, spect., gérance	33 500
Gestion Nuland inc.	Thomas Hellman, Susie Arioli, Jordan Officer - Gérance	11 000
Gregg Musique inc.	Arthur l'aventurier - Prod promo disque (CD-DVD)	9 000
Média Opak inc.	Alexandre Désilets - Prod promo spectacle, global - gérance	24 000
NG Productions inc.	Mauvais sort - Prod promo spect., gérance	5 000
Preste inc.	Dany Placard, Hugo Fleury - Prod promo spectacles	6 900
Productions 3pm inc.	Pierre Lapointe - Prod promo spectacle	12 000
Productions Anacrouse inc.	Samian - Prod spectacle / Catherine Major, Yann Perreau, Samian - Gérance	15 000
Productions Benannah inc., Les	Annie Brocoli, Balboa - Disques, spectacles / Annie Brocoli - Gérance	37 000
Productions Bros inc., Les	Nanette Workman - Prod disque / Guy Bélanger - Prod spect, gérance, global - promo disques	30 000
Productions Jean-Bernard Hébert inc., Les	Un simple soldat - Préprod spectacle	1 000
Productions Pierre Tremblay inc. (Disques Double)	Marie Carmen - Prod promo disque, spectacle	12 000
Productions Prime Time inc., Les	Duke Squad - Promo disque, vidéoclip, prod promo spect., gérance / Balboa - Gérance	17 500

Productions Romartis inc.	Siècle de tango, Pleins feux sur le tango, Tango Sinfonico, Véronica Larc - Prod promo spect., gér.	15 000
Productions Tourmotion inc.	Véronic DiCaire, Marilou - Prod promo spectacles	22 000
Productions-éditions Marc Labelle inc., Les	Klezstory - Promo spectacle / Israël Rimto, Klezstory, Ragleela, Gadji Gadjo - Gérance	14 000
Timing inc.	Ex, Les - Prod promo spectacle	7 000
		<b>524 900</b>

### Volet 3 : Secteur para-industriel

#### Nature de l'aide : subvention

Nom de l'entreprise	Objet	\$
3095665 Canada inc. (Productions Lalalère)	Petite Jacinthe et Victor - Promo spectacle	4 000
9159-9696 Québec inc. (Disques Anubis)	Payz Play - Promo disque incluant vidéoclip / Hugo Fleury - Promo disque	7 500
9175-5272 Québec inc. (Groupe Karkwa)	Marie-Pierre Fournier - Prod disque / Karkwa - Prod promo spectacle	9 000
9182-0860 Québec inc. (Entourage Spectacle)	Boom Desjardins - Promo disque / Messmer, Boom Desjardins - Prod promo spectacles	15 000
9199-8559 Québec inc. (Les Productions Gritchshow)	Alfa Rococo - Gérance	6 000
Agence Rubisvaria inc.	Fredric G. Comeau, Beta, Misteur Valaire - Prod promo spectacles	11 000
Alex Bolieu Management Inc.	Pas chic chic, We Are Wolves, Omnikrom - Prod promo spect., gérance	9 500
Ambiances Ambiguës Inc.	Global - Prod promo spectacles / Les Petites Tounes - Gérance	14 500
Archipel Productions Inc.	Alex Perron - Prod promo spectacle	12 000
Batchef Communications inc.	Strada, Les Batinses, Pépé, Magnolia - Prod promo disque, spectacle, gérance	10 000
Bavota et ass. Groupe communications inc.	Andrea Lindsay, Marie-Martine - Prod spectacles, gérance	6 000
Bousquet, Michèle	Global - Gérance	8 000
Bureau de Marilou David inc., Le	Manu Militari, David Marin, Sara Anastasia - Gérance	7 000
Comedy Shop Management Inc.	Christopher Williams, Colocs.tv Live - Prod promo spectacles, global - gérance	18 500
Consultart Pierre Bertrand inc.	Global - Gérance	25 000
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Global - Promo disques incluant vidéoclips, prod promo spect., gérance	22 500
Disques 13 Deep Inc., Les	Cobna - Prod promo disque incl. vidéoclip, gérance / SP - Promo disque incl. vidéoclip, prod promo spect.	15 000
Disques 7ième ciel Inc.	Koriass - Prod promo disque incl. vidéoclip / Samian - Promo disque incl. vidéoclip	13 000
Disques Blow the Fuse Inc., Les	Breastfeeders, Les - Prod promo disque	6 000
Disques Éléphant Inc.	Jean Beaudet, Jolicœur et Nasturica - Prod promo disques	8 000
Disques Fruit inc., Les	Carl-Eric Hudon - Prod promo disque, spectacle	5 500
Disques Leila inc., Les	Jamil - Prod promo disque, prod promo spectacle	12 000
Disques Semprini inc., Les	Pas chic chic, Bionic - Promo disques incluant vidéoclips / Nutsak - Promo disque	10 000
Disques Tout crin inc.	Vladimir Sidorov - Prod promo disque, gérance	8 000
Disques Ursh inc., Les	Karen Young - Promo disque, prod promo spectacle	8 000
Dominique Gestion artistique inc.	Réal Béland, Christopher Hall - Gérance	6 000
FM virgule2 inc.	Global - Prod promo spectacles, gérance	18 000
Frilance Musique inc.	Marc-André Fortin, Ian Kelly - gérance	6 000

Gestion Mo'fat inc.	Ariane Moffatt, Monica Freire, Urbain Desbois - Gérance	7 000
Go Musique Inc.	Frédéric Baron, Elektrik Bones - Disques, vidéo, spect. / El Motor, Elektrik Bones - Gérance	20 000
Hamel, Suzie (Tryskell Communication)	Habana Café, Gaële - Gérance	6 000
Iconoclaste Musique Inc.	Monsieur Mono, Émilie Proulx, The Blue Seeds - Gérance	7 000
L-A Be inc.	Blue Seeds, The - Promo disque	5 000
Lopez, Roberto	Roberto Lopez Project - Prod disque	5 000
Marchal Management inc.	Isabelle Cyr, Sébastien Lacombe - Gérance	6 000
Musique Cross Current inc.	Lubo & Kaba Horo - vidéo / L'Orkestre des Pas Perdus, Lubo & Kaba Horo - Prod promo spect., global, gérance	14 000
Productions Abuzive Muzik Inc.	Karim Ouellet - Prod promo disque / Mocy - Promo disque incl. vidéo / Mocy, Karim Ouellet - Gérance	9 000
Productions Alain Dupuis inc., Les	Stefie Shock - Spectacle / David Jalbert - Disque spectacle	15 000
Productions Ars Musica inc., Les	Mireille Proulx - Prod promo spectacle	1 400
Productions Cheezy Sound (Z) Itée	Artist of the Year - Promo disque incluant vidéo-clip, prod spectacle	4 000
Productions Early-Music.com inc., Les	Ensemble Arion - Prod promo disque	6 000
Productions Inty/Slamonttréal inc., Les	Ivy - Prod promo spectacle, gérance	6 500
Productions Marie Bujold inc.	Stéphane Côté - Promo spectacle, gérance	5 000
Productions ONB, Les (O.N.B.)	One Night Band - Prod disque, prod promo spectacle	6 500
Productions Pixelia inc.	3 gars su'l sofa, David Marin - Promo disques incluant vidéoclips	8 000
Productions R&R muzik inc., Les	DJ Ray Ray, OL1KU, Les Architekts, Frenchi Blanco - Gérance	7 000
Productions Tribal inc.	3 gars su'l sofa - Prod disque, gérance	7 000
Proxennet inc.	Philippe B, Geneviève et Matthieu - Promo disques incluant vidéoclips	7 000
Studio Ouïe-dire inc.	Claire Pelletier - Prod promo disque, prod promo spectacle	12 000
Truman, Maxime (Iro Productions)	Papaz - Prod promo disque incluant vidéoclip, gérance	5 000
Vega Musique inc.	El Motor, Andrée Watters, Beast - Disque / Andrée Watters, El Motor - Prod promo spect.	23 000
XP Distribution inc.	Guy-Philippe Wells - Prod disque	5 000
		<b>498 400</b>

## Volet 4 : Soutiens additionnels

### Volet 4.2 : Soutien additionnel à la tournée

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
154848 Canada inc. (Disques Artiste enr., Les)	Bruno Pelletier / Groszorchestre (2007-2008)	2 500
2846-2059 Québec inc. (Consult'art Conseiller en Événements Artistiques)	Angel Forrest (2007-2008)	2 435
2846-2059 Québec inc. (Consult'art Conseiller en Événements Artistiques)	Moran (2007-2008)	3 272
2853-7447 Québec inc. (Productions Pierre Gravel international)	Boogie Wonder Band	3 040
2853-7447 Québec inc. (Productions Pierre Gravel international)	Boogie Wonder Band (2007-2008)	16 260
2853-7447 Québec inc. (Productions Pierre Gravel international)	Laurence Jalbert (2007-2008)	8 495
2853-7447 Québec inc. (Productions Pierre Gravel international)	Oliver Jones (2007-2008)	3 450
2853-7447 Québec inc. (Productions Pierre Gravel international)	Renée Martel (2007-2008)	2 550
2853-7447 Québec inc. (Productions Pierre Gravel international)	Renée Martel (2008-2009)	6 180
9006-4890 Québec inc. (Avalanche Productions)	Jorane (2007-2008)	12 035
9013-9700 Québec inc. (Prûche Libre, La)	Yves Lambert / Bébert Orchestra (2007-2008)	4 460
9013-9700 Québec inc. (Prûche Libre, La)	Yves Lambert (2008-2009)	11 735
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	François Bourassa Quartet (2007-2008)	2 500
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	Genticorum (2007-2008)	1 880
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	Echo Hunters (2008-2009)	1 100
9045-1170 Québec inc. (Disques Stomp, Les / Union Label Group)	One Night Band (2007-2008)	530
9045-1170 Québec inc. (Disques Stomp, Les / Union Label Group)	Real Deal (2008-2009)	2 700
9045-1170 Québec inc. (Disques Stomp, Les / Union Label Group)	One Night Band (2008-2009)	10 808
9144-1022 Québec inc. (Impresaria)	Yves Desrosiers (2008-2009)	2 920
9144-1022 Québec inc. (Impresaria)	Bïa (2008-2009)	3 480
9181-5142 Québec inc. (Slam Disques)	Éric Panic (2006-2007)	950
9181-5142 Québec inc. (Slam Disques)	Olinea (2007-2008)	1 380
9181-5142 Québec inc. (Slam Disques)	MAP (2007-2008)	1 240
9181-5142 Québec inc. (Slam Disques)	Ok Volca (2007-2008)	4 690
9181-5142 Québec inc. (Slam Disques)	Kamakazi (2008-2009)	5 120
9181-5142 Québec inc. (Slam Disques)	MAP (2008-2009)	1 250
9e Vague inc.	Damien Robitaille	1 380
9e Vague inc.	Annie-mots	2 290
9e Vague inc.	Daniel Bélanger (2007-2008)	30 000
9e Vague inc.	Damien Robitaille (2007-2008)	21 494
9e Vague inc.	Saule et les pleureurs (2007-2008)	2 190
9e Vague inc.	Karkwa (2007-2008)	2 550
9e Vague inc.	Nicolas Jules (2008-2009)	4 300
Agence Rubisvaria inc.	Misteur Valaire (2007-2008)	9 700
Agence Rubisvaria inc.	Misteur Valaire (2008-2009)	14 854
Agence Sphère inc.	Antoine Gratton (2006-2007)	400
Agence Sphère inc.	Jonathan Painchaud (2007-2008)	3 370
Agence Sphère inc.	Antoine Gratton (2007-2008)	8 522

Agence Sphère inc.	Respectables (2007-2008), Les	10 825
Agence Sphère inc.	Jonathan Painchaud (2008-2009)	12 375
Agence Sphère inc.	Respectables (2008-2009), Les	12 864
Agence Sphère inc.	Suroît (2008-2009)	7 965
Agence Station bleue inc., L'	Boréades de Montréal (2007-2008), Les	10 015
Agence Station bleue inc., L'	Musica Intima (2007-2008)	8 990
Agence Station bleue inc., L'	Ensemble Quartetto Gelato (2007-2008)	410
Agence Station bleue inc., L'	Cantabile (2008-2009)	8 153
Ambiances Ambiguës	Blue Seeds, The (2007-2008)	4 734
Ambiances Ambiguës	Urbain Desbois (2007-2008)	10 607
Ambiances Ambiguës	Mimosa (2007-2008)	2 470
Ambiances Ambiguës	Monsieur Mono (2007-2008)	1 995
Batchef Communications inc.	Magnolia (2008-2009)	4 230
Batchef Communications inc.	Pépé et sa guitare (2008-2009)	9 210
Bonsound inc. (Bonson)	Breastfeeders (2007-2008), Les	1 300
Bonsound inc. (Bonson)	Creature (2007-2008)	4 305
Bonsound inc. (Bonson)	Eleni Mandell (2007-2008)	940
Bonsound inc. (Bonson)	Ghislain Poirier (2007-2008)	990
Bonsound inc. (Bonson)	Torn gat (2007-2008)	2 350
Bonsound inc. (Bonson)	Creature (2008-2009)	15 749
Bonsound inc. (Bonson)	Geneviève et Matthieu (2008-2009)	4 410
Bonsound inc. (Bonson)	Malajube (2008-2009)	7 644
Bonsound inc. (Bonson)	Breastfeeders (2008-2009), Les	12 674
Bonsound inc. (Bonson)	Philippe B. (2008-2009)	10 090
Bonsound inc. (Bonson)	Radio radio (2008-2009)	23 293
Bonsound inc. (Bonson)	Buddy McNeil & the Magic Mirrors (2008-2009)	2 390
Bonsound inc. (Bonson)	Dagons, The (2008-2009)	1 470
C4 Productions inc.	Gatineau (2008-2009)	15 469
C4 Productions inc.	Dales Hawerchuk (2008-2009), Les	25 172
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Mara Tremblay	370
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Renée Robitaille	2 780
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Steve Dumas	10 732
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Alain Caron (2007-2008)	1 700
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Charles Dubé (2007-2008)	10 192
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Dorothée Berryman (2007-2008)	3 645
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Hommage à Phil Collins (2007-2008)	7 095
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Jérôme Minière (2007-2008)	2 535
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Marie-Annick Lépine (2007-2008)	5 410
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Renée Robitaille (2007-2008)	4 605
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Steve Dumas (2007-2008)	10 715
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Tous les garçons et les filles (2007-2008)	18 315
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Cowboys fringants (2008-2009), Les	5 740
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Robert Charlebois (2008-2009)	5 900
Consultart Pierre Bertrand inc.	Coral Egan (2006-2007)	4 720
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Guillaume Arsenault (2006-2007)	1 040
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Guillaume Arsenault (2007-2008)	2 030

Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Lara (2007-2008)	2 890
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Francis Roberge (2007-2008)	380
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Tireux d'roches, Les (2007-2008)	4 060
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Mille monarques (2007-2008)	3 775
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Tomas Jensen (2007-2008)	10 634
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Léoparleur (2007-2008)	4 050
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Sagapool (2008-2009)	5 364
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Tomas Jensen (2008-2009)	3 745
Corporation Serfim inc.	Claudette, Daniel et Ghislaine Dion (2007-2008)	6 695
Déjà Musique inc.	Dany Bédar (2006-2007)	3 625
Déjà Musique inc.	Jonas (2006-2007)	3 990
Diffusion YFB inc.	Hugo Lapointe (2007-2008)	23 850
Diffusion YFB inc.	Éric Lapointe (2008-2009)	15 290
Diffusion YFB inc.	Hugo Lapointe (2008-2009)	9 880
Disques Audiogramme inc., Les	Ariane Moffatt (2008-2009)	19 503
Disques Audiogramme inc., Les	Monica Freire (2008-2009)	5 407
Disques Audiogramme inc., Les	Zébulon (2008-2009)	9 511
Disques Dare To Care Inc., Les	Tricot machine (2007-2008)	11 017
Disques Dare To Care Inc., Les	We are Wolves (2007-2008)	2 765
Disques Dare To Care Inc., Les	Husky (2007-2008), Le	900
Disques Dare To Care Inc., Les	Tricot machine (2008-2009)	28 671
Disques Dare To Care Inc., Les	Coeur de pirate (2008-2009)	5 180
Disques Dare To Care Inc., Les	Roi poisson (2008-2009), Le	1 100
Disques Dare To Care Inc., Les	Duchess Says (2008-2009)	3 605
Disques Effendi inc.	Auguste Quintette (2008-2009)	4 860
Disques Passeport inc., Les	Kaïn (2007-2008)	30 000
Disques Seppuku inc., Les	Pépé et sa guitare (2007-2008)	11 030
Disques Ursh inc., Les	Karen Young (2007-2008)	6 625
Éditions Galoche inc., Les	Marie-Michèle Desrosiers (2007-2008)	3 440
Éditions Galoche inc., Les	Clémence Desrochers (2007-2008)	10 040
Équipe Spectra inc., L'	Ariane Moffatt	1 380
Équipe Spectra inc., L'	Ariane Moffatt (2006-2007)	450
Équipe Spectra inc., L'	Denis Drolet, Les	4 470
Équipe Spectra inc., L'	Michel Rivard	10 940
Équipe Spectra inc., L'	Marc Déry	3 445
Équipe Spectra inc., L'	Yann Perreau	1 490
Équipe Spectra inc., L'	Marjo	4 410
Équipe Spectra inc., L'	Marco Calliari (2007-2008)	20 600
Équipe Spectra inc., L'	Denis Drolet, Les (2007-2008)	3 030
Équipe Spectra inc., L'	Yann Perreau (2007-2008)	6 235
Équipe Spectra inc., L'	Catherine Major (2008-2009)	9 860
Équipe Spectra inc., L'	Michel Rivard (2008-2009)	3 620
Équipe Spectra inc., L'	Susie Arioli (2008-2009)	2 960
Équipe Spectra inc., L'	K (2008-2009)	3 980

FM virgule2 inc.	Alexandre Belliard (2008-2009)	2 530
FM virgule2 inc.	Sylvie Paquette (2008-2009)	3 300
Génération inc.	Taktika	250
Génération inc.	Kevin Parent (2008-2009)	23 397
Gestion EDC inc.	Boom Desjardins (2007-2008)	6 460
Gestion EDC inc.	Marie-Chantal Toupin (2007-2008)	3 600
Gestion Nuland inc.	Batlik (2008-2009)	1 630
Gestion son image inc.	Navet Confit	3 010
Gestion son image inc.	Daniel Boucher (2007-2008)	7 720
Gestion son image inc.	Daniel Lavoie (2007-2008)	5 130
Gestion son image inc.	Madame Moustache (2008-2009)	15 861
Groupe Analekta inc.	Angèle Dubeau et La Pietà	4 790
Groupe Analekta inc.	Angèle Dubeau et La Pietà (2007-2008)	3 140
Groupe Phaneuf inc.	Florence K (2007-2008)	1 510
Groupe Phaneuf inc.	Plume Latraverse (2007-2008)	2 310
Groupe Phaneuf inc.	Alain Lefrançois (2007-2008)	3 770
Groupe Phaneuf inc.	Claude Dubois (2007-2008)	1 600
Groupe Phaneuf inc.	Dan Bigras (2007-2008)	1 515
Groupe Phaneuf inc.	Bruno Pelletier et le Groszorchestre (2008-2009)	3 030
Groupe Phaneuf inc.	Plume Latraverse (2008-2009)	11 020
Groupe Phaneuf inc.	Claude Dubois (2008-2009)	19 075
Groupe Phaneuf inc.	Ima (2008-2009)	30 000
Hamel, Suzie (Tryskell Communication)	Richard Desjardins (2008-2009)	5 474
Preste inc.	Arseniq 33	200
Preste inc.	Wolfunkind	3 630
Preste inc.	Anonymus (2007-2008)	8 430
Preste inc.	Grimskunk (2007-2008)	13 414
Preste inc.	Ékorchés (2007-2008), Les	250
Preste inc.	Vulgaires Machins (2007-2008)	4 625
Preste inc.	Xavier Caféïne (2007-2008)	4 625
Preste inc.	Omnikrom (2007-2008)	4 770
Preste inc.	Numéro# (2007-2008)	2 530
Preste inc.	Alfa Rococo (2007-2008)	7 966
Preste inc.	Rudy Caya (2007-2008)	6 000
Preste inc.	Alfa Rococo (2008-2009)	5 660
Preste inc.	Arseniq 33 (2008-2009)	1 700
Preste inc.	Bonjour Brumaire (2008-2009)	4 474
Preste inc.	Dany Placard (2008-2009)	3 604
Preste inc.	Imposs (2008-2009)	2 914
Preste inc.	Trois accords (2008-2009), Les	9 128
Preste inc.	Omnikrom (2008-2009)	4 085
Preste inc.	Subb (2008-2009)	3 343
Preste inc.	Vulgaires Machins (2008-2009)	4 990
Preste inc.	Xavier Caféïne (2008-2009)	5 465
Prodat inc.	Benoît Archambault (2007-2008)	4 785
Prodat inc.	Luc de Larochellière (2007-2008)	3 800
Prodat inc.	Mes aïeux (2008-2009)	21 380
Productions Alain Dupuis inc., Les	Stefie Shock (2007-2008)	13 344
Productions Bros inc., Les	Bob Walsh (2006-2007)	770
Productions Bros inc., Les	Marco Calliari (2006-2007)	530

Productions Bros inc., Les	Mononc' Serge (2007-2008)	12 847
Productions Bros inc., Les	Bob Walsh (2007-2008)	8 990
Productions Bros inc., Les	Guy Bélanger (2007-2008)	16 956
Productions Bros inc., Les	Pat the White (2007-2008)	8 640
Productions Bros inc., Les	Caravana Flamenca (2007-2008)	1 060
Productions Bros inc., Les	Marco Calliari (2007-2008)	14 240
Productions Bros inc., Les	Mononc'Serge (2008-2009)	7 577
Productions Bros inc., Les	Bob Walsh (2008-2009)	3 570
Productions Bros inc., Les	Pastel (2008-2009)	2 196
Productions Bros inc., Les	Stephen Barry Band (2008-2009)	1 360
Productions BYC Itée, Les	Jean Lapointe (2007-2008)	2 050
Productions BYC Itée, Les	Vincent Vallières (2007-2008)	15 005
Productions de l'Onde inc.	Guy-Philippe Wells	2 320
Productions de l'Onde inc.	Bori (2007-2008)	4 365
Productions de l'Onde inc.	Gaële (2007-2008)	10 065
Productions de l'Onde inc.	Jean-Guy Moreau (2007-2008)	1 750
Productions Inty/Slamonttréal inc., Les	Ivy (2008-2009)	5 095
Productions J (Spectacles) inc.	Cindy Daniel	360
Productions J (Spectacles) inc.	Marie-Élaine Thibert (2007-2008)	2 680
Productions J (Spectacles) inc.	Mario Pelchat (2007-2008)	9 570
Productions J (Spectacles) inc.	Marc-André Fortin (2007-2008)	13 345
Productions J (Spectacles) inc.	Wilfred le Bouthillier (2007-2008)	2 860
Productions J (Spectacles) inc.	Marie-Mai Bouchard (2007-2008)	30 000
Productions Jean-Bernard Hébert inc., Les	Huit femmes (2007-2008)	30 000
Productions Jean-Bernard Hébert inc., Les	Huit femmes (2008-2009)	15 870
Productions Jean-Pier Doucet inc.	Richard Séguin	26 550
Productions Jean-Pier Doucet inc.	Luce Dufault (2007-2008)	10 520
Productions Juste pour rire II inc., Les	Country Girls (2007-2008)	19 680
Productions Juste pour rire II inc., Les	Neuf (2007-2008)	25 400
Productions Juste pour rire II inc., Les	My Fair Lady (2007-2008)	23 945
Productions Juste pour rire II inc., Les	Sweet Charity (2008-2009)	18 900
Productions Mcpop6 inc.	Petites tounes (2007-2008), Les	9 140
Productions Micheline Sarrazin inc.	Matt Herskowitz	1 500
Productions Micheline Sarrazin inc.	Jocelyn Bérubé (2007-2008)	2 335
Productions Micheline Sarrazin inc.	Matt Herskowitz (2007-2008)	1 750
Productions Micheline Sarrazin inc.	Jocelyn Bérubé (2008-2009)	3 960
Productions Micheline Sarrazin inc.	Fred Pellerin (2008-2009)	11 970
Productions Romartis inc.	Ensemble Romulo Larrea (2008-2009)	14 120
Productions Serge Paré inc.	Vent du nord (2007-2008), Le	7 397
Productions Serge Paré inc.	3 gars su'l sofa (2007-2008)	10 280
Productions Serge Paré inc.	Charbonniers de l'enfer (2008-2009)	11 340
Productions Tourmotion inc.	Marc Dupré (2007-2008)	7 300
Productions Tourmotion inc.	Marilou (2007-2008)	7 000
Réseau des organisateurs de spectacles de l'est du Québec (R.O.S.E.Q.)	Prix SODEC 2008	4 000
Studio Ouïe-dire inc.	Claire Pelletier (2007-2008)	3 800
Vega Musique inc.	Sylvain Cossette (2007-2008)	30 000
Zone3 inc.	Martin Deschamps	9 595
Zone3 inc.	Dracula	22 075
		<b>1 689 237</b>

**Volet numérique : Soutien additionnel aux activités en nouveaux médias**

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
154848 Canada inc. (Disques Artiste enr., Les)	Activités Internet	19 000
9006-4890 Québec inc. (Avalanche Productions)	Activités Internet	7 500
9137-8489 Québec inc. (Disques Saboteur, Les)	Activités Internet	9 000
9175-5272 Québec inc. (Groupe Karkwa)	Activités Internet	24 500
9181-5142 Québec inc. (Slam Disques)	Activités Internet et téléphonie mobile	7 000
9182-0860 Québec inc. (Entourage Spectacle)	Activités Internet	24 000
Agence Sphère inc.	Activités Internet et téléphonie mobile	110 000
Alex Bolieu Management Inc.	Activités Internet	10 000
Ambiances Ambiguës Inc.	Activités Internet	7 000
Archipel Productions Inc.	Activités Internet	7 000
Bavota et ass. Groupe communications inc.	Activités Internet	6 500
Bonsound inc. (Bonson)	Activités Internet	12 000
Boulev'art inc.	Activités Internet	7 000
Bousquet, Michèle	Activités Internet	17 000
Bureau de Marilou David inc., Le	Activités Internet	8 500
C4 Productions inc.	Activités Internet	19 500
Comedy Shop Management Inc.	Activités Internet et téléphonie mobile	36 000
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Activités Internet et téléphonie mobile	74 500
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Activités Internet	14 000
Déjà Musique inc.	Activités Internet	8 500
Diffusion I Média inc.	Activités Internet	7 500
Disques 13 Deep Inc., Les	Activités Internet	20 000
Disques 7ième ciel Inc.	Activités Internet et téléphonie mobile	6 000
Disques Atma inc.	Activités Internet	100 000
Disques Audiogramme inc., Les	Activités Internet	215 500
Disques Dare To Care Inc., Les	Activités Internet	29 500
Disques Effendi inc.	Activités Internet	15 000
Disques Éléphant Inc.	Activités Internet	2 500
Disques Indica inc., Les	Activités Internet	30 000
Disques Justin Time inc., Les	Activités Internet	45 500
Distribution Ambiances magnétiques etcetera inc.	Activités Internet	18 000
Équipe Spectra inc., L'	Activités Internet et téléphonie mobile	65 000
Gestion EDC inc.	Activités Internet	48 000
Gestion son image inc.	Activités Internet et téléphonie mobile	30 000
Go Musique Inc.	Activités Internet	11 000
Groupe Analekta inc.	Activités Internet	150 500
Groupe Archambault inc.	Activités Internet et téléphonie mobile	215 500
Iconoclaste Musique Inc.	Activités Internet	13 500
L-A Be inc.	Activités Internet	12 500
Média Opak inc.	Activités Internet et téléphonie mobile	78 500

Preste inc.	Activités Internet	21 500
Productions Abuzive Muzik Inc.	Activités Internet et téléphonie mobile	9 000
Productions Benannah inc., Les	Activités Internet	35 500
Productions Bros inc., Les	Activités Internet	4 000
Productions de l'Onde inc.	Activités Internet	30 500
Productions Folle avoine inc., Les	Activités Internet	36 000
Productions Inty/Slamonttréal inc., Les	Activités Internet	5 000
Productions J inc.	Activités Internet	79 500
Productions Jacques K. Primeau inc., Les	Activités Internet et téléphonie mobile	77 000
Productions Juste pour rire II inc., Les	Activités Internet	50 000
Productions Marie Bujold inc.	Activités Internet	4 000
Productions Micheline Sarrazin inc.	Activités Internet	10 500
Productions Prime Time inc., Les	Activités Internet	16 000
Productions Tribal inc.	Activités Internet	6 000
Tacca Musique inc.	Activités Internet et téléphonie mobile	68 500
Tandem.mu inc.	Activités Internet	160 000
Vega Musique inc.	Activités Internet (2007-2008)	15 500
		<b>2 171 000</b>

### Programme de sensibilisation à la chanson et de diffusion pour le milieu collégial 2008-2009

#### Nature de l'aide : subvention

Nom de l'entreprise	Objet	\$
4237510 Canada inc. (Disques Gavroche, Les)	Alexandre Belliard (2007-2008)	9 511
9069-7707 Québec inc. (Disques Voxtone, Les)	Caïman Fu (2007-2008)	2 335
9181-5142 Québec inc. (Slam Disques)	MAP (2007-2008)	558
9181-5142 Québec inc. (Slam Disques)	Kamakazi (2008-2009)	1 272
9181-5142 Québec inc. (Slam Disques)	Skieur Fluo, Le (2008-2009)	282
9e Vague inc.	Damien Robitaille (2007-2008)	11 234
Agence Rubisvaria inc.	Patère rose (2008-2009), La	564
Agence Sphère inc.	Antoine Gratton (2007-2008)	11 944
Agence Sphère inc.	Jonathan Painchaud (2007-2008)	10 580
Ambiances Ambiguës	Mimosa (2007-2008)	2 540
Art N bois Productions inc.	Cea (2007-2008)	1 346
Art N bois Productions inc.	Cea (2008-2009)	1 217
Batchef Communications inc.	Pépé et sa guitare (2007-2008)	3 447
Batchef Communications inc.	Pépé et son orchestre (2007-2008)	5 113
Batchef Communications inc.	Pépé et sa guitare (2008-2009)	4 735
Batchef Communications inc.	Magnolia (2008-2009)	1 237
Batchef Communications inc.	Marionet X (2008-2009)	982
Batchef Communications inc.	Batinses, Les (spect. conf.) (2008-2009)	1 431
Beauchesne, Josée	Josée Beauchesne (2007-2008)	893
Bélanger, David	Olivier Brousseau et les Chaïkebo (2008-2009)	600
Cégep de Chicoutimi	Frais de technique Karkwa (2006-2007)	284
Cégep de la Gaspésie et des Îles	Félix Soude (2007-2008) - Gagnant Festival Petite-Vallée 2007	275
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Daniel Grenier (2007-2008)	785
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Henri Band (2007-2008)	839

Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Guillaume Arsenault (2007-2008)	2 452
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Mille Monarques (2008-2009)	1 355
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Sagapool (2008-2009)	916
Disques Dare To Care Inc., Les	Descente du coude (2007-2008), La	636
Disques Dare To Care Inc., Les	Husky (2007-2008), Le	705
Disques Dare To Care Inc., Les	Tricot machine (2007-2008)	1 042
Disques Dare To Care Inc., Les	Chocolat (2007-2008)	654
Disques Dare To Care Inc., Les	Roi poisson (2008-2009), Le	282
Disques Dare To Care Inc., Les	Coeur de pirate (2008-2009)	4 224
Disques Passeport inc., Les	Marie-Luce Béland (2008-2009)	508
Disques Tox inc., Les	Philosonic (2007-2008)	324
Dubé, David (High Life Music / les Disques H L M)	Sir Pathetik (2007-2008)	1 355
Egounlety, Ulrich	Accrophone (2007-2008)	2 411
Fréchette, Josée (Jofresh)	Taktika (2008-2009)	3 668
Gamma Musique	Lauréat- Cégeps en spectacle - (2006-2007)	254
Goulet, Violette	Gamma - Gagnant - Cégeps en spectacle - (2006-2007)	704
Groupe Gime inc.	72 Rivière Rouge (2008-2009)	790
Groupe Maken Kozapo	Maken Kozapo (2008-2009) Lauréat Cégeps en spectacle	1 137
Groupe Opossum	Opossum (2008-2009)	325
Groupe Phaneuf inc.	David Marin (2008-2009)	2 052
Johnson, Sonia	Sonia Johnson Trio (2007-2008)	436
Métatuk	Métatuk (2008-2009)	808
Morin, Claudette	Viviane Audet (2007-2008)	2 032
Olifant Musique inc.	Philippe Gélinas (Le Ménétrier) - 2007-2008	544
Olifant Musique inc.	Philippe Gélinas (Le Ménétrier) (spect. conf) (2008-2009)	3 540
Pérez, Rafael	Sagacité (2008-2009)	585
Pérez, Rafael	Webster (2008-2009)	339
Pérez, Rafael	Duo d'artistes au choix (2008-2009)	1 776
Preste inc.	André (2007-2008)	1 264
Preste inc.	Kodiak (2007-2008)	2 503
Preste inc.	Xavier Caféine (2007-2008)	1 035
Preste inc.	Alfa Rococo (2007-2008)	7 202
Preste inc.	Omnikrom (2007-2008)	1 129
Preste inc.	Béta (2008-2009)	2 032
Preste inc.	Alfa Rococo (2008-2009)	6 633
Preste inc.	Bonjour Brumaire (2008-2009)	8 314
Preste inc.	Dany Placard (2008-2009)	2 807
Preste inc.	Hugo Fleury (2008-2009)	677
Preste inc.	Imposs (2008-2009)	564
Preste inc.	Ivy (2008-2009)	3 275
Preste inc.	Kodiak (2008-2009)	2 447
Preste inc.	Numéro# (2008-2009)	3 952
Preste inc.	Omnikrom (2008-2009)	6 383
Preste inc.	Payz Play (2008-2009)	1 737
Preste inc.	Xavier Caféine (2008-2009)	5 309

Productions 1 2 3 Go inc., Les	Jean-François Lessard (2007-2008)	1 043
Productions 1 2 3 Go inc., Les	Kulcha Connection (2007-2008)	1 044
Productions 1 2 3 Go inc., Les	Ouanani (2007-2008)	2 564
Productions Bros inc., Les	Bombolessé (2007-2008)	1 822
Productions Bros inc., Les	Loi des cactus (2007-2008), La	869
Productions Bros inc., Les	Loi des cactus (2008-2009), La	1 150
Productions Cem (S.E.N.C.) (Productions Sème)	Marylène et les Heureux perdus (2007-2008)	730
Productions Inty/Slamonttréal inc., Les	Ivy (2007-2008)	869
Productions New Rock inc., Les (Disques New Rock)	Frères Cheminaud (2007-2008), Les	3 744
Productions Os, Les	Nom (2008-2009), Le	400
Productions Serge Paré inc.	3 gars su'l sofa (2007-2008)	16 232
Productions Serge Paré inc.	3 gars su'l sofa (2008-2009)	4 349
PVB Productions inc.	Longue Distance (2008-2009)	1 263
Rénélique, Sara	Sara Rénélik (2007-2008)	1 029
Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	Cégeps en spectacle - Prix Petite Vallée	2 000
Toussaint-Léveillé, Sarah	Sarah Toussaint-Léveillé (2008-2009) - lauréate CES	536
Trio Boris	Trio Boris (2008-2009)	9 869
Truman, Maxime (Iro Productions)	Assemblée, L' (2008-2009)	7 555
Zone 4	Galère (2007-2008), La	1 321
Zone 4	Oztara (2007-2008)	2 499
Zone 4	Namori (2008-2009)	2 074
Zone 4	Oztara (2008-2009)	2 306
		<b>232 389</b>

## Programme d'aide aux associations et aux regroupements nationaux - domaine de la musique et des variétés 2008-2009

### Nature de l'aide : subvention

Nom de l'entreprise	Objet	\$
Association de la musique indépendante du Québec	Gamiq, gala du Mimi, Smim	24 000
Association des professionnels de l'édition musicale («APEM»), L' (APEM)	Fonctionnement	10 000
Association des professionnels de l'industrie de l'humour	Fonctionnement et gala	50 000
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.	Rencontres québécoises de l'industrie de la musique 2008	96 000
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.	Aide exceptionnelle - 30e anniversaire	30 000
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.	Aide exceptionnelle	150 000
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.	Fonctionnement	157 500
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.	Aide supplémentaire	100 000
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.	Quand on aime la musique ....	90 000
Institut de la statistique du Québec, L'	Contribution à l'OCCQ - 2008-2009	20 000
Sopref Société pour la promotion de la relève musicale de l'espace francophone	Fonctionnement (2007-2008)	30 000
Sopref Société pour la promotion de la relève musicale de l'espace francophone	Fonctionnement (2008-2009)	35 000

## Programme d'aide à la diffusion en variétés 2008-2009

### Volet 1 : Aide aux événements nationaux et internationaux

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
Chanson en fête de St-Ambroise inc.	17e édition - 11 au 16 août 2008	12 500
Collectif 08	6e édition - 27 au 31 août 2008	17 500
Corporation du Mondial Choral	Mondial choral Loto-Québec - 20 au 29 juin 2008	7 500
Coup de coeur francophone	22e édition - 6 au 16 novembre 2008	72 000
Créations Etc	14e édition - 8 au 17 avril 2009	10 000
Découvertes de la chanson de Magog inc.	12e édition - 10 au 12 octobre 2008	3 000
Événements Art, musique et culture de Saint-Donat	4e édition - 30 août au 1er septembre 2008	5 000
Festi Blues	11e édition - 7 au 10 août 2008	15 000
Festival de la chanson de Granby inc., Le	40e édition - 10 au 20 septembre 2008	120 000
Festival de la chanson de Granby inc., Le	Aide exceptionnelle - 40e anniversaire	40 000
Festival de la chanson de Tadoussac	25e édition - 12 au 15 juin 2008	40 000
Festival de la chanson de Tadoussac	Aide exceptionnelle - 25e anniversaire	25 000
Festival de la chanson et de l'humour le Tremplin de Dégelis	9e édition - 11 au 18 mai 2008	5 000
Festival d'été international de Québec Inc.	41e édition - 3 au 13 juillet 2008	427 500
Festival grand rire de Québec Inc.	9e édition - 18 au 30 juin 2008	60 000
Festival international de jazz de Montréal inc., Le (Salon de guitare de Montréal)	29e édition - 26 juin au 6 juillet 2008	285 000
Festival international de musique pop Montréal	7e édition - 1er au 5 octobre 2008	12 000
Festival Juste pour rire	26e édition - 1er au 31 juillet 2008	285 000
Festival Juste pour rire	Aide exceptionnelle - Diversité culturelle	30 000
Festival Montréal en lumière inc.	10e édition - 19 février au 1er mars 2009	20 000
Festival Montréal en lumière inc.	Aide exceptionnelle - 10e édition	150 000
Francofolies de Montréal inc., Les	20e édition - 24 juillet au 3 août 2008	220 000
Francofolies de Montréal inc., Les	Aide exceptionnelle - 20e anniversaire	25 000
Francovertes, Les	13e édition - février à avril 2009	5 000
Meg : le Montréal électronique groove inc., Le	10e édition - 1er au 4 août 2008	35 000
Meg : le Montréal électronique groove inc., Le	Aide exceptionnelle - 10e anniversaire	10 000
Musiqu'en nous inc.	15e édition - 14 au 17 août 2008	30 000
Productions de la Chanteaufête, Les	8e édition - 18 au 23 août 2008	5 000
Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise	16e édition - 7 au 10 août 2008	5 000
Société pour l'avancement de la chanson d'expression française, La	15e édition - Concours Ma Première Place des Arts et Week-Ends de la chanson Québecor	50 000
Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone	18e édition - 12 au 22 juin 2008	14 000
Village en chanson de Petite-Vallée	26e édition - 25 juin au 23 juillet 2008	93 500
		<b>2 134 500</b>

### Volet 2 : Aide à la programmation d'un diffuseur

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
Festival international de jazz de Montréal inc., Le (Salon de guitare de Montréal)	9e saison - Jazz à l'année - septembre 2008 à mai 2009	40 000
Jazz Services	Jazz en rafale - mars et avril 2009	5 000
Productions Dua (Théâtre Petit Champlain / Maison de la Chanson)	14e saison - septembre 2008 à août 2009	110 000
Vieux Clocher de Magog (1982) inc., Le	34e saison - avril 2008 à mars 2009	61 000
		<b>216 000</b>

### Volet 3 : Aide aux projets en développement

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
Animation centre-ville Sherbrooke (Théâtre Granada)	Théâtre Granada - aide exceptionnelle	17 500
Auguste Théâtre, L'	Noël dans le parc - édition 2008	5 000
		<b>22 500</b>

### Programme de soutien aux immobilisations - salles de spectacles 2008-2009

Nature de l'aide : subvention et aide remboursable				
Nom de l'entreprise	Objet	Aide remboursable (\$)	Subvention (\$)	Total (\$)
Capitole de Québec inc., Le	Travaux de réfection du balcon Théâtre Capitole	600 000	750 000	1 350 000
Théâtre des 4 Soeurs inc.	Achat d'équipements	100 000	125 000	225 000
		<b>700 000</b>	<b>875 000</b>	<b>1 575 000</b>

## Livre et édition

### Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée 2008-2009

#### Volet 1 : Aide à l'édition et à la promotion

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
2433-0953 Québec inc. (Humanitas)	2 556
3321185 Canada inc. (Éditions Varia, Les)	5 362
9059-6214 Québec inc. (Écrits des Hautes Terres, Les)	1 560
9084-7344 Québec inc. (Éditions les Allusifs, Les)	10 119
9104-6698 Québec inc. (Éditions Sylvain Harvey)	7 399
91439 Canada Itée (Éditions de Mortagne)	63 435
Artistocrates inc., Les	5 430
Athéna Éditions inc.	2 850
Béliveau Éditeur Inc. (Éditions Sciences et Culture)	10 920
Bertrand Dumont éditeur inc.	4 617
Bibliothèque québécoise inc.	16 885
Boomerang Éditeur jeunesse inc.	45 692
Boréal Express Itée	63 435
Broquet inc.	19 803
Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA), Le	1 865
Chaput, Benoît (Oie de Cravan, l')	1 718
Charron Éditeur inc.	40 656
Dardick, Simon Stephen (Vehicule Press)	3 316
Dramaturges Éditeurs inc.	3 343
Écrits des forges, Les	33 338
Edimag inc.	4 781
Éditions «Un monde différent» Itée, Les	9 336
Éditions Ada inc.	5 504
Éditions Adage inc., Les	1 402
Éditions Alexandre Stanké inc.	867
Éditions Alire inc., Les	52 963
Éditions Alto inc.	6 714
Éditions Anne Sigier inc.	15 964
Éditions Asted inc., Les	4 330
Éditions Au carré inc., Les	1 795
Editions Behaviora inc.	588
Éditions Berger A.C. inc.	3 007
Éditions Cardinal inc.	14 206
Éditions Chouette (1987) inc., Les	31 460
Éditions Cornac inc., Les	6 407
Éditions de la Bagnole inc., Les	6 449
Éditions de la Courte Échelle inc., Les	63 435
Éditions de la Fondation de l'entrepreneurship, Les	12 665
Éditions de la Paix inc.	6 871
Éditions de la Pastèque Inc., Les	19 233
Éditions de la Pleine lune, Les	4 331

Éditions de l'Instant même inc., Les	13 924
Éditions de l'Isatis inc.	5 729
Éditions des Intouchables inc., Les	63 435
Éditions du Cram inc., Les	6 006
Éditions du Noroît Itée	25 773
Éditions du Passage inc., Les	9 343
Éditions du Remue-ménage inc., Les	4 325
Éditions du Septentrion inc., Les	24 737
Éditions du Soleil de minuit inc., Les	2 855
Éditions Écosociété inc., Les	6 972
Éditions Fides inc.	60 488
Éditions Foulire inc., Les	25 588
Éditions Gid inc., Les	27 202
Éditions Goélette Inc., Les	11 642
Éditions Héliotrope S.A.	1 577
Éditions Héritage inc., Les	53 268
Éditions Hurtubise HMH Itée	63 435
Éditions Imagine inc., Les	15 786
Éditions J.C.L. inc., Les	42 339
Éditions La Presse Itée, Les	63 435
Éditions Le dauphin blanc inc., Les	14 603
Éditions Les 400 coups inc.	40 810
Éditions Les herbes rouges inc.	3 671
Éditions Les heures bleues inc.	6 116
Éditions Liber inc.	6 405
Éditions Marchand de feuilles Montréal-Paris inc.	9 093
Éditions Michel Brûlé inc., Les	63 435
Éditions Michel Quintin inc., Les	33 983
Éditions multimédia Robert Davies inc.	2 362
Éditions Multimondes inc., Les	13 706
Éditions Phidal inc.	61 190
Éditions Pierre Tisseyre inc.	36 780
Éditions Planète rebelle inc., Les	26 042
Éditions Québec/Amérique inc., Les	63 435
Éditions Saint-Martin inc.	11 347
Éditions Thémis inc.	2 289
Éditions Tout autrement inc.	1 860
Éditions Transcontinental inc., Les	31 330
Éditions Triptyques Inc, Les	10 666
Éditions Trois-Pistoles inc., Les	13 900
Éditions Vents d'ouest (1993) inc.	9 268
Éditions XYZ	16 788
Éditions Z'ailées inc., Les	1 551
Ferland, Rémi	287
Groupe Librex inc.	63 435
Groupe Sogides inc.	63 435
Groupe Ville-Marie Littérature inc., Le	63 435
Guérin, Éditeur Itée	14 187
Guides de voyages Ulysse inc., Les	5 310
Guy Saint-Jean Éditeur inc.	63 435

Institut culturel et éducatif montagnais	1 287
Leméac Éditeur inc.	61 634
Lidec inc.	2 012
Livres Dc	2 807
Lord, Liliane	2 266
Louise Courteau Éditrice inc.	6 728
Lux Éditeur S.A.	5 766
Médiaspaul Éditions Médiaspaul / Librairie Médiaspaul / Éditions Paulines (Médiaspaul)	11 058
Presses de l'Université de Montréal, Les	15 408
Presses de l'Université du Québec, Les	22 050
Presses de l'Université Laval, Les	19 710
Presses inter-universitaires inc., Les	2 718
Price-Patterson Ltd/Itée	2 485
Production édition ASMS inc.	10 823
Productions G.G.C. Itée, Les	2 528
Publications chant de mon pays inc.	2 946
Quartanier inc., Le	2 481
Raffin publications inc. (Éditions du roseau - Éditions de la marée haute - Impact éditions)	25 303
Sabord, revue culturelle, Le	5 667
Soulières Éditeur, inc.	34 653
Veuve noire, Éditrice inc., La	2 171
	<b>2 141 121</b>

## Volet 2 : Aide à l'édition spécialisée

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
Clicart inc.	5 409
Éditions de Villers inc.	12 724
Éditions Doberman inc., Les	15 000
Éditions Galerie l'imagerie (E.G.I.) inc., Les	2 360
Éditions Mer et monde inc., Les	5 901
Moreau, Yvan (Créations Musicales «à Tous Vents»)	1 470
Nouveau Théâtre musical, Le	2 459
Pelleteurs de nuages inc., Les	7 867
Productions d'Oz 2000 inc., Les	1 810
	<b>55 000</b>

### Volet 3 : Aide à la traduction

#### Volet 3.1 : Œuvres littéraires

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
9084-7344 Québec inc. (Éditions les Allusifs, Les)	3 200
Athéna Éditions inc.	1 553
Éditions Alto inc.	8 156
Éditions des Intouchables inc., Les	11 234
Éditions du Cram inc., Les	8 505
Éditions du Septentrion inc., Les	12 150
Éditions Héliotrope S.A.	7 990
Groupe Librex inc.	10 125
Groupe Sogides inc.	2 040
Groupe Sogides inc.	6 515
Groupe Sogides inc.	5 753
Groupe Sogides inc.	4 920
Groupe Sogides inc.	5 048
Guy Saint-Jean Éditeur inc.	1 241
Isabelle Quentin Éditeur inc.	2 775
Leméac Éditeur inc.	3 150
Lord, Liliane	1 682
Lord, Liliane	1 704
Lord, Liliane	891
Lux Éditeur S.A.	9 032
Presses de l'Université Laval, Les	9 750
	<b>117 414</b>

Volet 3.2 : Extraits d'œuvres littéraires

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
Boomerang Éditeur jeunesse inc.	322
Boomerang Éditeur jeunesse inc.	875
Éditions Hurtubise HMH Itée	1 000
Éditions Hurtubise HMH Itée	374
Éditions Hurtubise HMH Itée	689
Éditions Hurtubise HMH Itée	747
Éditions Hurtubise HMH Itée	478
Éditions La Presse Itée, Les	1 000
Éditions Les 400 coups inc.	384
Éditions Les 400 coups inc.	341
Éditions Les 400 coups inc.	125
Éditions Les 400 coups inc.	164
Éditions Les 400 coups inc.	159
Éditions Les 400 coups inc.	323
Éditions Les 400 coups inc.	389
Éditions Les 400 coups inc.	25
Éditions Les 400 coups inc.	103
Éditions Les 400 coups inc.	205
Éditions Les 400 coups inc.	369
Groupe Librex inc.	1 000
	<b>9 072</b>

Volet 4 : Participation aux salons du livre

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
2433-0953 Québec inc. (Humanitas)	1 650
91439 Canada Itée (Éditions de Mortagne)	2 050
Artistocrates inc., Les	300
Association québécoise des salons du livre inc. (A.Q.S.L.)	9 450
Béliveau Éditeur Inc. (Éditions Sciences et Culture)	5 500
Boomerang Éditeur jeunesse inc.	5 500
Boréal Express Itée	3 150
Écrits des forges, Les	900
Éditions Ada inc.	5 500
Éditions Alire inc., Les	5 500
Éditions Anne Sigier inc.	5 500
Éditions Berger A.C. inc.	1 300
Éditions Chouette (1987) inc., Les	5 500
Éditions de la Bagnole inc., Les	5 500
Éditions de la Courte Échelle inc., Les	2 500
Éditions de la Paix inc.	5 500
Éditions de la Pleine lune, Les	600
Éditions de l'Instant même inc., Les	300
Éditions des Intouchables inc., Les	5 500
Éditions du Cram inc., Les	5 500

Éditions du Noroît Itée	300
Éditions du Remue-ménage inc., Les	5 500
Éditions du Septentrion inc., Les	5 500
Éditions du Soleil de minuit inc., Les	1 550
Éditions Écosociété inc., Les	5 500
Éditions Foulire inc., Les	600
Éditions Héritage inc., Les	5 500
Éditions Hurtubise HMM Itée	1 900
Éditions J.C.L. inc., Les	5 500
Éditions Les 400 coups inc.	2 750
Éditions Les herbes rouges inc.	300
Éditions Les heures bleues inc.	300
Éditions Michel Brûlé inc., Les	5 500
Éditions Michel Quintin inc., Les	5 500
Éditions Pierre Tisseyre inc.	5 500
Éditions Planète rebelle inc., Les	2 700
Éditions Québec/Amérique inc., Les	5 500
Éditions Triptyques Inc, Les	1 650
Éditions Trois-Pistoles inc., Les	5 500
Éditions Vents d'ouest (1993) inc.	1 150
Éditions XYZ	300
Éditions Z'ailées inc., Les	5 500
Groupe Librex inc.	5 500
Groupe Sogides inc.	5 500
Groupe Ville-Marie Littérature inc., Le	5 500
Guérin, Éditeur Itée	5 500
Guy Saint-Jean Éditeur inc.	1 250
Lidec inc.	5 500
Lord, Liliane	5 500
Lux Éditeur S.A.	5 500
Maison de la mère	1 450
Médiaspaul Éditions Médiaspaul / Librairie Médiaspaul / Éditions Paulines (Médiaspaul)	1 250
Presses de l'Université du Québec, Les	300
Presses de l'Université Laval, Les	300
Presses inter-universitaires inc., Les	650
Prologue inc.	5 500
Raffin publications inc. (Éditions du roseau - Éditions de la marée haute - Impact éditions)	5 500
Roy, Linda	5 500
Sabord, revue culturelle, Le	600
Société de développement des périodiques culturels québécois	2 500
Soulières Éditeur, inc.	5 500
	<b>220 000</b>

Volet 5 : Aide aux librairies agréées

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
2326-9335 Québec inc. Librairie Olivieri - Établissement Côte-des-Neiges	35 722
9032-5788 Québec inc. (Fichtre!)	2 444
9171-4006 Québec inc. (Librairie de Verdun, La)	13 856
9207-5316 Québec Inc. (La librairie J.A. Boucher)	5 260
Association coopérative de la collectivité de l'UQÀM	13 856
Association des libraires du Québec	16 500
Bouquinerie de Cartier inc., La	4 734
Boutique du livre de Sainte-Foy inc.	4 734
Clément Morin et fils inc.	831
Coopérative de l'école des Hautes Études Commerciales	15 000
Coopérative universitaire de Trois-Rivières	13 856
Dupuy, Stéphane	1 910
Éditions Le fureteur inc., Les	12 540
Exèdre, Librairie inc., L'	3 217
Immobil-Aire inc.	13 856
Librairie Alire inc.	15 722
Librairie Blais inc.	6 523
Librairie Centrale Itée	3 435
Librairie du Nord inc.	7 815
Librairie du Québec inc.	13 856
Librairie du Soleil de Hull inc.	13 856
Librairie générale française (D.O.) inc.	831
Librairie L'alphabet inc.	1 356
Librairie Les bouquinistes M. & M. inc.	16 188
Librairie Livres en tête inc.	2 369
Librairie L'option inc.	7 250
Librairie Michel Fortin inc.	2 447
Librairie Monet inc.	35 722
Librairie Mosaïque inc.	24 248
Librairie Paulines de Montréal	15 724
Librairie Paulines de Trois-Rivières	847
Librairie Ste-Thérèse inc.	4 510
Librairies Indépendantes du Québec	15 000
Papeterie commerciale de Val d'or inc.	9 798
Pro-Action R.D. inc. (Librairie au Carrefour/foire du Livre, la)	1 611
Réflexion I.D. inc.	13 856
Société de gestion de la Librairie Pantoute Inc. Établissement Saint-Roch (Société de Gestion de la Librairie Pantoute inc.)	28 720
	<b>400 000</b>

## Volet 6 : Aide au transport de livres au Québec

### Nature de l'aide : subvention

Nom de l'entreprise	\$
1861-9064 Québec inc. (Librairie-Papeterie Campaniloise)	1 070
2637-4207 Québec inc. (Librairie Harvey enr.)	1 070
2755-5267 Québec inc. (Service scolaire de Rouyn inc.)	1 225
3598403 Canada inc. (Librairie Rose-Marie)	945
9024-0839 Québec inc. (Librairie Boutique Vénus)	1 225
9032-0011 Québec inc. (Librairie du Portage)	1 070
9032-6786 Québec inc. (Aux mille découvertes)	1 225
9066-3667 Québec inc. (Librairie Côte-Nord)	1 380
9076-7179 Québec inc. (Au royaume du livre)	1 070
9207-5316 Québec Inc. (La librairie J.A. Boucher)	1 070
Association des libraires du Québec	7 500
Au boulon d'ancrage inc.	1 225
Bélair, Linda	1 070
Bibliairie G.G.C. Ltée Établissement - King Ouest - Sherbrooke (Bibliairie G.G.C. Ltée )	945
Boutique du livre de Sainte-Foy inc.	1 070
Chouette librairie inc., La	1 225
Clément Morin et fils inc.	945
Coopérative collégiale et universitaire de l'Outaouais	945
Coopérative de l'Université Laval	1 070
Coopsco Sainte-Foy	1 070
Distribution Roger Vaillant inc.	945
Dubé, Jean-Claude	1 070
Dupuy, Stéphane	1 225
Éditions Anne Sigier inc.	1 070
Entreprises culturelles de la Baie-Des-Chaleurs inc., Les	1 380
Entreprises Gilles Genest inc., Les	1 070
Entreprises-Jeunesses du Lac Pouce inc., Les	1 070
Équipements de l'est inc., Les	1 380
Galerie du Livre (Val D'or) inc.	1 225
Giasson, Sylviane	1 070
Globe trotter 2000 inc.	1 070
Groupe Archambault inc. Établissement - des Érables - Sherbrooke (Groupe Archambault inc.)	945
Groupe Archambault inc. Établissement - Gatineau (Groupe Archambault inc.)	945
Groupe Archambault inc. Établissement - Lacroix - Saint-Georges-De-Beauce (Groupe Archambault inc.)	1 070
Groupe Archambault inc. Établissement - Laurier - Sainte-Foy (Groupe Archambault inc.)	1 070
Groupe Archambault inc. Établissement- Talbot- Chicoutimi (Groupe Archambault inc.)	1 070
Hibou-Coup inc., L'	1 225
Librairie A à z inc.	1 225
Librairie A. L'écuyer inc.	1 070
Librairie Alpha inc.	1 380
Librairie Blais inc.	1 225
Librairie Centrale Itée	1 225
Librairie Charbourg inc.	1 070
Librairie de la Chaudière inc.	1 070
Librairie du Nord inc.	1 225
Librairie du Soleil de Hull inc.	945

Librairie générale française (D.O.) inc.	1 070
Librairie La liberté inc.	1 070
Librairie La maison anglaise inc.	1 070
Librairie L'alphabet inc.	1 225
Librairie Les bouquinistes M. & M. inc.	1 070
Librairie Livres en tête inc.	1 070
Librairie L'option inc.	1 070
Librairie Marie-Laura inc., La	1 070
Librairie Morency inc.	1 070
Librairie Renaud-Bray inc. Établissement - Lévis (Gestion Renaud-Bray inc.)	1 070
Librairie Renaud-Bray inc. Établissement - Sainte-Foy (Gestion Renaud-Bray inc.)	1 070
Librairie Renaud-Bray inc. Établissement - Sherbrooke (Gestion Renaud-Bray inc.)	945
Librairie Renaud-Bray inc. Établissement - Victoriaville (Gestion Renaud-Bray inc.)	945
Librairie Renaud-Bray inc. Établissement- Gatineau (Gestion Renaud-Bray inc.)	945
Librairie Tabacado inc.	1 380
Librairie Vaugeois inc., La	1 070
Librairies du Centre du Québec inc. Librairie Saint-Jean enr.- Victoriaville (Librairies du Centre du Québec inc.)	945
Médiaspaul - Librairie Médiaspaul - Sherbrooke (Médiaspaul)	945
Mégaburo inc.	1 070
Papeterie commerciale de Val d'or inc.	1 225
Prud'homme, Louis M.	945
Services informatiques Logitem inc.	1 225
	<b>81 315</b>

#### Volet 7 : Aide aux projets collectifs et aux associations

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française A.D.E.L.F. inc.	DVD formation - distribution	7 500
Association nationale des éditeurs de livres	Journée mondiale du livre 2008	50 000
Association pour la promotion de la librairie indépendante	Promotion - Le Libraire	25 000
Centre régional de services aux bibliothèques publiques (C.R.S.B.P.) de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine inc.	Livres en fête 2009	40 000
Éditions de la Courte Échelle inc., Les	30e anniversaire - «Feuilletons»	30 000
Éditions de la Pastèque Inc., Les	Événement 10e anniversaire	20 000
Librairies Indépendantes du Québec	www.livresquébécois.com	15 000
Société de promotion du livre (S.P.L) inc.	Livre d'ici Internet 2008-2009	25 000
		<b>212 500</b>

## Programme d'aide aux salons du livre 2008-2009

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
Salon du livre de la Côte-Nord inc.	50 000
Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue, Le	58 000
Salon du livre de l'Estrie (S.L.E.) inc.	55 000
Salon du livre de l'Outaouais inc.	77 000
Salon du livre de Montréal inc.	82 500
Salon du livre de Rimouski, Le	49 500
Salon du livre de Trois-Rivières (région 04) inc.	49 500
Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Le	60 000
Salon international du livre de Québec	82 500
	<b>564 000</b>

## Programme d'aide aux associations et aux regroupements nationaux - domaine du livre 2008-2009

Nature de l'aide : subvention		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française A.D.E.L.F. inc.	Fonctionnement 2008-2009	30 000
Association des éditeurs de langue anglaise du Québec	Fonctionnement 2008-2009	20 000
Association des libraires du Québec	Perfectionnement des libraires	42 672
Association des libraires du Québec	Fonctionnement 2008-2009	75 000
Association nationale des éditeurs de livres	Fonctionnement 2008-2009	90 000
Association nationale des éditeurs de livres	Numérique	100 000
Association québécoise des salons du livre inc. (A.Q.S.L.)	Fonctionnement 2008-2009	30 000
Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire	Perfectionnement des libraires	57 328
Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire	Fonctionnement 2008-2009	30 000
Institut de la statistique du Québec, L'	Contribution à l'observatoire 2008-2009	10 000
Société de gestion de la BTLF inc.	Fonctionnement 2008-2009	300 000
		<b>785 000</b>

## Métiers d'art

### Programme d'aide aux artisans et aux entreprises 2008-2009

#### Volet 1 : Aide aux artisans professionnels et aux entreprises intermédiaires en métiers d'art

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise ou du professionnel	\$
171548 Canada inc. (Guédines en folie, Les)	1 225
171548 Canada inc. (Guédines en folie, Les)	833
9006-5848 Québec inc. (Boutique d'art tendance)	4 000
9008-5077 Québec inc. (Feu Verre)	10 000
9076-4903 Québec inc. (Conception Cuir)	750
9146-4842 Québec inc. (Atelier de Batik)	2 558
9147-4379 Québec inc. (Maison du potier, La)	2 013
9166-0324 Québec inc. (Manifeste design)	3 900
Arbour, Caroline	2 941
Artisanat La baraque inc.	5 900
Atelier Bernard Chaudron inc.	3 000
Atelier Kollontai inc.	6 000
Atelier L'établi inc.	4 000
Atelier Libellule S.E.N.C.	297
Atelier Vascellis inc.	2 350
Atelier Welmo S.E.N.C.	22 850
Audet, Christine	6 292
Beauchesne, Sonia	1 365
Bettinger, Philippe	2 640
Boulangier, Jako	900
Bousquet, Louise	5 100
Boyer, Lucie	1 989
Brodeur, Richard	2 000
Buczowski, Martine	265
Busque, Nadine	535
Cajthaml, Pavel	18 000
Cantin, Édith	520
Caron, Isabel	6 000
Chevrier du Nord, Le	2 250
Comité de mise en valeur du lin	3 000
Comtois, Geneviève	1 500
Coopérative de travail Bure et Linon	2 135
Craste, Laurent	3 320
Danielle Nault designer inc.	3 114
Dansereau, Laurie	4 950
David, Robert	748
David, Robert	1 395
de Bellefeuille, Michel	2 654
de Grandmont, Roger	1 532
Désilets, Gisèle	5 131
Douesnard, Marc	3 496
Dumais, Éric	2 300

Envers Design inc.	2 795
Ferenczy-Reichmann, Éva	3 550
Fontaine, Carole	5 065
Fournier, Martin	3 124
Gamache, Yves	2 869
Gazaille, Éric (Batteries Vaudou)	4 000
Geneviève Dostaler inc.	3 468
Ginart, Cédric	1 292
Gonthier, Diane (Ateliers D'un pas Feutré, Les)	1 561
Grégoire, Lucie	2 860
Grenier, Danièle	2 000
Guérin, Kino	9 881
Guévin, Karina	975
Ishikawa, Kinya	5 693
Jolicoeur, Edith	2 326
Jules Perrier artisan inc.	10 741
J'ustenbois inc.	19 742
Kapsiak, Francis	2 000
Lacroix, André	4 244
Lanotte, François	887
Latendresse, Michel	1 006
Lauzier, François	2 743
Le Blanc, Joëlle B.	5 778
Leblanc, Odette	5 000
Leblanc, Paul-André	1 434
Leblanc, Sylvie	1 820
Lemire, Michelle (Atelier de céramique Solart)	2 825
Lepage, Mélodie	2 200
Lupien, Sylvie	3 076
Lyons, Tanya	3 710
Marguerite, Stéphane (Wallaby Boomerangs)	598
Marguerite, Stéphane (Wallaby Boomerangs)	614
Mayr, Christina	14 775
Mercier, Réjane	1 417
Morin, Marie-Claude	1 236
Morin-Choinière Montréal inc.	2 684
Patenaude, Sophie (Tirigolo)	900
Pérusse, Hélène	405
Pérusse, Hélène	400
Petite école du rang, La	3 976
Plumimage	569
Plumimage	150
Précieux métabois S.E.N.C.	580
Renée Bovet inc.	3 912
Robert, Dominique	3 679
Robert, Marie-France	750
Rolland Raby inc.	8 250
Savard, Daniel	5 960
Serafino	3 088

Sorrentino Sanche	2 924
Synnott, Fabienne	7 000
Talbot, Alain	2 062
Talbot, Alain	3 162
Thériault, Marie-Claire	2 125
Tissier, Philippe	988
Turgeon, Marie-Joël	4 000
Valade, Roger	2 038
Verre Minuit inc.	12 000
	<b>364 655</b>

## Volet 2 : Aide aux artisans et aux entreprises en démarrage

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise ou du professionnel	\$
A.J. Création verre et céramique	3 168
Atelier Terra	798
Aubert, Philippe Lieutenant	1 348
Aubert, Philippe Lieutenant	1 793
Beaudoin, Pierre	725
Beaulieu, Marie-Hélène	1 645
Beaumont-Tremblay, Loïc	5 000
Bergeron, Kathlyn	4 000
Blais, Maude	235
Brouillard, Carolyne	3 330
Centre des métiers du verre du Québec inc.	8 000
Chevalier, Marianne	1 177
Constantin, Mathieu	1 144
Daigle, Marie Pierre	4 055
Demers, Karine	5 743
Dubord, Judith	3 000
Dufour, Kathy	2 750
Dumont, Stéphane	10 000
Faubert, Pascale	6 481
Gillet, Olivier	3 384
Girard, Jésabel	6 000
Huck, Matthieu	2 195
Lebeau Lavoie, Marie-Pier	4 350
Lemieux, Monique	803
Loupe, Véronique	840
Osama, Basma	2 566
Pellerin, Karine	2 000
Rose cactus S.E.N.C.	1 812
Samson, Marylène	1 040
Sarrazin, Frédérique	1 000
Symbole	2 000
Villeneuve, Isabelle	2 068
	<b>94 450</b>

**Volet 3 : Aide aux projets collectifs et aux événements de commercialisation**

**Nature de l'aide : subvention**

Nom de l'entreprise ou du professionnel	\$
1001 Pots inc.	40 000
9128-2764 Québec inc. (Arts d'ici)	3 000
Antoine, Nathalie	3 704
Arrimage corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine	15 000
Artistes dans leur milieu	5 000
Association des artisans de chez-nous	5 000
Association des artisans du Bas-Richelieu inc., L'	4 000
Association des céramistes de Québec	8 000
Association des céramistes de Québec	6 500
Association des métiers d'art de Boucherville	1 500
Atelier galerie L'espace bleu inc.	2 525
Centre des métiers du verre du Québec inc.	3 000
Centre des textiles contemporains de Montréal, Le	7 000
Centre Materia	25 000
Chaput, Diane	3 500
Circuit des arts Memphrémagog, Le	5 000
Conseil des métiers d'art du Québec	5 000
Coopérative d'artisanat L'empreinte de Montréal	11 475
Corporation de développement touristique de Bonaventure, La	7 000
Corporation des métiers d'art du Saguenay Lac-St-Jean	15 000
Corporation métiers d'art du Québec en Estrie inc.	25 000
Festival international de jazz de Montréal inc., Le (Salon de guitare de Montréal)	10 000
Festival international de musique pop Montréal	5 000
Galerie Sas (S.E.N.C.)	10 000
Guyomarc'h, Noël	1 000
Hétéroclite, la boîte à culture	3 000
Marsolais, Lucile	2 500
Marsot, Jacques	8 000
Médiathèque du design inc., La	35 000
Métiers d'art/ Bas-Saint-Laurent	20 000
Métiers d'arts de Lanaudière	12 000
Musée du Haut-Richelieu	5 425
Regroupement des métiers d'art de la Mauricie	4 000
Regroupement des métiers d'art de la Mauricie	20 000
Signature Laurentides	12 000
Société carte option art	8 000
Société Économusée du Québec	35 000
Tour des Arts	6 000
Tournée des 20, La	2 500
Vieux-métiers, les métiers vivants inc., Les	15 000
	<b>415 629</b>

#### Volet 4 : Participation aux salons de métiers d'art

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise ou du professionnel	\$
171548 Canada inc. (Guédines en folie, Les)	600
9076-4903 Québec inc. (Conception Cuir)	800
9166-0324 Québec inc. (Manifeste design)	300
Ampleman, Denis	300
Arbour, Caroline	500
Arsenault, Line	1 000
Art du Cuivre, L'	300
Atelier de joaillerie Lubie	300
Atelier Libellule S.E.N.C.	300
Aubert, Philippe Lieutenant	1 300
Beauchesne, Sonia	300
Beaudoin, Pierre	800
Bogati, Paul Lajos	300
Boire, Michel	600
Bouchard, Anne	600
Bouchard, Manon	500
Boucher, Richard	300
Bou langer, Jako	1 000
Brodeur, Richard	300
Buczowski, Martine	300
Caron, Isabel	300
Chevrier du Nord, Le	500
Choquette, Annie	300
Comité de mise en valeur du lin	300
Danielle Nault designer inc.	600
Désilets, Gisèle	300
Dubord, Judith	300
Dufour, Dominic	300
Dumont, Stéphane	300
Duval, Marie-France	300
Faubert, Pascale	1 000
Fontaine, Carole	600
Fournier, Martin	700
Geneviève Dostaler inc.	600
Gill, Manon	600
Huot, Michel	300
J'ustenbois inc.	300
Kapsiak, Francis	700
Latendresse, Michel	600
Mercier, Richard	300
Mittler, Alice (Lili Fée)	300
Morin Tardif designers	300
Morin, Marie-Claude	300
Ouellet, André	600
Ouellette, Kathy	300
Patenaude, Sophie (Tirigolo)	600

Pérusse, Hélène	300
Petite école du rang, La	300
Picard, Judith	600
Plumimage	600
Précieux métabois S.E.N.C.	500
Rien ne se perd, tout se crée...	900
Robert, Marie-France	600
Robineau, Luce	300
Roy, Fernand	300
Symbole	800
Talbot, Alain	300
Tissier, Philippe	600
Tour à Tour	300
Touverre inc.	500
Turcotte, France	300
Vallée, Isoline	700
Védrine, Josiane	300
	<b>30 500</b>

### Programme d'aide aux écoles - ateliers 2008-2009

#### Nature de l'aide : subvention

Nom de l'entreprise	\$
Centre de céramique-poterie Bonsecours inc.	124 000
Centre de recherche et de design en impression textile de Montréal	124 000
Centre des métiers du cuir de Montréal	119 000
Centre des métiers du verre du Québec inc.	134 000
Centre des textiles contemporains de Montréal, Le	124 000
École de joaillerie de Montréal (E.J.M.)	129 000
École de joaillerie de Québec	117 000
Institut québécois d'ébénisterie	117 000
Institut québécois d'ébénisterie	7 000
Lutherie-guitare Bruand enseignement, recherche et développement innovation et diffusion	15 000
Maison des métiers d'art de Québec	341 000
	<b>1 351 000</b>

## Programme de soutien au marché de l'art 2008-2009

### Volet 1 : Exposition

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
164677 Canada inc. (Galerie Elena Lee)	850
4122861 Canada inc. (Galerie Orange art contemporain)	6 000
9015-3123 Québec inc. (Galerie Lilian Rodriguez)	4 000
9133-0126 Québec inc. (Galerie Lacerte-Art contemporain)	5 000
Art Mûr	5 000
Association des galeries d'art contemporain (Montréal)	10 000
Galerie Éric Devlin inc.	2 000
Galerie Joyce Yahouda inc.	3 000
Galerie René Blouin S.C.C.	5 000
Galerie Roger Bellemare inc.	4 000
Galerie Sas (S.E.N.C.)	3 000
Galerie Trois points Inc.	6 000
Graff diffusion ltée	6 000
	<b>59 850</b>

### Volet 2 : Exportation

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
164677 Canada inc. (Galerie Elena Lee)	22 150
4122861 Canada inc. (Galerie Orange art contemporain)	10 000
9015-3123 Québec inc. (Galerie Lilian Rodriguez)	14 000
9133-0126 Québec inc. (Galerie Lacerte-Art contemporain)	17 000
Art Mûr	13 000
Chasse-Spleen Diffusion inc.	15 000
Galerie Donald Browne inc.	7 000
Galerie Éric Devlin inc.	10 000
Galerie Joyce Yahouda inc.	11 000
Galerie René Blouin S.C.C.	15 000
Galerie Roger Bellemare inc.	8 000
Galerie Sas (S.E.N.C.)	7 000
Galerie Trois points Inc.	17 000
Graff diffusion ltée	13 600
Pierre-François Ouellette art contemporain inc.	22 000
Projex-Mtl	5 000
	<b>206 750</b>

## Programme d'aide aux associations et aux regroupements nationaux - domaine des métiers d'art 2008-2009

Nature de l'aide : subvention	
Nom de l'entreprise	\$
Conseil des métiers d'art du Québec	950 000
Société Économusée du Québec	100 000
	<b>1 050 000</b>

## Exportation et rayonnement culturel

### Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel 2008-2009

#### Volet 1 : Sodexport - entreprise

Nature de l'aide : aide remboursable		
Nom de l'entreprise	Objet	\$
175495 Canada inc. (Ciné-Fête)	Développement des marchés: international	35 000
9013-9700 Québec inc. (Prûche Libre, La)	Développement des marchés: international	50 000
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	Développement des marchés: international	25 000
Atelier Bernard Chaudron inc.	Développement de marché: Canada	11 500
Collections Mariouche inc., Les	Développement des marchés: international	50 000
Corporation Ciné groupe	Activités de commercialisation	50 000
Delphis Films inc.	Développement des marchés: international	100 000
Disques Atma inc.	Développement des marchés: international	50 000
Éditions Héritage inc., Les	Développement du marché européen	50 000
Groupe Analekta inc.	Développement des marchés: international	50 000
Guides de voyages Ulysse inc., Les	Développement des marchés: international	50 000
Média Opak inc.	Développement des marchés: international	50 000
Productions Folle avoine inc., Les	Développement de marchés: France et États-Unis	50 000
		<b>621 500</b>

#### Volet 2 : Sodexport - projet

Nature de l'aide : subvention ou aide remboursable		
Nom de l'entreprise ou du professionnel	Objet	\$
<b>Subvention</b>		
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	Folquébec - activités internationales 2008-2009	27 000
9076-4903 Québec inc. (Conception Cuir)	Prospection The Magic Market Place à Las Vegas	1 825
Bonsound inc. (Bonson)	Prospection en Chine	1 800
de Lafontaine, Élyse	Prospection en Allemagne	1 375
Demers, Karine	Salon by Hand de Toronto	1 000
Disques Audiogramme inc., Les	Amylie - Prospection en France	2 000
Disques Indica inc., Les	Final Flash - Transmission 2008 (Colombie-Britannique)	2 000
Guyomarc'h, Noël	Exposition Object (Toronto) 2008	1 640
Iconoclaste Musique Inc.	Montréalités	10 000
Maison des métiers d'art de Québec	Salon one of a Kind (Toronto) 2009	2 525
Preste inc.	Prix diffuseurs européens / SODEC / Rideau - Caracol	10 000
Productions Phi Effect inc., Les	Prospection aux États-Unis	2 000
Roland Dubuc Joaillier Inc.	Prospection aux États-Unis	1 500
Société pour l'avancement de la chanson d'expression française, La	Grand 8, Le - Tournée 2008-2009	15 000
Turcot, Claire-Alexie	Visual Arts Fair at the Distillery (Toronto)	1 650
Sous-total subvention		81 315

### Aide remboursable

Casaubon Mougeot	Salon by Hand de Toronto 2009-2010	8 000
Disques Leila inc., Les	Développement de la carrière de Jamil	10 000
Éditions de l'Isatis inc.	Développement à l'international	7 000
Iconoclaste Musique Inc.	Blue Seeds et monsieur Mono et Émilie Proulx, The - Prospection en Europe	6 000
Sous-total aide remboursable		31 000
<b>TOTAL</b>		<b>112 315</b>

### Volet 2.1 : Aide à la tournée hors Québec

#### Nature de l'aide : subvention

Nom de l'entreprise	Objet	\$
4382013 Canada Inc. (Productions Prestigo)	Daniel Coutu - Tournée au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard	8 673
4382013 Canada Inc. (Productions Prestigo)	Daniel Coutu - Tournée en Ontario	8 381
4382013 Canada Inc. (Productions Prestigo)	Bam - Tournée en Asie et en Europe	14 625
4382013 Canada Inc. (Productions Prestigo)	Daniel Coutu - Tournée en Ontario et en Alberta	4 480
4382013 Canada Inc. (Productions Prestigo)	Bam - Tournée en Ontario	3 045
4382013 Canada Inc. (Productions Prestigo)	Bam - Tournée en Suisse	4 002
4382013 Canada Inc. (Productions Prestigo)	Bam - Tournée en Chine	5 486
9006-4890 Québec inc. (Avalanche Productions)	Beast - Tournée au Canada	25 000
9013-9700 Québec inc. (Prûche Libre, La)	Yves Lambert et le Bébert Orchestra - Liber 2008	8 917
9013-9700 Québec inc. (Prûche Libre, La)	Yves Lambert et le Bébert orchestra - Spotlight Québec en Écosse	6 798
9013-9700 Québec inc. (Prûche Libre, La)	Yves Lambert et le Bébert Orchestra - Tournée en France et en Belgique	25 000
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	Echo Hunters, The - Tournée dans les Maritimes	4 679
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	François Bourassa - Tournée en Europe	7 000
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	Genticorum - Tournée au Royaume-Uni et en Écosse	12 378
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	Quartet François Bourassa - Tournée en Inde	7 480
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	Quartet François Bourassa - Tournée en France	5 601
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	Genticorum - Tournée en Irlande et en Écosse	4 929
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	Bottine Souriante, La - Spotlight Québec en Écosse	11 309
9021-3109 Québec inc. (Direction d'artistes Fleming)	Echo Hunters - Tournée en Colombie-Britannique	5 410
9045-1170 Québec inc. (Disques Stomp, Les / Union Label Group)	Real Deal, The - Tournée au Canada	7 500
9045-1170 Québec inc. (Disques Stomp, Les / Union Label Group)	Planet Smashers - Tournée en Europe	14 500
9045-1170 Québec inc. (Disques Stomp, Les / Union Label Group)	One Night Band, The - Tournée en Colombie-Britannique et en Europe	25 000
9045-1170 Québec inc. (Disques Stomp, Les / Union Label Group)	Real Deal, The - Tournée au Canada	11 750
9045-1170 Québec inc. (Disques Stomp, Les / Union Label Group)	Planet Smashers, The - Tournée en Ontario	6 930
9069-7707 Québec inc. (Disques Voxtone, Les)	Caïman Fu - Tournée en France	18 240
9069-7707 Québec inc. (Disques Voxtone, Les)	Madcaps - Tournée dans l'Ouest canadien	19 111
9069-7707 Québec inc. (Disques Voxtone, Les)	Madcaps - Tournée dans l'Ouest canadien	17 507
9137-3605 Québec inc. (Les productions Unispec 2004)	Amélie Veille - Tournée en France	5 049

9175-5272 Québec inc. (Groupe Karkwa)	Karkwa - Tournée en France et en Suisse	25 000
9181-5142 Québec inc. (Slam Disques)	MAP - Tournée en France et en Suisse	18 670
9e Vague inc.	Damien Robitaille - Tournée en France et en Suisse	6 175
9e Vague inc.	Damien Robitaille - Tournée en France	2 218
Alex Bolieu Management Inc.	We are Wolves - Tournée dans l'Ouest canadien et aux États-Unis	4 000
Alex Bolieu Management Inc.	Pas chic chic - Tournée en Europe	21 557
Alex Bolieu Management Inc.	We are Wolves - Tournée en Europe	14 650
Batchef Communications inc.	Empreinte Galactique - Tournée en Belgique	4 360
Bavota et ass. Groupe communications inc.	Andrea Lindsay - Tournée en Ontario	17 452
Bavota et ass. Groupe communications inc.	Andrea Lindsay - Tournée en France, Suisse et Belgique	20 385
Bonsound inc. (Bonson)	Breastfeeders, Les - Tournée en Ontario et aux États-Unis	19 340
Carrier, François	François Carrier - Tournée internationale	12 070
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Dumas - Tournée en France	2 178
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Cowboys Fringants, Les - Tournée en France et en Belgique	25 000
Compagnie Larivée, Cabot, Champagne, La	Cowboys fringants, Les - Tournée en France et en Suisse	25 000
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Tireux d'roches, Les - Tournée en France	25 000
Coopérative de services artistiques «Les Faux-Monnayeurs»	Tomas Jensen - Tournée en France	7 676
Disques Dare To Care Inc., Les	Duchess Says - Tournée en Europe	5 000
Disques Dare To Care Inc., Les	We are Wolves - Tournée en Europe	7 000
Disques Dare To Care Inc., Les	Pawa Up First - Tournée en France	8 094
Disques Effendi inc.	Michel Donato - Tournée en Europe	10 000
Disques Effendi inc.	Yves Léveillé - Tournée au Canada	6 500
Disques Effendi inc.	Jazzlab - Tournée dans l'Ouest canadien	6 500
Disques Effendi inc.	Michel Donato - Tournée en Europe	7 000
Disques Effendi inc.	Alain Bédard (Auguste Quintet) - Tournée en Europe	7 000
Disques Effendi inc.	Yves Léveillé - Tournée en Europe	7 000
Disques Effendi inc.	Alain Bédard (Auguste Quintet) - Tournée aux États-Unis et au Canada	13 350
Disques Indica inc., Les	Trois accords, Les - Tournée en France	10 000
Disques Ninja Tune inc.	Ghislain Poirier - Tournée en Europe	5 345
Disques Ninja Tune inc.	Ghislain Poirier - Tournée aux États-Unis et au Canada	4 923
Distribution Ambiances magnétiques etcetera inc.	Fanfare Pourpour - Tournée en Europe	15 000
Districk Musique inc.	Cea - Tournée au Sénégal	13 760
Districk Musique inc.	Accrophone - Tournée en Chine	25 000
Gauthier, Antoine	Chauffeurs à pieds, Les - Tournée en Écosse	1 297
Gestion EDC inc.	Your Favorite Enemies - Tournée au Japon et en Indonésie	25 000
Groupe Analekta inc.	Angèle Dubeau et La Pietà - Tournée américaine	25 000
Groupe Analekta inc.	Angèle Dubeau et La Pietà - Tournée au Canada et aux Bermudes	11 705
Groupe Archambault inc.	Florence K. - Tournée en France	4 165
Média Opak inc.	Miracle Fortress - Tournée en Europe	7 729
Média Opak inc.	Patrick Watson - Tournée en France et en Suisse	17 785
Média Opak inc.	Miracle Fortress - Tournée aux États-Unis	5 755
Média Opak inc.	Think about Life - Tournée aux États-Unis	9 905

Média Opak inc.	Miracle Fortress - Tournée en Islande et au Royaume-Uni	8 309
Média Opak inc.	Think About Life - Tournée en Europe	10 108
Média Opak inc.	Land of Talk - Tournée en Europe	10 200
Média Opak inc.	Land of Talk - Tournée en Ontario	3 639
Musique Cross Current inc.	L'Orkestre des Pas Perdus - Tournée au Canada	9 454
NG Productions inc.	Mauvais sort - Tournée en Angleterre et au Canada	16 201
NG Productions inc.	Mauvais Sort - Tournée en Saskatchewan	8 400
Pouliot, Lorraine	Suroît - Tournée en Suisse	9 407
Preste inc.	Grimskunk - Tournée en Europe	20 000
Preste inc.	Vulgaires machins - Tournée en France	8 995
Preste inc.	Omnikrom - Tournée en France et en Belgique	9 350
Preste inc.	Numéro# - Tournée en Ontario	6 289
Preste inc.	André - Tournée en Ontario	9 475
Preste inc.	Numéro# - Tournée en Ontario	4 000
Prodat inc.	Mes aïeux - Tournée en France et en Belgique	25 000
Productions 3pm inc.	Pierre Lapointe - Tournée en France	25 000
Productions Alias perdu inc., Les	Paule-Andrée Cassidy - Tournée en France et en Suisse	4 842
Productions Anacrouse inc.	Catherine Major - Tournée en France	6 244
Productions Casa Nostra inc.	Marco Calliari - Tournée en Europe	15 440
Productions Casa Nostra inc.	Marco Calliari - Tournée en Europe	7 750
Productions de l'Onde inc.	Edgar Bori - Tournée en France	25 000
Productions J inc.	Annie Blanchard - Tournée au Nouveau-Brunswick	3 815
Productions Micheline Sarrazin inc.	Fred Pellerin - Tournée à Paris	9 300
Productions Romartis inc.	Ensemble Romulo Larrea - Tournée aux États-Unis	18 053
Productions Serge Paré inc.	Vent du Nord, Le - Tournée en France	6 638
Productions Serge Paré inc.	Vent du Nord, Le - Tournée en Europe	13 503
Productions Serge Paré inc.	Charbonniers de l'enfer, Les - Tournée à New York	2 910
Productions Serge Paré inc.	Vent du Nord, Le - Tournée en Angleterre et Spotlight Québec en Écosse	19 448
Productions Serge Paré inc.	Vent du Nord, Le - Tournée dans l'Ouest canadien	11 203
Productions Tourmotion inc.	Garou - Tournée en Europe	25 000
Productions Tribal inc.	3 gars su'l sofa - Tournée en Belgique	6 620
Productions Tribal inc.	René Lajoie - Tournée en France	3 699
Productions-éditions Marc Labelle inc., Les	Kleztory - Tournée en Roumanie	8 650
Productions-éditions Marc Labelle inc., Les	Ragleela - Tournée en Roumanie	8 449
		<b>1 189 715</b>

**Volet 3 : présence collective dans les marchés et foires et autres activités de rayonnement culturel**
**Nature de l'aide : subvention**

Nom de l'entreprise ou du professionnel	Objet	\$
<b>Présence collective</b>		
Association nationale des éditeurs de livres	Protocole 2008-2009	499 900
Association nationale des éditeurs de livres	Développement de la présence de l'édition québécoise au Canada et aux États-Unis	15 000
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.	Protocole 2008-2009	140 000
Conseil des métiers d'art du Québec	Protocole 2008-2009	88 000
Conseil québécois de la musique	Musicora 2009 - Stand Québec	20 000
Horizon Québec inc.	Protocole 2008-2009	425 000
	Commissariat européen de la SODEC - Festival international du film de Cannes 2008	194 291
	Commissariat européen de la SODEC - Sunny Side of the Doc - Édition 2008	42 072
	Commissariat européen de la SODEC - Promotion pour les éditeurs québécois en Europe	35 699
	Commissariat européen de la SODEC - Carrousel des métiers d'art et de la création à Paris	57 712
Sous-total présence collective		1 517 674
<b>Rayonnement culturel</b>		
1976 Productions inc.	Story of Jen à Locarno	1 960
4046862 Canada inc., Microscope inc.	C'est pas moi, je le jure - Festival du film de Berlin 2009	7 000
4046862 Canada inc., Microscope inc.	Élaine Hébert - Berlinale Talent Campus	1 000
4313402 Canada inc. (Zoofilms inc.)	3 p'tits cochons, Les - Festival du film de Paris	4 000
9006-4890 Québec inc. (Avalanche Productions)	M pour Montréal édition 2008	18 000
9012-6640 Québec inc. (K-Films Amérique inc.)	Chroniques de Cannes	10 000
9167-2014 Québec inc. (Films Mango)	De l'autre côté du pays - Festival cinéma vérité	900
9173-9854 Québec inc. (Filmio)	Lost Song - Festival international du film de Pusan 2008	2 500
Alpha-Zoulou inc.	Achever l'inachevable - Shanghai TV Festival 2008	900
Alpha-Zoulou inc.	Achever l'inachevable - Festival international du film scientifique pariscience 2008	1 238
AM Pictures inc.	Nollywood Babylon - Festival du film de Sundance 2009	1 500
Argus Films inc.	Voyage de Nadia, Le - Festival Figra au Touquet 2008	500
Atelier Frédéric Back inc.	Academy of Motion Pictures	2 000
Capital Peter Proffit (Peter Proffit Films)	Ante, The - Festival Slamdance	500
Chouinard, Denis	7 jours pour un 1 film (Cameroun)	2 300
Cirrus Communications inc.	Hum de Isabelle Raynauld, The - Cannes 2008	750
Collectif 08	Festival de musique émergente - Activités internationales	8 000
Conseil des métiers d'art du Québec	Les Traversiers des arts de Brouage en France, Édition 2009	3 100
Corporation de développement et de production ACPAV inc.	Ce qu'il faut pour vivre - Palm Spring Film Festival 2009	824
Coup de coeur francophone	Volet international 2008-2009	20 000
Culture Joko	5e édition de la semaine du cinéma québécois et canadien de Dakar (cinecan 08)	4 000
Derrière moi Film inc.	Derrière moi - Festival international de Cine de San Sebastian 2008	1 966
Fecteau, Simon-Olivier	Bluff - French Film Festival à Boston	1 278

Festival du film de l'Outaouais	Activités de développement et rencontres professionnelles	30 000
Festival du film de Tremblant	Acheteurs étrangers	10 000
Festival du film de Tremblant	Volet international	15 000
Festival international de musique pop Montréal	Volet international	5 000
Films de l'Oeil inc.	Hier encore, je t'espérais toujours - Fespaco 2009	3 000
Films du Tricycle inc., Les	Americano - Sous-titrage espagnol	2 000
Films Séville inc., Les	Maman est chez le coiffeur - Sous-titrage espagnol	2 500
Films Séville inc., Les	Derrière-moi - Sous-titrage espagnol	2 500
Films Séville inc., Les	Ce qu'il faut pour vivre - Oscars 2008	25 000
Fournier, Yves-Christian	Tout est parfait - Seattle International Film Festival 2008	552
Institut de la statistique du Québec, L'	Contribution à l'observatoire - Affaires internationales	10 000
Lemieux, Karl	Passage - Tirage d'une copie 35 mm	2 250
Librairie du Québec inc.	Protocole 2008-2009	40 000
Nihilproductions inc.	Elle veut le chaos - Festival international du film de Locarno	5 699
Productions Équinoxe inc., Les	Maman est chez le coiffeur - Festival international du cinéma de San Sebastian 2008	1 800
Productions Eyesteel (yangtze) inc.	Sur le Yangsi - Festival international du documentaire de Munich	952
Productions Eyesteel (yangtze) inc.	Sur le Yangsi - Museum of Fine Arts de Boston	809
Productions Eyesteel (yangtze) inc.	Up the Yangtze - Independent Spirit Awards 2009	1 425
Rencontres internationales du documentaire de Montréal	Doc Circuit de Montréal 2008	3 000
Rendez-vous du cinéma québécois, Les	5e édition de la tournée canadienne	12 000
Rendez-vous du cinéma québécois, Les	Volet international 2008-2009	8 000
	Commissariat européen de la SODEC - Vision du réel 2008 (Nyon)	3 773
	Commissariat européen de la SODEC - Festival du film de Dresde 2008	2 099
	Communications et matériel promotionnel 2008-2009	17 452
	Atelier Grand Nord 2008 et 2009	12 104
	Commissariat européen de la SODEC - Cinéma du Québec à Paris 2008	521 378
	Master Class - Michel Brault	137
	Expéditions dans divers festivals 2008-2009	13 890
	Commissariat européen de la SODEC - Clermont Ferrand 2008 (suite)	8 447
	Salon du livre de Paris 2008	3 559
	Commissariat européen de la SODEC - Festival du film de la Rochelle 2008	3 645
	Hot Docs 2008 - Toronto	2 125
	Crossing Borders 2008	800
	Festival écrans noirs du cinéma africain et francophone (Cameroun) édition 2008	2 703
	Commissariat européen de la SODEC - Cinéma du Québec à Lyon 2008	9 546
	Worldwide Short Film Festival 2008 (Toronto)	1 000
	Festival international du film de San Francisco 2008	22 430
	Festival international du film de Toronto 2008	2 552
	Commissariat européen de la SODEC - Festival international du film de Locarno	2 376

	Notre prison est un royaume - Short Film Corner 2008	252
	Mission de producteurs de documentaires en Chine (GZDOC)	1 500
	Commissariat européen de la SODEC - Clermont Ferrand 2009	50 220
	Commissariat européen de la SODEC - Festival du film francophone d'Angoulême	14 121
	Commissariat européen de la SODEC - Festival international du film francophone de Namur	31 825
	Commissariat européen de la SODEC - Festival international du film de Munich	2 871
	Commissariat européen de la SODEC - Festival du film de Hambourg	1 088
	Commissariat européen de la SODEC - Vitrine du cinéma québécois à Barcelone	7 019
	Rencontre de coproductions Bavière / Québec 2008	3 019
	Festival international du film de Toronto 2008 - Journée de rencontre coproduction	1 500
	Commissariat européen de la SODEC - Rétros- pective du cinéma québécois au Centre Wallonie- Bruxelles à Paris	2 413
	Commissariat européen de la SODEC - Festival du film francophone de Tübingen	1 515
	Conférence NACA	9 622
	Festival du film de Denver	713
	Mission producteurs mexicains au Québec	9 742
	Mission producteurs belges (longs métrages) au Québec	5 033
	Festival international du film d'Aubagne 2009	1 800
	Festival international femme et cinéma Guadeloupe 2009	2 130
Sous-total rayonnement culturel		1 052 102
<b>TOTAL</b>		<b>2 569 776</b>

#### Volet 4 : relations internationales

##### Nature de l'aide : subvention

Nom de l'entreprise	Objet	\$
Salon du livre de Rimouski, Le	Activités découlant du jumelage avec le Salon du livre maritime de Concarneau	5 000
Vues d'Afrique	Cinéma québécois au Burkina Faso 2009	3 500
	Accueil protocolaire 2008-2009	6 064
	Festival du film québécois en Algérie	3 668
	Rencontre attachés culturels / CINARS 2008	2 981
	Festival de film de Tribeca	1 096
		<b>22 309</b>



## **Section 4**

Les lois et  
politiques d'application  
gouvernementale



## 4.1 La politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration

Le 23 avril 1997, le conseil d'administration de la Société a adopté la politique linguistique de la Société de développement des entreprises culturelles. Au 15 décembre 2008, cette politique a été amendée afin de demeurer d'actualité et de continuer

à répondre aux objectifs qu'elle poursuivait au moment de son adoption. La Société n'a été saisie d'aucun dossier spécifique relativement à l'application de cette politique.

## 4.2 L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

Une Politique sur l'utilisation des systèmes d'information par le personnel de la SODEC, adoptée en 2005, rappelle au personnel de la Société l'importance accordée à la protection des renseignements personnels. De même le resserrement du processus d'autorisation d'accès aux divers systèmes informatiques devrait contribuer à maintenir le niveau de protection offert à l'information sensible actuellement colligée.

Au cours de l'année, nous avons reçu neuf demandes d'accès à l'information dont une a fait l'objet d'un désistement. Concernant les huit autres demandes : trois ont été acceptées en totalité, une autre a reçu une acceptation partielle, trois demandes ont reçu

un refus total et une dernière a été référée à un autre organisme. Les demandes reçues concernaient des montants d'aide alloués, le dossier d'analyse d'un requérant, l'octroi de contrats à un sous-traitant, les documents déposés par ou pour un requérant, la composition d'un jury ou les recommandations d'un jury. Toutes ces demandes ont été traitées dans les délais prévus à la loi.

## Les règles de déontologie et d'éthique de la SODEC 4.3

Le 18 décembre 1995, la Société a adopté un règlement établissant les règles de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration. Ce règlement a été mis à jour par la Société le 22 septembre 2008. Au cours de l'année, aucun dossier litigieux relatif à l'application de ces règles n'a été porté à notre connaissance. Le 18 novembre 2005, la Société a adopté un règlement établissant les règles de déontologie applicables aux membres des diverses commissions consultatives et du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle.

Ces règles, identiques pour toutes les commissions, sont similaires à celles applicables aux membres du conseil d'administration, avec certains ajustements pour tenir compte des particularités de leur mandat. Le 11 décembre 2006, la Société a adopté le code d'éthique applicable à tout son personnel, en y intégrant la Déclaration de valeurs de l'administration publique québécoise. Au cours de l'année, il n'y a eu aucun dossier litigieux relatif à l'application de ces règles porté à notre connaissance.

## Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 4.4



La Société a adopté le 7 novembre 2006, un plan d'action à l'égard des personnes handicapées conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c.E-20.1). Pour l'année 2008-2009, la Société a reconduit son plan d'action 2007-2008 compte tenu du fait que les mesures décrites au plan demeurent pertinentes et sont toujours en voie de réalisation.

Les photographies de cette section ont été prises dans l'atelier de **M. Frédéric Guibrunet**, lauréat 2009 du prix France Québec / professionnels des métiers d'art. Ses magnifiques sculptures (créées en collaboration avec Sophie Mouton-Perrat) sont faites entièrement de papier et contiennent des ampoules qui illuminent leurs robes.

## 4.5 L'accès à l'égalité en emploi

2008-2009 : La SODEC s'est appliquée à respecter les programmes gouvernementaux d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les communautés culturelles et les personnes handicapées, lesquels ont pour objet d'éliminer les obstacles qui pourraient empêcher ces personnes d'accéder à des postes de la fonction publique. Au 31 mars 2009, l'effectif total était de 109

postes. De ce nombre, 69 postes étaient occupés par des femmes dont 34 des 60 postes de catégorie « professionnels » ainsi que 32 des 37 postes de catégorie « personnel de bureau et technicien ». De plus, 3 des 6 postes de directeurs généraux sont occupés par des femmes.

## 4.6 Gouvernance des sociétés d'État

### Rapport d'activités du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises durant l'année 2008-2009. Dans l'accomplissement de son mandat, le conseil a réalisé les activités suivantes :

le conseil, sur recommandation du président et chef de la direction et en l'absence d'un comité des ressources humaines et des communications dûment constitué, a approuvé, après discussion, la nomination du titulaire de la Direction générale du cinéma et de la production télévisuelle en remplacement du titulaire démissionnaire ;

le conseil, conformément à l'article 19 de la Loi sur la gouvernance, a procédé à la constitution d'un comité des ressources humaines et des communications ;

le conseil a également approuvé le renouvellement de deux membres du comité de vérification et la nomination d'un nouvel administrateur ayant le statut de membre indépendant à ce comité ;

le conseil a procédé au renouvellement ou à la nomination de membres au sein de différentes commissions instituées par la Loi sur la SODEC ;

le conseil a nommé le président du conseil au comité de gouvernance et d'éthique avec droit de vote, ainsi qu'un administrateur

ayant le statut de membre indépendant, en plus de renouveler le mandat de deux membres ;

le conseil a pris connaissance et a reçu les commentaires de la direction sur le rapport du Vérificateur général du Québec sur l'optimisation des ressources à la SODEC ;

le conseil, après avoir reçu et examiné la recommandation du comité de vérification, a approuvé le plan d'action donnant suite aux recommandations découlant de la vérification de l'optimisation des ressources ;

le conseil, après avoir reçu et examiné la recommandation du comité de vérification, a approuvé le plan de vérification annuel de la SODEC pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 ;

le conseil, après avoir reçu et examiné la recommandation du comité de vérification, a approuvé les états financiers de la SODEC pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 et a approuvé le budget de l'exercice 2008-2009, en exigeant de la direction de présenter à un prochain conseil un plan de redressement financier de la société ;

le conseil, après avoir reçu et examiné la recommandation du comité de vérification, a approuvé le rapport sur la situation financière et les mesures de redressement de la société présenté par la direction de la SODEC ;

le conseil, après avoir reçu et examiné la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, a approuvé les critères d'évaluation du fonctionnement du conseil et de ses comités ainsi qu'une grille d'objectifs pour l'appréciation du travail des administrateurs ;

le conseil, après avoir reçu et examiné la recommandation du comité des ressources humaines et des communications, a approuvé les critères d'évaluation du président et chef de la direction, a approuvé la bonification 2007 à lui être versée selon les paramètres déterminés par le gouvernement et a approuvé les objectifs annuels 2008-2009 du président et chef de la direction;

le conseil, après avoir reçu et examiné la recommandation du comité des ressources humaines et des communications, a approuvé la création d'une direction générale des ressources humaines et des communications et a procédé à la nomination de son titulaire ;

le conseil, après avoir reçu et examiné la recommandation du comité des ressources humaines et des communications, a approuvé la relativité salariale des directeurs généraux et la politique de rémunération variable du personnel cadre ;

le conseil a approuvé les modifications apportées à différents programmes et à la politique financière de la SODEC pour approbation par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ;

le conseil a approuvé la politique linguistique, le rapport annuel de gestion 2007-2008 de la Société ainsi que le régime d'emprunt auprès du ministre des Finances pour l'exercice 2008-2009 ;

le conseil, conformément au règlement de régie interne de la Société, a approuvé le versement de la subvention annuelle de fonctionnement au Conseil des métiers d'art du Québec pour l'exercice 2008-2009.

Le conseil d'administration peut recourir à des experts externes dans l'exercice de ses fonctions. Le conseil d'administration n'a pas fait appel aux services d'experts en 2008-2009.

## Rapport du comité de vérification

Le comité de vérification a notamment pour fonctions d'examiner les états financiers avec le vérificateur général et le vérificateur externe nommé par le gouvernement, et de recommander au conseil d'administration l'approbation des états financiers et du budget. Le Comité doit aviser par écrit le conseil d'administration dès qu'il découvre des opérations ou des pratiques de gestion qui ne sont pas saines ou qui ne sont pas conformes aux lois, règlements ou aux politiques de la SODEC.

Le comité s'est réuni à huit reprises durant l'année 2008-2009. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité de vérification a réalisé les activités suivantes :

le comité a pris connaissance et a reçu les commentaires de la direction sur le rapport du Vérificateur général du Québec sur l'optimisation des ressources à la SODEC ;

le comité s'est réuni trois fois, à la suite de commentaires reçus du Vérificateur général, pour examiner, commenter et recommander au conseil d'administration l'approbation du plan d'action donnant suite aux recommandations découlant de la vérification de l'optimisation des ressources préparé par la direction de la SODEC;

le comité a examiné et recommandé, pour approbation par le conseil d'administration, le plan de vérification annuel de la SODEC pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 ;

le comité a examiné et recommandé au conseil d'administration l'approbation des états financiers de la SODEC pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 et a également reçu et discuté avec le Vérificateur général de son rapport de vérification émis à la suite de la vérification annuelle ;

le comité a examiné et recommandé au conseil d'administration l'approbation du budget de l'exercice 2008-2009, assorti de l'obligation pour la Société de mettre en place à court terme un plan de redressement.

le comité s'est réuni trois fois pour examiner, commenter et recommander le rapport sur la situation financière et les mesures de redressement de la société présenté par la direction de la SODEC ;

le comité a approuvé le dépôt deux fois l'an, en septembre et décembre de chaque année, du bilan de la Société devant accompagner les résultats trimestriels de cette dernière.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration, verbalement et par écrit. Les comités du conseil peuvent recourir à des experts externes dans l'exercice de leurs fonctions. Le comité de vérification n'a pas fait appel aux services d'experts en 2008-2009.

## Rapport du comité des ressources humaines et des communications

Le mandat du comité consiste, entre autres, à s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines et les communications, sous réserve de la Loi sur la fonction publique

lorsque celle-ci s'applique, à élaborer et proposer un profil de compétence et d'expérience pour la nomination du président et chef de la direction et à élaborer et proposer les critères d'évaluation du président et chef de la direction.

Le comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2008-2009. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité des ressources humaines et des communications a réalisé les activités suivantes :

le comité a procédé à l'élection d'un président conformément au règlement de régie interne du comité des ressources humaines ;

le comité a examiné et recommandé, pour approbation par le conseil d'administration, les critères d'évaluation du président et chef de la direction ;

le comité a examiné et recommandé au conseil d'administration l'approbation des objectifs annuels 2008-2009 du président et chef de la direction ;

le comité a procédé à l'évaluation du président et chef de la direction et, sur la base de son examen, a recommandé au conseil d'administration, pour approbation, la bonification 2007 du président et chef de la direction, selon les paramètres déterminés par le gouvernement ;

le comité a examiné et recommandé au conseil d'administration, pour approbation, la création d'une Direction générale des ressources humaines et des communications et la nomination de son titulaire, dont l'une des priorités à court terme sera la mise en place d'une Direction des communications chargée des relations publiques;

le comité a examiné et recommandé, pour approbation par le conseil d'administration, la relativité salariale des directeurs généraux ;

le comité a examiné et recommandé, pour approbation par le conseil d'administration, la politique de rémunération variable pour le personnel cadre.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration, verbalement et par écrit.

Les comités du conseil peuvent recourir à des experts externes dans l'exercice de leurs fonctions. Le comité des ressources humaines et des communications n'a pas fait appel aux services d'experts en 2008-2009. Il a toutefois rencontré, dans le cadre d'un dossier, un conseiller externe embauché par la SODEC.

## Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour mandat d'élaborer un code d'éthique applicable aux membres du conseil d'administration, aux dirigeants nommés par la SODEC et aux employés de celle-ci, d'élaborer des profils de compétence et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration, ainsi que d'élaborer les critères d'évaluation des membres du conseil d'administration et du fonctionnement du conseil d'administration.

Le comité s'est réuni à trois reprises durant l'année 2008-2009. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité de gouvernance et d'éthique a réalisé les activités suivantes :

le comité a procédé à l'élection d'un président, conformément au règlement de régie interne du comité de gouvernance et d'éthique, et a examiné les critères d'évaluation du fonctionnement du conseil et de ses comités ainsi qu'une grille d'objectifs pour l'appréciation du travail des administrateurs ;

le comité s'est réuni une deuxième fois pour examiner et recommander au conseil d'administration l'approbation des critères d'évaluation du fonctionnement du conseil et de ses comités, ainsi qu'une grille d'objectifs pour l'appréciation du travail des administrateurs ;

le comité s'est réuni, à la demande du conseil d'administration, pour examiner une éventuelle situation d'apparence de conflit d'intérêts d'un administrateur et, à la suite de son examen, a recommandé au conseil d'administration l'approbation, d'une part, des mesures de sauvegarde mises en place par le Vérificateur général et le vérificateur externe pour préserver l'indépendance du vérificateur externe à un niveau acceptable et, d'autre part, compte tenu de ces mesures de sauvegarde jugées satisfaisantes, de maintenir dans son poste au sein du comité de vérification l'administrateur ayant des liens avec le vérificateur externe.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration, verbalement et par écrit.

Les comités du conseil peuvent recourir à des experts externes dans l'exercice de leurs fonctions. Le comité de gouvernance et d'éthique n'a pas fait appel aux services d'experts en 2008-2009.

# Renseignements sur le Conseil d'administration

4.7

## Conseil d'administration

### Jean Pronovost

Président du conseil

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

**Date de nomination au conseil d'administration :** 12 mars 2008

**Date d'échéance du mandat :** 11 mars 2013

**Statut :** membre indépendant

Jean Pronovost a été sous-ministre au sein de différents ministères dont notamment le ministère de la Main-d'œuvre, de l'Environnement, de l'Industrie et du Commerce, des Affaires municipales et de la Métropole ainsi que le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. De plus, il a été membre, président et directeur général de la Commission des normes du travail. Il siège actuellement aux conseils d'administration de l'Institut National d'Optique (INO), de Les Biotechnologies Océanova inc. et de Financement Québec.

### Jean G Chaput

Président et chef de la direction

Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

**Date de nomination au conseil d'administration :** 4 octobre 2004

**Date d'échéance du mandat :** 3 octobre 2009

Jean G. Chaput a débuté sa carrière dans le domaine financier au sein du mouvement Desjardins. En 1980, il est élu dirigeant de la Caisse populaire de Maisonneuve. L'année suivante, il devient directeur adjoint et par la suite directeur général de la Caisse. Il a aussi été président de la radio communautaire CIBL pendant 10 ans. Il a été cofondateur et président de Pro-Est, organisme de concertation pour l'est de Montréal.

### Denise Arsenault

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

**Secteur d'activités :** Autre domaine culturel

**Date de nomination au conseil d'administration :** 23 juillet 2008

**Date d'échéance du mandat :** 22 juillet 2012

**Statut :** membre indépendant

Denise Arsenault était jusqu'à tout récemment directrice générale et artistique du Théâtre de Baie-Comeau. Elle a également occupé le poste de coordonnatrice des Arts et de la Culture ainsi que le poste d'animatrice socioculturelle à la Ville de Baie-Comeau.

### Pierre Bernier

Membre du comité de vérification

**Secteur d'activités :** Domaine autre que culturel

**Date de nomination au conseil d'administration :** 23 juillet 2008

**Date d'échéance du mandat :** 22 juillet 2012

**Statut :** membre indépendant

Pierre Bernier est actuellement vice-président exécutif à l'Autorité des marchés financiers. Il a également été vice-président aux finances chez Airborne Entertainment inc. ainsi qu'au Groupe Pages Jaunes. Il a également occupé le poste de directeur principal et directeur des finances chez Bell Actimedia après avoir été directeur principal – planification financière chez Bell.

### Françoise Boudreau

**Secteur d'activités :** Domaine autre que culturel

**Date de nomination au conseil d'administration :** 4 mars 2009

**Date d'échéance du mandat :** 3 mars 2013

**Statut :** membre indépendant

Françoise Boudreau occupe présentement le poste de directrice générale et directrice principale – administration au sein de la Société du 400e anniversaire de Québec. Elle a également occupé le poste de Chef de division – Budget et plan d'affaires à la Ville de Montréal après avoir été directrice des finances et trésorière à la Ville de Verdun et à la Régie de Sécurité publique – Lasalle Verdun, poste qu'elle avait occupé à la Ville de Châteauguay. Elle est membre de la corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec (CGA).

## Serge Carrier

---

Membre du comité de vérification  
Membre du comité des ressources humaines  
et des communications

**Secteur d'activités :** Autre domaine culturel

**Date de nomination au conseil d'administration :** 21 juin 2000

**Date d'échéance du mandat :** 20 juin 2004

**Statut :** membre indépendant

Serge Carrier est président de Gestion Académac inc. Il a occupé le poste de président –directeur général chez Gestion Micro-Intel. Il siège également au conseil d'administration de Media Awareness Network.

## Catherine Lapointe

---

**Secteur d'activités :** Domaine autre que culturel

**Date de nomination au conseil d'administration :** 23 juillet 2008

**Date d'échéance du mandat :** 22 juillet 2012

**Statut :** membre indépendant

Catherine Lapointe est avocate associée chez BCF. Auparavant, madame Lapointe occupait le poste de directrice des services juridiques chez Cambior inc. Elle siège également au conseil d'administration de Montréal Baroque.

## Hervé Foulon

---

Vice-président du conseil d'administration  
Membre du comité de gouvernance et d'éthique  
Président de la Commission du livre et de l'édition spécialisée

**Secteur d'activités :** Livre

**Date de nomination au conseil d'administration :** 5 juin 2002

**Date de renouvellement :** 23 juillet 2008

**Date d'échéance du mandat :** 22 juillet 2012

Hervé Foulon est président –directeur général de Éditions Hurtubise HMH Ltée et de Marcel Didier inc. Il est également président de la Librairie du Québec à Paris. Monsieur Foulon siège aux conseils d'administration de Éditions Hurtubise HMH Ltée, Les Éditions XYZ inc., Éditions Marcel Didier, Librairie du Québec inc. et Distribution HMH inc.

## Sophie Ferron

---

**Secteur d'activités :** Cinéma et production télévisuelle

**Date de nomination au conseil d'administration :** 4 mars 2009

**Date d'échéance du mandat :** 3 mars 2013

Sophie Ferron est présidente-directrice générale de Media Ranch. Elle a occupé à TQS le poste de directrice générale – exploitation ainsi que le poste de vice-présidente – Services de distribution chez Technicolor. Elle a également occupé le poste de directrice de la production et productrice déléguée à la programmation chez RadioMutuel, Canal Vie.

## Lyse Lafontaine

---

Membre du comité des ressources humaines  
et des communications

Présidente du CNCT (Conseil National du Cinéma et de la Télévision)

**Secteur d'activités :** Cinéma et production télévisuelle

**Date de nomination au conseil d'administration :** 21 juin 2000

**Date de renouvellement :** 23 juillet 2008

**Date d'échéance du mandat :** 22 juillet 2012

Lyse Lafontaine est présidente de Les Productions Équinoxe inc. ainsi que Lyla Films inc. Madame Lafontaine siège au conseil d'administration de la Cinémathèque.

## Louise Lemieux-Bérubé

---

Membre et présidente du comité de vérification  
Présidente de la Commission des métiers d'art

**Secteur d'activités :** Métiers d'art

**Date de nomination au conseil d'administration :** 22 février 1995

**Date de renouvellement :** 21 juin 2000

**Date d'échéance du mandat :** 20 juin 2004

Louise Lemieux-Bérubé est directrice générale du Centre des Textiles Contemporains de Montréal. Elle siège au conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec. Elle est également présidente du conseil d'administration du Centre Henri-Lemieux.

## Laurent Craste

**Secteur d'activités :** Métiers d'art

**Date de nomination au conseil d'administration :** 4 mars 2009

**Date d'échéance du mandat :** 3 mars 2013

(en remplacement de monsieur Louis-Georges L'Écuyer)

Laurent Craste est un artisan céramiste professionnel et artiste multidisciplinaire. Il est également professeur de façonnage au Centre de Céramique Bonsecours – Cégep du Vieux Montréal. Monsieur Craste siège au conseil d'administration du musée des Maîtres et Artisans du Québec.

## Luc Phaneuf

Membre du comité de vérification

Membre et président du comité de gouvernance et d'éthique

Président de la Commission du disque et du spectacle de variétés

**Secteur d'activités :** Musique et variétés

**Date de nomination au conseil d'administration :** 13 avril 2005

**Date d'échéance du mandat :** 12 avril 2009

Luc Phaneuf est impresario depuis bientôt 40 ans. Il est actuellement vice-président de Groupe Phaneuf inc., l'entreprise qu'il a fondée et dont il était président et chef de la direction jusqu'à tout récemment avant d'en céder la propriété et la direction à son fils Benjamin. Luc Phaneuf est aussi président et copropriétaire de Disques Dragon inc.

## Jacques K. Primeau

Membre du comité des ressources humaines et des communications

**Secteur d'activités :** Musique et variétés

**Date de nomination au conseil d'administration :** 13 avril 2005

**Date d'échéance du mandat :** 12 avril 2009

Jacques K. Primeau est président de Les Productions Jacques K. Primeau inc. et est vice-président du Partenariat du Quartier des spectacles. Il siège au conseil d'administration de l'ADISQ (Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo).

## Changements au conseil d'administration

Trois administrateurs, Mesdames Denise Arsenault, Catherine Lapointe ainsi que monsieur Pierre Bernier sont entrés en fonction le 23 juillet 2008.

Trois autres administrateurs, Mesdames Sophie Ferron, Françoise Boudreau ainsi que monsieur Laurent Craste sont entrés en fonction le 4 mars 2009.

Monsieur Louis-Georges L'Écuyer a remis sa démission comme membre du conseil d'administration le 7 janvier 2009.

### Relevé des présences des administrateurs aux réunions du conseil et des comités

Membres	Conseil d'administration		Comité de vérification	Comité des ressources humaines et des communications	Comité de gouvernance et d'éthique
	7 rég.	2 extra.			
ARSENAULT, Denise	5/5	1/1	-	-	2
BERNIER, Pierre	5/5	1/1	2/2	-	-
BOUDREAU, Françoise	1/1	-	-	-	-
CARRIER, Serge	7	2	8	-	1/2
CHAPUT, Jean G.	7	2	-	-	-
CRASTE, Laurent	1/1	-	-	-	-
FERRON, Sophie	0/1	-	-	-	-
FOULON, Hervé	6	2	-	-	2
LAFONTAINE, Lyse	5	1	-	2	-
LAPOINTE, Catherine	4/5	1/1	-	-	-
L'ÉCUYER, Louis- Georges	4	2	-	3	-
LEMIEUX-BÉRUBÉ, Louise	7	2	7	-	-
PHANEUF, Luc	7	2	7	-	3
PRIMEAU, Jacques K.	6	2	-	3	-
PRONOVOST, Jean	7	2	-	-	3

## Relevé des présences des administrateurs aux réunions du conseil et des comités

Les réunions du conseil sont fixées à l'avance pour l'exercice en cours et celles des comités sont fixées en fonction des recommandations qu'ils doivent soumettre au conseil. Au cours de l'exercice 2008-2009, des administrateurs n'ont pu assister à des réunions régulières du conseil ou des comités en raison, notamment, de conflit d'horaire de travail ou d'imprévus. Les absences ont été justifiées auprès du Secrétariat de la SODEC.

## Rémunération des administrateurs

Les administrateurs n'ont reçu aucune rémunération en 2008-2009 puisqu'ils ne rencontraient pas les exigences du décret 804-95 du 14 juin 1995, qui stipule qu'ils ont droit à des honoraires de 200 \$ par journée ou 100 \$ par demi-journée s'ils participent à l'équivalent de douze journées de séance du conseil durant une même année. Ils ont cependant eu droit au remboursement de leurs dépenses de voyage et de séjour.

## Règlement de déontologie des administrateurs

Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles (1994, chapitre 21, article 15), et telle que modifiée subséquemment

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives (L.R.Q., c. G-1.02, article 15)

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (c. M-30, r.o.1, article 34)

(ci-après collectivement appelés les « Lois applicables »)

### PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la Société a pour objets de promouvoir et soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, et de contribuer à accroître la qualité des produits et services et la compétitivité de ceux-ci au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Société est composé de membres provenant de diverses entreprises culturelles correspondant aux domaines de compétences de la Société et de membres qui, de l'avis du gouvernement, se qualifient comme indépendants;

ATTENDU QUE les administrateurs doivent, de par les Lois applicables, éviter toute situation de conflit d'intérêts direct ou indirect, et qu'ils doivent agir avec intégrité, fidélité et sans parti pris dans

l'accomplissement de leur devoir d'administrateur et respecter la confidentialité des informations qui leur sont transmises;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 15 de la loi constitutive originale de la SODEC, de l'article 15 de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et de l'article 34 du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, la Société doit approuver un règlement et/ou un code d'éthique relatif aux règles de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration.

## I. Devoirs et obligations

1. L'administrateur doit agir avec bonne foi, compétence, diligence, impartialité, honnêteté et loyauté dans l'accomplissement de son devoir d'administrateur.
2. L'administrateur doit éviter toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, direct ou indirect, de nature à entraver l'exercice de ses fonctions et la poursuite des buts de la Société.
3. Un membre du conseil d'administration qui exerce des fonctions à temps plein au sein de la Société ne peut avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association (ci-après collectivement « une entreprise ») mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Si un tel intérêt lui échoit, notamment par succession ou donation, il doit y renoncer ou en disposer avec diligence.
4. Tout autre membre du conseil d'administration qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer sans délai par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration et au secrétaire, et le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.
5. L'administrateur doit, chaque année, déclarer par écrit au président du conseil d'administration et au secrétaire de la Société toute activité qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts réel, potentiel, apparent, direct ou indirect ou qui pourrait l'empêcher de s'acquitter objectivement et de façon impartiale de son devoir, et tenir à jour sa déclaration.
6. L'administrateur, autre que le président du conseil d'administration et le président et chef de la direction, appelé ou invité à représenter officiellement la Société à l'externe

doit, au préalable, obtenir l'autorisation expresse du président du conseil d'administration de la Société et il ne peut d'aucune manière lier autrement la Société.

Tout semblable engagement ou représentation au nom de la Société par un administrateur doit être compatible avec les buts, les orientations et les politiques de la Société.

7. L'administrateur adopte, dans ses relations avec le Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle et les commissions instituées en vertu de la loi constitutive de la Société, une attitude empreinte de respect et d'ouverture dans le but d'assurer des échanges productifs et une collaboration fructueuse.
8. L'administrateur respecte la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ainsi que les décisions qui en découlent dans la mesure où elles ne sont pas encore publiques, de même que les informations qui lui sont communiquées ou transmises dans le cadre de ses fonctions.
9. L'administrateur ne peut utiliser, pour ses propres fins ou celles d'un tiers, l'information qu'il obtient en vertu de ses fonctions.

## II. Conflit d'intérêts

10. Constitue une situation de conflit d'intérêts celle où les intérêts de l'administrateur, de l'un de ses proches immédiats ou d'un tiers dans une entreprise culturelle ou une entreprise affiliée à ce dernier, entrent en conflit avec ses responsabilités d'administrateur ou sont susceptibles de compromettre l'impartialité, l'indépendance ou l'intégrité de l'administrateur dans l'exercice de ses fonctions.
11. Constituent ainsi, mais de manière non limitative, un conflit d'intérêts les situations suivantes :
  - i) l'utilisation, à des fins personnelles ou pour celles d'un proche immédiat ou d'un associé, d'informations confidentielles ou privilégiées auxquelles l'administrateur a accès dans le cadre de ses fonctions, de même que de biens, équipements et services de la Société;
  - ii) l'utilisation par l'administrateur de ses prérogatives ou fonctions en vue de rechercher un gain ou un profit ou d'en retirer un avantage personnel ou pour conférer un tel avantage à un proche immédiat ou à un associé;
  - iii) la participation à une délibération ou à une décision du conseil d'administration, sachant qu'un conflit réel, potentiel ou apparent existe, afin de l'influencer et d'en retirer un

gain personnel ou pour conférer un tel avantage à un proche immédiat ou à un associé ;

- iv) la non-divulcation d'un intérêt dans une demande d'aide financière d'une entreprise culturelle ou lors de l'analyse d'une recommandation d'un comité d'évaluation relativement à une telle demande, lorsque celle-ci est sous étude par la Société ;
- v) le soutien indu à une entreprise culturelle dans ses rapports avec la Société, en vue d'accorder un traitement de faveur à cette entreprise ;
- vi) la sollicitation d'une aide par l'administrateur pour un proche ou un associé.

12. Par proche immédiat, on entend un membre de la famille immédiate de l'administrateur ou une personne avec laquelle l'administrateur maintient une relation intime.

Constitue un associé, une personne avec laquelle l'administrateur détient ou partage directement ou indirectement un intérêt financier.

13. L'administrateur directement ou en relation avec une entreprise culturelle à titre d'actionnaire, d'administrateur, de dirigeant, de conseiller, de contractant ou d'employé, qui sollicite pour l'entreprise ou reçoit une aide financière de la Société ne se trouve pas en conflit d'intérêts si l'aide accordée à l'entreprise par la Société satisfait aux exigences suivantes :
  - i) l'administrateur en cause ne participe, ni n'influence de quelque manière les délibérations et la décision de la Société ;
  - ii) l'aide a été accordée selon le processus décisionnel en vigueur au sein de la Société.
14. Le secrétaire du conseil d'administration doit faire état dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de chaque cas de déclaration d'intérêt de l'administrateur, de son retrait de la réunion ou du fait qu'il n'a pas pris part à la discussion ou à la décision.

## III. Conseil et information

15. L'administrateur a droit à des services de conseil et d'information aux fins d'application du présent règlement.
16. L'administrateur qui estime se trouver dans une situation qui soulève ou est susceptible de soulever des difficultés en regard d'une disposition du présent règlement peut prendre avis auprès du secrétaire de la Société sur cette situation.

## IV. Mise en oeuvre et observance du règlement

17. Le comité de gouvernance et d'éthique est responsable de la mise en oeuvre et de l'application des règles de déontologie.
18. Le comité de gouvernance et d'éthique donne son avis et fait enquête sur toute question relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement qui lui est soumise par écrit par le secrétaire de la Société, ou au moins cinq (5) membres du conseil d'administration, afin d'évaluer une situation de conflit d'intérêts ou de non-respect des règles déontologiques par un administrateur.
19. L'administrateur visé par une allégation de conflit d'intérêts ou d'acte dérogatoire aux règles déontologiques a le droit d'être entendu par le comité de gouvernance et d'éthique, de déposer par écrit et d'apporter un éclairage pertinent.
20. Le comité de gouvernance et d'éthique consigne son rapport motivé par écrit et le remet au secrétaire de la Société, lequel informe le conseil d'administration et l'administrateur visé par une allégation de conflit d'intérêts ou d'acte dérogatoire aux règles déontologiques des conclusions et recommandations du comité de gouvernance et d'éthique.
21. Le comité de gouvernance et d'éthique doit remettre son rapport dans les trente (30) jours de la réception de l'écrit du secrétaire de la Société.
22. Le comité de gouvernance et d'éthique peut formuler des recommandations ainsi que les mesures ou sanctions que la Société peut adopter ou prendre dans une situation donnée, s'agissant d'un blâme ou d'une réprimande ou, selon la gravité de l'acte reproché, de la démission de l'administrateur visé.
23. L'administrateur s'engage à se conformer en tous points et en tout temps aux règles déontologiques tant qu'il demeure administrateur et dans l'année suivant la fin de ses fonctions, ainsi qu'aux conclusions et recommandations du comité de gouvernance et d'éthique le visant.

## V. Dispositions finales

25. Le présent règlement entre en vigueur lors de son adoption par le conseil d'administration.



## 4.8 Liste des consultants et des membres des comités d'évaluation

Andrus, Bruno	Choquet, Lorraine	Hébert, Catherine	O'Neill, Heather
Asselin, Olivier	Christou, John	Jetté, Michel	Payette, Gilles
Aubin, Suzanne	Clarke, Jocelyne	Jutras, Richard	Peich, Francesc
Auger, Alain	Comeau, Nicolas	Lachapelle, Lucie	Pelletier, Andrée
Beaudet, Josée	Cuipka, Christine	Lanotte, François	Petit, Ginette
Beaudry, Jean	Dansereau, Fernand	Laurier, Nicole	Potashnik, Jacob
Bertalan, Attila	Décary, Marie	Lavoie, Simon	Rafla, Myriam
Bilodeau, Marie-Lynda	Dufour, Lorraine	Lemieux-Bérubé, Louise	Ravatel, Jean-Marc
Bissonnette, Sophie	Dufour, Patrick	Mercier, Réjane	René, Julie
Blain, Jacques	Édouin, Guy	Leriche, Chloë	Robin, Patricia
Blicker, Seymour	Falco, Christine	Loumède, Colette	Roederer, Ségolène
Boisvert, Nicole	Fonfrède, Julien	Lupien, Sylvie	Roy, André
Bourdon, Luc	Gauvreau-Tremblay, D.	Marchand, Samuel	Sfriso, Lisa
Boutin, Didier	Germain, Joanne	Masse, Caroline	St-Jean, Raymond
Brunet, Johanne	Giroux, Nicole	Matte, Louise	Thinel, Paul
Cadieux, Micheline	Goyer-Ouimet, Geneviève	Mireault, Jean-Louis	Tomov, Galina
Carbone, Nicholas	Gravel, Nicole	Morin, Daniel	Tremblay, Carole
Caron, Marielle	Groulx, Sylvie	Mullins, Catherine	Wilson, Sylvia
Champagne, Erick Louis	Guy, Sylvain	Nguyen, Kim	Zavaglia, Nicolas
Charbonneau, Géraldine	Hayeur, Isabelle	Noël, Serge	
Chaudron, Antoine	Haynes, Peter	Noël, Yvon	

# La déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens

Cette déclaration d'engagement s'adresse aux citoyennes et citoyens du Québec : autant le citoyen qui nous a confié notre mission et fourni des ressources, que le client qui s'adresse directement à nous pour obtenir des services. La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) fait partie du réseau gouvernemental formé du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, de sociétés d'État et d'organismes, qui travaillent ensemble à favoriser l'affirmation, l'expression et la démocratisation de la culture ainsi que le développement des communications. Ce réseau contribue également au rayonnement de la culture et des communications à l'étranger, fait la promotion du français comme langue commune des Québécoises et des Québécois, et favorise son influence dans le monde.

## Notre mission

La SODEC a pour raison d'être de soutenir le développement, la production et la diffusion de la culture québécoise dans le champ des industries culturelles. La place faite aux représentants des domaines culturels au sein de sa structure administrative, notamment au sein de son conseil d'administration, de son comité exécutif et de ses diverses commissions consultatives, témoigne de son engagement à offrir des services adaptés aux besoins de sa clientèle et à les livrer conformément aux principes de cette déclaration.

## Notre mandat

Créée en 1995, en vertu de la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles, la SODEC a pour mandat spécifique de promouvoir et de soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, et de contribuer à accroître la qualité des produits et services de ces entreprises et leur compétitivité au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger. La SODEC assume principalement ce mandat en développant une connaissance approfondie des entreprises qu'elle dessert et en la partageant avec l'ensemble des intervenants du milieu, en développant des stratégies et des programmes d'intervention perti-

nents, et en administrant divers programmes de soutien financier de façon efficace. La Société assume également la gestion et la mise en valeur d'un parc immobilier patrimonial, principalement concentré à Place-Royale, dans la ville de Québec.

## Notre public cible et nos partenaires

Les interventions de la SODEC visent l'ensemble de la population québécoise. Il importe toutefois de préciser qu'elle n'offre généralement pas de services directs aux personnes physiques. De par son mandat et ses objectifs, la Société s'adresse principalement à une clientèle formée d'entreprises, d'organismes et d'associations des domaines culturels. En intervenant auprès des entreprises culturelles, la SODEC fait le pari que celles-ci développeront et préserveront un espace privilégié pour que le créateur et le public puissent se rencontrer, s'apprécier et se reconnaître. En misant sur des entreprises viables, la Société assure une meilleure garantie de juste rémunération pour les créateurs et les artisans. En soutenant l'essor d'entreprises dynamiques et performantes, elle contribue également au développement économique et social des Québécoises et des Québécois. Les domaines d'intervention de la SODEC sont les industries du cinéma et de la télévision, du disque et du spectacle de variétés, du livre, des métiers d'art, des médias et des oeuvres numériques interactives à contenu culturel. Dans le domaine patrimonial, outre ses relations avec les locataires résidentiels et commerciaux, la SODEC maintient des relations avec les divers intervenants intéressés à la restauration, à la mise en valeur et à l'animation des lieux historiques où se trouvent les immeubles qu'elle possède.

## Nos services

La SODEC détient divers outils d'intervention qu'elle utilise en complémentarité, dans le but de soutenir le développement, la production, la diffusion et l'exportation des produits culturels québécois. La variété des outils dont elle dispose lui permet d'adapter ses interventions aux différentes situations des entreprises. Ainsi la Société offre :

### **Du soutien financier par :**

- des programmes d'aide sous diverses formes, adaptés à chacun des domaines dans lesquels elle intervient ;
- un programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel ;
- la gestion de l'admissibilité des entreprises et des oeuvres aux mesures d'aide fiscale destinées aux entreprises culturelles.

### **Du financement spécialisé pour toute entreprise culturelle sous forme :**

- de prêt à terme ;
- de crédit renouvelable ;
- de garantie de prêt ;
- d'investissement au projet et de capital-actions.
- Des études et des recherches pour suivre l'évolution des industries culturelles.

### **Des activités et des outils pour sensibiliser la population au dynamisme des entreprises culturelles et à leurs réalisations.**

### **Des échanges avec les partenaires du milieu.**

### **La gestion et la mise en valeur d'immeubles patrimoniaux.**

## **Les principes qui guident notre façon de livrer nos services**

La SODEC désire continuer d'offrir des services adaptés aux besoins des entreprises culturelles et de le faire avec un souci constant d'améliorer son service à la clientèle. La qualité de notre prestation de services repose sur des principes de base partagés par l'ensemble du personnel, la direction et les représentants des milieux culturels qui siègent au conseil d'administration et aux différentes commissions consultatives.

### **La personnalisation des rapports**

- Nous confions à une seule personne le soin de coordonner le traitement d'une demande, et cette personne se charge, au besoin, de fournir au requérant l'assistance requise et de le guider au bon endroit.
- En tout temps, nos clients connaissent l'identité de la personne responsable du traitement de leur dossier et peuvent communiquer avec elle.
- Nous répondons aux appels et aux demandes avec courtoisie et nous en faisons un suivi attentif.

### **L'établissement d'un partenariat réel**

- Nos stratégies de développement et nos programmes sont éla-

borés en consultation avec le Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) et les diverses commissions instituées en vertu de la loi constitutive de la Société, où siègent des représentants issus des milieux culturels.

- Lorsque cela s'avère plus efficace, nous confions à des organismes associatifs la gestion de certaines opérations, comme c'est le cas dans l'encadrement de délégations d'entreprises québécoises à certaines activités de promotion à l'étranger.
- Nous publions diverses études sur l'état des industries culturelles et des secteurs qui les composent afin d'alimenter une meilleure connaissance de nos domaines d'intervention.
- Nous nous assurons que les délais accordés pour le dépôt des demandes d'assistance financière tiennent compte des calendriers d'activités de nos clientèles.

### **L'accessibilité des services**

- Nous avons des services d'accueil et de renseignement à Montréal et à Québec, et nous offrons une ligne téléphonique sans frais 1 800 accessible dans tout le Québec.
- Nous utilisons les moyens appropriés, y compris les nouvelles technologies de l'information, pour communiquer avec les citoyennes et les citoyens.
- Nous maintenons un site Internet à jour et de qualité qui assure un accès immédiat à une information pertinente.
- Nous visons une simplification adéquate des démarches administratives.
- Nous nous assurons que les besoins particuliers de notre clientèle, eu égard entre autres à leur localisation ou à des handicaps physiques, n'altèrent pas indûment leur accessibilité à nos services.

### **Une recherche de l'équité**

- Nous donnons à tous la même information claire et adéquate sur nos services et nos programmes.
- Nous fournissons des services professionnels à tous nos clients et traitons leur demande avec la même compétence et le même intérêt.
- Nous déterminons l'admissibilité à l'assistance financière selon des critères définis dans des programmes dont les paramètres sont publiés et selon les disponibilités financières de la Société. Nous appuyons nos décisions sur l'objectivité et nous les motivons.
- Nous publions notre politique en ce qui a trait à des services-conseils externes dans la gestion de nos programmes. Cette politique vise à assurer, entre autres, la sélection de consultants reconnus dans leur milieu pour leur professionnalisme, leur capacité d'analyse, leur rigueur intellectuelle, leur impartialité ainsi que leur ouverture d'esprit.
- Nous recherchons également une diversité des expériences, des orientations professionnelles ou artistiques et des origines régionales des membres de ces comités.

## Une gestion transparente

- Nous rendons publics les critères et les normes de chacun des programmes administrés par la Société.
- Nous rendons publique la liste des bénéficiaires des différents programmes d'aide financière.
- Nous nous assurons que chaque client qui le demande reçoive une explication claire et complète des motifs qui justifient la décision prise à l'égard de sa demande.

## Le respect de la confidentialité

Nous veillons à la confidentialité des renseignements que nous détenons dans le respect des lois en vigueur au Québec.

## Compétences et professionnalisme

- Nous maintenons un savoir-faire basé sur des qualifications et des connaissances qui nous permettent de répondre adéquatement aux demandes et d'assurer la qualité de nos services.
- Nous nous faisons un devoir de mettre à jour ces connaissances, de façon à bien adapter nos interventions.
- Nous nous assurons que notre personnel possède l'information requise pour offrir un service de qualité.

Lorsque vous communiquez avec nous, voici les objectifs que nous nous fixons :

### Au téléphone

- nous identifier clairement, en précisant notre nom et notre direction générale ;
- répondre de façon personnalisée à votre appel, avec politesse et courtoisie ;
- vous diriger vers le bon interlocuteur ;
- retourner votre appel dans les 48 heures ;
- utiliser la messagerie téléphonique de façon à toujours vous laisser un message clair et lorsque nous devons nous absenter du bureau, à vous indiquer à qui vous adresser en cas de nécessité.

### À la réception de nos bureaux administratifs

- vous diriger à votre arrivée vers la personne avec qui vous avez rendez-vous ;
- lorsque vous vous présentez sans rendez-vous, vous diriger vers un membre du personnel qui pourra vous aider.

### Par courrier postal ou électronique

Pour toute demande adressée à la Société, vous en confirmer la réception et identifier un répondant qui assurera un suivi adéquat à votre demande, et ce, dans les meilleurs délais.

### Notre service à la clientèle

L'équipe de la SODEC est soucieuse d'offrir des services de qualité et d'améliorer sa performance. Nous entendons procéder périodiquement à l'évaluation de la prestation de services que nous offrons. Même si la responsabilité première qui consiste à

respecter les engagements de cette déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens incombe à chacun des membres du personnel de la Société, toute plainte ou commentaire concernant le service à la clientèle pourra être adressée au Secrétariat à la qualité des services, à l'attention de :

### Jean Valois

Secrétaire et Directeur des affaires juridiques  
215, rue Saint-Jacques, bureau 800  
Montréal (Québec) H2Y 1M6  
Télécopieur : (514) 873-4388  
Courriel : qualite-service@sodec.gouv.qc.ca

Nous donnerons suite à toute plainte écrite, dans un délai inférieur à 30 jours ou, en situation exceptionnelle, nous vous informerons des motifs de tout retard et d'un nouvel échéancier. La SODEC rendra compte du respect des engagements de cette déclaration dans son rapport annuel de gestion, déposé à l'Assemblée nationale.

### Pour nous joindre

#### À Montréal :

SODEC  
215, rue Saint-Jacques, bureau 800  
Montréal (Québec) H2Y 1M6  
Téléphone : 514 841-2200  
Télécopieur : 514 841-8606  
Sans frais : 1 800 363-0401

#### À Québec :

SODEC  
36 1/2, rue Saint-Pierre  
Québec (Québec) G1K 3Z6  
Téléphone : 418 643-2581  
Télécopieur : 418 643-8918

#### À Paris :

SODEC  
66, rue Pergolèse  
75116 Paris  
Téléphone : (33) 01 40 67 85 70  
Télécopieur : (33) 01 40 67 85 79

L'adresse du site Internet de la SODEC est :

**[www.sodec.gouv.qc.ca](http://www.sodec.gouv.qc.ca)**

Vous pouvez nous transmettre toute demande d'information via Internet à l'adresse suivante : [info@sodec.gouv.qc.ca](mailto:info@sodec.gouv.qc.ca)

La syntaxe du courriel de notre personnel est :

**[prénom.nom@sodec.gouv.qc.ca](mailto:prénom.nom@sodec.gouv.qc.ca)**

## 4.10 La politique linguistique

Guidée par la Charte de la langue française, la Société est déterminée à intégrer les orientations gouvernementales relatives à l'emploi et à la qualité de la langue française, aux marchés publics et à l'utilisation du français dans les technologies de l'information, dans la réalisation quotidienne de sa mission.

La Société met donc de l'avant sa politique linguistique pré-

sant les règles à suivre et les mesures à prendre pour atteindre son objectif.

La Société associe dans sa démarche tous les membres de son personnel qui, pris individuellement, réalisent une partie de sa mission. Aussi, leur incombe-t-il de s'approprier comme priorité l'emploi d'un français de qualité, oralement, dans les textes ou autrement.

De la participation de tous, il résultera une action exemplaire auprès de nos partenaires et de nos concitoyens : un effet d'entraînement.

### Portée de la politique et cadre juridique

Le contenu de cette politique ne doit pas être considéré comme une interprétation juridique des dispositions de la Charte de la langue française qui lui sert de fondement.

### Plan

La politique linguistique de la Société est en cinq parties : les communications externes, les documents produits par la Société, la langue de travail, la qualité de la langue française et le site web de la Société.

### Comité de la politique linguistique

Un comité de la politique linguistique, présidé par la directrice générale ressources humaines et communications, est mis sur pied pour veiller à son application et suggérer des correctifs au besoin. Il comprend deux membres désignés par la directrice générale ressources humaines et communications.



## Les communications externes

### Principes généraux

La langue utilisée dans les communications verbales et écrites du personnel avec le public doit refléter le statut du français, langue officielle du Québec.

#### Règles

Communications téléphoniques ou en personne	La langue de premier contact avec le public, au téléphone ou en personne, est le français et tout membre du personnel qui a l'initiative de la communication avec un citoyen s'adresse d'abord à lui en français.
Répondeurs et boîtes vocales	Les messages enregistrés sur répondeurs téléphoniques ou au moyen de boîtes vocales ne sont qu'en français. Il est possible d'utiliser d'autres langues à condition que le français soit prioritaire et accessible distinctement.
Communications par écrit avec une personne physique	<p>Quand un membre du personnel écrit à une personne physique au Québec et qu'il a l'initiative de la communication, il utilise le français. Toutefois, il peut utiliser une autre langue s'il a une indication de la préférence de la langue du correspondant.</p> <p>Quand un membre du personnel répond à une lettre rédigée dans une autre langue que le français par une personne physique, il peut répondre dans la langue de son correspondant.</p>
Communications avec des personnes morales au Québec	Les communications écrites adressées à des personnes morales au Québec sont en français.
Communications avec des personnes morales hors Québec	<p>Quand la communication s'adresse à des personnes morales hors Québec, ayant un établissement au Québec et qui n'ont pas le français comme langue de fonctionnement, elle est faite en français, accompagnée d'une traduction présentée sur papier sans en-tête, sans signature, et portant la mention "traduction".</p> <p>Quand la communication s'adresse à des personnes morales hors Québec non établies au Québec et qui n'ont pas le français comme langue de fonctionnement, elle peut être faite dans une autre langue sur papier avec en-tête et avec signature.</p>
Gouvernements fédéral et provinciaux	Quand un membre du personnel communique par écrit avec le gouvernement fédéral ou le gouvernement d'une autre province, qui a le français comme langue officielle, il utilise toujours et exclusivement le français. Les communications adressées à d'autres gouvernements provinciaux sont en français, mais peuvent être accompagnées d'une traduction présentée sur papier sans en-tête, sans signature et portant la mention "traduction".
Gouvernements étrangers	Quand la communication écrite s'adresse à un gouvernement étranger ou encore à une organisation internationale, elle s'effectue en français. Elle peut être accompagnée d'une version dans une autre langue, sur papier sans en-tête et sans signature, avec la mention « traduction » dans la langue visée, lorsqu'elle est adressée à un pays, un gouvernement, une organisation internationale qui n'a pas le français comme langue officielle ou comme langue de travail.
Personnes, communautés et organismes autochtones	La langue de communication est le français. Toutefois, la Société peut utiliser une autre langue dans ses rapports avec les personnes, communautés et organismes autochtones qui ne s'expriment pas en français.
Conférences, allocutions	Les présentations faites lors de conférences ou d'allocutions sont en français. Elles peuvent être dans une autre langue, sur autorisation du directeur général ressources humaines et communications, si elles sont faites dans le cadre d'activités internationales, où il n'y a pas de service d'interprétation et où le français n'est pas la langue de l'activité.
Événements spéciaux (salons, expositions, foires, etc.)	Lorsque la Société participe à une exposition, à une foire ou à un autre événement organisé partiellement ou entièrement avec son concours, il s'assure que l'information le concernant soit au moins offerte en français.

## Documents produits par la Société

### Principes généraux

En règle générale, la langue utilisée dans les textes et documents est le français.

#### Règles

Diffusion au Québec	<p>Les textes et documents de la Société sont rédigés et diffusés en français.</p> <p>Cette règle s'applique également aux communiqués de presse. Toutefois, ils peuvent être accompagnés d'une version dans la langue d'un média diffusant dans une langue autre que le français.</p> <p>Dans le cas d'un document d'information destiné à une diffusion massive (dépliant, brochure, etc.), une version dans une autre langue peut être accessible, sur un support distinct, à la demande d'une personne physique.</p>
Diffusion à l'extérieur du Québec	<p>Les textes et documents d'information destinés à l'extérieur du Québec peuvent être traduits dans une autre langue ; ils peuvent être rédigés uniquement dans une autre langue s'ils sont produits spécifiquement à cette fin.</p>
Diffusion de textes par courrier électronique	<p>La communication de textes ou documents par courrier électronique répond aux mêmes règles que les communications écrites.</p>
Contrats, ententes, protocoles et appels d'offres	<p>Les contrats, ententes, protocoles et appels d'offres, signés au nom de la Société, sont en français. Il en est de même, pour toutes les parties, des plans et devis reliés à la signature d'un contrat, à une subvention, à un permis d'autorisation, à un certificat ou au respect d'une obligation contractuelle ou légale et, en règle générale, aux contrats qui s'y rattachent en sous-traitance.</p> <p>Si la Société contracte à l'extérieur du Québec, ces contrats, ententes, protocoles et appels d'offres peuvent être signés sur demande dans une autre langue seulement, ou en deux versions, l'une en français, l'autre dans une autre langue, en autant que l'une ou l'autre soit reconnue aux fins d'interprétations éventuelles.</p> <p>Les contrats peuvent contenir une mention rappelant à l'autre partie ou autres parties impliquées que les dispositions de la Charte de la langue française et de ses règlements doivent être respectées.</p>
Diplômes, certificats, permis et attestations	<p>Les diplômes, certificats, attestations et permis sont en français.</p>
Placements médias	<p>Les placements médias sont en français. Ils peuvent être faits dans une autre langue conformément aux dispositions de la Charte de la langue française.</p> <p>Les appels de candidatures sont en français. Toutefois, ils peuvent être publiés par un organe d'information diffusant dans une autre langue que le français, pour autant que les appels de candidatures soient également rendus publics simultanément dans un autre organe d'information diffusant en français et ce, dans des conditions de présentation au moins équivalentes.</p>
Affichage	<p>La Société n'utilise que le français dans l'affichage. Toutefois, l'affichage relatif à des activités similaires à celles d'entreprises commerciales peut être fait à la fois en français et dans une autre langue, conformément à la réglementation applicable.</p>

## Langue du travail

### Principes généraux

Tout membre du personnel a le devoir d'utiliser un français correct et conforme au bon usage dans ses rapports avec ses collègues et avec le public.

Tout membre du personnel doit être informé des droits reconnus par la Charte de la langue française concernant la langue du travail.

### Règles

Désignation des unités administratives	La Société, ses unités de service et ses comités sont désignés uniquement par leur dénomination française.
Désignation des titres de fonction et signalisation	Les titres de fonction du personnel sont désignés par leur seule dénomination française. Les cartes professionnelles sont en français. Toutefois, dans le cadre d'activités internationales, elles peuvent être à la fois en français et dans une autre langue.  Quant à la signalisation, autre que celle relative à la santé et à la sécurité, elle se fait uniquement en français dans les établissements de la Société.
Conditions d'emploi (connaissance du français et/ou de l'anglais)	Tout candidat ou toute candidate à une fonction doit maîtriser la langue française.  La Société se réserve la possibilité d'imposer, dans le processus de sélection, un examen de français.  La Société peut exiger la connaissance d'une autre langue si elle est indispensable à une fonction.
Participation à des réunions	Les avis de convocation, les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions de la Société sont en français.  Le personnel s'exprime en français dans les réunions avec d'autres administrations gouvernementales ou dans le cadre d'organisations internationales qui ont le français comme langue officielle ou langue de travail, et dans les réunions qu'il tient avec les représentants d'une entreprise établie au Québec.  Dans les réunions, le personnel peut s'exprimer dans une langue autre que le français, dans le cadre d'activités internationales au Québec ou hors Québec, avec les représentants d'une entreprise non établie au Québec et avec des citoyens anglophones qui en font la demande.  Si la Société convoque la réunion, le procès-verbal sera en français avec une version sur support distinct dans une autre langue, sur demande.
Postes de travail	Les équipements, logiciels et environnement des postes de travail doivent être en français.

## Qualité de la langue française

### Principes généraux

L'emploi d'un français de qualité doit être une priorité pour chacun des employés.

La Société entend promouvoir l'utilisation d'un français exemplaire dans ses communications et à cette fin, sensibiliser son personnel à cette valeur essentielle.

#### Règles

Règle générale	Tous les textes ou documents produits par le personnel de la Société doivent être rédigés avec le souci d'une langue claire et correcte. De plus, ils doivent respecter les avis de normalisation et tenir compte des recommandations de l'Office de la langue française en matière de terminologie.
Perfectionnement	La Société offre à ses employés des cours de perfectionnement ou des activités destinées à améliorer la qualité du français.
Documents de référence	La Société vise à ce que le personnel dispose des documents ou logiciels de référence nécessaires à la rédaction de textes dans un français de qualité.
Révision linguistique	La direction générale ressources humaines et communications assure la révision linguistique des documents destinés au public ou reflétant l'image de la Société (brochures, dépliants, communiqués, rapport annuel, journal interne, etc.)
Promotion	La Société met de l'avant des activités visant à valoriser la qualité dans l'usage du français et à sensibiliser le personnel à cette valeur fondamentale.

## Le site Internet de la Société

### Principes généraux

Vitrine des activités de la Société et accessible de partout à travers le monde, le site Internet doit refléter le statut du français, langue officielle du Québec, et souscrire aux mêmes critères de qualité dans l'emploi de la langue que les documents publiés par la Société.

#### Règles

Accès au site	L'adresse du site Internet amène par défaut à une page d'accueil rédigée en français. Cette page permet d'accéder à l'information dans une autre langue au moyen d'un bouton distinct.
Langue du site	Le site doit être conçu en français et son adresse ( <a href="http://www.sodec.gouv.qc.ca">www.sodec.gouv.qc.ca</a> ) doit amener par défaut à la page d'accueil en français.  Dans les sections françaises du site Internet, tout doit être en français. Seul le bouton donnant accès à une autre langue peut être dans cette langue.
Langue des textes et documents	Les textes et documents sont en français. Ils peuvent également être offerts dans d'autres langues que le français lorsque les circonstances le justifient; ils doivent alors être présentés sur des pages distinctes.
Clarté et correction de la langue écrite	Le site doit être rédigé dans une langue claire et correcte, exempte d'anglicismes, respectant les codes orthographique, grammatical, syntaxique et lexical du français et utilisant les termes normalisés et recommandés par l'Office de la langue française.

# Code d'éthique et de déontologie du personnel de la SODEC

4.11

## Préambule

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), soucieuse de maintenir des normes et critères élevés à l'égard du comportement et des pratiques de toute personne impliquée dans ses activités, a édicté le présent code d'éthique et de déontologie, ayant pour objectif de préserver la réputation d'intégrité de la SODEC en établissant à l'intention de ses employés des règles de conduite en matière d'utilisation de biens ou d'information et de conflits d'intérêts.

La SODEC intègre à même son code d'éthique la *Déclaration de valeurs de l'administration publique québécoise* (document joint). Ces deux documents sont diffusés, lus et acceptés par tous les employés de la SODEC.

## Article 1 : Dispositions générales

### 1.1 Définitions

Dans ce code, à moins que le contexte ne s'y oppose, les mots suivants signifient :

- a) « employé » : toute personne à l'emploi de la SODEC à l'exception d'un membre du conseil ou d'une personne désignée par ce membre ;
- b) « conseil » : le conseil d'administration de la SODEC ;
- c) « comité » : le comité d'éthique constitué par le conseil, s'il y a lieu ;

### 1.2

Ce code ne remplace pas mais s'ajoute aux dispositions de la convention collective, des lois et des règlements autrement applicables.

## Article 2 : Devoirs et obligations

### 2.1

L'employé doit agir avec bonne foi, prudence, diligence et impartialité. Il doit aussi agir avec honnêteté et loyauté dans l'intérêt de la SODEC.

### 2.2

L'employé respecte la confidentialité des délibérations du conseil et des différents comités ainsi que les décisions qui en découlent dans la mesure où elles ne sont pas encore publiques, de même que les informations qui lui sont indiquées ou transmises dans le cadre de ses fonctions.

### 2.3

L'employé ne peut rechercher la connaissance d'une information confidentielle qui n'est pas requise dans l'exercice de ses fonctions ni tenter de prendre connaissance d'une telle information.

### 2.4

L'employé qui se propose de publier un texte ou de se prêter à une entrevue sur des questions portant sur des sujets reliés à l'exercice de ses fonctions ou sur les activités de la SODEC doit préalablement obtenir l'autorisation de son directeur général qui en informera la direction des communications.

## Article 3 : Utilisation de biens ou d'information

### 3.1

L'employé ne peut confondre les biens de la SODEC avec les siens; il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la SODEC ou l'information confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions.

### 3.2

L'employé ne peut accepter, ni solliciter aucun avantage ou bénéfice d'une personne ou entreprise faisant affaires avec la SODEC, ou agissant au nom ou pour le bénéfice d'une telle personne ou entreprise, si cet avantage ou bénéfice est destiné ou susceptible de l'influencer dans l'exercice de ses fonctions ou de générer des expectatives en ce sens.

### 3.3

L'employé ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que le conseil peut être appelé à prendre.

### 3.4

L'employé ne doit pas profiter, directement ou indirectement, d'occasions d'affaires de la SODEC ou d'entreprises partenaires de la SODEC, grâce à de l'information acquise en vertu de ses fonctions. Il ne doit pas non plus solliciter pour son compte ou pour le compte d'un tiers les entreprises partenaires ou les dirigeants ou employés de la SODEC.

### 3.5

L'employé doit prendre les mesures nécessaires afin de s'assurer de la confidentialité des informations qu'il obtient en raison de ses fonctions. Notamment, il ne doit communiquer ces informations que dans le cours des affaires de la SODEC; il ne doit pas laisser à la portée de tiers des documents contenant ces informations; il ne doit pas discuter dans des endroits publics des affaires concernant ces informations et il doit remettre ou détruire les documents contenant ces informations à la fin de son mandat.

### 3.6

Les obligations prévues ci-avant subsistent pour une période d'un an suivant la fin du lien d'emploi avec la SODEC.

### 3.7

De plus, conformément aux dispositions de la Loi sur les valeurs mobilières du Québec, l'employé qui détient une information privilégiée relativement à une compagnie dont les titres se transigent dans le public, ne peut ni transiger les titres de cette compagnie, ni communiquer cette information. Une information est considérée privilégiée lorsqu'elle est inconnue du public et susceptible d'influencer la décision d'un investisseur raisonnable.

## Article 4 : Conflit d'intérêts

### 4.1

L'employé doit éviter de se placer dans des situations où son intérêt personnel ou certaines de ses obligations entrent en conflit avec les devoirs de sa charge. Il doit éviter toute situation de conflit d'intérêts réelle, potentielle ou apparente, de nature à entraver l'accomplissement de ses fonctions d'employé.

### 4.2

L'employé doit dénoncer à la SODEC tout intérêt qu'il a dans une entreprise ou une association susceptible de le placer en situation de conflit d'intérêts.

### 4.3

L'employé qui exerce une fonction à plein temps au sein de la SODEC doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par des engagements qui l'empêchent de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

## Article 5 : Cadeaux, dons, services ou avantages

### 5.1

L'employé doit s'abstenir de donner ou de recevoir tout cadeau, don, service ou avantage ou autre faveur qui serait susceptible de l'influencer dans l'accomplissement de ses fonctions d'employé ou susceptible de porter préjudice à la SODEC. De façon générale, tout cadeau, don, service ou avantage de nature symbolique, de peu de valeur et non répétitif peut être accepté dans le cours normal des activités. À titre d'exemple, des repas ou billets d'événements culturels, sportifs ou relatifs aux activités sont acceptables à la condition qu'ils soient raisonnables. L'employé doit préserver son indépendance et son impartialité et éviter d'être redevable envers qui que ce soit.

### 5.2

Lorsque la valeur d'un cadeau, don, service ou avantage dépasse les normes établies ci-avant, le conseil peut retenir toute mesure qu'il estime utile y compris le versement au patrimoine de la SODEC.

## Article 6 : Participation à d'autres conseils d'administration

L'employé qui siège au conseil d'administration d'une autre entité doit dénoncer toute situation de conflit d'intérêts et doit s'abstenir de délibérer et de voter lors des réunions du conseil d'administration de cette autre entité sur toute question susceptible de porter préjudice aux intérêts de la SODEC.

## Article 7 : Comité d'éthique

Le conseil peut constituer un comité d'éthique afin d'examiner certaines situations et formuler les recommandations au conseil.

## Article 8 : Dérogation

### 8.1

Toute dérogation à une règle d'éthique ou de déontologie par tout employé de la SODEC peut conduire à des sanctions de même nature que les sanctions disciplinaires et mesures administratives spécifiées à la convention collective intervenue entre la SODEC et le syndicat des employés de la SODEC, syndicat canadien de la fonction publique section locale 3858, et à la loi de la SODEC, telles que pouvant être modifiées de temps à autre, selon la gravité du manquement observé.

## 8.2

Toute dérogation doit être communiquée par écrit à l'employé en indiquant sommairement la nature de la faute reprochée et ses circonstances de temps et de lieu. L'écrit doit également indiquer le recours possible et la procédure permettant l'exercice du recours.

Est joint en annexe de ce code pour en faire partie intégrante la Déclaration de valeurs de l'administration publique québécoise.

### Déclaration de valeurs de l'administration publique québécoise

L'administration publique est appelée à accomplir une mission d'intérêt public en raison des services importants qu'elle doit rendre à la population du Québec et du fait que ces services sont financés par l'ensemble de la collectivité.

Cette mission, l'administration publique doit la remplir non seulement avec efficacité, mais aussi dans le respect de valeurs fondamentales.

C'est pourquoi la Loi sur la fonction publique reflète de telles valeurs lorsqu'elle édicte des normes de comportement telles que l'assiduité, la compétence, la loyauté, le respect, l'intégrité, l'impartialité, la neutralité, la discrétion et la réserve. Il en est de même de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif qui prévoit l'imposition de normes d'éthique et de déontologie applicables aux administrateurs publics.

Ces valeurs prennent une importance accrue en raison de l'autonomie d'action, de l'imputabilité, de la transparence et de la primauté des services aux citoyens réaffirmées par la Loi sur l'administration publique.

La qualité des services aux citoyens et la poursuite de l'intérêt public interpellent donc au plus haut point tous les membres de l'administration publique québécoise, qu'il s'agisse de ses dirigeants, de ses fonctionnaires ou de ses autres employés. Elles orientent la façon de concevoir la relation entre l'administration publique et les citoyens.

Ces impératifs s'appuient sur des valeurs éthiques qui servent d'assise aux membres de l'administration publique et dont il convient d'affirmer les plus fondamentales.

#### Compétence

Chaque membre de l'administration publique s'acquitte de ses tâches avec professionnalisme. Il met à contribution ses connaissances, ses habiletés et son expérience dans l'atteinte des résul-

tats visés. Il est responsable de ses décisions et de ses actes ainsi que de l'utilisation judicieuse des ressources et de l'information mises à sa disposition.

#### Impartialité

Chaque membre de l'administration publique fait preuve de neutralité et d'objectivité. Il prend ses décisions dans le respect des règles applicables et en accordant à tous un traitement équitable. Il remplit ses fonctions sans considérations partisans.

#### Intégrité

Chaque membre de l'administration publique se conduit d'une manière juste et honnête. Il évite de se mettre dans une situation où il se rendrait redevable à quiconque pourrait l'influencer indûment dans l'exercice de ses fonctions.

#### Loyauté

Chaque membre de l'administration publique est conscient qu'il est un représentant de celle-ci auprès de la population. Il exerce ses fonctions dans le respect de la volonté démocratique exprimée librement par l'ensemble des citoyens.

#### Respect

Chaque membre de l'administration publique manifeste de la considération à l'égard de toutes les personnes avec qui il interagit dans l'exercice de ses fonctions. Il fait preuve de courtoisie, d'écoute et de discrétion à l'égard des personnes avec lesquelles il entre en relation dans l'exercice de ses fonctions. Il fait également preuve de diligence et évite toute forme de discrimination.

## 4.12 Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société

### Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société en 2008-2009

	Salaire (\$)	Rémunération variable (bonus annuel) (\$)	Primes d'assurance collective payées par la Société (\$)	Rémunération totale (\$)
Président et chef de la direction <b>Jean G. Chaput</b>	141 781	7 231	1 506	150 518
Directeur général livre, métiers d'art, musique et variétés <b>Gilles Corbeil</b>	118 635	4 000	1 794	124 429
Directrice générale du cinéma et de la production télévisuelle <b>Ann Champoux</b>	118 635	-	1 794	120 429
Directrice générale de l'administration <b>Carole Hamelin</b>	111 992	6 000	1 308	119 300
Directeur général financement et affaires internationales <b>Guy Marion</b>	116 459	-	1 378	117 837

Pour l'exercice 2008-2009, le bonus annuel a été versé seulement au président et chef de la direction. Les montants de bonus annuels au rendement pour les autres dirigeants représentent les sommes reçues pour l'exercice financier précédent, soit 2007-2008, les bonus annuels au rendement pour l'exercice 2008-2009 n'étant pas versés à ce jour.

### Rémunération globale des dirigeants

La rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société prend en considération le salaire annuel de base, le bonus annuel et les primes d'assurance collective assumées par l'employeur. Le salaire annuel de base du président et chef de la direction est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein. Les échelles des titulaires d'un emploi supérieur sont adoptées par le gouvernement par décrets.

### Les autres formes de rémunération

En ce qui a trait au stationnement, la Société bénéficie d'un certain nombre d'espaces de stationnement alloués sans frais pour les dirigeants de la Société suite à une entente avec le gestionnaire de l'immeuble.

### Le programme de bonus annuel

Au début de chaque exercice financier, le conseil d'administration détermine les objectifs annuels du président et chef de la

direction. Le conseil d'administration a procédé à l'évaluation du rendement du président et chef de la direction en respectant les critères d'évaluation du rendement des titulaires d'un emploi supérieur d'une société visée par la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État. Le montant du bonus accordé correspond à une cote d'évaluation globale en se référant aux politiques et directives gouvernementales pertinentes en vigueur et plus particulièrement au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif.

Les bonus au rendement versés aux autres dirigeants de la Société reflètent le dégageant d'une masse salariale de 2,5 % de la somme des traitements. Le nombre de dirigeants susceptibles de recevoir un bonus au rendement ne peut excéder un maximum de 50 % du nombre total d'employés cadre. Le président et chef de la direction octroie les bonus selon les résultats des attentes et de l'évaluation du rendement du personnel concerné.

Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2009, le processus de détermination de bonus au rendement n'étant pas com-

plété à ce jour, les données de l'exercice précédant se reflètent dans le tableau de rémunération.

### Assurance collective

Le président et chef de la direction ainsi que les dirigeants de la Société bénéficient de l'assurance collective SSQ Vie. Ce régime d'assurance collective assure les protections du régime au personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic

du Québec. Les taux des primes applicables sont déterminés par l'Assureur et reflètent des taux de primes à assumer par l'employé et des taux de primes assumées par l'employeur. Ces primes assumées par l'employeur reflètent un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection individuelle, monoparentale ou familiale. Quant à l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée, le pourcentage est déterminé annuellement par l'Assureur.

Photo utilisée avec l'aimable autorisation de M. Frédéric Guibrunet



## 4.13 Plan d'action pour donner suite aux recommandations du Vérificateur général

Portant sur la gestion de certaines activités de la SODEC  
approuvé par le conseil d'administration du 29 mai 2009

### GESTION DES ACTIVITÉS DU COMMISSARIAT EUROPÉEN

**Nous recommandons à la Société de développement des entreprises culturelles :**

- de s'assurer que les dépenses engagées par son commissariat respectent la réglementation et les principes de saine gestion;
- de veiller à ce que l'information qu'elle possède au regard des dépenses du commissariat soit suffisante, en temps opportun.

#### Plan d'action SODEC / mai 2009

La SODEC s'engage à s'assurer que les dépenses engagées par son commissariat respectent la réglementation relative à l'octroi des contrats et les principes de saine gestion, et s'assurera d'avoir, en temps opportun, les informations de gestion pertinentes.

La SODEC désire préciser qu'elle dispose de certaines données financières pertinentes à l'égard des événements gérés par son commissariat. Cependant, elle reconnaît que son système d'information comptable ne possède pas toutes les informations lui permettant de produire des rapports de gestion aussi détaillés que ceux produits pour les activités gérées par son bureau de Montréal. En effet, conformément au protocole d'entente entre

la SODEC et le MRI, les dépenses engagées par son commissariat doivent être vérifiées (conformité), comptabilisées et payées par la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP). Par conséquent, l'information financière relative aux activités du commissariat n'est pas suffisamment détaillée au système d'information comptable du siège social. Afin de corriger la situation et compte tenu de l'ampleur croissante des activités du commissariat, la SODEC modifiera son protocole d'entente avec le MRI pour qu'ainsi, la SODEC puisse dorénavant elle-même assumer les vérifications de conformité requises et obtenir les factures détaillées aux fins de gestion et de comptabilisation.

#### Recommandations du Comité de vérification

Que la direction s'assure que la SODEC exerce un contrôle complet des dépenses de son bureau européen en conformité avec toutes les règles gouvernementales et spécifiquement pour :

- l'approbation des dépenses avant qu'elles ne soient engagées;
- la fourniture de pièces justificatives complètes et avec un niveau de détail approprié;
- l'utilisation d'un processus d'appel d'offres lorsque requis.

De plus, qu'une politique de délégation de pouvoir et d'autorisation soit déposée au Comité de vérification pour examen au conseil et approbation.

## FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPRÉSENTATION

**Nous recommandons à la Société de développement des entreprises culturelles de s'assurer que les dépenses relatives aux frais de déplacement et de représentation respectent la réglementation applicable, sont justifiées par une documentation suffisante et sont engagées avec un souci d'économie.**

### Plan d'action SODEC / mai 2009

La SODEC est en accord avec le commentaire du Vérificateur concernant les dépenses relatives aux frais de déplacement et de représentation et est satisfaite de constater que le rapport ne relève aucun manquement grave à cet égard.

La SODEC, toujours soucieuse d'améliorer ses méthodes de gestion, entend réviser ses pratiques en matière de frais de déplacement et de représentation. Outre les directives du Conseil du trésor, la SODEC entend notamment bonifier sa directive relative aux frais de déplacements, de représentation, de réunion et de réceptions afin d'encadrer ceux-ci. Par ailleurs, la SODEC reconnaît que des améliorations peuvent être apportées à la documentation des pièces justificatives présentées à l'appui des demandes de remboursement et que les frais encourus en situation d'exception seront documentés davantage. La SODEC exercera, grâce à ses modifications, un contrôle plus serré de ses frais lui permettant ainsi d'engager ses frais avec un souci d'économie.

### Recommandations du Comité de vérification

Que la nouvelle politique concernant les frais de déplacement et de représentation soit déposée au conseil pour approbation et qu'une communication formelle aux employés soit faite préalablement à sa mise en application.

Que les frais de déplacement du président et chef de la direction ne soient remboursés qu'après présentation et acceptation par le président du Conseil.

#### Frais de déplacement en avion

En sus des recommandations du VGQ et bien que la direction justifie le paiement de tarifs aériens économiques au plein prix afin de donner au président et chef de la direction une flexibilité quant à la gestion de son horaire de retour, le Comité est d'avis que les fonctions du président et chef de la direction ou de son personnel n'exigent pas cette flexibilité, et il recommande que la Société défraie une surcharge si un événement venait à le justifier. Le Comité souligne également que la conclusion d'un accord verbal d'échange de services avec la compagnie aérienne en échanges de certificats de sur-classement s'avère être une pratique inacceptable et inappropriée pour une agence gouvernementale.

D'ores et déjà, la SODEC a pris acte. Depuis le 1er avril 2009, il a été décidé, et ce, jusqu'à la révision de ses pratiques et la bonification des directives pertinentes, de mettre fin à certaines dépenses et d'exiger des pièces justificatives appropriées.

Par souci de mise en contexte et non pas de justification, la SODEC reconnaît qu'elle achète des billets d'avion « ouverts » en classe économique à un prix supérieur pour le président et chef de la direction. L'agenda du président et chef de la direction étant susceptible d'être modifié à tout moment, surtout dans les cas d'éventuelles commissions parlementaires ou autres exigences du même type, la SODEC a pour pratique l'achat systématique de billet d'avion « ouverts » pour le président et chef de la direction. Dans un souci d'utilisation économique des fonds publics, la SODEC analysera le coût/bénéfice de cette pratique et y apportera les modifications requises, s'il y a lieu.

#### Recommandations :

De mettre fin immédiatement à l'entente verbale avec la compagnie aérienne et que toute entente similaire, si jugée adéquate et lorsqu'applicable, fasse l'objet d'un appel d'offres et d'un contrat en bonne et due forme.

Que la Société se dote, pour son personnel, d'un fournisseur de services qui sera mandaté afin de trouver les meilleurs prix, peu importe la compagnie aérienne.

Qu'une politique claire concernant les frais de déplacement en avion soit émise à tout le personnel.

Que la méthode actuelle offerte aux artistes invités consistant à prendre en charge les arrangements de voyage soit modifiée afin de leur octroyer un montant représentant le prix médian de classe économique pour leur déplacement, et ceci, sur présentation de pièces justificatives.

## PRÉSENTATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPRÉSENTATION

---

**Nous recommandons à la Société de développement des entreprises culturelles de s'assurer que les sommes inscrites aux livres à titre d'aide financière ne concernent pas les frais d'administration de la Société.**

### Plan d'action SODEC / mai 2009

---

La SODEC est en accord avec la recommandation du Vérificateur. Elle rejoint d'ailleurs les préoccupations de la SODEC en matière d'inscription aux livres de certaines dépenses administratives à titre d'aide financière.

En effet, le « Rapport sur la situation financière et mesures de redressement » entériné le 20 mars 2009 par le conseil d'admini-

nistration de la SODEC, propose plusieurs mesures de redressement dont « la comptabilisation des frais de comité et jury dans les frais d'administration et la comptabilisation des dépenses de mission à l'étranger dans les frais d'administration ».

### Recommandations du Comité de vérification

---

De modifier les états financiers 2008-2009 et ceux des exercices suivants afin de refléter les dépenses du personnel associées aux frais de représentation à l'étranger dans ses frais d'opération.

De plus, le Comité entend poursuivre sa réflexion sur toute autre dépense similaire qui serait attribuée à l'aide financière.

# Plan d'action pour donner suite aux recommandations du Vérificateur général 4.14

Portant sur le soutien financier aux entreprises culturelles  
approuvé par le conseil d'administration du 8 septembre 2008

## HABILITATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES À L'ÉGARD DES MESURES FISCALES

**Nous avons recommandé au ministère des Finances du Québec de prendre les mesures nécessaires et à la Société de développement des entreprises culturelles de poursuivre ses démarches, pour régulariser la situation à l'égard :**

- **de l'habilitation de la Société à assumer les responsabilités afférentes aux mesures fiscales;**
- **de la réglementation portant sur les paramètres d'admissibilité des projets aux mesures fiscales (adoption de la réglementation et, le cas échéant, mise à jour);**

### Plan d'action SODEC / septembre 2008

#### Mesures fiscales (5.37 et 5.38)

La SODEC délivre les décisions préalables et les certifications finales quant à l'admissibilité des projets. Elle exerce ces responsabilités à la demande du gouvernement; celles-ci ne sont toutefois pas incluses dans sa loi constitutive sauf pour les productions cinématographiques québécoises. Les mesures fiscales pour lesquelles la Société n'est pas habilitée (services de production cinématographique, doublage de films, production de spectacles, production d'enregistrements sonores et édition de livres) ont toutes été mises en place à compter de 2000-2001.

Le ministère des Finances du Québec (MFQ) a publié, en décembre dernier, un bulletin d'information annonçant son intention de proposer une loi-cadre qui permettra de régulariser la situation. Au cours de l'année 2008, la SODEC poursuivra des démarches avec le MFQ et Revenu Québec pour que la situation soit régularisée dans les plus brefs délais.

#### Suivi

La rédaction du projet de loi-cadre incombe à Revenu Québec. Actuellement, Revenu Québec est en phase de rédaction de la loi et de ses annexes dans leur forme finale et, à la demande de ce dernier, la SODEC est en cours de validation de l'information incluse à l'intérieur des annexes sectorielles. Les parties du projet de loi-cadre concernant la SODEC sont présentement discutées entre la SODEC, le MCCCCF et le MFQ.

Également, en attendant le dépôt de cette loi-cadre, la SODEC a débuté les discussions afin d'en arriver à une entente d'échange de renseignements avec Revenu Québec.

#### Contexte :

En décembre 2007, le ministre des Finances annonçait par voie de Bulletin d'information la préparation pour dépôt d'une loi-cadre permettant l'habilitation des organismes gouvernementaux gérant actuellement les paramètres non fiscaux des mesures fiscales.

À l'heure actuelle, la SODEC est habilitée par la loi à administrer ces paramètres uniquement pour le crédit d'impôt pour la pro-

duction cinématographique et télévisuelle québécoise. Pour les cinq autres mesures, la SODEC gère ces paramètres en vertu des déclarations du ministre des Finances lors de la mise en place de ces mesures. Il est à noter que d'autres organismes, tel Investissement Québec, se retrouvent dans la même situation. Les cinq mesures fiscales en question ont toutes été introduites entre 1998 et 2002; alors que celle pour laquelle la SODEC est habilitée l'a été en 1991 par Gérard D. Lévesque.

#### **Travaux en cours :**

Les travaux d'habilitation des organismes gérant les paramètres non fiscaux des mesures fiscales sont coordonnés par le ministre des Finances du Québec. La SODEC a collaboré en 2008 à mettre à jour l'ensemble des annexes relatives aux six mesures fiscales qu'elle gère. Ces annexes reprennent en fait l'ensemble des annonces faites au cours des ans et établissent l'équivalent d'un règlement à un point temporel X.

Nous savons qu'actuellement Revenu Québec est en rédaction de la loi et de ses annexes dans leur forme finale et a demandé à la SODEC de valider l'information incluse à l'intérieur des annexes sectorielles. L'équipe de la Direction de l'aide fiscale s'attarde actuellement à ces travaux.

Une fois ces travaux terminés, et en attendant le dépôt de cette loi-cadre permettant son habilitation, la SODEC débutera les discussions afin d'en arriver à une entente d'échange de renseignements avec Revenu Québec afin d'être en mesure de mettre en application cette entente dès son habilitation. Puisque Revenu Québec est actuellement en rédaction des dispositions de la loi, il est possible de travailler en parallèle afin d'accélérer le dossier, tout en sachant que des modifications apportées par les parlementaires pourraient avoir un impact sur le processus d'entente.

**Nous avons recommandé au ministère des Finances du Québec et à la Société de développement des entreprises culturelles de prendre les mesures nécessaires pour régulariser la situation à l'égard de la facturation d'honoraires effectuée par la Société.**

#### **Plan d'action SODEC / septembre 2008**

##### **Facturation d'honoraires (5.38)**

En 2006, la SODEC a introduit des frais d'analyse et de gestion au Programme d'aide à la production (cinéma et production télévisuelle). Les modifications apportées au Programme ont été adoptées par le Conseil national du cinéma et de la télévision (CNCT) le 2 novembre 2005, par le conseil d'administration le 30 janvier 2006, et ont été approuvées par la Ministre le 12 mai 2006.

##### **Suivi**

La SODEC a été informée que le projet comportant le tronc commun de la loi-cadre en matière de mesures fiscales est en préparation. Ce tronc commun devrait contenir des dispositions relatives à l'habilitation des sociétés d'État à charger des honoraires d'ouverture et/ou d'étude de dossiers en ce qui a trait aux mesures fiscales.

Le MCCCCF fait présentement les vérifications nécessaires et prendra, si requis, les dispositions pour que la Société soit habilitée à facturer des frais d'analyse et de gestion des programmes. Par ailleurs, le ministère des Finances du Québec (MFQ) prépare un projet de loi-cadre tel qu'annoncé en décembre dernier qui permettra de régulariser la situation pour les honoraires facturés pour les mesures fiscales.

Il restera à vérifier si ces dispositions traiteront aussi de l'habilitation de la SODEC à charger des honoraires dans les autres programmes qu'elle administre. Dans le cas contraire, des modifications à la loi constitutive de la SODEC devront être examinées par la Direction des affaires juridiques du MCCCCF pour habiliter la Société à charger des honoraires dans ses programmes conformément à la recommandation du Vérificateur général.

# MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET DÉCISIONS

## A) PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

**Nous avons recommandé à la Société de développement des entreprises culturelles de s'assurer que l'ensemble des modalités d'attribution de l'aide financière sont suffisamment précises pour encadrer convenablement la prise de décision ainsi que le suivi.**

### Plan d'action SODEC / septembre 2008

#### **Règles à préciser et décisions documentées – cinéma (5.42 et 5.68)**

La SODEC travaille actuellement à revoir les règles et à préciser les critères à prendre en compte lors de l'évaluation d'une demande d'aide à la production, tels que la production d'œuvres originales, diversifiées et de qualité; la cohérence du projet aux plans artistique, financier et en fonction du ou des publics auxquels il est destiné; la continuité du travail créatif de réalisateurs d'expérience et l'émergence de nouveaux talents; l'originalité, la pertinence, la qualité et, plus généralement, la valeur culturelle de chaque projet; les coûts de production et les possibilités qu'il offre de rejoindre le ou les publics ciblés; le cinéma d'auteur; la variété des genres (drame, comédie, jeunesse, etc.); la diversité culturelle.

La documentation soutenant le choix des projets et la détermination du montant d'aide sera modifiée afin que les analyses démontrent clairement, pour chacun des critères, les motifs appuyant la recommandation conduisant au choix ou non d'un projet et à la

détermination du montant d'aide accordé. Les recommandations de modifications au Programme seront présentées au Conseil national du cinéma et de la télévision, au Conseil d'administration, puis soumises à l'approbation de la Ministre à l'automne 2008. Le sujet a déjà fait l'objet de discussions préliminaires au CNCT à sa rencontre du 15 avril dernier.

#### **Rapports financiers (5.42)**

Pour le secteur du cinéma, les exigences qui définissent les rapports financiers exigés seront dorénavant intégrées au cadre normatif des programmes d'aide.

Pour les secteurs du livre, des métiers d'art, de la musique et variétés, le processus d'harmonisation des rapports financiers a été effectué en 2003 et sera actualisé en 2008-2009.

### Suivi

#### **Règles à préciser et décisions documentées – cinéma (5.42 et 5.68)**

Dans la révision du Programme d'aide à la production (cinéma) pour 2009-2010, la SODEC a inclus des précisions sur les critères d'évaluation du contenu, du financement et du plan de mise en marché des projets; la SODEC est en attente de l'approbation des programmes par la Ministre pour la mise en application.

#### **Rapports financiers (5.42)**

Les exigences en matière de rapports financiers ont été incluses dans la révision du Programme d'aide à la production (cinéma). La SODEC est en attente de l'approbation de la Ministre pour les programmes 2009-2010.

**Nous avons recommandé à la Société de développement des entreprises culturelles :**

- **de mieux documenter ses décisions quant au choix d'un projet et à l'établissement du montant accordé;**
- **de définir, dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle, ce qu'elle entend par un meilleur équilibre dans le partage des risques financiers entre les différents investisseurs, notamment le producteur, pour s'assurer que ce dernier assume une part appropriée de ces risques selon les caractéristiques du projet.**

## Plan d'action SODEC / septembre 2008

### Cotes non commentées (5.68)

La SODEC ajoutera à ses analyses, dès l'exercice 2008-2009, les commentaires nécessaires pour étayer les cotes utilisées dans les programmes d'aide qui incorporent une grille de pointage. Notons que, pour les programmes en musique et variétés, le Vérificateur souligne que le critère « aspect financier » est commenté.

### Partage des risques financiers (5.68)

Lorsque la SODEC établit le montant de sa participation financière, elle vise une participation minimale des producteurs au financement. Des discussions sont en cours notamment quant à la part minimale du producteur au CNCT et avec l'APFTQ.

La SODEC a entrepris, à la fin de 2007, une révision de son contrat d'investissement en production et y a intégré des modalités lui permettant d'ajuster sa participation financière pour tenir compte des nouveaux apports qui pourraient s'ajouter au projet en cours de production. Cette mesure permet à la Société de s'assurer que la part du producteur, telle qu'entendue au départ, sera

intégralement respectée, même si de nouveaux apports viennent s'ajouter en cours de production. Ce nouveau modèle de contrat est utilisé depuis la fin janvier 2008.

Les programmes offerts par la SODEC et la façon dont ils sont administrés se doivent évidemment de favoriser un partage équitable du risque entre les différents investisseurs. Mais cet équilibre est d'autant plus délicat à définir qu'il doit composer avec les objectifs mêmes de ces programmes et soutenir des entreprises québécoises qui doivent affronter sur leur propre marché, relativement restreint, la compétition active de producteurs étrangers, surtout américains, qui disposent d'impressionnants moyens.

La SODEC a réalisé récemment une *Analyse de la récupération des investissements de la SODEC en longs métrages de fiction* et entend poursuivre sa démarche en raffinant son analyse et en comparant les résultats avec la situation qu'on peut observer dans d'autres régions ou pays. Elle poursuivra aussi ses efforts pour raffiner et resserrer, là où elle peut le faire, ses outils de gestion.

### Suivi

### Cotes non commentées (5.68)

Tel que prévu au plan d'action, les grilles de pointage sont depuis l'exercice 2008-2009 accompagnées par des commentaires pertinents.

### Partage des risques financiers (5.68)

Après discussion avec des représentants de l'Association des producteurs, il a été convenu de poursuivre les échanges sur la possibilité d'inclure dans les contrats des participations fixes (sous forme de pourcentage ou autre) de la part des producteurs. Aucune décision n'a été prise à cet effet.

La SODEC a cependant ajouté dans la révision du Programme d'aide à la production (cinéma) à l'égard du partage des risques, l'élément suivant :

La Société s'assure notamment d'un investissement du producteur dans le financement.

Comme chaque œuvre est un prototype, il est très difficile d'établir une règle fixe. Dans l'analyse des demandes d'aide, la SODEC tient compte d'une participation du producteur dans l'évaluation de son niveau d'investissement

**Nous avons recommandé à la Société de développement des entreprises culturelles de s'assurer du respect des conditions d'admissibilité se rapportant aux programmes d'aide financière.**

## Plan d'action SODEC / septembre 2008

### Indices révélant la vérification de l'admissibilité

La SODEC effectue des vérifications de base afin de s'assurer du respect des conditions d'admissibilité, en effectuant notamment les vérifications utiles auprès du Registraire des entreprises.

Cependant, pour répondre à la préoccupation du Vérificateur quant à la possibilité de vérifier les documents démontrant le respect de ces conditions, la SODEC a déjà pris les dispositions pour s'assurer de conserver dans chacun des dossiers les documents démontrant le respect de ces conditions.

Par exemple, en ce qui concerne la vérification du 2/3 des actions appartenant à des personnes domiciliées au Québec depuis 24 mois, une mise à jour des dossiers des entreprises est en cours ; et une telle mise à jour sera réalisée régulièrement.

### Entreprises d'un même groupe

En ce qui a trait à l'analyse adéquate de l'admissibilité de certains dossiers dans lesquels plusieurs entreprises font partie d'un même groupe, la SODEC a déjà pris les dispositions pour s'assurer que l'aide soit bien octroyée à l'entreprise qui a présenté la demande et que ladite entreprise réponde à l'ensemble des critères du programme concerné. Pour faire en sorte qu'une telle situation ne se reproduise pas, la Société a produit un document type intitulé *Autorisation de paiement* qui permet aux différentes filiales de mandater l'une des leurs pour toute transaction avec la SODEC. Ce document doit être systématiquement utilisé à compter de l'exercice 2008-2009.

### Suivi

### Indices révélant la vérification de l'admissibilité

La SODEC a, depuis l'exercice 2008-2009, pris les dispositions nécessaires pour s'assurer de conserver dans chacun des dossiers les documents démontrant le respect de ses conditions d'admissibilité.

### Entreprises d'un même groupe

Pour faire en sorte qu'une telle situation ne se reproduise pas, la Société a produit un document type intitulé *Autorisation de paiement*, qui permet aux différentes filiales de mandater l'une des

### Entreprises non admissibles

Dans le cas où, selon le Vérificateur, une entreprise a reçu une aide de 365 000\$ alors que le libellé des contrats au dossier ne démontrait pas de façon explicite l'admissibilité de l'entreprise à recevoir une aide financière, la SODEC a déjà rencontré l'entreprise pour s'assurer que celle-ci apporte les modifications requises au libellé de ses contrats, afin que soit bien démontré son rôle de producteur.

Dans le cas de l'aide remboursable de 100 000 \$ octroyée à une entreprise, la SODEC a utilisé la demande et le dossier que le requérant avait déposés au Programme d'aide aux festivals (cinéma et production télévisuelle) pour l'analyse de cette demande. La SODEC a pris les mesures pour s'assurer qu'une demande spécifique soit déposée dans chacun des programmes concernés.

### SODEC – opérateur à l'international

Pour les deux événements cités par le Vérificateur, la SODEC a agi à titre d'opérateur tel qu'il lui est permis de le faire en vertu du volet 3 du Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel.

Cependant, la SODEC convient que les conditions générales d'admissibilité du Programme ne reflètent pas cette possibilité. Afin de régulariser la situation, des propositions de modification au Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel ont été approuvées par le conseil d'administration le 21 avril (résolution 5-09), et par la Ministre le 19 juin 2008.

leurs pour toute transaction avec la SODEC. Ce document est systématiquement utilisé depuis l'exercice 2008-2009.

### Entreprises non admissibles

Précisons un fait : Le Vérificateur a soulevé un cas où « les documents figurant dans les dossiers ne montraient pas que l'entreprise satisfaisait à l'ensemble des conditions du programme ». Ce fait ne signifie pas que l'entreprise n'était pas admissible mais que la documentation au dossier ne permettait pas de le vérifier.

Depuis, tenant compte des commentaires du Vérificateur général, la SODEC a rencontré le dirigeant de l'entreprise pour lui spécifier d'apporter les modifications requises à ses contrats, afin que dorénavant l'admissibilité de l'entreprise au volet concerné du Programme soit bien démontrée.

La SODEC a, depuis, adopté des mesures pour s'assurer qu'une demande spécifique soit déposée dans chacun des programmes concernés.

### **SODEC – opérateur à l'international**

Action prise et complétée tel que prévu au plan d'action.

Afin de régulariser la situation, le Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel a été modifié ; les modifications ont été approuvées par le conseil d'administration le 21 avril (résolution 5-09), et par la Ministre le 19 juin 2008.

## SUIVI DES CONDITIONS

**Nous avons recommandé à la Société de développement des entreprises culturelles de s'assurer qu'elle récupère les sommes qu'elle est en droit de recouvrer sur ses investissements.**

### **Plan d'action SODEC / septembre 2008**

Pour mieux encadrer les dépenses de distribution substantiellement élevées qui pourraient avoir un impact négatif sur la récupération des sommes qui lui seraient normalement dues, la SODEC a apporté des modifications au contrat de production en y ajoutant la clause suivante :

#### **« Engagements du producteur – Distribution »**

5.3 Dans le cas du long métrage de fiction et du long métrage documentaire destiné aux salles, le Producteur s'engage à remettre un plan et un budget de mise en marché pour la Distribution au Québec ainsi qu'au Canada s'il y a lieu, à la satisfaction de la SODEC, approuvé par le Producteur et le Distributeur. Le

Producteur doit également remettre à la SODEC, pour approbation, la stratégie de vente à l'international au plus tard à l'étape de la copie « o ».

De plus, dès l'exercice 2008-2009, les données reçues des producteurs seront comparées aux recettes du box-office pour en vérifier la cohérence.

Concernant les films qui connaissent un succès à l'international, la SODEC analysera, dès l'automne prochain, le coût/bénéfice de recourir à une agence spécialisée qui pourrait l'aider à récupérer les sommes qu'elle serait en droit de recouvrer.

### **Suivi**

La SODEC a apporté des modifications appropriées au contrat de production.

## MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET DÉCISIONS B) MESURES FISCALES

**Nous avons recommandé à la Société de développement des entreprises culturelles et à Revenu Québec de proposer au ministère des Finances du Québec de revoir certaines modalités d'attribution liées aux mesures fiscales afin qu'elles permettent d'encadrer convenablement la prise de décision.**

### Plan d'action SODEC / septembre 2008

Le ministère des Finances est responsable de la révision des modalités d'attribution des mesures fiscales.

Cependant, en ce qui a trait aux paramètres non fiscaux, la SODEC, comme elle le fait régulièrement, continuera de proposer au ministère des Finances du Québec les modalités d'attribution qui lui permettent de mieux encadrer la prise de décision, telle la bonification pour tournage devant écran chromatique. Ce type de travaux se fait régulièrement (en continu) en fonction des préoccupations soulevées par les entreprises culturelles.

#### Suivi

Depuis janvier 2009, la SODEC, le MCCCCF et Revenu Québec organisent des rencontres périodiques entre les professionnels gérant les mesures fiscales afin d'assurer une compréhension commune des pratiques des industries culturelles. Ces rencontres permettent d'assurer une meilleure uniformité dans la gestion des demandes d'aide fiscale et assurent aussi que l'interprétation de la SODEC et celle de Revenu Québec diffèrent le moins possible.

De plus, ces rencontres de travail permettent une meilleure efficacité des discussions tenues lors du comité permanent

Concernant les paramètres fiscaux, la SODEC, le MCCCCF et le MRQ en analyseront les différentes modalités afin de déterminer si une modification législative est nécessaire. Si tel était le cas, le MRQ et la SODEC présenteront une proposition de modification conjointe au ministère des Finances.

À cet effet, dans le cadre de la rencontre du Comité permanent d'échange SODEC / MRQ / MCCCCF de mai 2008, il a été convenu de mettre en commun les mesures à prendre au regard des recommandations conjointes. Une rencontre est prévue cet automne afin d'établir un plan de travail.

d'échange SODEC/MCCCCF/Revenu Québec. Depuis avril dernier, ce même comité d'échange accueille un représentant du ministère des Finances à titre d'observateur afin d'assurer une meilleure coordination des communications entre les acteurs décisionnels, tout en assurant que les décisions prises lors de ces comités reflètent l'intention du législateur.

Finalement, autant lors de l'énoncé économique du 14 janvier 2009 que lors du budget de mars 2009, la SODEC a collaboré avec le MFQ afin de fournir toute l'information pertinente à la prise de décision relativement aux modifications fiscales.

**Nous avons recommandé à la Société de développement des entreprises culturelles de s'assurer que les modalités précisées dans les mesures fiscales sont respectées.**

### Plan d'action SODEC / septembre 2008

#### Respect des critères d'admissibilité - critère de résidence

Fait à préciser : Revenu Québec est responsable de la vérification de l'admissibilité de l'entreprise et des dépenses admissibles alors que la SODEC est responsable de l'admissibilité du projet; la SODEC procède à certaines vérifications de base, dont des vérifications auprès de l'entreprise et auprès du Registraire des entreprises, afin de réduire au maximum le risque d'émettre une déci-

sion préalable ou une certification à une société non admissible. Par ailleurs, une fois ses pouvoirs habilitants conférés par la loi-cadre, la SODEC s'engage à entamer des discussions avec Revenu Québec afin de mettre en place une entente d'échange de renseignements qui permettra à la SODEC de vérifier le critère de résidence servant à déterminer l'admissibilité d'un projet.

## Suivi

---

La Direction de l'aide fiscale continue de s'assurer du bon fonctionnement de la gestion des demandes d'aide fiscale. En maintenant la rigueur pour laquelle elle est reconnue, la SODEC participe au bon fonctionnement du système de financement en vigueur dans les industries culturelles. En estimant le montant potentiel qui servira de base au financement intérimaire bancaire, la SODEC se doit de maintenir un niveau de certitude le plus près possible de ce que sera éventuellement le montant versé

par Revenu Québec lors de la réclamation de la société et qui servira à rembourser les banques prêteuses sur la base de cet estimé.

Agissant en amont sur une base budgétaire, la SODEC comprend son rôle important dans cet écosystème financier et continuera de gérer avec rigueur le processus de certification qui lui est dévolu par le ministère des Finances.

**Nous avons recommandé à la Société de développement des entreprises culturelles de traiter avec diligence les certifications finales dans le but de déterminer le plus tôt possible les décisions préalables qui devront être révoquées, le cas échéant.**

### Plan d'action SODEC / septembre 2008

---

En janvier 2007, la SODEC a mis en place un plan d'accélération du traitement des certifications finales qui lui a permis de réduire de plus de 43 % la liste des dossiers en suspens. De plus, toute nouvelle demande de certification déposée et complète est dorénavant traitée à l'intérieur d'une période de 3 mois, ce qui permettra de ne plus accumuler de retard.

Selon les prévisions, le plan d'accélération sera complété en 2010; ce plan pourrait cependant être accéléré si la SODEC disposait de ressources financières additionnelles.

## Suivi

---

En janvier 2007, la Direction de l'aide fiscale a mis en place un plan d'accélération du traitement des certifications finales pour le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise (là où le problème se trouvait). Cette action doit permettre le traitement des dossiers plus anciens tout en assurant un traitement rapide des demandes nouvelles, ceci afin de s'assurer de ne pas repousser le problème en avant.

La direction a traité 830 dossiers en certification finale en 2007-2008 et 675 en 2008-2009. Ces 1 505 dossiers traités représentent une différence positive de 532 dossiers par rapport aux nouveaux dossiers déposés. À ce rythme, la SODEC maintient son objectif d'avoir repris le retard accumulé d'ici la fin 2010.

Il est important de noter que cette nette amélioration s'est effectuée en travaillant en partenariat avec l'APFTQ afin d'assurer que les producteurs déposent des dossiers plus complets, permettant à la SODEC d'atteindre un meilleur niveau d'efficacité. De plus, une grande réorganisation du travail avec des ressources dédiées ont permis d'atteindre ces résultats avec l'ajout d'une seule technicienne. D'ailleurs, l'amélioration du processus a aussi eu un impact significatif sur l'amélioration des délais en décision préalable (aujourd'hui de moins de deux mois alors qu'ils étaient d'environ cinq mois avant 2007). Il importe de noter que l'équivalent fédéral en matière de gestion du crédit d'impôt estime entre trois et quatre mois le niveau d'acceptabilité des délais pour ce genre de dossier.

## VÉRIFICATION A POSTERIORI

**Nous avons recommandé à la Société de développement des entreprises culturelles de procéder a posteriori à des vérifications, directement dans les entreprises où elle le juge nécessaire, des dépenses relatives aux programmes d'aide afin de s'assurer qu'elles sont admissibles.**

### Plan d'action SODEC / septembre 2008

La SODEC, conformément à ses programmes d'aide, obtient les états financiers des entreprises et les prévisions budgétaires des projets déposés et procède à certaines vérifications de dépenses admissibles. De plus, tous les états financiers des festivals, en cinéma et en variétés, ainsi que ceux des entreprises du PADISQ font l'objet d'une analyse détaillée par un comptable externe membre d'un ordre comptable reconnu.

Cette vérification a priori dans le cadre d'une demande d'aide financière constitue dans la plupart des cas une vérification a posteriori de l'utilisation du soutien accordé par la SODEC à l'entreprise au cours de l'exercice financier précédent. Pour toute demande subséquente, donc à l'exception de la première demande, l'entreprise doit fournir des états financiers (bilan, état des résultats) qui doivent être « maison ou avis au lecteur » si le total du soutien financier accordé par la SODEC, pour l'exercice visé, est de 15 000 \$ ou moins; « commentés ou mission d'examen » si le total du soutien financier accordé par la SODEC, pour l'exercice visé, se situe entre 15 000 \$ et 100 000 \$; « vérifiés » si le

total du soutien financier accordé par la SODEC, pour l'exercice visé, est de 100 000 \$ ou plus.

Bien que la SODEC n'effectue pas de vérification directement dans les entreprises, la Société se réserve le droit d'exiger toutes les pièces justificatives reliées aux revenus et dépenses déclarés par l'entreprise. Elle entend dorénavant se réserver aussi le droit de demander au producteur, lorsqu'elle le jugera nécessaire, une confirmation ou précision écrite de son vérificateur externe concernant l'exactitude de tout élément d'information qui pourrait avoir une incidence comptable. Cette modalité sera inscrite dans chacun de ses programmes et contrats.

De plus, toute aide ou subvention subséquente, dans l'ensemble des programmes d'aide de la Société, est conditionnelle au respect des modalités et conditions reliées aux subventions précédentes. À défaut du respect de ces conditions, l'entreprise n'est plus éligible à aucune aide de la SODEC.

### Suivi

Action non requise selon le plan d'action de la SODEC.

**Nous avons recommandé à la Société de développement des entreprises culturelles de procéder à l'évaluation de ses programmes d'aide financière et d'apporter les correctifs requis, s'il y a lieu.**

### Plan d'action SODEC / septembre 2008

La SODEC prévoit l'adoption et la mise en œuvre d'une politique d'évaluation de ses programmes dès l'exercice 2008-2009. Les conclusions de ces travaux d'évaluation de programmes seront transmises aux commissions concernées pour, s'il y a lieu, suggérer les modifications nécessaires qui seront par la suite acheminées au CA, puis à la Ministre pour approbation.

Soulignons que, depuis sa création et tel que prévu dans sa loi constitutive, la Société s'appuie sur ses différentes commissions consultatives pour la préparation et la révision, au besoin, de ses politiques, plans d'activités et programmes. Elle bénéficie ainsi d'une expertise permanente des milieux auxquels les interventions de la Société sont destinées.

## Suivi

D'emblée, il est important de noter que l'évaluation des programmes se fait *de facto* par les commissions sectorielles, lesquelles recommandent périodiquement des améliorations ou modifications aux différents programmes au CA de la SODEC. Par la suite, le CA fait ses recommandations à la Ministre.

La direction du développement stratégique a aussi contribué à l'évaluation de certains programmes (ex : volet numérique du PADISQ ou Programme de sensibilisation à la chanson et de diffusion pour le milieu collégial).

Depuis sa création et tel que prévu dans sa loi constitutive, la Société s'appuie sur ses différentes commissions consultatives

pour la préparation et la révision, au besoin, de ses politiques, plans d'activités et programmes.

Depuis le 20 avril dernier, une professionnelle a été embauchée avec comme mandat de définir un plan d'évaluation de programmes, et de mener à terme ce plan qui fera parti de la Planification stratégique 2009-2012. La Planification stratégique devra être approuvée par le CA de la SODEC et la Ministre par la suite. Les travaux de planification sont en cours d'achèvement et une proposition de Planification stratégique sera transmise à la Ministre et au gouvernement au cours des prochains mois.

**Nous avons recommandé à la Société de développement des entreprises culturelles et au ministère des Finances du Québec de procéder à l'évaluation des mesures fiscales pour lesquelles la Société exerce des responsabilités et d'apporter les correctifs requis, s'il y a lieu.**

### Plan d'action SODEC / septembre 2008

La SODEC a déjà commencé à produire des bilans permettant une certaine évaluation des mesures fiscales. Elle a déjà publié en 2006 un bilan du crédit d'impôt pour édition, et publiera en 2008 un bilan du crédit d'impôt pour enregistrements sonores.

La SODEC prévoit effectuer périodiquement le même exercice pour les autres mesures fiscales, et ce, conjointement avec le ministère des Finances du Québec. À l'automne 2008, des travaux sont prévus avec le MFQ pour établir un échéancier et une méthodologie, afin que les analyses démarrent en début d'année 2009.

## Suivi

La Société s'est récemment entendue avec le ministère des Finances sur un plan de travail ainsi qu'une méthodologie d'évaluation des mesures fiscales; elle a d'ailleurs débuté les travaux pour une évaluation du crédit d'impôt pour production de spectacles qui devrait être complétée en novembre 2009. Cette évaluation de mesure fiscale servira aussi de projet pilote afin d'assurer une collaboration efficace entre les différentes unités gouvernementales.

L'échéancier établi entre Finances et la SODEC prévoit les évaluations suivantes :

Production de spectacles	novembre 2009
Édition de livres	mai 2010
Services de production	novembre 2010
Production cinéma télé et doublage	mai 2011
Enregistrement sonore	novembre 2011

## PLAN STRATÉGIQUE ET REDDITION DE COMPTES

**Nous avons recommandé à la Société de développement des entreprises culturelles de se doter d'indicateurs accompagnés de cibles, lesquels permettent de mesurer l'atteinte des objectifs du plan stratégique et d'en rendre compte.**

### Plan d'action SODEC / septembre 2008

La SODEC travaille actuellement à l'élaboration de son plan stratégique 2009-2012 et s'emploiera à le bonifier par l'ajout de cibles et d'indicateurs de résultats plus précis.

#### Suivi

La SODEC travaille actuellement à finaliser son plan stratégique 2009-2012 et s'assurera d'y intégrer des indicateurs et des cibles claires permettant une meilleure reddition de comptes.

Les travaux de planification tirent d'ailleurs à leur fin et une proposition de planification stratégique sera transmise à la Ministre sous peu.

## MÉCANISMES POUR ÉVITER LES SITUATIONS DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

**Nous avons recommandé à la Société de développement des entreprises culturelles de poursuivre ses démarches pour que les administrateurs soient nommés avec diligence, et ce, de façon à respecter sa loi.**

### Plan d'action SODEC / septembre 2008

La nomination des administrateurs relève de la responsabilité de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et du gouvernement. Comme il l'a fait dans le passé, le conseil d'administration se chargera de rappeler au gouvernement, le cas échéant, l'importance, pour la bonne gouvernance de la Société, de combler avec diligence les postes d'administrateur qui sont ou deviennent vacants.

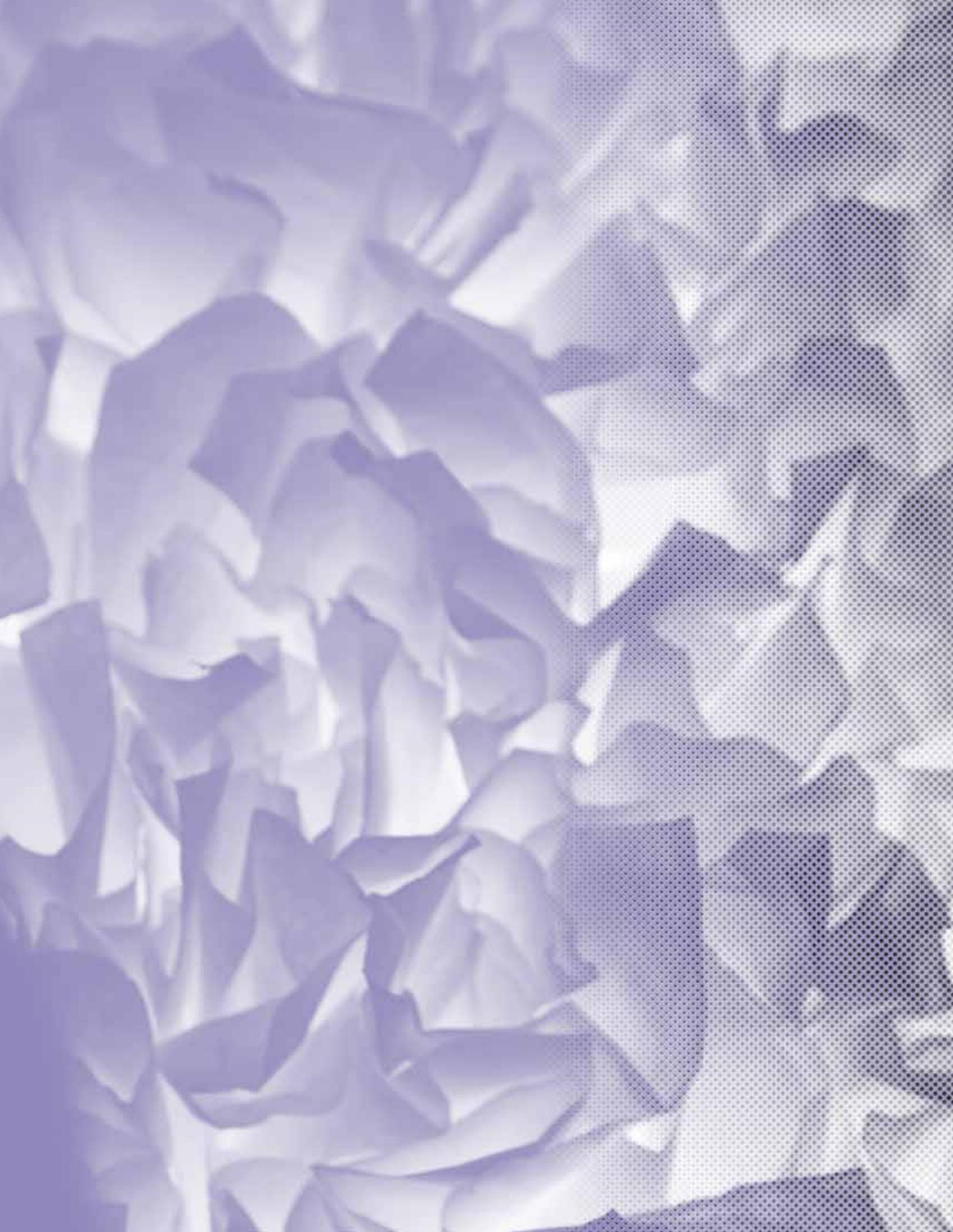
Le 12 mars 2008, le gouvernement a nommé un président du conseil d'administration, M. Jean Pronovost. En juillet 2008, le

Conseil des ministres a reconduit le mandat de deux administrateurs, Mme Lyse Lafontaine et M. Hervé Foulon, et a nommé trois nouveaux administrateurs sur des postes vacants, Mmes Catherine Lapointe et Denise Arsenault, et M. Pierre Bernier.

Les membres du conseil ont toujours été conscients de la nécessité d'éviter les apparences de conflit d'intérêts en se dotant, dès décembre 1995, d'un règlement de déontologie qui vient préciser ce qu'est un comportement ou une situation donnant lieu à un conflit d'intérêts.

#### Suivi

Le 4 mars 2009, le Conseil des ministres a nommé trois nouveaux administrateurs, Mmes Françoise Boudreau et Sophie Ferron, et M. Laurent Craste. Présentement, le conseil d'administration de la SODEC compte 14 membres sur 15.



**Montréal**

215, rue Saint-Jacques, bureau 800  
Montréal (Québec) H2Y 1M6  
Téléphone : 514 841-2200  
Télécopieur : 514 841-8606  
Sans frais : 1 800 363-0401

**Québec**

36 1/2, rue Saint-Pierre  
Québec (Québec) G1K 3Z6  
Téléphone : 418 643-2581  
Télécopieur : 418 643-8918

**Paris**

66, rue Pergolèse  
75116 Paris  
Téléphone : (33) 01 40 67 85 70  
Télécopieur : (33) 01 40 67 85 79

**Conception et réalisation graphique**  
Sébastien Mouttet

**Photographies**  
Sébastien Mouttet

**Dépôt légal 2009**  
Bibliothèque et Archives nationales  
ISBN 978-2-550-56757-8

[www.sodec.gouv.qc.ca](http://www.sodec.gouv.qc.ca)



Société  
de développement  
des entreprises  
culturelles

Québec 